TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 059 — 44 PAGES — VENDREDI 3 JUIN 1977

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Les comptes de la nation sont révisés en baisse

LIRE PAGE 38

LE PROBLÈME DE L'ÉNERGIE AU CŒUR DES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

MAUVAIS PRÉSAGE POUR DJIBOUTI ?

La prochaine accession à l'indépendance de la « République de Djibouti », prévue pour le 27 juin, se présente-t-elle aussi bien que ne le laissait espérer le déroulement du référendum du 8 mai et les propos délibérément optimistes tenus, depuis lors, par M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux DOM-TOM ? On peut en douter après les derniers attentats qui, dans la nuit de mardi à mercredi, ont coupé en deux endroits la ligne de chemin de fer de 784 kilomètres reliant Addis-Abeba à Djibouti.

Deux ponts ayant été sérieusement endommagés à proximité de la ville éthiopienne de Dire-Daoua, le trafic sur cette ligne « stratégique » — par où transitent 80 % du commerce extérieur éthiopien — sera interrompu pendant une dizaine de jours. Cette perspective, déjà fâcheuse sur le plan économique tant pour Addis-Abeba que pour l'économie de Djibouti, est pourtant moins inquiétante, en soi, que le mauvais présage que constituent ces attentats.

Si les responsables de ces sabotages n'ont pas été formellement identifiés, tout porte à croire qu'ils ont agi en accord avec les opposants pro-somaliens hostiles à Addis-Abeba et qui — au prix d'accrochages fréquents avec l'armée éthiopienne — contrôlent de larges secteurs de cette province du Harrarghé. Le régime éthiopien, en tout cas, ne manquera pas de rendre Mogadiscio exclusivement responsable d'un sabotage que la plupart des observateurs jugeaient depuis fort longtemps inévitable.

Le futur statut de la société du Chemin de fer franco-éthiopien (C.F.E.), qui fait actuellement l'objet de négociations serrées à Djibouti, est certainement le chapitre le plus délicat — et le plus explosif — du contentieux « triangulaire » qui oppose Paris, Mogadiscio et Addis-Abeba. Achevée en 1917, cette ligne, qui compte 107 kilomètres dans le T.F.A.I. et 677 kilomètres en Éthiopie, fut longtemps gérée par une société française. En 1959, dans le cadre d'une politique de « bonne entente » entre le général de Gaulle et l'empereur Hailé Selassié, 50 % des parts de cette société avaient été transférés à l'Éthiopie. Ce « cadeau » s'accompagnait d'avantages substantiels — juridiques, financiers, voire stratégiques — consentis par la France à l'empire abyssin. La C.F.E. est désormais une société de droit éthiopien, dont le siège social est à Addis-Abeba.

Cette situation, très avantageuse pour l'Éthiopie, est naturellement dénoncée par les nouveaux dirigeants de Djibouti et par la Somalie, dont ils sont politiquement très proches. Voici quelques semaines, à Mogadiscio, on *témoignait* ouvertement d'une grande impatience. Le président Syaad Barre attendait de la France qu'elle fasse pression sur Addis-Abeba pour réviser un statut jugé « léonin » par la Somalie, avant de remettre, comme prévu, cet encombrant héritage à la future République de Djibouti.

Les derniers attentats viennent à point nommé rappeler à l'Éthiopie l'extrême vulnérabilité de ce cordon ombilical qui relie *son* économie au monde extérieur, alors même que les deux autres ports abyssins — Assab et Massawa — sont menacés par les succès de la rébellion érythréenne. Ils peuvent également signifier — tout comme la reprise récente de la guérilla *dans* l'Ogaden, au profit d'une aléatoire par l'engagement de ses alliés soviétiques aux côtés de la révolution éthiopienne, *n'est* nullement disposée à renoncer, comme le lui suggérait en mars M. Fidel Castro, à ses revendications nationalistes sur Djibouti et l'Ogaden, au profit d'une aléatoire « pax sovietica ». Alors même que sautaient les ponts près de Dire-Daoua, le général Samantar, ministre somalien de la défense, se trouvait à Moscou, et exprimait sans nul doute aux dirigeants du Kremlin la « déception » de *son* gouvernement au sujet de la politique éthiopienne de l'U.R.S.S. Peut-on imaginer qu'il s'agisse d'une coïncidence de date ?

Un entretien avec le chancelier Schmidt

« Depuis des années, je m'emploie à faire participer les pays socialistes à l'édification d'un nouvel ordre économique mondial »

Poursuivant la série des entretiens avec des chefs d'État ou de gouvernement des pays occidentaux, et au cours desquels nous avons donné donné la parole, notamment, à MM. Andreotti (le Monde *du 2 mars), Tindemans (9 mars), Thorn (26 mars), Carter (3 mai), Callaghan (6 mai), Giscard d'Estaing (7 mai) et Cosgrave (13 mai), nous publions ci-dessous les réponses que M. Schmidt, chancelier d'Allemagne fédérale, a faites à notre envoyé spécial.*

Le chef du gouvernement de Bonn traite notamment en détail de la question du contrôle de l'utilisation de l'énergie nucléaire et affirme d'autre part : « Depuis des années je m'emploie à faire participer les pays socialistes à l'édification d'un nouvel ordre économique mondial. »

« Le « sommet » de Londres et les rencontres internationales des dernières semaines ont permis de faire le point des intentions de l'administration Carter. Qu'en attendez-vous pour la construction de l'Europe, le développement des relations euro-américaines et les rapports Est-Ouest ?

— J'ai nettement l'impression que la politique américaine, sous le gouvernement du président Carter, sera caractérisée par la continuité. Pour des raisons politiques et stratégiques mondiales, elle est intéressée, à n'en pas douter, à ce que l'Europe reste pour elle un partenaire fort. La rencontre de Londres a montré que le président Carter tient à développer les rapports entre son pays et les *États* européens sur une large base, d'une manière étroite et confiante.

» En ce qui concerne les rapports Est-Ouest, je ne m'attends pas non plus à des changements profonds de la politique américaine, quand bien même les nuances ne seraient déjà plus tout à *fait les mêmes* — je songe, par exemple, à la discussion sur les droits de l'homme. Le président Carter, tout comme son prédécesseur, veut très certainement parvenir avec l'Union soviétique à une limitation des armes nucléaires stratégiques, à un accord SALT II. A mon sens, aussi bien les dirigeants soviétiques que le président Carter souhaitent, en principe, y parvenir. Il me paraît donc vraisemblable que cela se produise dans le courant de l'année 1977.

— Les États-Unis n'aiment pas beaucoup l'idée d'une Europe qui serait différente de l'Amérique, ce que nous autres Français concevons comme une identité, ou une entité, européenne. Pensez-vous que, de M. Ford à M. Carter, il y a un certain changement dans l'approche américaine de ce problème ?

— Je crois qu'il est trop tôt pour pouvoir en juger.

— Et que préconisez-vous vous-même ? Croyez-vous que l'Europe a besoin de montrer plus d'originalité, plus de conscience de son identité ?

— Permettez-moi de vous dire sans ambages que les débats idéologiques ne sont pas mon fait. A une époque de soucis pressants qui résultent d'une crise structurelle de l'économie mondiale — chômage dans nos pays, différences entre nos pays sur le plan de la stabilité des prix, pour ne prendre que quelques exemples, — il m'importe beaucoup plus de défendre l'« acquis communautaire » *(le chancelier emploie l'expression française)* contre ces dangers économiques, et, si possible, de le faire progresser malgré les risques qui existent. Du reste, les élections directes au Parlement européen représentent un progrès dans cette voie.

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 5.)

Le dialogue Nord-Sud se termine dans la confusion

La question de l'énergie a finalement provoqué l'échec du dialogue Nord-Sud. Malgré une nuit entière de négociations, qui se sont poursuivies entre les ministres toute la matinée du jeudi 2 juin, les huit pays industrialisés et les dix-neuf pays en développement, membres de la Conférence de Paris sur la coopération économique internationale, n'étaient même pas parvenus, au milieu de la journée, à se mettre d'accord sur un projet de communiqué commun. Les Dix-Neuf annonçaient leur intention de faire une déclaration qui leur soit propre.

Cet échec quasi certain ne saurait être considéré comme une rupture devant conduire à une confrontation entre pays industrialisés et pays en développement. Aucun d'eux ne le souhaite. On voit difficilement que les pays industrialisés puissent revenir sur les accords partiels qu'ils ont consentis au cours de la conférence : sur l'aide publique au développement, l'« action spéciale » de 1 milliard de dollars en faveur des pays les plus pauvres et surtout sur un fonds commun de régulation des matières premières.

La longueur inusitée des négociations qui se sont poursuivies de façon ininterrompue entre les ministres, depuis mardi après-midi jusqu'à ce jeudi, au sein des trois groupes de travail de la conférence ainsi que la tournure extrêmement rude qu'elles ont prise sont dues essentiellement au problème de l'énergie. Les discussions avaient pourtant bien commencé, au point que, mercredi après-midi, un vent d'optimisme soufflait au Centre des conférences internationales, avenue Kléber, où se déroule le dialogue Nord-Sud.

Les ministres se mettaient d'accord sur la manière de présenter certains désaccords — comme celui portant sur l'endettement des pays en développement, — en laissant entendre que des possibilités de progrès existaient pour l'avenir. Plusieurs accords étaient annoncés (voir page 39), et particulièrement l'acceptation par les pays industrialisés de négocier en novembre prochain, à Genève, dans le cadre de la CNUCED, la création d'un fonds commun de financement de stocks régulateurs de matières premières, ce fonds commun étant considéré comme un « élément-clé » pour réaliser le programme intégré pour les matières premières que réclame le groupe des « 77 » depuis la conférence de Manille.

JEAN SCHWOEBEL.

(Lire la suite page 39.)

Idéologie et chômage

par PIERRE DROUIN

Les chômeurs ont trouvé un emploi : ils servent d'arme politique contre le pouvoir en place. C'est de bonne guerre. Peut-on utiliser meilleur argument contre le système ? Si le capitalisme, partout où il est en honneur, doit laisser sur le bord du chemin 4 % à 8 % de la population active, si les usines ou les bureaux de l'Occident affichent « complet » lorsque des millions de jeunes arrivent à leurs portes, c'est qu'il a un vice rédhibitoire.

Gare aux glissements. Si l'on se sert du chômage pour nourrir une idéologie, il y a fort à parier que l'on perd un peu de vue l'essentiel, c'est-à-dire les moyens de réduire aujourd'hui le nombre des sans-emploi. Ou bien l'on choisira parmi ces moyens seulement ceux qui vont dans le sens de la « doctrine » que l'on chérit.

Ce n'est pas la période électorale dans laquelle nous allons vivre pendant un bout de temps qui va chasser les effets de ce manichéisme. Comment les réduire pour que ne pâtissent pas les premiers intéressés, c'est-à-dire ceux qui cherchent du travail ? La première démarche devrait consister à repérer les points forts et les insuffisances des analyses de chaque camp.

Du côté du gouvernement, la chaîne des raisons est maintenant bien connue : l'inflation est le péché capital d'où tous les autres découlent, et notamment le chômage. Combattons la hausse des prix et le reste sera donné par surcroît. Si la victoire n'est pas remportée de ce côté, le plan d'austérité devra être renforcé, avec un risque accru de dépression.

L'inflation est essentiellement due, selon cette école, à l'accroissement des coûts, surtout pour les salaires qui ont grimpé plus vite que la productivité. Il faut freiner cette progression, qui permettra de redonner aux entreprises des possibilités de profits, et donc de nouvelles facilités d'autofinancement. Comme le disait le chancelier Helmut Schmidt, et son point de vue pourrait être aussi bien celui de M. Raymond Barre : « *Les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les investissements de demain créent les emplois d'après-demain.* »

(Lire la suite page 42.)

AU JOUR LE JOUR

HUE ET DIA

Le Nord et le Sud, c'est un peu comme la gauche et la droite : quand on prétend les concilier, on a de fortes chances, au pire, d'affoler la boussole, au mieux, de la bloquer.

Ce n'est pas tellement une question de riches et de pauvres, car un riche n'est souvent qu'un pauvre qui vit au-dessus de ses moyens en exploitant des riches qui sont trop pauvres pour exploiter leur richesse.

Il est normal que les uns tirent à hue et les autres à dia. A ne pas vouloir choisir, au mieux, on reste immobile, au pire, on est écartelé.

ROBERT ESCARPIT.

TURQUIE : vers quelle échéance ?

Vingt millions environ d'électeurs turcs se rendront aux urnes le 5 juin pour désigner les quatre cent cinquante députés à l'Assemblée nationale et renouveler cinquante-deux sénateurs. Huit partis se présentent à leurs suffrages. Les deux principaux sont le Parti de la justice, dirigé par M. Soliman Demirel, actuel premier ministre, et le parti républicain du peuple, mené par M. Bülent Ecevit.

La consultation a été avancée de cinq mois, après la dissolution prononcée à la fin de mars, les deux grands partis s'étant mis d'accord pour en finir avec l'étranglement progressif auquel les petits partis d'extrême droite soumettaient M. Demirel.

L'échéance du 5 juin est-elle purement affaire d'équilibre parlementaire ? N'est-ce pas en fonction de choix à plus long terme sur le développement économique et la politique étrangère de la Turquie que les électeurs vont se prononcer ? Notre envoyé spécial pose ces questions.

I. — Une campagne électorale sans idées-forces

De notre envoyé spécial
JACQUES NOBÉCOURT

Istanbul. — La *« stratégie de la tension »* est-elle ou non en application en Turquie ? Le 1er mai, à Istanbul, un meeting de la centrale syndicale de gauche DISK dégénère : une quarantaine de morts, plusieurs centaine de blessés. Le bilan est spectaculaire, mais le dessein confus. Quatre ou cinq morts en effet ont été victimes de coups de feu, tous les autres, ainsi que les blessés, ont été écrasés dans la panique, lorsque la foule s'est enfournée dans les rues étroites qui dévalent de la place Taksim.

Le mois de mai s'écoule, sans incidents sérieux autres que des accrochages « normaux » entre extrême droite et extrême gauche. Puis, le 29 mai, deux bombes explosent, toujours à Istanbul ; l'une, à l'aéroport, fait cinq morts et quarante et un blessés ; l'autre, à la gare, neuf blessés. A Izmir, un autre engin éclate, au moment où M. Bülent Ecevit, chef de l'opposition républicaine, descend d'avion. Un blessé.

Jusqu'au dernier instant, la fièvre peut jaillir ici ou là. Mais la campagne électorale est, tout compte fait, moins sanglante que ne l'ont été les deux dernières années, qui ont vu, sur les campus universitaires, deux cents morts et plusieurs milliers de blessés.

Qui a tenté de tirer des bénéfices électoraux ?

L'opinion publique est naturellement disposée à accepter toute explication tranchée, d'autant plus que les actes terroristes ne frappent qu'en un point précis, sans concerner tout le pays. Les principaux acteurs, au surplus, n'ont visiblement pas cherché à en faire une exploitation à leur profit.

Qui, des principaux acteurs, a tenté de tirer des bénéfices électoraux ? Les victimes n'ont eu droit, de la part de M. Demirel, chef du gouvernement, comme de M. Ecevit, son rival, qu'au minimum de condoléances. Les autorités chargées de l'ordre n'ont pas montré grande hâte à livrer les résultats des enquêtes.

(Lire la suite page 7.)

GEORGES BALANDIER ET ALAIN TOURAINE

Deux sociologues en quête d'eux-mêmes

On croyait connaître Georges Balandier. On savait qu'en lui se rejoignaient le témoin et l'acteur des grandes mutations africaines du quart de siècle passé, l'ethnologue restituant leur dynamisme historique aux sociétés dites primitives que l'on pensait figées dans leur tradition, le théoricien de l'anthropologie politique, le sociologue enfin montrant l'incessant travail des sociétés sur elles-mêmes pour maintenir l'équilibre instable qui les constitue. D'autres traits venaient compléter sa silhouette : ceux d'un universitaire intègre, d'un écrivain sobre, d'un voyageur infatigable.

Il manquait pourtant le fil conducteur capable de réunir ces figures multiples ; un lieu où l'on puisse voir converger ces images au premier abord disparates et quelque peu abstraites. « Histoire d'autres » (Stock), sous la forme d'une « auto-bio-géo-graphie », nous les livre. Pas d'emblée, pas en ligne droite, mais par touches successives, par vagues, par spirales de la mémoire — car ce texte aux phrases limpides est savamment et subtilement construit.

Alain Touraine use lui aussi d'un ton personnel, en publiant ses réflexions sur « la Société invisible » (Seuil), série de regards sur les années 1974-1976 en France. On y retrouve le personnage prolixe, tourmenté et lucide, que révélaient déjà ses « Lettres à une étudiante » parues il y a trois ans. Homme de gauche sans complaisance envers les partis institués, il poursuit son chemin solitaire et original.

Ces livres diffèrent par le ton, le style, les objectifs. Pourtant leurs auteurs ont bon nombre de points communs. Figures marquantes de la sociologie française d'aujourd'hui, ils partagent une identique passion pour l'histoire en train de se faire. Ils portent une même attention aux grands événements soudains révélateurs du fonctionnement social. Enfin, leur commune faculté de passer de l'observation « à chaud » à la construction théorique les a conduits à des conceptions voisines de la dynamique sociale. A leurs yeux, toute société est ouverte au changement, et non close sur elle-même.

R.-P. D.

(Lire page 25 les articles de Roger-Pol Droit et de Gilbert Comte.)

LES PRISES D'OTAGES AUX PAYS-BAS

La lassitude paraît gagner les commandos moluquois

AFRIQUE

Zaïre

LE PRÉSIDENT MOBUTU ANNONCE DES « RÉFORMES PROFONDES »

Le corps expéditionnaire marocain ayant servi au Zaïre pendant le conflit du Shaba sera de retour au Maroc dans le courant de la semaine prochaine, a indiqué mercredi 1er juin le bureau de l'agence France-Presse à Rabat. Comme lors de leur voyage aller, les mille cinq cents militaires seront rapatriés par avions gros porteurs. Toutefois, il n'y aura pas de véritable pont aérien, et il ne sera pas fait appel cette fois aux appareils Transall français. Les opérations du contingent marocain au Shaba ont cessé le 20 mai. L'armée chérifienne aurait perdu cinq hommes au cours des combats.

D'autre part, à Kinshasa, le président Mobutu a annoncé mercredi son intention de procéder à « *une réforme profonde dans tous les secteurs de la vie nationale* ». Le chef de l'Etat, qui avait déjà annoncé samedi une réorganisation de l'armée (*le Monde* du 31 mai), a précisé que ces décisions avaient été prises à la lumière de la crise du Shaba.

Après s'être félicité du courage et de l'esprit combatif des officiers ayant participé aux opérations du Shaba, il a déploré « *la médiocrité et l'incivisme* » de certains autres qui n'ont pas hésité à détourner à des fins personnelles les vivres, les médicaments et d'autres biens destinés aux unités combattantes. Il a en outre affirmé que la preuve de la présence cubaine avait été apportée par le témoignage d'un officier zaïrois. Ce dernier, fait prisonnier à Kasaji, avait été condamné à mort par un tribunal « rebelle » présidé par un officier cubain, puis était parvenu à s'enfuir. — *(A.F.P., Reuter.)*

LA VISITE DE M. MOKTAR OULD DADDAH

Le président mauritanien demande à la France des armes et des instructeurs militaires

« *Nous voudrions que la France continue à nous permettre de nous procurer des armes que nous achetons sur le marché français et qu'elle nous aide également par l'envoi d'instructeurs militaires (...). Sur le plan des principes, nous sommes d'accord* », a déclaré, mercredi 1er juin, M. Moktar Ould Daddah, président de la République de Mauritanie, en quittant l'Elysée où il avait été reçu à déjeuner par M. Giscard d'Estaing. A l'Elysée on confirme que l'« *accord sur les principes* » est acquis, sans toutefois préciser si la France est disposée à envoyer des instructeurs militaires à Nuoakchott.

M. Ould Daddah a assuré que l'armée mauritanienne « *n'épargnera aucun effort* » pour retrouver et libérer les coopérants français enlevés le 1er mai par le Polisario. « *Nous sommes profondément préoccupés par la situation parce que ces Français sont venus, à titre civil, participer au développement de notre pays (...). Ce qui les a frappés nous touche* », a-t-il ajouté en indiquant qu'il n'avait pas de nouvelles de leur sort.

« L'Algérie repaire de mercenaires »

Le président mauritanien a vivement attaqué l'Algérie. « *Pour nous*, a-t-il dit, *il n'existe pas de Sahraoui.* » (...) « *Il existe un pays voisin, frère, hier ami, qui s'appelle l'Algérie, et qui équipe des mercenaires qu'elle lance contre notre pays dans des conditions que vous savez.* »

« *L'Algérie, qui prône de grands principes*, a poursuivi M. Ould Daddah, *ne semble pas respecter, par exemple, l'intégrité territoriale des autres. Elle se sert de son territoire comme repaire de ces mercenaires. Je l'affirme, le confirme, et je suis persuadé que sans elle il n'y aurait pas eu de mercenaires. Je suis sûr que si l'Algérie cessait d'utiliser ces mercenaires, ils cesseraient d'exister* »

Le chef d'Etat mauritanien a affirmé tout au long de sa déclaration que l'Algérie est le principal responsable de la situation dans le Sahara occidental. « *Au lieu de faire ce qu'elle fait avec son armée régulière, elle le fait par des mercenaires qu'elle recrute, qu'elle organise, qu'elle arme* », a-t-il dit.

Interrogé sur l'offre de médiation du gouvernement algérien pour la libération des otages français, M. Ould Daddah s'est contenté de répondre : « *Il faut s'entendre sur les termes, on n'est pas médiateurs entre soi et un autre. Le jour où le gouvernement algérien se décidera à trouver une solution à ce problème, je suis sûr qu'il la trouvera; car elle ne dépend que de lui.* »

A Alger, l'agence A.P.S. a indiqué que l'entretien que le ministre algérien des affaires étrangères, M. Bouteflika, a eu mardi à Paris, en marge de la conférence Nord-Sud, avec M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a porté sur la décolonisation. L'agence écrit : « *C'est dans ce cadre (...) que se pose le problème du Sahara occidental, et les responsabilités de l'Organisation des Nations unies demeurent entières à ce sujet, tant en vertu de la charte que des diverses résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies.* » L'A.P.S., rappelle le message envoyé par M. Bouteflika à M. Waldheim, le 8 mai dernier, dans lequel il réaffirmait « *la disponibilité de l'Algéri pour toutes initiatives qu'il pourrait prendre dans ce cadre en vue de la solution pacifique de ce problème, en associant la puissance administrative, en l'occurrence l'Espagne, les représentants légitimes du peuple sahraoui et les autres parties concernées et intéressées* »

Maroc

● *Dans une interview*, diffusée mercredi 1er juin par R.T.L., M. Robert Galley, ministre de la coopération, déclare notamment à propos de l'expulsion des coopérants français du Maroc : « *Je crois qu'il faut ramener les choses à leurs justes proportions. Il y a toujours eu, au cours des années passées, de petits incidents et des divergences d'opinions politiques entre les coopérants et les pays qu'ils servaient... Je crois que c'est un phénomène inhérent à la générosité de la jeunesse que d'exprimer ses idées d'une manière peut-être un peu trop voyante.* »

Mozambique

Salisbury retire ses troupes

La Rhodésie a annoncé que ses troupes se sont retirées, jeudi 2 juin, de la ville de Mapaï au Mozambique et rentrent dans leur pays. Une partie des troupes qui ont pénétré en territoire mozambiquain pour y détruire des bases de guérilleros nationalistes avait à regagner la Rhodésie dès mercredi. *Ces troupes*, indique-t-on, dans la capitale rhodésienne, transportent plusieurs tonnes d'armement *saisies au Mozambique.*

Mercredi, le gouvernement de Salisbury a annoncé la mort d'un lieutenant *d'aviation tué aux commandes* de son appareil, alors qu'il décollait de Mapaï, ville du Mozambique *située à 75 kilomètres de la* frontière rhodésienne. Il s'agit de la première victime officielle dans les rangs des forces rhodésiennes depuis le début de leur incursion en territoire *mozambicain.*

D'autre part, un communiqué officiel indique que les forces rhodésiennes ont eu, mercredi, un « *bref contact* » avec des maquisards à 20 kilomètres au nord-est de Mapaï et que cet accrochage n'a fait aucune victime ni d'un côté ni de l'autre, ajoutant : « *Les opérations locales de poursuite sont en cours.* »

En revanche, à Maputo, un porte-parole *du ministère mozambiquain de* la défense a affirmé, mercredi soir, que de violents combats se déroulaient *entre les troupes mozambiquaines* et les forces rhodésiennes qui occupent la ville de Mapaï. Le *porte-parole a indiqué que* les bombardiers rhodésiens avaient été utilisés contre les forces populaires de libération *du Mozambique* (F.P.L.M.) qui attaquent les positions rhodésiennes.

Le gouvernement américain a exprimé à nouveau, mercredi, sa « *préoccupation* » face à la détermination du gouvernement de Salisbury de poursuivre son action sur *le territoire mozambiquain.* M. John Trattner, porte-parole adjoint du département d'Etat, a déclaré à ce *propos que les* Etats-Unis considéraient cette action comme « *une affaire très sérieuse* ». M. Trattner *a ajouté que* le gouvernement américain avait exprimé directement, dimanche, au gouvernement rhodésien sa « *vive désapprobation* ».

De son côté, M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, a exprimé l'espoir que l'Afrique du Sud se dissocierait de la Rhodésie et a envoyé un message, en termes très vifs, à M. Ian Smith, chef du gouvernement de Salisbury, ainsi qu'à M. Pik Botha, *ministre sud-africain* de la défense. Dans une interview accordée mardi à la B.B.C., le secrétaire au *Foreign Office a déclaré : « Mon vœu le plus cher est que le gouvernement sud-africain fasse clairement savoir à M. Smith que ce type d'action est intolérable* et *qu'il doit s'en dissocier.* »

A New-York, M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, s'est entretenu, mercredi matin, avec le président en exercice du Conseil de sécurité, M. William Barton (Canada) de la *situation* créée par l'incursion des forces rhodésiennes au Mozambique. Aucune demande de réunion du Conseil n'avait encore été demandée jusqu'à jeudi matin, mais on n'exclut pas, dans les milieux de l'ONU, la possibilité d'une telle demande de la part du Mozambique ou du Royaume-Uni. — *(A.F.P., Reuter).*

INQUIÉTUDE A PRETORIA

(De notre correspondante.)

Johannesburg. — De retour de sa visite au Lesotho, *M.* Pik Botha ministre des affaires étrangères s'est longuement entretenu, mercredi 1er juin, avec M. John Vorster, premier ministre, au sujet *de la Rhodésie. Cette réunion* faisait suite à la réception d'un message de M. David Owen, secrétaire au Foreign Office britannique, demandant à Pretoria d'intervenir auprès de Salisbury pour obtenir le retrait des troupes rhodésiennes du Mozambique. Si pour le moment le gouvernement sud-africain s'abstient de tout commentaire, on note une certaine consternation parmi la majorité de la population blanche. *Jusqu'à présent, celle-ci* n'a jamais blâmé, bien au contraire, les opérations de poursuite « à chaud », mais aujourd'hui l'occupation de Mapaï et le maintien des troupes dans le sud mozambicain inquiète.

La radio nationale S.A.B.C. déclarait mercredi soir : « Sur le plan de la légalité, les poursuites à chaud au-delà des frontières sont reconnues, mais le maintien des troupes *dans un territoire étranger est une* autre affaire. »

Chacun craint une extension du conflit et l'intervention d'autres puissances étrangères. C'est le cas du *quotidien pro-gouvernemental* anglophone « The Citizen », dont *l'éditorialiste conclut : « Nous souhaitons* que les Rhodésiens terminent aussi vite que possible leur opération et s'en aillent du Mozambique. La Rhodésie a besoin de paix et non *d'une aggravation de la guerre.* »

C. C.

ASIE

Chine

Pékin entend faire admettre sa souveraineté sur plusieurs archipels revendiqués par des pays voisins

Pékin paraît décidé à multiplier ses efforts pour faire admettre sa souveraineté sur certaines portions du plateau continental et sur divers archipels de la mer de Chine situés dans des zones vraisemblablement *riches* en pétrole, mais que lui contestent d'autres pays riverains.

Soucieux de contrecarrer l'influence soviétique dans la région, la Chine vient, en l'espace de *quelques jours, de mettre en* garde Tokyo et Séoul contre tout accord sur le plateau continental qui n'aurait pas son assentiment préalable, puis de soutenir les thèses japonaises en dénonçant l'occupation de l'archipel des Kouriles (1) par l'Union soviétique, au moment où de difficiles négociations se poursuivent entre ces deux pays sur les droits de pêche.

De même vient d'être rouvert le dossier qui oppose Pékin à Hanoï en mer de Chine méridionale depuis l'occupation par la Chine des îles Spratley (Xisha pour Pékin), d'où elle avait chassé, en janvier 1974, les marins du général Thieu. Hanoï annonce en effet la prochaine visite en Chine du ministre de la défense, le général Giap, à la tête d'une délégation militaire. Depuis la victoire des communistes vietnamiens en avril 1975, la Chine avait fait la sourde oreille, refusant d'engager des pourparlers bilatéraux souhaités par Hanoï sur ce problème.

L'annonce de cette visite intervient quelques jours après la toute première *mention* par l'agence Chine nouvelle de forages pétroliers chinois dans la zone de l'archipel contesté. Cet archipel est également revendiqué par les Philippines, qui ont fait également des sondages pétroliers dans le secteur, et par Taïwan.

Le 20 mai dernier, le gouvernement vietnamien avait porté à 200 milles sa souveraineté maritime, englobant dans cette zone l'archipel objet de tant de convoitises.

(1) Situé à l'extrême nord du Japon, l'archipel des Kouriles est occupé par l'*Union soviétique* depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

● *Cent quarante étudiants africains* de l'Institut des langues étrangères de Pékin ont fait une grève des cours durant trois jours pour protester contre le refus de l'administration de leur accorder un local pour célébrer la journée de libération de l'Afrique. — *(A.F.P.)*

Algérie

L'organe du F.L.N. critique vivement la coopération entre la Chine et la Mauritanie et les accords entre Moscou et Rabat

De notre correspondant

Alger. — Le dernier numéro de *Révolution africaine*, organe central du F.L.N., publié mercredi 1er juin, ne laisse aucun doute sur l'irritation d'Alger quant au renforcement des relations économiques entre Nouakchott et Pékin, d'une part, et Rabat et Moscou, d'autre part. Toutefois, les remarques acerbes adressées à ces deux capitales ne sont pas contenues dans l'éditorial de l'hebdomadaire, mais dans un article en quelque sorte « ordinaire », ce qui en atténue légèrement le caractère officiel.

D'ailleurs, la cible de l'auteur de l'article est beaucoup moins Pékin et Moscou que le président Moktar Ould Daddah et surtout le roi Hassan II, « *allié de l'impérialisme et ami occasionnel du monde communiste* ». Le rédacteur remarque : « *Il y a à peine un mois le monarque du Maroc envoyait ses troupes pour « combattre les communistes cubains agents de l'U.R.S.S. » au Zaïre, et, avant même* le retour *de ces mercenaires envoyés au combat contre « le communisme et l'expansion soviétique », il a conclu un accord important avec ces mêmes « communistes soviétiques », avec l'intention évidente de provoquer des suspicions et un froid dans les relations entre l'U.R.S.S. et ses amis africains. L'anticommuniste Hassan II sait bien s'accommoder du communisme quand il y trouve avantage pour ses accrobaties économiques et politiques.* »

Révolution française s'interroge alors : « *Que doivent penser les Angolais de ce rapprochement, eux auxquels on a collé l'étiquette d'amis des Soviétiques et tenus pour responsables dans les milieux de la réaction de l'invasion du Shaba ?* »

Au passage, *Révolution africaine* rappelle à Pékin, « *capitale du communisme orthodoxe* », que l'aide économique et technique que sollicite le président *mauritanien* est destinée à « *faire face aux besoins grandissants entraînés par la guerre du Sahara occidental* ».

Cet article semble être la première réaction calculée d'Alger aux *récentes informations sur* l'état de la coopération économique et technique entre Pékin et Nouakchott, et surtout les perspectives d'un accord de troc à long terme entre Moscou et Rabat. Cet accord, négocié par M. Alexis Chvedov, directeur du département Afrique du Nord au ministère des affaires étrangères de l'U.R.S.S., entre le 9 et le 10 avril à Rabat, et qui doit être signé à la fin du mois à Moscou, porterait sur la livraison de 10 millions de *tonnes de phosphates marocains* à l'U.R.S.S. contre l'équivalent en pétrole soviétique au Maroc. L'U.R.S.S. participerait également à l'exploitation du grand gisement de phosphates marocains de Meskala, au nord de Marrakech.

Pour ce qui est du Sahara *occidental*, l'U.R.S.S. aurait, selon Rabat, affirmé sa « *neutralité* » dans ce conflit. Cependant, dans les milieux soviétiques à Alger, on rappelle que l'U.R.S.S. s'est prononcée en faveur du droit à l'autodétermination du peuple *sahraoui et qu'elle avait voté en* faveur de la résolution du Conseil de sécurité appuyée par des pays amis de l'Algérie, et on laisse entendre que Moscou ferait prochainement un « *nouveau geste* » en faveur du Polisario. Ce geste pourrait être *une invitation officielle* à se rendre à Moscou sous l'égide du Comité de solidarité Afrique - Asie - Amérique latine. C'est par cette « *filière* », observe-t-on ici, que passent les mouvements de libération que l'U.R.S.S. *envisage* de reconnaître officiellement. — *(Intérim.)*

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● « DES RADICAUX SOUTENUS PAR DES EXTRÉMISTES PORTUGAIS » sont responsables du coup d'Etat manqué du 27 mai, a annoncé, mercredi 1er juin à Luanda, le président *Neto*. D'autre part, selon le bureau de l'*A.F.P.* à *Lisbonne*, plusieurs citoyens portugais ont été arrêtés dans la capitale angolaise et accusés de complicité avec les responsables du complot. — *(A.F.P., Reuter.)*

Corée du Sud

● QUARANTE PERSONNALITES *DE L'OPPOSITION* SUD - COREENNE ont été arrêtées depuis le passage, à la mi-avril, d'une délégation du Congrès américain venue enquêter sur la situation des droits de l'homme en Corée du Sud, indique Amnesty International. Parmi ces personnalités *se trouvent notamment* Mme Chong Kum Song, la mère *du poète emprisonné Kim* Chi Ha et M. Lee Jik Yong, secrétaire du Comité des droits de l'homme du Concile coréen des Eglises.

Ces arrestations sont liées à *la déclaration publique faite* le 22 mars dernier par des opposants au régime du président Park demandant la fin des lois d'urgence et des arrestations pour raisons politiques. Par ailleurs, le dirigeant de l'opposition, M. Kim Dae Jung, incarcéré depuis mars 1976, a *entamé, le 7 mai dernier*, une grève de la faim pour réclamer le retour des libertés fondamentales en Corée du Sud.

Etats-Unis

● M. JIMMY CARTER a signé mercredi 1er juin, la « Convention américaine sur les droits de l'homme », un document *mis au point en* 1969 à San-José (Costa-Rica) par l'Organisation des Etats américains (O.E.A.). La Convention interdit la torture et le mauvais traitement des prisonniers, garantit la liberté d'expression et de religion et prévoit la création d'un tribunal devant lequel *pourront* être évoqués les cas de violations des droits de l'homme. Douze membres de l'O.E.A. (Chili, Colombie, Costa-Rica, El Salvador, Equateur, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, Paraguay, Uruguay, Venezuela) avaient déjà signé ce texte, mais les Parlements de deux pays seulement (Colombie et Costa Rica) l'ont ratifié jusqu'à présent. Le Congrès des Etats-Unis doit l'approuver, *comme tous* les traités signés avec des pays étrangers. — *(A.F.P., A.P.)*

Fidji

● DISSOLUTION DU PARLEMENT. — Deux mois après les élections, le Parlement des îles Fidji a été dissous mercredi 1er juin, le gouvernement ayant été mis en minorité. — *(Reuter.)*

Maurice

● LE PARLEMENT de l'île Maurice a voté mardi 31 mai un projet de loi visant à étendre à 12 milles les eaux territoriales de l'île et à 200 milles sa zone d'exclusivité économique. Au cours des débats, deux *députés de l'opposition*, MM. Aneerood Jugnauth et Paul Berenger ont demandé que l'île de Diego-Garcia, cédée par Port-Louis à la Grande-Bretagne, soit restituée à Maurice. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● LE MARECHAL AMIN DADA a *donné à entendre*, mercredi 1er juin, que son pays ne participerait pas à la conférence du Commonwealth, qui se tiendra à Londres du 8 au 16 juin. Selon Radio-Kampala, le président ougandais a déclaré avoir reçu une lettre « *personnelle et confidentielle* » du premier ministre britannique et que, désormais, « *tout indique que l'Ouganda ne sera pas représenté à la conférence* ». — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● LA POLICE est intervenue mercredi 1er *juin* dans l'enceinte d'une mine de charbon *de Randfontein*, à 40 kilomètres de Johannesburg, où des incidents se sont produits lors d'un mouvement de grève de mineurs africains.

D'autre part, cent *médecins* blancs de l'hôpital général de Johannesburg se sont déclarés prêts à « *geler* » leurs salaires si l'administration utilise l'argent économisé pour augmenter les salaires des médecins noirs. — *(A.F.P.)*

Yémen du Nord

● LE YEMEN DU NORD a décidé mercredi 1er juin de *rompre ses relations diplomatiques* avec le Portugal, a annoncé *mercredi* l'agence égyptienne Mena dans une dépêche datée de Sanaa. La décision du Yemen du Nord est due à l'initiative de Lisbonne d'élever au rang d'*ambassade* sa représentation en Israël. Pour le même motif, la Libye avait rappelé lundi 30 mai, son ambassadeur à Lisbonne.

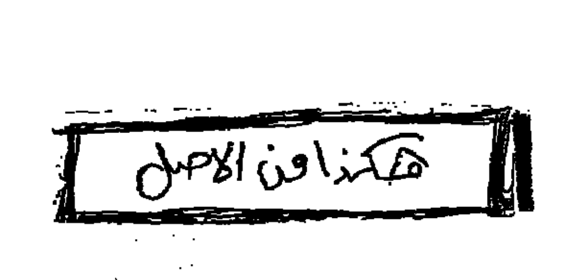

PROCHE-ORIENT

Israël

Pour rallier le Dash

Le programme gouvernemental de M. Begin ne mentionnerait pas explicitement l'annexion de la Cisjordanie

De notre correspondant

Jérusalem. — Les derniers obstacles à l'entrée du Parti pour la démocratie et le changement (Dash) dans le gouvernement de M. Begin pourraient être levés au cours de la rencontre que doivent avoir, ce jeudi 2 juin, des représentants de ce parti et ceux du Likoud.

Ayant obtenu de M. Begin l'assurance écrite que toute attribution de portefeuille ne serait faite qu'avec l'accord de tous les partenaires de la coalition, le Dash, qui a ouvertement indiqué qu'il briguait le portefeuille des affaires étrangères, a accepté de reprendre les pourparlers avec le Likoud. Au cours de la réunion de ce jeudi, M. Begin devait soumettre aux dirigeants du Dash les grandes lignes du programme politique du prochain gouvernement. Ce programme en quinze points, estiment les dirigeants du Likoud, devrait pleinement satisfaire M. Ygael Yadin et ses amis. La presse israélienne en révèle les passages essentiels, qui portent notamment sur l'avenir de la Cisjordanie ; ces passages sont rédigés en des termes qui ne correspondent pas exactement aux déclarations fracassantes de M. Begin, au lendemain des élections.

On y lit en effet que les droits du peuple juif sur Erets Israël sont « *éternels et inaliénables* ». L'implantation pour des motifs de sécurité et l'installation de centres agricoles et urbains « *seront amplifiées sur la terre de la patrie* ». Toutefois, selon le texte publié par la presse, la question de l'application de la loi israélienne sur le territoire de la Cisjordanie ne serait pas mentionnée dans le programme du prochain gouvernement et c'est cela qui pourrait enlever l'adhésion du Dash.

Le texte mentionne également qu'Israël s'efforcera d'obtenir des Etats arabes, directement ou par l'intermédiaire d'une puissance amie, qu'ils acceptent de négocier sans condition préalable les modalités d'un accord de paix. En attendant, le traité de paix, Israël respectera scrupuleusement tous les engagements souscrits par l'ancien gouvernement.

ANDRE SCEMAMA.

M. FLATTO-SHARON A-T-IL ACHETÉ SON SIÈGE ?

Selon le journal « Yediot Aharonot », le comité central pour les élections à la Knesset a reçu des informations selon lesquelles les émissaires de M. Flatto-Sharon ont violé la loi à Dimona, où sa liste a obtenu 12,6 % des voix exprimées.

La télévision israélienne a diffusé d'autre part un reportage sur les élections dans le village druze de Kfar Sedjour, qui votait traditionnellement travailliste et où M. Flatto-Sharon a obtenu aux dernières élections 38 % des suffrages. Selon le commentateur de la télévision, cette victoire n'a été possible que grâce aux promesses d'aide matérielle prodiguées par le candidat.

Le sportif israélien Raphaël Halperin a, pour sa part, convoqué une conférence de presse à Tel-Aviv au cours de laquelle il a menacé de « révéler comment M. Flatto-Sharon avait gagné des voix » si ce dernier ne démissionnait pas. Toujours selon « Yédiot Aharonot », le député Choulamit Aloni, de la liste des droits civiques, a demandé que les personnes qui ont reçu des « pots-de-vin » de M. Flatto-Sharon soient autorisées à témoigner sans craindre d'éventuelles poursuites judiciaires.

● *A Amman*, le roi Hussein de Jordanie a déclaré, dans une interview accordée au *New York Times*, que la victoire électorale du Likoud avait diminué les chances de paix au Proche-Orient et avait révélé une « *erreur fondamentale* » commise par les Etats-Unis : ceux-ci, a-t-il précisé, « *avaient dans le passé soutenu l'idée d'un Israël fort, affirmant qu'il serait modéré et raisonnable. Aujourd'hui, Israël est la principale force dans la région grâce à l'aide américaine. Cependant, cela n'a pas amené au pouvoir un gouvernement modéré, mais extrémiste. C'est pourquoi nous sommes profondément inquiets* ».

Egypte

Accusées d'avoir participé aux émeutes de janvier

Quelque cinq cents personnes sont jugées au Caire et en province

De notre correspondant

Le Caire. — Le procès d'environ cinq cents personnes interpellées « *en flagrant délit de pillage ou de destruction de biens* » au cours des émeutes survenues les 18 et 19 janvier dans une douzaine de villes d'Egypte s'est ouvert le mercredi 1er juin devant la Cour de sûreté de l'Etat siégeant par sections au Caire ou en province. Dès les premières audiences, l'examen du dossier de plusieurs dizaines d'inculpés a été renvoyé au 8 juin prochain.

Le 1er juin, également, l'acte d'accusation concernant cent soixante-treize autres personnes arrêtées après les manifestations de janvier, mais considérées par le gouvernement comme les véritables responsables des désordres, a été rendu public par la Cour de sûreté. Cent dix-neuf d'entre elles sont accusées « *d'avoir participé à la création de deux organisations clandestines, le parti communiste ouvrier égyptien et le parti communiste égyptien, ayant pour but de renverser le régime* » et « *d'avoir distribué des tracts et incité à des actes de vandalisme* », tandis que cinquante-quatre autres sont seulement inculpés d'« *incitation à la violence au moyen de slogans, affiches et fausses rumeurs* ». Ces cent soixante-treize Egyptiens sont passibles de peines allant de trois ans de prison aux travaux forcés à perpétuité.

Quelque mille six cents personnes avaient été emprisonnées en janvier dernier, dont environ quatre cents, parmi lesquelles une centaine d'intellectuels, avaient été arrêtées en dehors des manifestations. Environ la moitié des mille six cents prisonniers ont, depuis lors, été libérés (*le Monde* du 14 mai 1977).

En ce qui concerne le groupe des quatre cents « *opposants politiques* », dont le cas est examiné par la justice séparément de celui des émeutiers, les autorités affirment que cent sept d'entre eux seulement restent incarcérés, tandis que le rassemblement progressiste, parti d'opposition regroupant des marxistes et des nassériens, affirme qu'il y a encore cent soixante-deux détenus. Les avocats ne signalent pour leur part ni disparition ni sévices graves à l'égard des prisonniers.

Selon le pouvoir, trente-sept personnes, considérées par l'opposition comme étant détenues, sont en réalité « *en fuite* ». D'autre part, la *différence entre le nombre* d'Egyptiens arrêtés à l'origine (mille six cents) et ceux qui sont aujourd'hui traduits en justice (environ sept cents) s'expli*querait non seulement par des* retards administratifs, mais aussi par le fait que le pouvoir aurait renoncé à poursuivre la plupart des mineurs et bon nombre d'intellectuels et d'étudiants.

L'organisation Amnesty International a récemment envoyé au Caire des délégués chargés d'enquêter sur la situation des prisonniers politiques. Amnesty International n'a pas encore rendu publiques ses observations, mais un détenu auquel elle s'était particulièrement intéressé en raison de son passé d'avocat spécialisé dans la défense des opposants politiques, Me Naguib Hillali, a été remis en liberté le mois dernier.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Réduite au silence à Beyrouth

La presse libanaise exilée a trouvé refuge à Paris et à Londres

Réduite à sa plus simple expression à Beyrouth, à cause de la guerre puis de la censure, la presse libanaise s'est, en partie, reconstituée à l'étranger, principalement à Paris et à Londres. On trouve aujourd'hui en Europe des publications jumelles des principaux journaux de Beyrouth, des titres qui ont transféré leur siège et des publications nouvelles créées par des exilés :

— *Events*, magazine en langue anglaise édité à Londres par M. Selim Laouzi, propriétaire de la revue *Al Hawadess* ;

— *Al-Watan Al-Arabi*, édité à Paris par M. Walid Abou Zahr, qui possède, à Beyrouth, le quotidien *Al-Moharrer*, pro-irakien jusqu'à l'imposition de la censure. Revue hebdomadaire en langue arabe, elle annonce un tirage de 58.000 exemplaires et une diffusion de 40.000 exemplaires, *Al*-sion de 40 000 exemplaires. Malgré ses positions passées, son éditeur affirme ne pas avoir d'engagement politique. Un numéro de sa revue a d'ailleurs été interdit en Irak ;

—*Al-Mostoqbal*, autre hebdomadaire en langue arabe, édité à Paris par M. Nabil Khoury, et financé par cinq hommes d'affaires, parmi lesquels deux Libanais et deux Arabes du Golfe. Son capital de 5 millions de francs va être porté à 10 millions de francs. Le tirage est de 50.000 exemplaires et la diffusion serait de 40.000 exemplaires. Cet hebdomadaire pénètre sur tous les marchés arabes, y compris le Liban et la Syrie ; mais il est souvent saisi ;

— *Al-Dastour*, également un hebdomadaire en arabe, reparaît depuis peu à Paris. En décembre 1976, ses locaux à Beyrouth furent *fermés* par l'armée syrienne en raison de ses liens avec l'Irak. Edité par M. Ali Ballout, qui en est l'unique propriétaire, *Al-Dastour* va s'établir à Londres, *Al-Dastour* va s'établir à *Al-Dastour* Limited U.K. Co. a été constituée à cet effet. Le tirage actuel est de 27 000 exemplaires, contre 45 000 exemplaires à Beyrouth. Même s'il affirme ne pas disposer de financement irakien, M. Ballout compte beaucoup sur la diffusion d'*Al-Dastour* à Bagdad pour attirer la publicité qui cherche à atteindre ce marché encore vierge. Il a renoncé délibérément au marché libanais ;

— *Al Nahar*, arabe et *international*, dont le premier numéro a paru il y a un mois à Paris, a adopté une formule différente : c'est un hebdomadaire où le rôle de la photo sera réduit au minimum, et qui ne comprendra que des *rubriques « nobles »* : politique, diplomatie, économie et culture. Edité par M. Ghassan Tuéni, qui a délégué M. Marwan Hamadé pour en assurer la direction, il prendra un peu modèle sur le *Monde diplomatique*, avec une rédaction distincte du *Nahar* de Beyrouth.

D'autres publications à tirage plus restreint et diffusées par abonnement ont abandonné Beyrouth pour Paris (*Pétrole et Gaz arabe*, *Al Nahar Report and M.E.M.O.*), pour Londres (où s'est créé *Arabia and the Gulf*) ou pour Nicosie (*M.E.E.S.* et *les Fiches du monde arabe*).

Cette presse émigrée — qui emploie du personnel venant du Liban — reflète toutes les tendances politiques du pays. La concurrence entre ces publications est vive puisqu'elles se disputent la publicité destinée au Golfe, mais elles ont un objectif commun : faire entendre la voix des Libanais malgré la censure. Leurs éditeurs sont convaincus qu'il leur faudra de longues années avant de pouvoir revenir à Beyrouth. En attendant des jours meilleurs, ils font tous avec surprise la même constatation : il existe en Europe une clientèle non négligeable pour la presse en arabe.

LUCIEN GEORGE.

EUROPE

Pays-Bas

Les prises d'otages

Une journée presque comme les autres au « centre de crise »

De notre envoyé spécial

Assen. — Rien de nouveau dans l'affaire de la double prise d'otages de Smilde et de Glimmen. Une *fausse alerte*, un espoir déçu au milieu des rumeurs les plus folles, et, finalement, l'attente, toujours la même. Une journée « ordinaire » que ce *mercredi 1er juin dans* la campagne de Drenthe, autour d'un train jaune et d'une petite école qu'une poignée de jeunes Moluquois ont transformés en *prisons*. *Mais n'avait-on pas cru*, mardi, à l'approche d'un dénouement ? Les commandos réclamaient la médiation qu'ils avaient jusque-là obstinément rejetée. On affirmait *même* très officiellement qu'il n'était plus question de négocier sur leurs exigences initiales. Les heures qui s'égrènent ont, sinon *démenti*, du *moins contraint* à nuancer cet optimisme. Une alerte pourtant avait, un instant, éclairé ce jour gris d'une lueur d'espoir.

13 h. 35, mercredi, au « *centre* de crise » installé dans la banlieue d'Assen. Le docteur Mulder, l'un des deux psychiatres chargés des « pourparlers » avec les *commandos*, *décroche* le téléphone de campagne qui le relie au train de Glimmen. Au bout du fil, un Sud-Moluquois demande d'urgence une ambulance, précisant seulement qu'il rappellera dix minutes plus tard. On se surprend déjà à imaginer un heureux « remake » du scénario qui, vendredi dernier, a permis de libérer les écoliers de Smilde : une ambulance, puis deux, puis d'autres, qui viendraient tour à tour se ranger le long du ballast pour emmener une cinquantaine d'otages loin de l' « Intercity », où ils sont montés dix jours plus tôt, pour se rendre à Groningue...

Mais les minutes passeront, longues, sans que rien ne survienne. Le commando se tait. On l'appelle d'Assen. Il ne répond pas. Une ambulance est amenée à quelques dizaines de mètres du convoi. Rien ne bouge. Les deux policiers qui, chaque jour, poussent sur les rails le chariot du ravitaillement s'approchent à leur tour, mais ils trouvent porte close. L'inquiétude a chassé l'espoir. Nouvel appel du professeur Mulder : le commando décroche, mais ne dit mot.

Une heure et demie plus tard, enfin, une étudiante en médecine qui est parmi les otages appelle le « centre de crise ». Elle indique brièvement qu'un homme a eu une syncope, mais qu'il a pu être soigné et a retrouvé ses esprits. Le psychiatre réclame aussitôt qu'on libère ce malade, ainsi qu'une jeune femme enceinte de sept mois. Un Moluquois, qui s'est emparé du téléphone, refuse catégoriquement.

« *Vous prétendez prendre soin de vos otages, mais ce que vous faites prouve le contraire* », lance le professeur Mulder. Il n'y aura pas de réponse : le commando a raccroché.

DOMINIQUE POUCHIN.

M. DEN UYL EST CHARGÉ DE FORMER LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — La reine Juliana a *officiellement désigné*, mercredi 1er juin, M. Den Uyl, le premier ministre démissionnaire, vainqueur des élections du 25 mai dernier, comme formateur du nouveau gouvernement. *La tradition constitutionnelle* veut que la reine nomme soit un « informateur », qui recherche les possibilités de formation d'un gouvernement, soit un « *formateur* ». *Ce dernier* est censé pouvoir former lui-même un gouvernement dont il sera, en principe, le chef. Normalement, on choisit aux Pays-Bas d'abord un informateur. Mais la victoire du parti socialiste et la volonté des électeurs de garder M. Den Uyl comme premier ministre ont été manifestes, et la reine n'avait pas d'autre choix. D'autant que les chrétiens-démocrates, alliés de M. Den Uyl, comme les libéraux de l'opposition, avaient eux aussi désigné M. Den Uyl comme formateur.

M. Den Uyl a indiqué qu'il ne commencerait pas ses consultations avant la semaine prochaine en raison des prises d'otages. De plus, la discorde règne dans la nouvelle formation chrétienne-démocrate : M. Van Agt en a été nommé chef du groupe parlementaire. Il a de bonnes chances d'être ministre dans le prochain gouvernement. Sinon il deviendra sans doute préfet du Limbourg. Dans l'un *ou* l'autre cas, le vice-président du groupe deviendra chef du parti au Parlement. Deux personnalités sont candidates à ce poste : MM. Aantjes, leader des *calvinistes anti-révolutionnaires*, et Andriessen, leader des catholiques-populaires. M. Aantjes, qui est plus favorable que son rival à une collaboration avec les socialistes, a *déjà été récusé* par les catholiques.

MARTIN VAN TRAA.

AMÉRIQUES

États-Unis

M. CARTER A AUTORISÉ LA MISE EN PLACE D'OGIVES NUCLÉAIRES PLUS PRÉCISES SUR LES MISSILES INTERCONTINENTAUX AMÉRICAINS

Washington (*A.F.P.*). — Les Etats-Unis, en installant sur leurs missiles balistiques terrestres Minuteman-3 de nouvelles ogives nucléaires 12-A, ne cherchent pas à se donner un moyen de pression pour contraindre l'U.R.S.S. à conclure un accord SALT, ni à s'assurer un avantage militaire décisif, a indiqué, mercredi 1er juin, M. Jody Powell, porte-parole de la Maison Blanche. M. Carter a *décidé « assez récemment »*, a-t-il ajouté, de donner le feu vert à la mise en place de ces engins, capables d'atteindre avec une précision beaucoup plus grande que par le passé les *silos où sont basés* les missiles soviétiques intercontinentaux.

Cette décision, prise probablement après l'échec de la mission de *M. Vance à Moscou, en mars*, vise, toujours selon M. Powell, à maintenir l'équilibre des forces avec l'U.R.S.S., mais il ne faut pas lui accorder une importance démesurée. On reconnaît cependant à la Maison Blanche que l'installation des ogives 12-A va donner pendant quelques années un « *avantage temporaire* » aux Etats-Unis sur leurs partenaires.

[Selon les experts américains, les nouvelles têtes nucléaires 12-A (« le Monde » du 4 mai 1977) auront quatre-vingts chances sur cent de détruire les silos soviétiques, alors que l'efficacité des têtes multiples actuelles des Minuteman-3 est estimée à 20 %. Selon un autre calcul, dix Minuteman-3 équipés de ces ogives (trois charges par lanceur) pourront détruire vingt silos soviétiques, contre six actuellement. Leur mise en place commencerait en octobre par le perfectionnement du système de guidage, et se poursuivrait en 1979 par l'installation de charges plus puissantes.

Selon le « New York Times », l'Union soviétique aurait déjà fait savoir qu'elle considère l'ogive 12-A comme potentiellement plus dangereuse que d'autres nouvelles armes américaines, y compris le missile de croisière ou la fusée mobile MX. En fait, cette crainte semble devoir être plutôt un moyen tactique dans la négociation : depuis quelques années, les deux grandes puissances ont accru la précision de leurs engins, et chacune se comporte au nom du principe de la « plus mauvaise hypothèse », comme si l'autre avait des vecteurs suffisamment précis pour détruire ses silos.]

● LA C.I.A. VA *ORGANISER* DES « VISITES » de son quartier général, situé dans la banlieue de Washington, a annoncé mercredi 1er juin une porte-parole de l'agence de renseignement américaine.

Argentine

Le ministre des finances reconnaît que les forces de l'ordre ont pu commettre des « excès »

« *L'Argentine adhère totalement à la politique de défense des droits de l'homme. Mais, ces dernières années, nous avons été soumis, à l'intérieur, à une guerre internationale. Plus vite nous pourrons normaliser la situation et mieux cela vaudra. Nous voulons que les droits de l'homme soient pleinement reconnus en Argentine* », a déclaré, le 31 mai au Guatemala, M. Martinez De Hoz, ministre argentin des finances.

M. Martinez De Hoz, qui se trouve au Guatemala pour la réunion des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement (BID), a fait ces déclarations à l'issue d'un entretien d'une heure et demie avec le secrétaire américain au Trésor, M. Michael Blumenthal. Cet *entretien a porté essentiellement* sur le problème des droits de l'homme. Le ministre argentin des finances a ajouté : « *Comme dans toute guerre, des excès ont pu être commis* [en Argentine]. *Nous reconnaissons qu'il est possible qu'il y ait eu des excès de la part des forces gouvernementales, excès qui ont conduit à la mort ou à la disparition de certaines personnes dans des conditions qui ne sont pas très claires.* »

M. Blumenthal, de son côté, a dit, dans une conférence de presse après son entretien avec le ministre argentin, que les Etats-Unis continueraient à ne pas accorder d'aide aux pays où des violations des droits de l'homme sont enregistrées. « *Les droits de l'homme et les droits économiques sont étroitement liés*, a-t-il déclaré. *Nous ne pensons pas que la philosophie qui consiste à mettre en œuvre des moyens terroristes pour lutter contre le terrorisme représente une politique qui puisse réussir à long terme.* »

Cependant, cinq guérilleros, dont deux femmes, ont été tués le mercredi 1er juin à Temperley, une localité de la banlieue de Buenos-Aires proche de l'endroit où, la veille, un colonel de l'armée argentine, M. Angel Sureda, avait été assassiné.

D'autre part, le commandement en chef de l'armée de terre a donné, le 1er juin, des précisions sur le violent affrontement qui avait eu lieu le 24 mai à Monte-Grande, dans la banlieue de la capitale, provoquant la mort de seize guérilleros (*le Monde* du 26 mai). Selon le communiqué militaire, les responsables de cinq *mouvements d'extrême gauche* ont été surpris par les forces de l'ordre alors qu'ils préparaient un plan d'unification. Ce « *front révolutionnaire* » aurait regroupé les Montoneros (péronistes), l'armée révolutionnaire du peuple (ERP, marxiste), l'organisation communiste du pouvoir ouvrier (maoïste), le mouvement révolu*tionnaire « Che » (guévariste)* et les « Forces armées de libération du 22 août » — ainsi dénommées en mémoire d'un massacre de détenus dans une prison, en 1972. Parmi les seize victimes, annonce l'armée, figurait une jeune femme dont la nationalité n'a pas été révélée, Isabelle Kaserman, dite Christina, qui représentait en Argentine la Quatrième Internationale trotskiste. — (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*)

[La déclaration de M. Martinez De Hoz marque un tournant. Jusqu'alors, en effet, les officiels de Buenos-Aires mettaient sur le compte de « sentiments anti-argentins » ou de la « conjuration marxiste internationale » toute diffusion d'informations tendant à démontrer qu'il y avait des « excès » dans la répression menée contre l'extrême gauche, le mouvement ouvrier et l'intelligentsia progressiste. Notre correspondant à Buenos-Aires, Philippe Labreveux, a été inculpé d'« apologie de la subversion » pour avoir donné dans ses articles quelques précisions sur les « excès » dont parle M. Martinez De Hoz.]

EUROPE

Union soviétique

M. Anatole Chtcharanski est accusé d'espionnage

De notre correspondant

Moscou. — M. Anatole Chtcharanski — le militant pour l'émigration des juifs et la défense des droits de l'homme, qui avait été arrêté à Moscou le 15 mars dernier — est détenu sous l'accusation d'espionnage. Cette nouvelle a été annoncée mercredi 1er juin aux correspondants occidentaux à Moscou, au cours d'une conférence de presse organisée par les « rescapés » du mouvement des droits civiques : M. André Sakharov, sa femme, le général Grigorenko, etc. Le chef d'accusation retenu contre M. Chtcharanski avait été communiqué le matin même à sa mère par les services du procureur de Moscou. Il a été précisé que les poursuites contre le militant juif sont fondées sur l'article 64 A du code criminel de la Fédération de Russie. Cet article, qui concerne la trahison, prévoit des peines de dix à quinze ans de prison et même la peine de mort.

M. Chtcharanski, qui est âgé de vingt-neuf ans et auquel les autorités soviétiques ont refusé pendant plusieurs années un visa pour Israël, avait été mis en cause, pour la première fois, par un ancien militant juif, le docteur Sania Lipavsky, dans un article publié le 4 mars dernier dans les *Izvestia*. Le docteur Lipavsky, qui sera sans doute l'un des principaux témoins de l'accusation, mettait également en cause certains correspondants de journaux et un diplomate américain en poste à Moscou.

Au cours de la conférence de presse, il a été fait état de « provocations ». Un ingénieur estonien, originaire de Tallin, M. Erik Udam, qui a déjà été emprisonné deux fois pour activités antisoviétiques, a affirmé qu'il avait été récemment convoqué par le K.G.B., qui lui aurait proposé de créer un groupe pour la défense des droits civiques en Estonie et se serait déclaré prêt à mettre à sa disposition 200 000 roubles pour cela. Le groupe aurait dû ensuite entrer en contact avec des correspondants et des diplomates occidentaux à Moscou.

Selon un autre témoignage, un individu se présentant comme un homme d'affaires canadien aurait également pris contact récemment avec les dissidents de Tbilissi (Géorgie) et leur aurait proposé, moyennant finances, de travailler pour la C.I.A.

Les organisateurs de la conférence de presse n'ont pas pu donner de nouvelles de deux autres dissidents arrêtés au mois de février dernier : M. Alexandre Guinzbourg, qui gérait le fonds d'aide aux familles des prisonniers politiques, et M. Youri Orlov, l'un des fondateurs du comité pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki.

Dans une déclaration, les membres encore en liberté de ce groupe affirment notamment que « *la destruction du groupe, à la veille de la conférence de Belgrade, ne constitue que la démonstration du refus par les autorités soviétiques, de remplir leurs obligations en ce qui concerne les droits de l'homme.* » Les vingt-deux signataires de ce texte demandent finalement que la conférence de Belgrade adopte « *des mesures concrètes pour vérifier l'application des accords d'Helsinki* ».

JACQUES AMALRIC.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de J. Almaric sur le changement d'hymne soviétique (*le Monde* daté 29-30 mai), il fallait lire : « *Depuis la mort de Staline il avait un inconvénient majeur : il était impossible de le chanter, car il exalte (...) Staline lui-même* » (et non « *il était impossible de le changer* »).

Accusé de tentative de corruption de fonctionnaire

UN FRANÇAIS EST ARRÊTÉ A MOSCOU

(De notre correspondant.)

Moscou. — Un citoyen français, M. André Khasoff, représentant en U.R.S.S. de la société import-export Norrexim, a été arrêté le jeudi 26 mai à Moscou. Une perquisition a eu lieu dans les bureaux de sa compagnie qui représente différentes sociétés tant suisses que françaises, italiennes ou ouest-allemandes. M. Khasof, qui est âgé d'une trentaine d'années et qui est d'origine russe, serait accusé de tentative de corruption de fonctionnaire. — J. A.

Portugal

L'opposition de droite veut obliger les socialistes à dialoguer avec elle

Les quatre partis d'opposition représentés au Parlement ont été successivement reçus par le président de la République. Après cet entretien, M. Barreiros, député de l'Union démocratique populaire (U.D.P., extrême gauche), a dénoncé la « politique antipopulaire » du gouvernement socialiste, qui provoque des « tensions sociales ». De son côté, le secrétaire général du P.C.P., M. Cunhal, a estimé que l'actuel gouvernement « ne correspond pas aux exigences nationales ». Il a rejeté une « solution encore plus à droite », allusion aux récentes rencontres entre les dirigeants du P.S.D. et du C.D.S., qui cherchent à définir une stratégie commune contre le cabinet socialiste minoritaire de M. Soares. Le secrétaire général du P.C.P. a, une nouvelle fois, préconisé une « alternative démocratique » fondée sur une alliance parlementaire — arithmétiquement majoritaire — entre le parti socialiste et le parti communiste. De leur côté, les partis situés à droite (C.D.S. et P.S.D.) veulent obliger les socialistes à dialoguer avec eux.

De notre correspondant

Lisbonne. — *Définir une tactique pour forcer les socialistes au « dialogue »*, tel était *l'objectif* de la deuxième rencontre entre les dirigeants du parti social-démocrate (P.S.D.) et ceux du Centre démocratique et social (C.D.S.), qui a eu lieu à Lisbonne, le mercredi 1er juin.

Dans le communiqué final, le C.D.S. et le P.S.D. « *regrettent que le P.S. ait cherché à dissimuler derrière des calomnies et de fausses accusations son incapacité à répondre aux propositions qui lui ont été adressées* ». *Les deux partis réaffirment leur volonté de collaborer avec les socialistes au sein de la « convergence démocratique »* qu'ils viennent de former.

Le président du P.S.D., M. Sa Carneiro, a souhaité que le refus du P.S. de dialoguer avec son opposition de droite soit « *provisoire* ». Son homologue du Centre démocratique et social, M. Freitas do Amaral, a estimé, d'autre part, que le P.S. pourrait revenir sur son refus de participer à des réunions avec le C.D.S. et le P.S.D.

Deux raisons peuvent expliquer cette insistance des centristes et des sociaux-démocrates à se rapprocher *des socialistes : les conseils à la modération qu'ils auraient reçus du président de la République, qu'ils* venaient de *rencontrer*, et la conviction que toute alternative à la formule actuelle passe nécessairement par un accord avec le P.S. Le C.D.S. et le P.S.D., qui représentent 40 % de l'électorat portugais, estiment qu'un éventuel gouvernement d'« indépendants », sous l'autorité du président de la République, devrait avoir une large base sociale.

Théoriquement, il y a trois solutions de rechange à l'actuel gouvernement socialiste « *homogène et minoritaire* » : une majorité « *de gauche* », une majorité « *constitutionnelle* » et une majorité « *présidentielle* ».

La première semble actuellement exclue en raison du rapport des forces au sein de l'armée et de la dépendance accrue du Portugal vis-à-vis de l'étranger. La seconde laisserait à l'écart le C.D.S., qui a voté contre la Constitution ; elle se heurterait aussi à un refus catégorique *du P.S.D., qui ne veut pas participer à un gouvernement avec les communistes.*

La troisième solution — regroupement des trois partis qui *ont soutenu* la candidature à la *présidence de la* République du général Eanes (P.S., C.D.S., P.S.D.) — risquerait de pousser les désaccords au sein du parti socialiste jusqu'à la *scission*. L'opposition de droite à M. Soares y a-t-elle intérêt ? Les déclarations de M. Sa Carneiro permettent de le penser : « *Entre les intérêts partisans et les intérêts nationaux, il faut sacrifier les premiers* », a-t-il déclaré.

Le C.D.S. et le P.S.D. s'apprêtent, *en tout cas, à exiger avant la fin juillet une discussion au Parlement sur le projet de révision de la loi sur la réforme agraire. Or les divergences* au sein du P.S. sur la *politique* du gouvernement sont de *notoriété* publique.

L'ancien ministre de *l'agriculture*, M. Lopes Cardoso, a déjà *manifesté* son intention de voter contre le nouveau projet. Il sera peut-être suivi par une dizaine de députés socialistes.

Le C.D.S. et le P.S.D. peuvent jouer sur deux autres claviers : mobiliser *les* élus locaux — ces deux partis contrôlent 161 mairies, contre 115 au P.S. et 37 au P.C. ; le communiqué de la rencontre « au sommet » souligne la « *grande appréhension* » des élus centristes et sociaux-démocrates, face au « *comportement centralisateur du gouvernement* ». L'opposition de *droite s'apprêterait*, d'autre part, à *mettre en lumière les conséquences d'un certain « isolement »* internatio*nal* du Portugal. *Le projet de prêt d'un milliard et demi de dollars, qui permettrait de financer le déficit de* la balance des paiements du Portugal, est, semble-t-il, abandonné. La République fédérale d'Allemagne et les Etats-Unis avaient garanti un prêt de 500 millions de dollars. Mais la contribution américaine paraît, elle aussi, compromise.

JOSÉ REBELO.

Grande-Bretagne

Deux importantes fédérations syndicales se prononcent pour la reconduction du « contrat social » avec le gouvernement

De notre correspondant

Londres. — La troisième fédération syndicale, par ordre d'importance, celle des travailleurs *généraux et municipaux*, qui compte plus de neuf cent *mille* membres, vient de se prononcer, à une forte majorité, pour la reconduction du « contrat social » avec le *gouvernement* travailliste. Ce vote, intervenu le 1er juin, au congrès de la fédération, à Southport, renverse provisoirement la tendance de ces dernières semaines, au cours desquelles plusieurs organisations, *notamment* la fédération des métallurgistes, s'étaient prononcer pour un retour immédiat à la liberté des négociations salariales. (*L'accord actuellement* en vigueur *doit* expirer *à la fin* du mois de juillet.)

Le même jour, le Syndicat de *la sidérurgie*, réuni en congrès à Scarborough, *s'est également* prononcé *pour une nouvelle phase de* limitation des salaires. La partie décisive se jouera cependant le *mois* prochain, lorsque la fédération des transports, *qui* exerce une influence prépondérante au sein du TUC, devra, à son tour, prendre position.

Le secrétaire général de la *fédération* des travailleurs *généraux* et municipaux, M. Basnett, *pose* toutefois des conditions au gouvernement. Pour lui, il ne peut être question que d'une « entente », et non pas d'un « accord » qui imposerait des limites précises aux hausses de salaires. D'autre part, il exige un renforcement du contrôle des prix, de nouvelles mesures *contre* le chômage, ainsi que le déblocage des investissements dans le secteur public.

Dans un discours très acclamé, M. Basnett a déclaré que si les *syndicats* décidaient maintenant de renoncer à la *modération dont* ils ont fait preuve *depuis deux* ans, la chute du gouvernement travailliste serait inévitable.

Un rapport, publié ce jeudi par l'Institut national d'économie et de recherches sociales, souligne, d'autre part, les conséquences *éventuelles d'une explosion sur le* front des salaires. Si les rémunérations annuelles augmentaient maintenant de 15 %, à l'automne de 1978, l'augmentation annuelle *atteindrait 25 %, provoquant un* nouvel accroissement du chômage et un taux d'inflation de près de 17 %. Quels que soient les résultats des négociations avec les syndicats, il *semble* que le gouvernement ait *désormais peu de* chance de maintenir la moyenne des salaires, pour 1977-1978, à moins de 10 %, comme le chancelier de l'Echiquier l'espérait encore il y a quelques *semaines*.

JEAN WETZ.

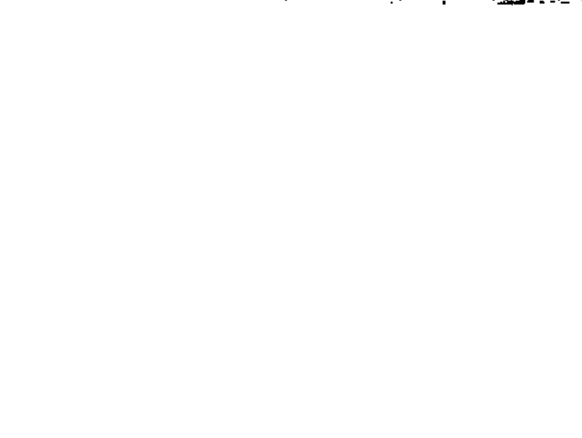

EUROPE

Portugal

...position de droite veut obliger les socialis... à dialoguer avec elle

De notre correspondant

UN ENTRETIEN AVEC LE CHANCELIER SCHMIDT

(Suite de la première page.)

— *Un accord sur les problèmes de la prolifération nucléaire vous paraît-il en vue ?*

— Le président Carter a eu raison de poser devant l'opinion mondiale le problème extrêmement compliqué de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Le développement de cette énergie est tel et les innovations techniques sont si nombreuses que les dispositions du traité sur la non-prolifération ne suffisent plus à garantir contre l'utilisation militaire des installations nucléaires. Les Etats-Unis essayent de parer à ce danger en établissant un système mondial de liens contractuels, et le gouvernement de la République fédérale coopérera certainement à cet effort. Nous attachons évidemment du prix à ce que notre pays ne soit pas pratiquement le seul à devoir se soumettre à des contrôles. Mais le système à mettre au point sera extrêmement compliqué, étant donné le nombre et la diversité des Etats en cause :

» 1) Certains sont des membres reconnus du « club » nucléaire militaire et ont adhéré au traité de non-prolifération ;

» 2) D'autres, également membres de ce « club », n'ont pas adhéré au traité de non-prolifération, par exemple la France et la République populaire de Chine ;

» 3) Il existe des pays qui, ayant adhéré au traité de non-prolifération, se sont engagés à ne pas utiliser l'énergie nucléaire à des fins militaires.

» Or dans ces trois catégories il existe :

» a) Des pays qui disposent de ressources propres en uranium ;

» b) Des pays qui doivent importer la totalité de leur uranium ;

» c) Des pays qui, en raison de leurs installations militaires, sont en mesure d'enrichir eux-mêmes l'uranium ;

» d) Et des pays qui ne disposent pas d'installations d'enrichissement et qui, en conséquence, désireraient en construire, ou qui sont tributaires d'autres Etats qui procèdent pour eux au travail d'enrichissement et de fission.

» Par cette énumération, je suis loin d'avoir exposé intégralement les différentes catégories existant entre les Etats du monde qui devraient tous participer au même système.

» Je tiens à faire observer qu'un pays qui ne dispose que d'une quantité limitée de ressources propres en uranium — par exemple la France ou la République fédérale d'Allemagne — a naturellement beaucoup plus d'intérêt à conserver, en tout état de cause, une option sur les réacteurs surrégénérateurs rapides parce que ceux-ci permettent, à partir de la même quantité d'uranium, d'obtenir énormément plus d'énergie électrique. En revanche, un pays qui dispose de beaucoup plus d'uranium naturel propre peut renoncer relativement facilement à l'option sur les surrégénérateurs.

» Je vous rappelle aussi qu'il n'est évidemment pas facile à des pays très peuplés comme la France, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande ou la République fédérale d'Allemagne, ou encore l'Italie ou le Japon, de déposer les déchets nucléaires d'une manière qui ne nuise pas à l'environnement et à la population. Ces pays ont donc un intérêt considérable à retraiter une grande partie des déchets nucléaires. Au contraire, un pays qui dispose d'immenses déserts et de montagnes rocheuses inhabitées peut plus facilement se permettre de déposer, pour ainsi dire n'importe où, de grandes quantités de déchets nucléaires.

— *Quelles conclusions tirez-vous de cette diversité de situations ?*

— Elle explique, à mes yeux, qu'une convention mondiale allant au-delà du traité de non-prolifération, en vue d'empêcher des utilisations nucléaires militaires plus poussées, soit, primo souhaitable, secundo possible et tertio très compliquée, très difficile, et qu'elle nécessite, en conséquence, beaucoup d'efforts et beaucoup de temps. Il lui faut, au surplus, être acceptable par tous les pays — industrialisés ou en voie de développement. Sur ce point, une discussion très franche au « sommet » économique de Londres a fait apparaître une très large convergence.

L'accord germano-brésilien

— *Vous n'avez pas fait mention de l'accord germano-brésilien. Etes-vous sûr que cet accord ne comporte pas le risque de faire du Brésil une puissance nucléaire militaire ? Et pourquoi vous en tenez-vous à cet accord, en dépit de ce que tout le monde a interprété comme une pression américaine pour vous y faire renoncer ?*

— Si vous considérez qu'il y a eu pression de la part des Américains, vous n'avez pas besoin de me demander pourquoi nous y avons résisté. Mais je préférerais utiliser un autre terme. Disons que les Etats-Unis se sont montrés préoccupés. Nous leur avons fait observer que c'est la « raison d'être » *(M. Schmidt emploie l'expression française)* même de cet Etat, la République fédérale d'Allemagne, qui veut que nous respections les accords auxquels nous avons souscrit.

» L'accord avec le Brésil consiste en un ensemble complexe de textes parmi lesquels se trouve un traité trilatéral portant sur le contrôle de la destination pacifique des installations fournies entre le Brésil, la République fédérale d'Allemagne et l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'A.I.E.A. L'A.I.E.A. a approuvé ce traité trilatéral, ce qui veut dire que, par exemple, les représentants américains et soviétiques auprès de cette organisation l'ont approuvé. Nul ne doute que ces contrôles dépassent même les exigences fixées par le traité de non-prolifération. Il n'existe personne non plus qui prétende que, par cette transaction, la République fédérale d'Allemagne ait violé le traité de non-prolifération. Du reste, nous ne sommes pas seuls à avoir promis de fournir à d'autres Etats des installations « sensibles ».

— *Croyez-vous que les actions des mouvements dits « de protection de l'environnement » en Allemagne puissent provoquer un ralentissement dans le développement de l'exploitation pacifique de l'énergie nucléaire dans ce pays ?*

— Elles ont, à l'heure actuelle, provoqué un ralentissement non seulement de la construction de centrales nucléaires mais aussi de celle de centrales au charbon et d'installations pétro-chimiques. Nous sommes témoins d'une prise de conscience accrue de la nécessité de protéger l'environnement naturel dans notre pays. Il faut absolument s'en féliciter. Au cours de ces cinq dernières années nous avons promulgué toute une série de lois dans ce domaine. Notre industrie s'habitue à ce que ces lois soient appliquées. Elles provoquent parfois de profonds changements. D'un autre côté, on rencontre sans doute actuellement aussi, dans certains mouvements de protestation, de fâcheuses exagérations. Ainsi un « mouvement d'initiative civique » s'est fait récemment payer en espèces sonnantes et trébuchantes sa renonciation à l'action de protestation. Cela prouve que l'on doit encore attendre qu'un certain processus de maturation se produise.

— *Comment jugez-vous l'évolution actuelle des pays de l'Est sur le triple plan économique, idéologique et militaire ? Croyez-vous à la pérennité de la détente ?*

— La plupart des pays du COMECON souffrent énormément de la crise structurelle de l'économie mondiale. On le comprend facilement si l'on songe à la rigidité de leurs systèmes économiques, conséquence inéluctable de l'absence de tout marché libre.

» L'évolution idéologique me paraît nettement caractérisée, depuis deux décennies déjà, par un processus croissant d'instrumentalisation *(Instrumentalisierung)* de l'idéologie. En d'autres termes, la politique ne s'oriente plus en fonction d'une idéologie fortement structurée ; bien au contraire, l'idéologie est de plus en plus marquée d'accents et d'interprétations qui varient suivant les nécessités de l'heure en politique intérieure et extérieure.

» Dans le domaine militaire, les modifications décisives du côté des pays de l'Est se sont produites non pas récemment mais à la fin des années 50 et au cours des années 60, lorsque l'Union soviétique a réussi à rattraper les Etats-Unis d'Amérique sur le plan du développement, de la production et de la mise en service d'armes nucléaires stratégiques. A Vienne, nous menons des pourparlers sur les limitations mutuelles des forces en Europe centrale qui ne me paraissent nullement voués à l'échec, à condition que Salt II puisse être mené à bon terme. J'ai l'impression que l'Union soviétique est intéressée, en principe, à un accord visant à stabiliser l'équilibre des armements. Je ne vois pas pourquoi l'une des deux puissances mondiales ou pourquoi nous-mêmes, les Etats européens, mettrions en doute la possibilité de la poursuite de la politique de détente.

— *Mais que pensez-vous de la situation en Afrique ?*

— Surtout depuis le recul qu'elle a subi au Proche-Orient, l'Union soviétique a recherché et s'est assuré en bien des points d'Afrique une influence politique et militaire. On ne peut pas ne pas en être préoccupé. L'ampleur de cette influence nous paraît inquiétante et, à la longue, dangereuse. A long terme, la détente dans certains secteurs et régions stratégiques mondiaux se trouvera remise en cause si devait se poursuivre, en d'autres points du monde, une course sans merci à l'influence et à l'hégémonie. Mon gouvernement est convaincu que le droit à l'autodétermination, notamment pour les peuples, les nations et les Etats d'Afrique, doit être bien plus fortement respecté à l'avenir que ce ne fut le cas depuis la décolonisation.

Le dialogue Nord-Sud

— *De tous les maux économiques auxquels fait face actuellement le monde occidental, lequel vous paraît être le plus grave ? Croyez-vous possible d'en venir à bout par des mesures limitées au cadre national ? Européen ? A celui des nations industrialisées ? Ou bien au moyen d'un règlement général impliquant la création d'un nouvel ordre économique international ?*

— Je ne crois pas que le diagnostic des maux dont nous souffrons puisse se limiter aux Etats industrialisés de l'Ouest. A mes yeux, l'inflation mondiale est un mal profond qui a mis gravement en péril l'ensemble du système économique mondial. Un danger supplémentaire provient de la révolution qui s'est produite dans les termes de l'échange et dans la structure des balances de paiement du monde entier, et pas seulement des pays industrialisés de l'Ouest, du fait de l'explosion brutale des prix du pétrole.

» On ne peut maîtriser cette maladie mondiale dans le cadre national. La Communauté européenne, elle aussi, est trop petite et dépend beaucoup trop des autres marchés du monde.

» Créer un système économique mondial cohérent est plus facile à dire qu'à faire, en partie parce que les gouvernements et les banques d'émission ne peuvent éviter de fortes pressions sur le plan intérieur. La tentative de parvenir à une coordination de la politique économique au moins entre les plus grands Etats industrialisés du monde, comme on a commencé à le faire à Rambouillet et, plus tard, à Porto-Rico pour continuer récemment à Londres, a conduit à deux résultats positifs, face à cette situation :

» 1) On a empêché l'explosion d'une guerre économique, commerciale et monétaire de tous contre *tous*, comme celle du début des années 30.

» 2) On a compris qu'il fallait pratiquer d'un pays à l'autre des politiques économiques différentes, mais qui se complètent dans leur ensemble. A cet égard, nous avons vraiment beaucoup mieux réussi qu'à l'époque.

— *Jusqu'à présent, les pays socialistes n'ont pas participé aux conversations sur la possibilité d'édifier un nouvel ordre économique mondial. Pensez-vous qu'ils devraient y être associés ?*

— Oui. Depuis un certain nombre d'années, je m'y suis employé. Je suis heureux que le « sommet » de Londres ait exprimé officiellement une telle invitation à l'adresse de l'Union soviétique et de ses partenaires du COMECON.

— *Un peu partout dans le monde, on entend réclamer le socialisme et la liberté. Que pensez-vous du socialisme et de la liberté ? Les croyez-vous conciliables ?*

— Pour un social-démocrate allemand, la réponse est un oui sans équivoque ni hésitation. Le socialisme et la liberté ne sont pas seulement compatibles : un socialisme sans liberté pour l'individu n'est pas, à mes yeux, un socialisme, mais une forme de société, un régime qui s'est emparé de façon illégitime du terme de « socialisme ».

— *Comment caractérisez-vous les relations franco-allemandes ?*

— Elles sont excellentes. Les deux parties sont conscientes de leurs intérêts et savent qu'elles sont l'une et l'autre compétitives. Entre les peuples, il existe désormais une grande compréhension mutuelle et beaucoup d'amitié. Ces sentiments sont très profondément enracinés dans le peuple allemand.

— *Aimez-vous le pouvoir ? Qu'avez-vous appris en l'exerçant ?*

— La plupart des hommes ont acquis, au cours de leur vie, leur vue propre sur leur métier. On ne saurait en conclure qu'un ouvrier de l'aciérie aime le haut fourneau dont il a à s'occuper. On ne peut donc non plus en déduire que les hommes politiques aiment nécessairement le pouvoir.

— *Face à la crise persistante en Occident, la République fédérale d'Allemagne, avec son faible taux d'inflation et ses balances commerciales fantastiquement excédentaires, fait figure une fois de plus de géant économique. Elle est devenue, de tous les alliés européens des Etats-Unis, celui sur lequel ils peuvent, à tous égards, le plus compter. La crainte se fait jour, ici ou là, parmi vos voisins, que ces deux facteurs ne suscitent, en Allemagne, la tentation de l'hégémonie. Qu'en pensez-vous ? Et, d'une manière plus générale, quel avenir envisagez-vous pour la République fédérale d'Allemagne ?*

— Je ne veux d'aucune hégémonie en Europe, et encore moins d'une hégémonie allemande. Certes, l'Allemagne accuse des excédents dans sa balance du commerce extérieur ; mais elle enregistre d'énormes déficits dans la balance des services. Les deux constituent, ensemble, ce qu'on appelle le « current account », la balance des comptes. Ces temps-ci elle est à peu près équilibrée. Il n'y a rien d'étonnant à cela : c'est grâce à la réévaluation permanente du deutschemark au cours des huit dernières années. C'est là une des meilleures façons que l'économie allemande a d'aider d'autres économies dans la crise économique mondiale. En effet les réévaluations du D.M., loin de favoriser les exportations allemandes, les ont plutôt gênées.

» Je ne vois pas, pour répondre à votre question sur l'avenir, pourquoi on devrait conclure de l'histoire des dernières décennies que l'Allemagne se développera à l'avenir d'une façon moins stable. Je peux parfaitement comprendre certaines préoccupations dans les pays européens en songeant à l'histoire, aux deux guerres mondiales et, en particulier, aux malheurs qu'Hitler a infligés à l'Europe. Je ne partage pas ces préoccupations, mais je peux les comprendre. »

Propos recueillis par ANDRÉ FONTAINE.

Grande-Bretagne

...eux importantes fédérations syndica... se prononcent pour la reconduction ... « contrat social » avec le gouverne...

EUROPE

Mme Eva Forest a été relâchée

D'autres libérations de détenus politiques seraient imminentes

Madrid (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Mme Eva Forest, épouse de l'écrivain Alfonso Sastre, a été libérée, mercredi 1er juin dans la soirée de la prison pour femmes de Yeserias, à Madrid. Mme Forest, qui était détenue depuis septembre 1974, a été mise en liberté provisoire et pourrait faire l'objet prochainement d'une mesure d'expulsion. Elle avait été inculpée, mais jamais jugée, pour complicité dans deux attentats à la bombe commis à Madrid, celui qui avait coûté la vie à l'amiral *Carrero Blanco, chef* du gouvernement et « dauphin » présumé du général Franco, en décembre 1973, et un autre, qui avait provoqué la mort de douze personnes dans un café proche du siège de la Sûreté, en novembre 1974. L'organisation séparatiste basque ETA avait revendiqué le premier attentat.

Des accusations contre la police

Après sa libération, Mme Forest a accusé la police, au cours d'une conférence de presse, de lui avoir fait subir « *toutes sortes de vexations* » et a démenti appartenir au parti communiste. Mme Forest a admis qu'elle avait eu, « *par solidarité* », des relations avec des membres de l'ETA.

Deux prisonniers basques, membres de l'ETA, ont été également libérés mercredi. Il s'agit de MM. Francisco Ruiz de Apodaca, accusé d'avoir participé à l'assassinat de deux gardes *civils* à *Mondragon*, près de Saint-Sébastien, et Gonzalez Terron. M. Inaki Sarasketa, un autre membre de l'ETA, condamné à mort sous le régime franquiste, a été expulsé, ce jeudi 2 juin, vers la Norvège.

Le conseil des ministres, qui se réunit ce jeudi, devrait décider d'autres libérations et expulsions, intéressant pour la plupart des *membres de l'ETA*. Plusieurs détenus, appartenant à cette organisation, ont en effet été transférés *de prisons provinciales* à la maison arrêt d'Ocana, à Madrid, d'où ils pouraient être libérés dès *aujourd'hui*.

M. Knut Frydenlund, ministre norvégien des affaires étrangères, a déclaré mercredi que son pays avait accepté d'accueillir deux autres prisonniers basques condamnés à mort, MM. José Antonio Garmendia et Javier Izko de la Iglesia. Les autorités autrichiennes, néerlandaises et danoises ont été également sollicitées par l'Espagne *pour recevoir des prisonniers* politiques basques.

Notre correspondant à Berne, Jean-Claude Buhrer, nous signale *que le gouvernement helvétique* a décidé, mercredi, de lever l'interdiction d'entrée en Suisse qui *frappait M. Santiago Carrillo et* Mme Dolores Ibarruri, respectivement secrétaire général et présidente du *P.C.* d'Espagne, depuis la réunion publique qu'ils avaient tenue, à Genève en 1974, en dépit du refus opposé, à l'époque, par les autorités.

Espagne

Trois mousquetaires pour la démocratie à Madrid

De notre envoyé spécial

Madrid. — *Meeting électoral* à Vallecas, un faubourg coloré, vivant, qu'on appelle à Madrid « *la petite Russie* ». Les ruelles qui descendent vers le chemin de fer et le bidonville de l'oncle Raimon, où s'entassent les Andalous à la recherche de travail, sont parfumées à l'huile d'olive. Le linge sèche à tous les *balcons des immeubles en brique* rouge. C'est un fief solide du parti communiste. « *Vallecas*, disent les amis de M. Santiago Carrillo, *n'a jamais baissé la tête devant Franco.* » Dans le passé, bien des cortèges d'ouvriers, et de femmes en colère sont partis d'ici vers le pont de Vallecas et la gare d'Atocha *à la rencontre des barrages* de police casquée.

M. Manuel Fraga Iribarne — leader de l'Alliance populaire (néo-franquiste, — qui a le goût de la provocation, s'est risqué l'autre jour à Vallecas. Il a dû donner *de la voix pour se faire entendre d'une maigre* assistance. En revanche, cinquante mille personnes se sont entassées à l'appel du P.C.E. sur *les gradins du stade de l'équipe de football du quartier. Internationale* à pleine voix, slogans du parti, acclamations : ce fut une kermesse populaire bon enfant et sans incidents, en famille.

Ce soir, dans le même cadre, le spectacle est offert *par la coalition socialiste libérale - démocratie chrétienne*, qui présente ses candidats au Sénat pour la capitale. Enrique Baron, l'un des ténors du P.S.O.E., les appelle *les « mousquetaires de la démocratie »*. Ils sont trois : Joaquin Satrusteguy, le libéral, seigneurial, *glabre et tempes blanchies* ; Manuel Villar Arregui, le démocrate-chrétien au maintien distingué des membres du collège des avocats de *Madrid ; enfin, Mariano Aguilar Navarro*, le socialiste frêle, un peu voûté, au visage aigu et pâle, doyen de la faculté de droit de l'université Complutense. Tous les trois en cravate *et stricts costumes de ville*, crispés, encore peu accoutumés à affronter des foules de meetings.

Le *public est nettement* moins dense que lors de la réunion organisée la veille par le parti communiste. Il y a de nombreux trous *dans la tribune sud, dont les travées* du haut sont occupées par un groupe de jeunes gens brandissant un drapeau républicain. Mais la ferveur et le *respect sont sensibles*. C'est *que chacun connaît* le long passé de résistance au franquisme des trois hommes. Joaquin Satrusteguy, un Basque de soixante-huit ans, est un monarchiste *libéral, fidèle de don Juan*, et *déçu d'avoir vu le père* du roi renoncer à tous ses droits avant l'instauration d'une véritable monarchie constitutionnelle. Ancien combattant *dans les rangs nationalistes* pendant la *guerre* civile — il le rappelle avec dignité, — il a rompu avec Franco dès 1940, par hostilité à la dictature. Il a participé, en *juin* 1962, *à la fameuse rencontre* de Munich du Mouvement européen et a été exilé.

M. Aguilar Navarro, compagnon de *combat des maîtres à penser de deux générations d'Espagnols*, les *professeurs* Tierno Galvan et Aranguren, a été, lui, exclu de l'Université pendant deux ans. M. Villar Arregui, membre *de l'association internationale des* juristes catholiques, est *un* ami de longue date de M. Joaquin Ruiz Gimenez, leader de la gauche démocrate chrétienne, inlassable défenseur des *prisonniers politiques et des* dirigeants ouvriers de gauche.

« Le peuple est debout »

On a installé les trois mousquetaires, entourés de leurs amis et des chefs de file des formations qui les *soutiennent, sur une petite estrade*, côté sortie des joueurs. Une odeur d'herbe mouillée monte de la pelouse. « *Citoyens et camarades*, dit M. Aguilar Navarro, *en novembre 1936, le peuple de Madrid ne s'est pas mis à genoux ; en 1977, il est debout...* » Son cours de droit international sur la souveraineté est *écouté avec politesse*. Un slogan *rythmé monte de* la tribune sud : « *Demain, l'Espagne sera républicaine !* » En face, une voix isolée hurle : « *Vive le roi !* », aussitôt recouverte par des protestations.

Bref incident vite étouffé. L'ambiance est à la coexistence et à la fraternisation. Sur les gradins, où les hommes ont tombé la veste, les drapeaux rouges du parti socialiste *ouvrier espagnol ondoient au côté* des bannières orange et blanches de la fédération démocrate-chrétienne. Le public acclame les slogans lancés contre « *Fraga et les sept cavaliers de l'Apocalypse de l'Alliance populaire* », siffle lorsqu'un orateur fait allusion aux « *manœuvres du gouvernement* Suarez *pour truquer les élections* », réclame en chœur le *droit de vote à dix-huit ans*, et l'émancipation des femmes.

Et c'est le quatrième mousquetaire — il n'est pas candidat, il est venu en ami — qui fait monter la fièvre, captive l'auditoire de ce meeting du centre et de la gauche non communiste par un discours brillant, incisif, polémique. Ce n'est pas un inconnu. *M. de Areilza, comte de Motrico, a été ambassadeur*, ministre des affaires étrangères du premier gouvernement de la monarchie. Ce soir, il se révèle *tribun. Il règle aussi quelques comptes*. En juillet 1976, il était persuadé qu'il serait nommé chef du gouvernement par le roi, qui avait *décider de lâcher M. Arias Navarro. C'est M. Adolfo Suarez qui est venu*, et est passé, en moins d'un an, en tête de l'indice de popularité. En *février 1977*, M. de Areilza avait fondé un Centre démocrate avec son ami galicien Pio Cabanillas, *ex-ministre de l'information. Il a dû*, une nouvelle fois, laisser la place à M. Adolfo Suarez, qui s'est installé fermement à la direction du Centre démocrate.

Etonnante scène : l'ancien diplomate en costume bleu sombre, pochette blanche, très à l'aise au micro, fustige sans les nommer l'Alliance de M. Fraga et l'Union de M. Suarez, « *ces deux ailes du franquisme, qui s'entendent en coulisse et feront tout leur possible pour que les prochaines Cortès ne soient ni constituantes ni souveraines* ».

« Les deux ailes du franquisme qui s'entendent en coulisse »

M. de Areilza avait déjà surpris les *Madrilènes au début du mois de mai, en assistant* à la kermesse populaire organisée au stade de San-Blas par le parti socialiste ouvrier de M. Felipe Gonzalez, en l'honneur de MM. François Mitterrand et *de Mario Soares. Ancien conseiller* de Don Juan, symbole d'une droite libérale qu'il qualifia lui-même de « *civilisées* », associé pendant le premier gouvernement de la monarchie « *à la locomotive Fraga* », qui préconisait alors, avec virulence, la réforme, M. de Areilza renouvelle ce soir son alliance avec les socialistes et les démocrates-chrétiens *de gauche. Il a l'envergure d'un homme* d'Etat et son prestige est très grand dans le pays. Son « coup de gueule » de Vallecas est un bon atout pour les « *trois mousquetaires de la démocratie* ».

MARCEL NIEDERGANG.

Autriche

● M. OTTO ROESCH, qui était ministre de l'intérieur, a été *nommé ministre de la défense.* Il sera remplacé par M. Erwin Lanc, ministre des transports. M. Roesch a été secrétaire d'Etat au ministère de la défense de 1959 à 1966. — *(Corresp.)*

● *Des représentants de formations* politiques et syndicales de la gauche belge ont lancé, mercredi 1er juin, à Bruxelles, un appel pour la formation d'un Comité pour la défense des libertés *démocratiques* dans les pays de l'Est et le respect des accords d'Helsinki. Le Comité vise à « *défendre les droits de toutes les victimes de la répression et de l'arbitraire de l'Europe de l'Est, quelles que soient leurs analyses politiques* ». Deux cents personnes ont signé cet appel, parmi lesquelles les dirigeants de la Confédération *syndicale* F.G.T.B., l'ancien ministre socialiste Ernest Glinne et l'économiste Ernest Mandel.

★ Adresse : Christine Michaux, 65, av. Edmond-Mesens, 1040 Bruxelles.

هكذا في الاصل

EUROPE

TURQUIE : vers quelle échéance ?

(Suite de la première page.)

Les vingt versions qui circulaient du massacre du 1er mai, s'affirmant toutes aussi « vérifiées » que possible, développaient la thèse de la provocation. Qui provoquait quoi ? La police ou les groupuscules d'extrême droite et d'extrême gauche ? On n'a pas attendu l'évolution de la Turquie pour constater leur connivence de fait, leurs infiltrations respectives, leur manipulation par le pouvoir.

La version officielle accusait un « Pékin » mythique téléguidant les gauchistes. Puis, à la fin de mai, une autre est venue : un conseil révolutionnaire des socialistes turcs, fonctionnant à Berlin-Est depuis décembre 1975, regrouperait tous les mouvements dits marxistes-léninistes, pour instaurer un « *régime populaire socialiste en Turquie* ». Des terroristes infiltrés depuis deux mois auraient préparé des actions violentes pour faciliter l'octroi de la majorité absolue au Parti républicain du peuple.

Une telle argumentation ne joue évidemment qu'au profit de l'extrême droite ou de M. Demirel, partisan de « l'ordre ». Semer la terreur en l'imputant aux « gens de gauche », c'est un calcul douteusement rentable à court terme, perdant à long terme. A quoi aboutissent huit ans de « *stratégie de la tension* » en Italie sinon à renforcer la position du parti communiste *comme garant de l'ordre ?*

Les Turcs, d'ailleurs, ne manifestaient pas ces jours-ci la densité de peur sensible en Italie. Echangeant de violentes invectives, MM. Demirel et Ecevit se taxaient de communisme et de fascisme. Apparemment, le chef du gouvernement, qui depuis deux ans s'est appuyé sur l'extrême droite en lui donnant des pouvoirs certains, peinait plus à se dégager de cette alliance que son rival à se démarquer de l'extrême gauche.

Le raisonnement politique peut-il encore jouer ? Il s'agit de reconquérir les deux millions d'abstentionnistes qui donneront au vainqueur la majorité absolue. Pour les arracher à leur passivité ou, au contraire, pour les y renforcer (les deux desseins se valent), peu-être des coups de dernière minute viendront-ils briser la torpeur qu'on rencontrait voilà quelques jours encore sur les lieux mêmes du massacre du 1er mai ?

Un premier mai vite oublié

Dimanche, en fin d'après-midi, à Taksim, la grande place commerciale du quartier de Galata, meublée en son centre de gradins de béton : dans l'air poisseux, des groupes d'hommes traînent les pieds, attendant que le jour s'épuise. Un dimanche tout pareil à ceux de Naples ou de Barcelone, mais privé des ferveurs de l'après-football.

A l'angle de la rue de Péra et de la place, de hauts éventaires couverts de livres. Du porno aligné sur le sol. En rangées verticales, toute la littérature marxiste traduite en turc, sans acception visible de sectes ni d'orthodoxies. Dispersés comme sur les cases d'un échiquier, Lénine surtout, Marx, Engels, mais aussi Castro, Mao, Jean Bruhat, Gorki, Jean Baby. Les textes du Front Polisario. Toute la littérature récente sur les guérillas. Le mot « communisme » ne figure qu'une fois, sur la couverture du « Manifeste ». Il aurait été difficile d'en donner une périphrase. La loi, cependant, en interdit l'usage et la référence.

Quelques passants s'arrêtent pour feuilleter, pour faire quelque chose, par distraction, non par passion de celui qui trouve l'ouvrage longtemps cherché. Pas de forces de police, pas de soldats qui chargent pour les disperser. La torpeur d'un dimanche où ne s'agitent que les vendeurs à la sauvette de cigarettes américaines.

Il serait difficile de prétendre qu'à Ankara ou Istanbul, les deux centres névralgiques, régnait en ces semaines un climat de guerre, de siège. Dans la capitale, les jeeps de la police militaire ont été vues ; mais elles ouvraient le passage à un amiral américain en visite officielle. Les policiers en blouson de cuir s'agitaient-ils ? C'était pour déblayer des tronçons d'embouteillage, aussitôt reformés plus loin. Et les quelques officiers qui passaient ne portaient d'autre arme que le poignard de parade.

L'armée, pour autant, serait-elle indifférente à l'épreuve électorale ? Le souvenir de ses interventions — la dernière en mars 1971 — est très présent. En ces mois, nul ne doute de sa vigilance ; ni aveugle ni sourde, muette certainement. L'opposition, quelle qu'elle soit, ne déplore ni la vigilance qui muselle l'extrémisme adverse, ni le silence qui garantit que le haut commandement laisse le jeu libre aux électeurs et aux partis.

Mises à part deux ou trois agressions commises au début de mai contre M. Bülent Ecevit, leader de l'opposition dite « de gauche », la rue est demeurée calme. C'est dans les meetings que les têtes d'affiche entendent de violents cris d'espoir, que la presse se charge de répercuter. Ses pages dégoulinent de couleurs pâtissières, de titres véhéments et de curieux montages. Ainsi à la « une » d'un organe de centre droit, la photo d'une starlette nue au Festival de Cannes ; à côté, l'image de pudiques beautés boutonnées jusqu'au cou. *« Voilà ce que l'Occident fait de ses femmes ; et voici les nôtres. »* Telle était à peu près la légende.

La répétition de 1973

Deux hommes partout, deux têtes d'affiche : M. Soliman Demirel, chef du gouvernement sortant, qui conduit le Parti de la justice ; M. Bülent Ecevit, qui, à la tête du Parti républicain du peuple, revendique le bénéfice de l'alternance. De fréquents sondages, assez peu fiables, entretiennent une certaine tension, *dans les milieux politiques surtout* et les ambassades. Victoire du centre droit, dit l'un ; du centre gauche, affirme l'autre. Rien de très propre à faire rêver ou craindre. D'où la dramatisation qui vise aussi à faire oublier toute comparaison, toute possibilité de répétition de la précédente consultation, celle du 14 octobre 1973. A ne s'en tenir qu'aux apparences, l'électeur, en effet, devrait être fort peu tenté de faire un choix ou de le changer.

Alors déjà, les protagonistes se nommaient Demirel et Ecevit. Ce dernier, renversant les pronostics, sortit vainqueur haut la main, enlevant 33 % des suffrages et gagnant un million de voix. M. Demirel en perdait autant. Mais le vrai gagnant fut M. Necmettin Erbakan, leader du nouveau Parti du salut national : les quarante-huit mandats qu'il contrôlait conditionnaient toute coalition. Là fut le changement ; là est encore le principal enjeu du 5 juin.

Les deux rivaux jouèrent à qui perd gagne. M. Ecevit ne parvint pas à faire vivre un gouvernement stable. M. Demirel prit la relève. Il tint deux ans. Aujourd'hui comme en 1973, les foules crient : *« Ecevit, notre espoir ! »* S'il n'obtient pas la majorité absolue de 226 mandats, la même partie de dupes peut se renouveler. Le 5 juin risque fort d'être une de ces échéances où tout change pour que tout reste pareil.

Un coup pour rien, si l'on s'en tient au vocabulaire politique qui donne à l'exercice de la démocratie en Turquie les mêmes clés que dans les nations d'Europe occidentale. Il n'est pas évident qu'elles soient les bonnes.

Le sens des mots

Cette remarque ne vise pas à nier la réalité de la démocratie turque. Mais son enracinement historique, ses habitudes d'action et de pensée, diffèrent si radicalement des nôtres que les mêmes mots peuvent d'autant moins signifier les mêmes choses qu'ils sont en fait victimes d'érosions puissantes. Il est plus commode qu'exact de décrire cette bataille électorale avec les qualificatifs de gauche ou de droite, de conservatisme ou de socialisme.

Un premier fait : les partis *s'expriment par* des dirigeants plus que par des programmes. Leurs histoires sont faites de scissions ; et dans le cours d'une législature, les variations des groupes parlementaires, au gré des majorités à trouver, composent un Parlement sortant sensiblement différent de celui qui fut élu.

Grâce à un subtil système de « primaires », le leader de chaque parti coopte ses compagnons et hommes liges et les propose à l'électeur. Celui-ci vote sur un homme. Il arrive inversement *que* le grand féodal agraire négocie le parti auquel il apportera un gros paquet de suffrages, mais pas nécessairement l'engagement de sa fidélité idéologique.

Quant aux concepts... Que peut signifier « socialisme », qu'apporterait-il de novateur, dans un pays où l'entreprise *publique* représente déjà 47 % de l'industrie, où les investissements privés sont sujets *au contrôle officiel ? Il suffirait* de baptiser socialiste une machine bureaucratique de capitalisme d'Etat qui, à l'origine, développait une oligarchie industrielle proprement turque, à la place des minorités gestionnaires de l'activité économique. La planification introduite depuis quinze ans sert avec des ambitions de rigueur un projet qui se veut purement technocratique.

En quoi sont-ils conservateurs ces partis de droite qui prônent l'industrialisation à outrance et la « révolution verte » modernisant les campagnes ? Soupçonnent-ils *qu'ils accélèrent ainsi* l'urbanisation et l'avènement d'une classe ouvrière qui prendra un jour la mesure de *ses moyens* ? Que dire, inversement, de ces progressistes qui préconisent une réforme agraire multipliant les petits propriétaires terriens, comme il y a trente ans dans le Sud italien ?

Et le communisme ? Il est difficile d'en entendre une définition *qui utilise la notion de classes.* D'abord, le terme est interdit, sinon comme invective. Autant que celui *d'Internationale* : lorsque le Parti républicain du peuple a voulu adhérer à l'Internationale social-démocrate, il s'est vu rappeler que la loi le proscrivait. Et d'ailleurs aucune des formations parlementaires n'entretient de liaisons organiques avec des partis étrangers similaires.

« Communisme : ce qui divise la Turquie et représente tous les défauts de l'Occident. » Définition qui ne prétend pas à la rigueur, mais qu'un dirigeant du Parti de la *justice nous a donnée* à bout de questions, étonné d'avoir à formuler quelque chose comme une *évidence*.

Cette définition fait toucher la ligne de partage essentielle entre les *deux grands blocs de pensée* et de choix politique : c'est d'une certaine idée de la Turquie qu'il *s'agit*.

On reconnaît là le principe initial de la pensée gaullienne. Il inspire *le comportement de tous* les partis turcs, de l'extrême droite à l'extrême gauche. Ataturk en fit le fondement de sa *révolution*, qui devait transformer en nation autonome le système qui avait été *le noyau de l'Empire ottoman*.

Si avancé qu'il puisse paraître, le mouvement n'a pas encore abouti cinquante ans plus tard. Entre l'affirmation de ses différences et la revendication de ses similitudes avec le reste de l'Europe, la Turquie oscille et se contredit. Entre les impératifs de la justice sociale et ceux du développement économique, entre les rêves et le pragmatisme, les partis cherchent une identité de leur pays plus que d'eux-mêmes.

Le nationalisme intégral, lié à l'empirisme organisateur, tel est leur climat d'action où, bien évidemment, ni Charles Maurras ni Charles de Gaulle n'ont la moindre part. Ceux qui évoquent les lendemains de grandeur et de *puissance ne sont pas nécessairement* des extrémistes ni des matraqueurs. L'échéance inévitable *de l'an 2000* est à portée de main, avec ses promesses.

Mais, à court terme, les programmes de réformes restent en retard sur le rythme des réalités. Personne ne propose les moyens efficaces de maîtriser le dynamisme de la nation. D'où l'impression de grisaille, de verbalisme mou d'une campagne électorale qui n'est pas à la hauteur des enjeux.

JACQUES NOBECOURT.

Prochain article :

LES ARBITRAGES DU NATIONALISME

LES LIBERTÉS SOUS CONDITION

La persécution politique sévit-elle en Turquie, comme on l'affirme souvent à l'étranger ? Elle ne s'affiche pas en tout cas sur la place publique. Il serait difficile que les prisons fussent pleines d'opposants, sans que filtrent des noms, des récits.

Or il n'est pas un interlocuteur qui ne tienne pour très excessives les informations lancées à l'extérieur sur ce thème. Même un responsable pour Ankara du parti ouvrier, ainsi dénommé pour éviter le terme interdit de parti communiste, est de cet avis : *« Nous ne sommes pas inquiétés,* dit-il. *Pourtant notre programme actuel est plus avancé qu'en 1971, lorsque l'intervention des militaires a envoyé beaucoup des nôtres en prison. En fait, il n'y a pas de poursuites contre nous. Tout juste des harcèlements. Récemment, quatre-vingt-quinze militants ont été gardés à vue pendant vingt-quatre heures pour avoir collé des affiches.*

« L'extrême droite attaque parfois les sièges du parti. Les groupuscules d'extrême gauche aussi s'opposent à nous, parce que nous sommes hostiles au terrorisme individuel, qui n'est qu'une réaction de petits bourgeois au service du grand capital. »

L'amnistie de 1974, promulguée par M. Ecevit lors de son bref *passage au pouvoir,* a rendu à l'action les combattants de différents bords, c'est vrai, mais l'exercice des libertés individuelles garanties par la Constitution de 1961, *demeure sous* condition. Cette Constitution proscrivait le « communisme », la remise en cause de la *laïcité* de l'Etat aussi bien que les menées séparatistes régionales. En dépit d'interdictions, le parti ouvrier a pu se constituer ; et la droite comme l'extrême droite utilisent ou *réveillent* les tendances à la confessionnalisation, sans qu'aboutissent les poursuites éventuelles.

Le dernier mot appartient au *Conseil national de sécurité,* composé du premier ministre, du chef d'état-major général, des commandants des quatre armes, et de quelques ministres. Il prend *les « décisions relatives à la sécurité nationale et à la coordination ».* Cette clause vague justifierait à tout moment l'application des articles du code *pénal* (inspiré du code italien de 1926, restrictifs des libertés publiques. Elle a permis l'existence entre 1971 et 1975 de tribunaux spéciaux de sécurité.

M. Demirel voudrait les rétablir, renforcer les pouvoirs de la police. M. Ecevit promet l'abolition des articles du code *pénal* et l'amnistie des derniers prisonniers politiques. Deux formules pour mettre un terme à la violence dans les rues et les campus *universitaires : depuis deux* ans, deux cents morts et quatre mille blessés, approximativement. Ce bilan traduit-il ou non les conséquences de la période antérieure *où l'armée faisait régner* l'ordre ?

C'est bien là la preuve que la « gauche » en liberté cherche la guerre civile, dit-on du côté du *premier ministre.* L'entourage de M. Ecevit rétorque qu'au contraire les commandos d'extrême droite se sont, durant ce temps, mis en place, ont été encouragés par les pouvoirs de police à frapper à gauche, engageant ainsi un cycle de représailles, à *peine interrompu par la fermeture* des universités voilà six mois. — J. N.

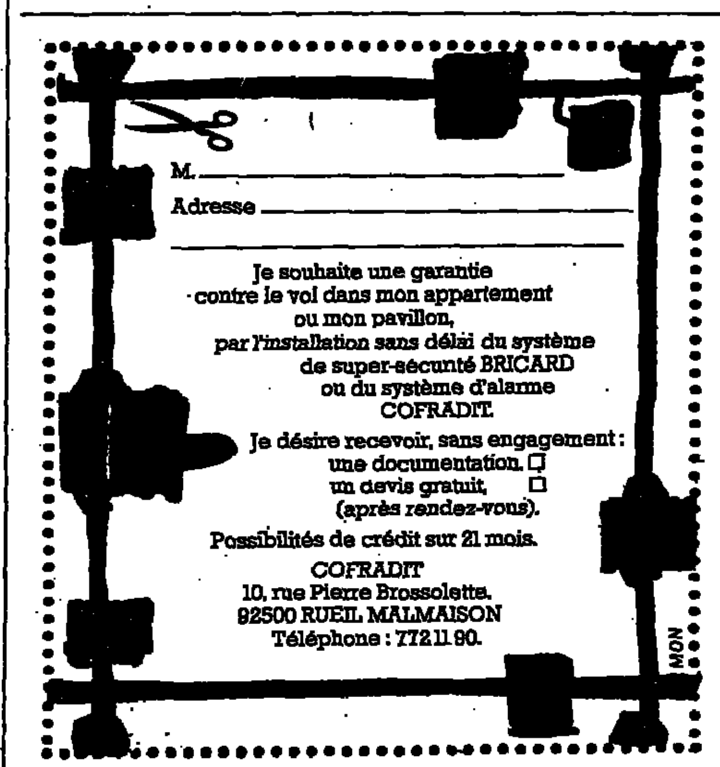

POLITIQUE

Les deux projets de loi sur l'Assemblée européenne pourraient être examinés à quelques jours d'intervalle

Le bureau du groupe R.P.R. *de* l'Assemblée nationale a demandé au gouvernement, mercredi 1er juin, que le projet de loi sur le mode d'élection des représentants français à l'Assemblée européenne vienne en discussion aussitôt que possible après le projet d'approbation de cette élection. Le groupe communiste estime, lui aussi, nécessaire l'examen simultané, ou du moins rapproché, des deux textes. Mercredi, le bureau exécutif du parti socialiste et le secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche ont présenté la même exigence.

Le gouvernement croyait avoir répondu aux vœux des uns et des autres en déposant en même temps les deux projets de loi sur le bureau de l'Assemblée nationale. Dès lors que le mode de scrutin proposé pour l'élection des représentants, c'est-à-dire le scrutin proportionnel national à la plus forte moyenne, serait connu, le gouvernement estimait que les députés posséderaient tous les éléments du dossier et pourraient discuter du principe même de l'élection. L'examen du mode de scrutin pourrait avoir lieu ultérieurement.

On ignore ce qui motive l'insistance des différents groupes pour que le second texte soit examiné aussitôt après le premier, sinon ce que le M.R.G. appelle « *un doute fâcheux sur les orientations et les objectifs réels* » du gouvernement. M. Labbé, président du groupe R.P.R., avait indiqué, mardi 31 mai, que l'hypothèse d'un scrutin régional amènerait les députés gaullistes à rejeter le projet d'élection. Mais le texte du gouvernement propose sans équivoque un scrutin national, l'exposé des motifs du projet précisant même que « *les élus représenteront d'autant mieux le peuple français dans son ensemble (...) qu'ils pourront se prévaloir d'une désignation faite sur le plan national* ».

Au cabinet du secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, on indique que cette question d'ordre du jour ne peut être l'occasion d'un différend politique. Le gouvernement devrait accepter l'inscription du projet relatif au mode de scrutin peu après la date retenue pour le texte d'approbation de l'élection, qui doit être examiné les 14 et 15 juin.

Le bureau du groupe R.P.R. a, d'autre part, étudié un amendement à l'article 2 du projet d'approbation. Il s'agirait d'une clause prévoyant une renégociation du traité de Rome au cas où l'Assemblée européenne tendrait à modifier les compétences qui lui sont attribuées par ce traité et celui de Paris.

Le groupe communiste, qui examine actuellement le projet de loi, envisage également de proposer un amendement à l'article 2, dont la formulation ne le satisfait pas. Le parti socialiste, dont les élus à l'Assemblée européenne sont réunis pour trois journées d'études, du 1er au 3 juin, à Pornichet (Loire-Atlantique), *n'a pas fait connaître sa position* sur ce point, non plus que le M.R.G.

Le C.N.I.P. affirme son autonomie au sein de la majorité

Le conseil national du Centre national des indépendants et paysans a siégé, mercredi 1er juin, au palais du Luxembourg (le Monde du 2 juin) *et a rendu public son programme économique et social, intitulé* « Programme pas commun ». *Ce document, présenté par M. Philippe Malaud, ancien ministre, propose* « une révolution libérale ouvrant une voie sociale sans collectivisme ».

Au cours des débats, les dirigeants du C.N.I.P. ont mis l'accent sur l'autonomie de leur parti à l'égard des autres formations de la majorité. En effet, l'accord réalisé à Paris avec M. Chirac lors des élections municipales risquait de faire apparaître les « indépendants » comme plus proches du R.P.R. que de leurs autres partenaires. Il est vrai que bon nombre des amis de M. Bertrand Motte témoignent d'une « *sensibilité* » très pro-chiraquienne, mais il n'en demeure pas moins que les responsables du parti sont convaincus de la nécessité de lier des accords électoraux aussi bien avec les giscardiens et les centristes qu'avec les gaullistes. Il n'est donc pas dans leur intérêt d'être considérés comme des satellites du R.P.R. C'est M. Camille Laurens, secrétaire général, qui avait, mercredi matin, affirmé avec le plus de netteté ce refus de se situer « *dans l'orbite* » du range d'ailleurs parmi les « indépendants » les moins favorables à M. Chirac, et il ne s'est pas rendu à la réception offerte aux représentants du C.N.I.P. par le maire de Paris.

L'autonomie revendiquée par les « *indépendants* » semble en tous cas conforme aux thèses de M. Jacques Chirac qui, mercredi en fin de matinée, a encouragé ses notes dans cette voie. Il a insisté sur la nécessité pour la majorité de se diversifier. Le président du R.P.R. a aussi repris sa proposition de pacte majoritaire et a saisi l'occasion de contester l'interprétation qu'en avait donnée M. Barre à Strasbourg : « *On a caricaturé mon propos en disant que j'avais souhaité un cartel de second tour. Ce que je propose, c'est que nous fassions un premier pas en nous accordant sur les candidatures. Les autres pas suivront.* »

Le premier ministre optimiste

L'après-midi, le conseil politique du CNIP devait donner une preuve de sa volonté de « *non-engagement* » dans un des camps de la majorité. Après avoir rendu visite à M. Chirac, il recevait M. Raymond Barre. Le premier ministre, lui aussi, a évoqué la préparation des élections. Il a à nouveau mis en garde la majorité contre une entente qui se réduirait à de « *souples accords électoraux* » mais il a — est-ce un signe de convergence avec le président du R.P.R. — utilisé pour la première fois le mot de « pacte » en déclarant : « *Nous ne devons pas faire de propositions démagogiques, mais montrer sur quoi nous devons nous battre. Notre pacte électoral n'aura une signification que si il a une consistance.* »

Le chef du gouvernement a aussi affirmé : « *Peut-être suis-je béatement optimiste, ou naïf, mais je n'arrive pas à penser qu'au dernier moment les Français pourraient faire un choix qui va à l'encontre de leurs aspirations et de leurs traditions. Autrement dit, je n'ai jamais cru que nous étions battus. Nous sommes soumis à un système d'intimidation et d'intoxication. La seule façon d'y répondre, ce n'est pas par l'agitation et des excès verbaux, mais par le calme, le sang-froid et la fermeté.* »

● RECTIFICATIF. — M. René Foch, signataire de la « Libre opinion », « L'enjeu » (*le Monde* du 2 juin 1977), est membre du conseil politique (et non économique) du parti républicain (ex-républicains indépendants).

A L'ASSEMBLÉE

COMPLÉMENT FAMILIAL : la réforme concernera 45 % des foyers français

Mercredi 1er juin, l'Assemblée nationale achève, sous la présidence de M. Edgar Faure, l'examen du projet de loi instituant le complément familial.

Prenant la parole pour répondre aux orateurs intervenus la veille, Mme VEIL, ministre de la santé, souligne l'importance de la réforme proposée : « *Près de 2 millions six cent mille familles percevront le complément ou l'indemnité différentielle, soit plus de 80 % des familles ayant un enfant de moins de trois ans ou de plus de deux enfants. La situation des familles où il n'y a qu'un seul parent sera considérablement améliorée. Le gouvernement ne peut donc laisser dire qu'une réforme qui concerne 45 % des familles françaises et qui équivaut à une augmentation de 15 % des allocations familiales est une réforme limitée.* »

Elle poursuit : « *Le complément familial connaîtra une évolution dynamique puisque le gouvernement a pris un double engagement : le plafond évoluera comme les salaires, si bien que le nombre des familles bénéficiaires sera maintenu ; son montant sera revalorisé dans le cadre du nouveau dispositif, accepté par le gouvernement, pour l'évolution des prestations familiales, et qui fait référence, à côté de l'évolution des prix, à la croissance économique et à l'évolution des salaires.* »

Evoquant ensuite les critiques formulées contre le système du plafond de ressources, elle rappelle que, lorsqu'en 1975 elle a été chargée par le premier ministre [M. Chirac] de préparer une refonte des prestations servies sous condition de ressources, « *l'éventualité d'une nouvelle prestation non soumise à condition de ressources n'avait même pas été envisagée* ». En ce qui concerne les perspectives démographiques, elle précise que « *la baisse de la natalité, très prononcée depuis 1973, a pris fin depuis près d'un an : nous nous situons actuellement*, indique-t-elle, *à un niveau stable, bien qu'inférieur à celui des années 60* ». « *Ce redressement*, ajoute-t-elle, *ne sera confirmé que par une politique globale qui n'est pas seulement financière mais implique le développement des droits propres de la mère de famille dans le cadre d'un véritable statut social de cette dernière.* »

Mme Veil confirme ensuite que le gouvernement entend maintenir et même accroître la progression des allocations familiales. Elle reconnaît que le problème général de la fiscalité des familles mérite d'être étudié. « *Cette réforme*, précise-t-elle, *n'est qu'une étape qui devrait être prolongée dans une refonte globale du statut financier et fiscal de protection de la famille.* » Puis elle insiste sur les progrès considérables qui ont été accomplis, dans les DOM, en matière familiale.

Après avoir contesté le caractère « *tardif, improvisé et insatisfaisant* » des aménagements du gouvernement et observé que « *c'est la Ve République qui a fait progresser le montant des allocations familiales plus vite que les prix* », elle réfute l'affirmation selon laquelle la technique du plafond serait étendue à l'ensemble des prestations. Elle se déclare stupéfaite d'entendre dire que l'on va supprimer l'allocation de frais de garde, « *alors que, au contraire, on la généralise : soixante-quinze mille femmes la reçoivent actuellement ; plus de quatre cent mille la percevront sous le nom de complément familial* ».

Répondant à M. BILLOUX (P.C.), qui reprochait au gouvernement de mener « *une politique d'assistance* », elle observe : « *A moins de considérer que 80 % de la population française est l'objet d'une politique d'assistance, je ne comprends pas la thèse du groupe communiste.* »

Les députés passent ensuite à l'examen des articles du projet. A l'article 2, qui institue le complément familial, interviennent successivement M. H. GAU (P.S.), qui demande au gouvernement s'il accepte le principe de la suppression du plafond dans l'avenir et s'il compte réviser le montant du complément familial ; M. MILLET (P.C.), qui estime le projet « *limité dans son contenu, incomplet dans ses dispositions et injuste dans ses conséquences* », et M. CABANEL (Rép.), qui indique qu'il votera le complément familial « *sans le considérer comme constituant une politique de la famille* ». Pour M. DELANEAU (Rép.), il importe que les prestations soient financées par l'impôt.

Mme VEIL indique que le plafond, après consultation de la Caisse nationale d'allocations familiales, sera vraisemblablement indexé sur les indemnités journalières qui servent déjà de référence pour l'évolution des pensions. En ce qui concerne le mode d'évaluation des ressources, elle précise que les études en cours portent sur l'hypothèse d'une prise en compte du seul revenu imposable.

L'Assemblée adopte ensuite un amendement de la commission qui renonce à la majoration de 50 % du complément familial pour les familles monoparentales, à condition que l'allocation d'orphelin soit augmentée dans la même proportion. Le ministre confirme la majoration de 50 %, à compter du 1er janvier 1978, du montant de cette dernière allocation, majoration qui bénéficiera à près de quatre cent mille personnes qui percevront 57,60 F supplémentaires. Il souligne l'ampleur de l'effort accompli en faveur des mères de famille isolées, célibataires, veuves ou divorcées, l'allocation de parents isolés étant portée à 1 586 francs au 1er octobre pour une mère ayant un enfant à charge. Elle confirme que l'allocation d'orphelin est applicable à la mère célibataire et précise que les jeunes veuves, les femmes divorcées et les mères célibataires ne bénéficieront de la majoration du complément familial que si elles ont un enfant de moins de trois ans.

L'Assemblée adopte un amendement du gouvernement qui atténue les conséquences de certaines dispositions du projet pour les familles qui perdront le bénéfice de la prestation lorsqu'elles ne rempliront plus l'une des conditions d'attribution fixées par le texte, qu'il s'agisse des ressources ou du nombre des enfants à charge.

Un amendement du gouvernement précise également que la femme seule qui n'exerce aucune activité professionnelle et qui n'a qu'un enfant à charge bénéficiera également d'un complément familial.

Afin que les dix mille femmes qui continueront à percevoir l'allocation de salaire unique ou l'allocation de la mère au foyer ne soient pas lésées, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement qui précise qu'elles conserveront le bénéfice de l'assurance-vieillesse gratuite. Est également adopté un amendement de la commission destinée à élargir les droits propres à l'assurance-vieillesse, des mères de famille qui on des enfants handicapés. Le ministre avait toutefois souhaité que cet amendement fût retiré. Au cours de la discussion, M. BRIANE (Réf.) demande une réforme de la Sécurité sociale.

Dans les explications de vote, M. GAU (P.S.), estime que les concessions du gouvernement ne modifient pas l'esprit général d'un texte sur le vote duquel son groupe s'abstiendra. Mme CHONAVEL (P.C.) se refuse à cautionner « *une politique qui suscite des difficultés nombreuses pour les familles* ». Son groupe s'abstiendra également.

M. JOANNE précise que le groupe des républicains votera « *un projet favorable à la famille* ». M. AUBERT (R.P.R.) indique que son groupe votera, lui aussi, un texte « *qui apportera 370 milliards d'anciens francs aux familles* ». M. PARTRAT (Réf.) reconnaît que « *tout ne peut être fait tout de suite* » et que l'effort accompli aujourd'hui « *est loin d'être négligeable* ». Son groupe votera donc le texte « *en dépit des incertitudes et des hésitations de la politique familiale* ».

L'ensemble du projet de loi, ainsi modifié, est adopté, l'opposition s'abstenant. — P. Fr.

L'UNION DES FEMMES FRANÇAISES : le complément familial ne couvrira même pas les frais de garde d'un enfant.

A l'occasion de l'examen, à l'Assemblée nationale, du projet de loi instituant le complément familial, l'Union des femmes françaises (U.F.F.), organisation qui déclare regrouper plus de cent mille adhérentes, a fait connaître, mercredi 1er juin, quelles étaient ses priorités en matière de politique familiale.

Se félicitant de l'initiative qui confère « *une allocation spécifique pour les enfants de moins de trois ans* », l'U.F.F. regrette toutefois que le gouvernement ait fixé unilatéralement les critères de ressources qui conditionnent l'attribution de cette allocation ; « *le critère de ressources retenu pour un enfant étant de 3 663 francs dans le cas d'un seul salaire et de 4 308 francs pour les deux salaires* », la qualité de « *salaire d'appoint* » du salaire de la mère est « *mise en relief en même temps que dévaluée au montant de 645 francs* ».

Par ailleurs, l'U.F.F. tient à souligner que le caractère extrêmement modique de cette allocation ne peut — comme le soutenait mardi 31 mai Mme Missoffe à la tribune de l'Assemblée — contribuer à faciliter le choix des femmes entre le maintien au foyer et la poursuite de l'activité professionnelle, « *l'allocation mensuelle de 340 francs n'étant pas à même de couvrir les frais de garde d'un enfant, qui s'élèvent en général au double, si ce n'est au triple de cette somme* ».

Reprenant certaines des propositions formulées lors du débat par des parlementaires communistes, l'Union des femmes françaises ne juge pas que l'institution du complément familial soit une réforme en soi ; l'organisation préférerait une majoration de 50 % des allocations familiales, l'attribution de ces dernières dès le premier enfant, ainsi qu'une prime de rentrée d'une valeur de 400 francs pour tous les enfants, scolarisés ou non.

Seuls les pharmaciens et les préparateurs pourront délivrer des médicaments

Mercredi 1er juin, l'Assemblée nationale a également examiné les textes suivants :

● Le projet de loi, modifié par le Sénat, relatif aux préparateurs en pharmacie. M. DELANEAU (rép.), rapporteur, relève que sur l'un des points fondamentaux du texte le Sénat a pris une position contraire à celle de l'Assemblée nationale en étendant le droit de délivrer des médicaments au public aux vendeurs et aides-préparateurs justifiant d'une certaine ancienneté. Aussi propose-t-il de maintenir l'exclusivité de la délivrance des médicaments aux pharmaciens et préparateurs, « *seuls qualifiés pour une telle fonction, qui s'exerce d'ailleurs pour la protection de la santé publique dans le cadre d'un monopole* ».

Opinion partagée par Mme VEIL, ministre de la santé, qui confirme que le gouvernement est « *tout à fait favorable au maintien du monopole pharmaceutique* », mais se demande comment l'on pourrait le justifier « *si les médicaments étaient délivrés par des personnes dépourvues de qualification* ».

Après avoir adopté un amendement concrétisant la volonté de la commission, l'Assemblée vote le projet ainsi modifié.

● Le texte proposé par la commission mixte paritaire (*sénateurs et députés*) sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant et modifiant le code minier. M. ANDRÉ BILLOUX (P.S.), rapporteur, en présente les grandes lignes. C'est ainsi que le texte précise que les préfets pourront surseoir à statuer sur toute demande de nouveau titre ou de nouvelle autorisation de recherche ou d'exploitation présentée par les explorateurs ou les exploitants qui n'auront pas satisfait aux obligations de remise en état des lieux affectés pour les travaux miniers.

Il précise également les modalités d'application de l'indemnisation accordée aux exploitants agricoles dans le cas où l'ouverture de carrières remet en cause la structure de leurs exploitations. Ces modalités seront précisées par le décret en Conseil d'État délimitant une zone d'exploitation coordonnée. Après avoir accepté plusieurs modifications rédactionnelles, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement qui indique que le schéma d'exploitation coordonnée des carrières devra être compatible avec les dispositions des documents d'urbanisme opposables aux tiers. Le texte de la C.M.P. ainsi modifié est adopté par l'Assemblée.

● Le projet de loi relatif aux bois et forêts de la Réunion (adoption définitive). Le Sénat ayant supprimé la référence au rôle de l'Office national des forêts en ce qui concerne la police de la pêche et la mise en valeur des eaux douces, le rapporteur, M. COINTAT (R.P.R.), obtient sur ce point des assurances de M. MEHAIGNERIE, ministre de l'agriculture. M. FONTAINE (non-inscrit, la Réunion) rend hommage au rôle de l'administration forestière dans son département.

● Le projet de loi autorisant l'approbation de la convention franco-ivoirienne relative à la circulation des personnes.

LA DÉMISSION DE M. SOISSON

La présidence de la République a publié mercredi 1er juin, le communiqué suivant :

« *Conformément à l'article 8 de la Constitution, M. Valéry Giscard d'Estaing, sur proposition de M. Raymond Barre, premier ministre, a mis fin aux fonctions de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports.*

» *M. Jean-Pierre Soisson avait présenté sa démission après le conseil des ministres. Celle-ci avait été acceptée compte tenu de l'élection de M. Jean-Pierre Soisson comme secrétaire général du parti républicain.* »

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les femmes salariées pourraient bénéficier d'une retraite à taux plein dès soixante ans

Mercredi 1er juin, l'Assemblée nationale examine en séance de nuit, sous la présidence de Mme FRITSCH (réf.), la proposition de loi de M. LABBE (R.P.R.) qui accorde aux femmes relevant du régime général ou des *régimes alignés sur le régime* général une pension de vieillesse au taux de 50 % dès *l'âge de soixante ans.* Un décret fixerait le montant de la cotisation de l'assurance-vieillesse à un taux permettant le financement de cette mesure.

M. MACQUET (R.P.R.), rapporteur, rappelle que les femmes ne peuvent actuellement obtenir une pension convenable ou des ressources décentes avant soixante-cinq ans, à moins qu'elles ne soient ouvrières et mères de trois enfants, en chômage après *avoir été* licenciées, ou reconnues inaptes au travail. Il constate que la quasi-totalité des pays européens donnent la retraite aux femmes dès cinquante-cinq ou soixante ans. Puis il évoque les propositions de loi déposées à ce sujet par les différents groupes de l'Assemblée. S'il lui paraît irréaliste, dans le contexte actuel, notamment en raison de la situation financière « *alarmante* » de la Sécurité sociale, de vouloir accorder aux femmes la retraite à cinquante-cinq ans, comme le propose l'opposition, on peut, à son avis, envisager d'étendre à toutes les femmes justifiant de trente années d'assurance le bénéfice de la pension au taux de 50 % dès l'âge de soixante ans. Le nombre des bénéficiaires de ce nouvel avantage serait en effet limité (environ cent trente mille), et le coût réel de la mesure serait supportable pour la collectivité en raison des économies indirectes qu'elle *entraînerait.*

Dans la discussion générale, M. LABBE, auteur de la proposition, remercie le gouvernement d'avoir accepté sa discussion. « *Il s'agit*, déclare-t-il, *d'un acte de considération qui s'adresse à l'ensemble des travailleuses françaises.* »

Mme CHONAVEL (P.C.) proteste contre le fait que l'ensemble des propositions concernant ce sujet n'ait pas été mis en discussion commune. Elle y voit « *une manœuvre politique en fonction d'une échéance électorale proche* ». A son avis, aucune pension ne devrait être inférieure à 80 % du SMIC, « *sinon l'avancement de l'âge de la retraite ne serait qu'un vœu pieux* ». F

« L'usure prématurée des salariés »

M. SENES (P.S.) rappelle les raisons qui justifient l'abaissement de l'âge de la retraite : « *L'intensification du travail entraîne notamment une usure prématurée des salariés et des femmes en particulier.* »

Mme CREPIN (réf.) insiste sur *la double activité des femmes* qui essaient de concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales. La mesure proposée consacre le rôle particulier de la femme et compense les fatigues qui en résultent. Elle pose toutefois le problème des mères de famille qui, n'ayant exercé aucune activité professionnelle, seront exclues du texte.

Mme VEIL, ministre de la santé, justifie « *la grande prudence qui, en matière d'abaissement de l'âge de la retraite, a toujours caractérisé l'attitude du gouvernement* ». Elle précise : « *En 1976, les personnes de soixante-cinq ans et plus représentent 13,5 % de notre population. Quant aux dépenses des régimes de pension, elles représenteront en 1977 plus de 140 milliards, soit plus de la moitié du budget social de la nation.* »

Mme Veil poursuit : « *Soucieux d'améliorer le statut social des femmes, le gouvernement entend que l'anticipation du départ à la retraite ne se fasse pas au détriment du montant de la pension servie. Aussi souhaite-t-il limiter, par voie d'amendement, le bénéfice de la mesure proposée aux femmes qui ont le maximum d'annuités, soit une durée d'assurance d'au mois trente-sept ans et demi. Les mères de famille seront avantagées, car les majorations de durée d'assurance de deux ans par enfant seront prises en compte.* » Pour le ministre, la situation financière de la Sécurité sociale justifie également l'étalement d'une réforme dont le coût dépassera 500 millions pour la première étape et sera de l'ordre du milliard en 1979. Mme Veil avait chiffré à plus de 2 milliards le coût de la proposition de loi.

Dans la *discussion* des articles, le rapporteur, « *désarmé devant la transformation du texte par le gouvernement* », apporte son concours au ministre. M. LABBE, « *soucieux de ne pas faire de démagogie* », accepte « *de faire un pas vers le gouvernement, qui,* fait-il observer, *s'engage à trouver le moyen de financer la mesure sans majorer les cotisations de retraite.* » Pour M. MILLET (P.C.), « *on va limiter gravement la portée d'un texte déjà limité* ». « *Une fois de plus*, constate-t-il, *la montagne accouche d'une souris.* »

M. SENES (P.S.) repousse l'amendement du gouvernement, « *qui réduit à néant le texte en discussion* ». M. ZELLER (non-inscrit) combat également un amendement « *qui méconnaît la réalité et ne rend pas justice aux femmes* ». Mis aux voix, l'amendement est adopté. Limitée aux femmes ayant le maximum d'annuités (soit 37,5), la mesure sera appliquée en deux étapes : elle concernera, en 1978, les femmes ayant entre soixante-trois et *soixante-cinq* ans pour les pensions prenant effet à compter du 1er janvier 1978 ; l'année suivante, *dès* le 1er janvier 1979, les femmes ayant entre soixante et soixante-cinq ans lorsque cette pension prend effet à compter du 1er janvier 1979. L'abaissement à soixante ans de l'âge de la retraite serait donc atteint en un an.

Est ensuite adopté un autre amendement du gouvernement supprimant l'article qui prévoyait le financement de la mesure proposée par l'augmentation des cotisations d'assurance-vieillesse.

Expliquant son vote positif, M. DELANEAU (rép.) constate qu'en une seule journée plus de 4 milliards auront été engagés pour aider les familles et les femmes. Il critique vigoureusement l'attitude de l'opposition.

Au scrutin public, demandé par le groupe R.P.R., la proposition ainsi modifiée est adoptée par 481 voix contre zéro.

PATRICK FRANCÈS.

SELON QUE VOUS SEREZ ÉGOUTIER, DANSEUR MINEUR

L'âge de la retraite est très variable, selon les régimes sociaux. Dans son rapport écrit, M. Macquet en donne divers exemples. C'est ainsi qu'il est de cinquante ans pour les agents des réseaux souterrains des collectivités locales qui totalisent trente ans de service dont au moins dix ans accomplis dans les réseaux souterrains. A la S.N.C.F., il est également de cinquante ans pour les mécaniciens, chauffeurs et conducteurs qui comptent au moins quinze ans d'activité. *Dans le régime spécial* des mines, l'âge requis est de cinquante-cinq ans, cinquante ans si les mineurs totalisent trente ans de service dont vingt au fond. Dans le régime de retraite du personnel de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, il varie selon les catégories de personnel : quarante et quarante-cinq ans respectivement pour les danseuses et les danseurs ; cinquante-cinq pour les machinistes, électriciens et régisseurs.

A la Comédie-Française, l'âge de la retraite est de cinquante et cinquante-cinq respectivement pour le personnel artiste féminin et le personnel artiste masculin.

Le Sénat aménage la taxe professionnelle

Le Sénat a *adopté*, mercredi 1er juin, le projet de loi tendant à aménager le régime fiscal de la taxe professionnelle, qui remplace depuis l'an dernier l'ancienne patente. Ce texte, qui n'a qu'une portée transitoire, a été modifié par les sénateurs et sera prochainement soumis à l'arbitrage d'une commission mixte paritaire, en vue d'un nouvel examen des dispositions n'ayant pu faire jusqu'ici l'objet du vote « conforme » des deux Assemblées.

« *En vérité,* a déclaré le rapporteur, M. COUDÉ DU FORESTO (Union centr.), *ce projet a été passablement improvisé, et, si le sort des collectivités locales n'avait été en cause, j'aurais proposé son rejet pur et simple.* »

Après avoir évoqué les incidences du texte voté en 1975 (« incidences que le gouvernement avait très mal appréciées »), le rapporteur a souligné les *raisons* qui avaient provoqué l'opposition de l'Assemblée nationale quand le gouvernement *proposa*, le mois dernier, une première réforme de cette taxe. En supposant une augmentation de la pression fiscale locale de 12 % par an, on aboutissait à un plafond réel — cotisation comprise — en 1977, égal à 2,28 fois le montant de la patente payée en 1975, et en 1978 à 2,62 fois la même base.

M. MIGNOT (ind.) exprime l'avis de la commission des lois, qui espère un raccourcissement de la période transitoire. « *On ne peut,* dit-il, *laisser les collectivités locales dans l'expectative qui résulte de la situation actuelle.* »

« *Ce que nous proposons,* répond M. BOULIN, ministre délégué à l'économie et aux finances, *est transitoire et peu satisfaisant, mais précipiter une solution définitive serait de mauvaise politique.*

» *La loi du 29 juillet 1975 a été votée par le Parlement au prix de navettes, sans doute, à une large majorité. On pouvait donc penser que l'affaire fût réglée. Mais sitôt en application, des anomalies se révélaient, les unes favorables, les autres défavorables aux contribuables, qui déclenchaient un très vif mouvement de protestation — au moins de la part de ceux qui étaient taxés en hausse — devant quoi, le gouvernement a proposé un article 7 dans la loi de finances rectificative de décembre 1976, écrêtant les maxima à 170 %, avec pour résultat des dégrèvements estimés à l'époque à 2,2 milliards de perte de recettes.*

» *Aujourd'hui, le même problème nous est posé ; mais, si vous ne votez pas le projet, vous faites revivre dans son entier la loi de 1975, avec ses conséquences redoutables.* »

Le ministre repousse les suggestions des rapporteurs : « *Par quoi remplacez-vous la loi de 1975 ? La quotité ? C'est discutable. La délocalisation ? C'est complexe. (...) En vérité, quand nous avions une patente dont le produit variait de 5 à 10 milliards, le système d'assiette, équitable ou non, suffisait. Mais aujourd'hui, c'est de 23 milliards qu'il s'agit. Tant que l'impôt de répartition est léger, il ne fait guère l'objet de critiques ; on le conteste seulement quand il commence à peser excessivement. Or depuis quelques années, notre pays a connu une très importante mutation : urbanisation, scolarisation, infrastructures de tous ordres, etc. Les charges des collectivités locales ont donc crû de façon considérable. (...).* »

« *Le gouvernement,* conclut M. Boulin, *ne peut déposer un texte qui n'ait fait l'objet d'une simulation préalable et approfondie. Pour 1977 et 1978, il est donc sage de recourir à un texte transitoire. Celui que nous nous proposons a ses avantages et ses inconvénients. Le premier de ceux-ci est, à mes yeux, la perte de recettes pour l'Etat, que nous évaluons à 1 milliard 40 millions. L'abaissement de la cotisation à 6,5 % me paraît raisonnable. Enfin, nous vous proposons diverses dispositions tendant à encourager la création d'emplois, les recrutements nouveaux en 1977 et 1978 ne devant pas être pris en compte.* »

M. JARGOT (P.C., Isère) critique le projet en affirmant qu'il favorise les grosses sociétés, tandis que M. DESCOURS-DESACRES (ind., Calvados) souligne le sort défavorable qui sera fait aux sociétés créées depuis 1974.

Pour M. CAROUS (R.P.R., Nord), ce qui finalement est en cause, c'est le fonctionnement des collectivités locales et il faut revoir la répartition des charges et des ressources. Cette opinion est aussi celle de M. RAYBAUD (gauche dém., Alpes-Maritimes). M. AMIC (P.S., Var) souligne que son parti n'a aucune responsabilité dans le « *fiasco* » de la loi de 1975 qui, dit-il, était prévisible. M. GRANGIER (gauche dém., Vaucluse) critique le principe même de la réforme et lui préférerait une majoration de la T.V.A. ou une taxe spécifique sur le chiffre d'affaires.

Le Sénat adopte ensuite plusieurs amendements. Sur proposition de M. MAURICE SCHUMANN (R.P.R., *Nord*). Il étend notamment le dégrèvement de 10 % de la taxe professionnelle aux entreprises qui auront accru leur effectif salarial d'au moins cinq cents unités. L'Assemblée nationale avait repoussé cette disposition inscrite dans le texte gouvernemental, préférant réserver la réduction de 10 % aux seules entreprises qui, dans la période considéré auront accru leurs effectifs d'au moins 5 % ; écartant ainsi du bénéfice de cet avantage les grandes entreprises de plus de dix mille salariés qui pouvaient y prétendre, sans atteindre ce pourcentage. — A. G.

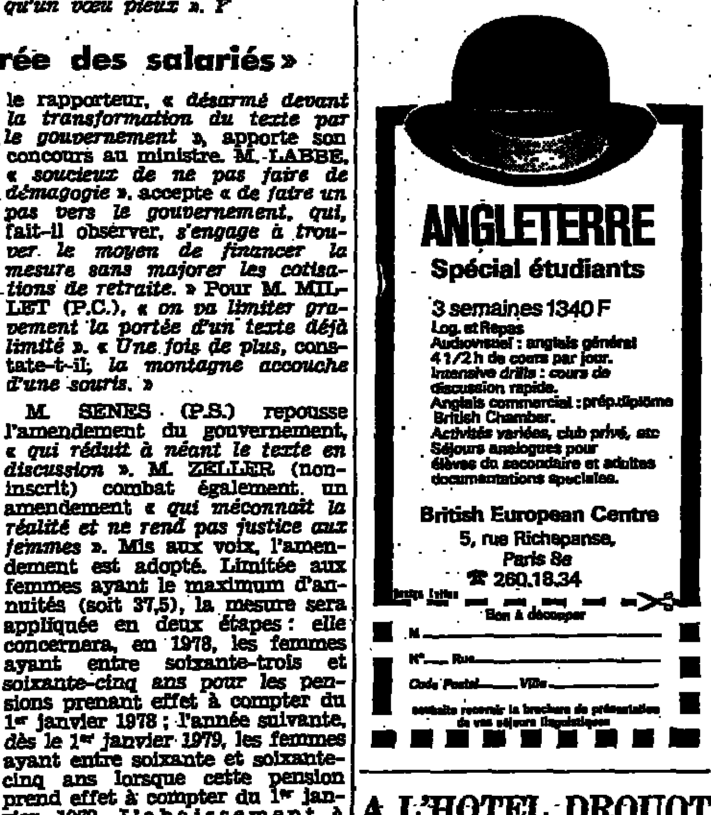

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTE

S. 1 - Estamp. anc., tableaux.
S. 2 - Curiosités.
S. 4 - Faïences, porcel. XVIe au XIXe. *Objets art, sièges et meubles* XVIIe au XIXe. Tapisseries.
S. 6 - Autogr. Coll. Alfred Dupont.
S. 11 - Tabl. anc., instr. mus., tapis.
S. 17 - Bronzes, lustres, mob. rust.

POLITIQUE

M. RAYMOND BARRE POURSUIT SES ENTRETIENS POLITIQUES

M. Raymond Barre poursuit ses entretiens politiques avec les représentants des formations de la majorité en vue de préparer la campagne des élections législatives. Après avoir eu un long échange de vues, mardi soir 31 mai, avec M. Jean Lecanuet et les principaux dirigeants du Centre des démocrates sociaux, le premier ministre a reçu à déjeuner, mercredi 1er juin, les représentants du Mouvement démocrate socialiste de France.

Le président du M. D. S. F., M. Max Lejeune, a réaffirmé, en quittant l'hôtel Matignon, son « soutien constant » à la politique économique et financière du gouvernement et a ajouté que M. Raymond Barre préciserait « après les vacances d'été » les « objectifs d'action commune » autour desquels il se propose de rassembler la majorité.

Le chef du gouvernement devait également recevoir à déjeuner, jeudi 2 juin, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical.

M. GUÉNA : un programme commun de la majorité serait squelettique.

M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., a pris la parole, mercredi 1er juin, à Toulon, pour soutenir la candidature du docteur Pierre Lapras à l'élection cantonale partielle qui se déroulera dimanche 5 juin dans le cinquième canton pour pourvoir au remplacement d'Aymeric Simon-Lorière, décédé. M. Guéna a notamment déclaré : *« Nous serions surpris que M. Raymond Barre soit nommé chef de la majorité, alors que cela a toujours été refusé à son prédécesseur. Le problème de la désignation d'un chef de la majorité n'a pas été résolu, mais cela n'a aucune importance. »*

A propos d'un éventuel programme commun de la majorité, M. Guéna a estimé : *« Il est difficile, lorsque l'on est au pouvoir depuis vingt ans, de proposer un programme. La majorité est très diverse. Si on tenait compte de tout ce qui est commun à toutes les formations qui la composent, on arriverait bien à l'essentiel, mais cet essentiel serait squelettique. »*

M. Marchais : si M. Giscard d'Estaing s'accommode de la gauche...

M. Georges Marchais, qui était mercredi 1er juin l'invité de l'Association de la presse étrangère à Paris, a traité, en répondant aux questions de ses hôtes, de plusieurs sujets d'actualité, notamment des perspectives ouvertes par une éventuelle victoire de la gauche, de la position du parti communiste sur l'arme nucléaire et sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel et de la prochaine visite en France de M. Brejnev.

On notera que, sur l'attitude de M. Giscard d'Estaing face à une majorité parlementaire de gauche, M. Marchais donne un avis qui n'a pas changé sur le fond mais dont la formulation est moins abrupte que celle qu'il avait employée précédemment. Le président de la République, disait-il (« le Monde » du 10 février) devra « se soumettre ou se démettre ».

Le secrétaire général du P.C. déclare maintenant : *« Il est évident que la majorité en place fait tout et fera tout pour essayer de conserver son pouvoir. Ce qui est vrai, c'est que M. Giscard d'Estaing a déclaré à plusieurs reprises que de toute façon, même si la gauche l'emportait en 1978, il conserverait sa fonction de président de la République. Eh bien ! qu'il l'a conserve !*

» Nous ne lui demandons rien d'autre, dans le cas où la gauche l'emporte, que de désigner dans la gauche un premier ministre qui sera chargé de former un gouvernement de la gauche une et qui, en application de la Constitution, conduira les affaires de la nation, c'est-à-dire appliquera le programme commun de la gauche.

» Voilà ce que nous demandons. Si M. Giscard d'Estaing s'accommode de cette position-là, cela peut se passer ainsi ! S'il ne s'en accommode pas, alors il devrait partir. »

« Est-ce que je rencontrerai Leonid Brejnev ? » — s'est interrogé M. Marchais à propos d'une question sur la prochaine visite en France (le 20 juin) du dirigeant soviétique. Il a répondu : *« Je n'en sais rien. Il vient en France pour peu de temps et séjournera à Rambouillet. De toute façon, il n'est pas obligatoire que nous nous rencontrions à chaque fois qu'il vient à Paris. »*

M. HERNU CRITIQUE L'ATTITUDE DE LA FÉDÉRATION DU RHONE DU P.C.F.

Au cours d'une réunion du P.S. tenue à Paris mardi 31 mai, M. Charles Hernu, délégué général du parti socialiste, maire de Villeurbanne, a notamment déclaré :

« Nombreux sont les hommes et les femmes de gauche œuvrant à la victoire sur la droite en 1978 à s'interroger sur les motifs qui poussent systématiquement la fédération communiste du Rhône à se placer en état de rupture avec l'union de la gauche. Pour quelles raisons à Saint-Priest les élus communistes ne votent-ils pas le budget du maire socialiste ? (le Monde *du 4 mai). Pour quelles raisons à Oullins les communistes envahissent-ils la salle des délibérations d'un conseil municipal présidé par un socialiste afin d'exiger un vœu tendant à l'extension des nationalisations ? Pour quelles raisons un tract est-il diffusé à Villeurbanne contre le maire socialiste à propos d'une entreprise où les travailleurs ont été licenciés, hélas bien avant son élection ? D'où vient cette hargne organisée contre la gauche ? Pour quelles raisons ? Nous l'ignorons. Il serait temps dans notre département de renouer le dialogue si vraiment l'on veut que la gauche l'emporte. »*

Les 4 et 5 juin à Ivry

LES JEUNES COMMUNISTES ORGANISENT UNE FÊTE POUR LE « DROIT AU TRAVAIL »

La fête annuelle d'*Avant-Garde*, mensuel du Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.), aura lieu samedi 4 et dimanche 5 juin, dans les rues d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), métro Mairie-d'Ivry. Le prix d'entrée est fixé à 10 francs pour les deux jours. Le M.J.C.F. souligne qu'il veut faire de cette fête un grand rassemblement *« contre le chômage, pour le droit au travail et pour le changement »*. Se produiront notamment, samedi : François Béranger, Bernard Lavilliers, Mahjun et Doctor Feelgood. Sont à l'affiche dimanche : Dick Annegarn, Mélusine, Claude Nougaro, Jean-Paul Verdier et les ballets Joseph Russillo. Un festival de western et un festival de théâtre auront lieu les deux jours ainsi qu'une rencontre consacrée à la bande dessinée.

Des débats réuniront aussi différentes personnalités, communistes ou non. Samedi, à 17 heures, aura lieu en particulier un « forum national contre le chômage », avec MM. Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement, et Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C.F. Un débat aura lieu dimanche, à 14 heures, sur l'écologie, entre Mme Mireille Bertrand, membre du bureau politique du parti communiste, et M. René Dumont, ancien candidat à la présidence

Les 4 et 5 juin à La Courneuve

LA SIXIÈME FÊTE ANNUELLE DU P.S.U.

Les 4 et 5 juin, au parc paysager de La Courneuve, le P.S.U. organise sa sixième fête annuelle, qu'il conçoit d'abord comme *« un espace libre »* où chacun *« peut trouver les formes d'expression qui lui conviennent, où tous ceux qui n'ont pas le droit à la parole — travailleurs en lutte, femmes, immigrés, minorités nationales — peuvent la prendre, comme l'autogestion en actes. »*

Au programme : chanson (Pierre Vassiliu, Julos Beaucarne), jazz (Cecil Taylor), théâtre (l'Aquarium, la Troupe Z), cinéma, animation et les fêtes dans la fête : celles des femmes, des enfants, des minorités nationales, de l'écologie.

LES GAM S'INTERROGENT SUR LEUR ROLE AU SEIN DE LA GAUCHE

Les Groupes d'action municipale se réuniront samedi 4 et dimanche 5 juin à Meylan (Isère) pour préciser leur rôle au sein de la gauche. Quatre thèmes figurent au programme de ce quatorzième rassemblement : *« Le rôle des élus GAM dans une municipalité, les GAM dans une commune gérée par la gauche, les relations entre GAM, partis politiques et syndicats, l'organisation du mouvement. »*

Le collectif national des GAM évalue à soixante environ le nombre de ses nouveaux conseillers municipaux et estime que celui des Groupes d'action municipale atteindra bientôt deux cents à la suite de la poussée du courant autogestionnaire dans les régions rurales. Se félicitant de cette *« prise de conscience »*, le collectif national souligne que *« les GAM ne font, certes pas beaucoup de bruit, mais continuent d'être dans la commune le lieu de rencontre de tous les militants de gauche, confirmés ou non, qui veulent que l'autogestion devienne une pratique »*.

Les GAM affirment qu'ils veulent *« aller plus loin »* en ce sens que les élus de l'union de la gauche.

Sardou réhabilité?

Il a suffi que Michel Sardou le « fasciste » annonce dans le *Matin de Paris* qu'après avoir voté Giscard en 1974 il votera socialiste en 1978 pour que l'extrême gauche engage un grave débat sur l'attitude à adopter à l'égard du chanteur. Sous le titre *« Sardou a droit à la parole »*, Graf Zeppelin écrivait dans *Rouge*, organe de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), le 18 mai : *« Nous avons eu tort de contribuer à faire monter [la] campagne contre Sardou dans l'objectif avoué de l'empêcher de chanter (...). Nous avons eu tort non pas parce que Sardou « tourne » aujourd'hui, mais pour des raisons de principe. Ce n'est pas parce qu'il va voter P.S. que Sardou sera un chanteur moins réac. Mais précisément un chanteur réac n'est pas un militant fasciste, et notre conception de la démocratie, y compris pour une société de transition, c'est que les réactionnaires y ont le droit à la parole »*.

Rouge publiait une semaine plus tard sous le titre « Faut-il brûler Sardou ? », plusieurs lettres de protestation contre cette autocritique. *« Il était juste,* disait l'une, *d'aller saboter les meetings de Sardou et de le discréditer complètement. »* Une autre concluait : *« les militants allemands n'avaient que faire d'un pseudo-choix entre le côté pile et le côté face du national-socialisme, ils devaient mener l'offensive contre le fascisme »*.

Le 26 mai, nouvelles lettres, et réponse du comité de rédaction : *« C'est au nom du même principe démocratique que nous défendons le droit de courants d'opposition réactionnaires en U.R.S.S. à s'exprimer et que nous disons qu'il n'y a pas de bataille à mener pour interdire à Sardou de faire des concerts (...) qualifier quelqu'un de réactionnaire, de fasciste, de nazi, cela fait une grosse différence (...). Un chanteur et un activiste, cela fait aussi une différence (...). Diffuser l'idéologie réactionnaire et brûler une permanence d'un parti ouvrier, ce n'est pas la même chose, ce sont deux attitudes qu'on ne combat pas avec les mêmes armes. »*

Le même jour, *l'Etincelle*, hebdomadaire communiste révolutionnaire, publie une lettre d'une *« camarade ouvrière de l'O.C.T. »* (Organisation communiste des travailleurs, proche des maoïstes), qui pense qu'il était *« juste de manifester violemment contre Sardou comme cela a été fait »*. *« Contrairement au camarade de* Rouge *qui fait de la liberté d'expression pour Sardou une question de principe »*, elle considère qu'il s'agit d'*« une question d'opportunité dans la bataille contre l'idéologie ultra-réactionnaire »*. La direction du journal prend parti dans la controverse : *« Est-ce que* Rouge *pense qu'en réhabilitant Sardou, il votera extrême gauche au premier tour, en 1978 ? Nous avons toujours constaté qu'une partie de la classe ouvrière trimbale des idées réactionnaires et dénonce les partis de l'union de la gauche, qui, au lieu de combattre cette idéologie bourgeoise, la tolère et souvent la renforce. Ce n'est pas un phénomène nouveau. Il n'est pas question d'accepter non plus l'opportunisme des révolutionnaires sur ce terrain. Bravo* Rouge *! La lutte des classes continue, la mobilisation anti-Sardou aussi ! »*

La droite elle-même s'en mêle, puisque *Rivarol* s'indigne des déclarations de Michel Sardou. *« Devant cette écœurante palinodie,* écrit cet hebdomadaire, *ceux qui l'ont le plus soutenu cherchent à cacher leur cocuage en accusant... la gauche d'avoir « terrorisé » le pur, le doux, le tendre Michel, en usant envers lui des procédés employés par... le « sinistre Dr Goebbels ». On se demande vraiment ce que vient faire dans cette histoire sordide un homme qui était... ce qu'il était, mais qui eut le courage inhumain — ou surhumain, comme on voudra — de se sacrifier, lui, sa femme, ses enfants aux idées qu'il avait toujours défendues et à la foi qui n'avait cessé de l'animer. »*

RAPATRIÉS

DEUX ASSOCIATIONS LANCENT « UN APPEL SOLENNEL » AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

L'Union des comités de défense des rapatriés et l'Association des fils de rapatriés, fédérées au sein du mouvement RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer), accentuent leur pression sur le gouvernement et les formations politiques afin d'obtenir rapidement de nouvelles mesures en faveur des rapatriés d'Afrique du Nord. Elles lancent *« un appel solennel »* au président de la République et du gouvernement *« pour que le contentieux « rapatriés » soit réglé avant la fin de la session parlementaire de printemps, quitte à la prolonger de quelques jours »*.

ANCIENS COMBATTANTS

● *L'Union des engagés volontaires et anciens combattants juifs* organisera sa cérémonie annuelle du souvenir le dimanche 5 juin à 10 heures, devant le monument aux morts du cimetière de Bagneux, sous le haut patronage de M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Un autocar sera à la disposition des personnes désirant se rendre au cimetière, à 9 heures devant l'hôtel Moderne, place de la République à Paris.

● *L'Association des combattants prisonniers de guerre* a décidé de tenir un grand rassemblement organisé par toutes les associations d'anciens combattants d'A.F.N. de la région parisienne et des départements limitrophes le samedi 18 juin 1977, à 15 heures, esplanade des Invalides à Paris ; avec la participation de M. Louis Baudoin, secrétaire général de la F.N.C.P.G.-C.A.T.M.

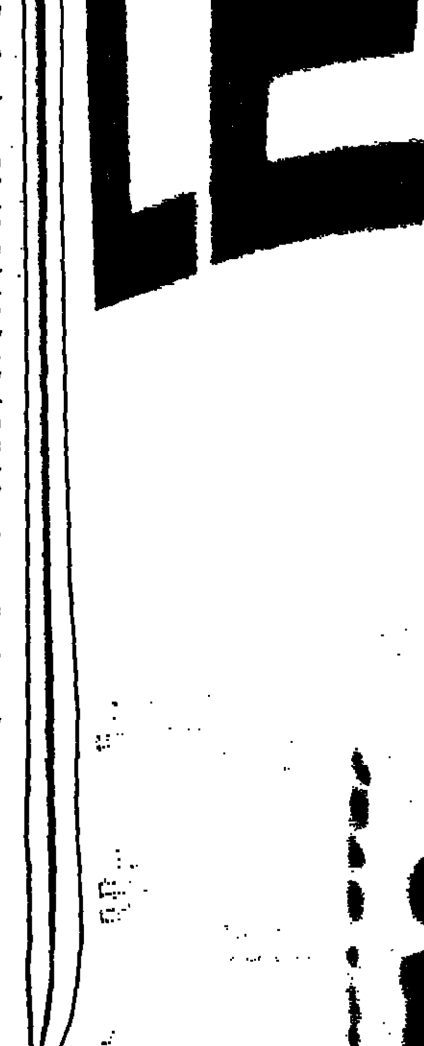

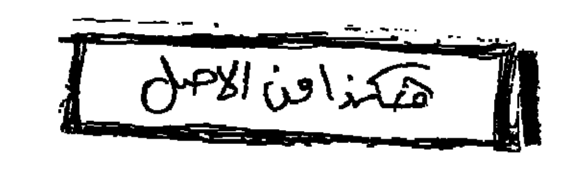

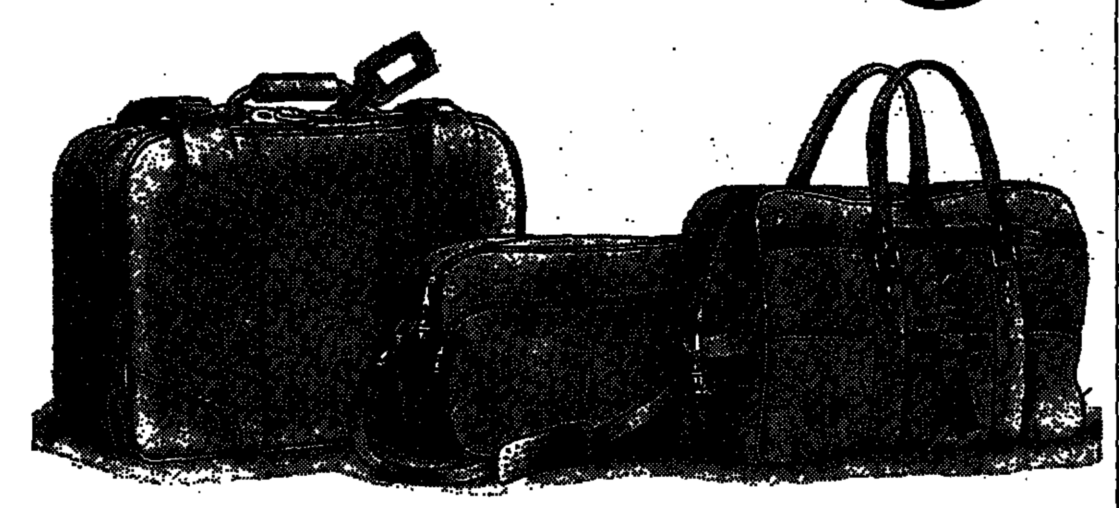

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 1er juin 1977 au palais de l'Elysée sous la présidence du président de la République. Au terme de ses travaux le communiqué suivant a été publié :

● FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

Le conseil des ministres a approuvé le projet de loi autorisant l'adhésion du gouvernement de la République française à l'accord portant création du Fonds africain de développement signé à Abidjan le 29 novembre 1972. *Ce Fonds a pour objet de compléter* l'action de la Banque africaine de *développement* en faveur du développement économique et social de *ses membres et à promouvoir la* coopération et le commerce entre *eux. Il leur procure des moyens de* financement à des conditions privilégiées. Il est ouvert à tous les Etats qui, n'étant pas membres de la Banque africaine de développement, désirent apporter leur concours au développement de l'Afrique. Le montant de la participation initiale de la France à ce Fonds sera d'un montant comparable à celui des souscriptions versées par nos principaux partenaires de la Communauté économique européenne, soit 53 millions de francs payables en trois tranches d'égal montant en *1977, 1978* et 1979.

● LE SERVICE DES FONCTIONNAIRES

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi tendant à compléter la loi du 29 juillet 1961 pour définir la notion de « service fait » des fonctionnaires. Le « service fait » auquel ils sont astreints comporte non seulement la présence sur les lieux du travail, mais l'exécution des obligations de service telles qu'elles sont définies par l'autorité compétente.

● RÉMUNÉRATION DES PERSONNELS DE L'ÉTAT

Le conseil des ministres a approuvé un projet de décret portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat.

Conformément à l'engagement pris par le gouvernement au *conseil* des ministres du 6 avril de ne pas attendre le 1er juillet pour revaloriser les traitements, compte tenu de l'évolution des prix, le traitement de base sera majoré de 2,5 % à compter du 1er juin 1977.

A cette occasion, le premier ministre a réaffirmé *la* volonté du gouvernement d'assurer, même en l'absence de tout accord salarial, un maintien du pouvoir d'achat dans *le* secteur *public* et dans les entreprises du secteur nationalisé.

Le premier *ministre* a enfin réaffirmé son désir de poursuivre *la concertation avec les organisa*tions syndicales.

Elargissant son propos au problème d'ensemble du pouvoir d'achat, *le premier ministre a rappelé son* intention d'assurer une progression *du pouvoir d'achat des titulaires du* SMIC, comme cela a été fait pour *les allocations familiales* et le minimum vieillesse.

(Lire page 40.)

● LA LUTTE CONTRE L'INFLATION

Le premier ministre a ensuite évo*qué l'évolution des prix, marquée* en avril par une augmentation de l'in*dice de 1,3 %.*

Cette hausse des prix de détail *reflète moins les résultats de la poli*tique de lutte contre l'inflation que *les dernières conséquences des événe*ments de 1976.

Les hausses les plus marquées qui apparaissent en avril concernent, en *effet, le café et certains produits* alimentaires importés ; ces hausses sont *la conséquence* des très fortes augmentations qui ont eu lieu, jusqu'en mars dernier, sur les marchés internationaux. A elles seules, elles expliquent plus du cinquième de la progression des prix constatée en France depuis le début de l'année. Dans le même temps, après une période temporaire de gel, le retour à une certaine vérité des prix se traduisait inéluctablement par des hausses pour les produits industriels et les services.

Il faut enfin noter une hausse assez forte des produits alimentaires frais, qui s'explique par des phénomènes saisonniers normaux ou l'effet de la sécheresse de l'été dernier et les gelées printanières.

Au total, le profil de l'indice des *prix demeure proche* de *celui* qui était prévu au début de l'année.

Les mois à venir, et notamment ceux du second semestre, devraient *marquer un ralentissement signifi*catif.

L'augmentation très forte des prix des fruits et légumes, alors même que la médiocre campagne des fruits rouges n'était pas commencée, appelle cependant une réaction des pouvoirs publics.

Pour modérer cette évolution, le premier ministre envisage :

— De lancer pendant l'été une campagne publicitaire annonçant des fourchettes de prix normaux pour les principaux fruits et légumes de saison (notamment pêches et tomates), afin d'inciter les opérateurs à tous les échelons et d'abord les producteurs à se satisfaire de leur juste rémunération et d'éclairer *le* choix des consommateurs sur les meilleurs rapports qualité/prix ;

— De taxer les marges des grossistes et importateurs en fruits et légumes.

Enfin, le comité national des prix, qui se réunira le 7 juin, pourrait être consulté *sur* l'opportunité de retirer à certaines entreprises industrielles le bénéfice des engagements de modération.

Le président de la République a déclaré à ce propos : « La modération nécessaire des rémunérations doit avoir pour symétrie un effort identique de modération des prix. Les mesures nécessaires doivent intervenir à bref délai. »

● L'INFORMATION DES SECRÉTAIRES D'ÉTAT

Le premier ministre a *informé* le conseil qu'il avait demandé à M. Alain Peyrefitte, garde des *sceaux*, ministre de la justice, de réunir *chaque semaine à partir du 1er juin* les secrétaires d'Etat pour les infor*mer des travaux du gouvernement*, notamment des délibérations du *conseil des ministres, afin de leur* permettre de participer, dans les *meilleures conditions*, à l'action gouvernementale.

● COLLECTIVITÉS LOCALES

Le conseil des ministres a entendu une communication du ministre de l'intérieur sur les perspectives d'une décentralisation accrue en faveur des collectivités locales.

Comme le président de la République l'a fait savoir à tous les maires, le gouvernement va procéder à une consultation auprès de chacun d'eux pour recueillir leur sentiment personnel sur l'évolution souhaitable de la gestion des communes. Parfaitement informés de la réalité locale, les maires sont en effet les plus habilités à préciser les problèmes communaux et à en proposer la solution.

Le gouvernement est animé par *le* souci d'améliorer les conditions d'exercice de la démocratie *locale* qui s'exprime à travers la multiplicité et la diversité des *communes*. La consultation, menée à partir d'un *dossier* constituant un *guide de* réflexion, sera lancée dans le courant du *mois : les réponses* des maires seront recueillies à la mi-octobre *et les résultats de* la consultation seront présentés à la fin de l'année *par le gouvernement* au Sénat, Grand Conseil des communes de France. *Le gouvernement arrêtera* sa position après avoir pris connaissance de ces *différents avis* ; un projet de loi sera ensuite déposé au Parlement.

Cette procédure doit placer la consultation dans un climat de séré*nité indispensable à l'examen d'un* sujet qui touche à l'une des libertés *fondamentales des Français* : la liberté de s'administrer eux-mêmes.

Le président de la République a déclaré :

« *Une véritable décentralisation* des responsabilités publiques est in*dispensable pour enrayer* l'accroissement de la bureaucratie qui menace les pays développés, et singulièrement le nôtre.

» A cet *effet*, une *réforme* qui s'inscrive dans le prolongement de la grande loi libérale de 1884 sur l'autonomie des communes me paraît souhaitable.

» Une réforme de cette ampleur ne peut être ni étudiée, ni décidée, ni appliquée sans le concours le plus *actif des élus locaux*. C'est pourquoi le moment est venu de procéder à une large consultation de ceux-ci.

» Pour sa part, le gouvernement respectera scrupuleusement *le* principe de l'autonomie communale. Cela implique le maintien de toutes les communes existantes, en même temps que le *développement* d'une pleine capacité, pour chaque commune, d'exercer *ses attributions* et ses responsabilités. »

(Lire page 13.)

● EMPLOI

Le ministre du travail a rendu compte au conseil des dispositions qu'il a prises, afin que les mesures du programme d'action gouvernemental relatives à l'emploi entrent effectivement en vigueur dès le 1er juillet.

Les décrets d'application de la loi en faveur *de* l'emploi seront pris dès le vote de cette loi. Un groupe permanent chargé *de* la mettre en œuvre a *été* constitué auprès du ministre et de *MM. Stoléru et Legendre*. Le ministère du travail est ainsi tout entier *mobilisé pour l'applica*tion de la loi et la défense de l'emploi. L'essentiel du *dispositif* sera placé à l'échelon des départements ; les préfets *ont été invités* à mobiliser sans délai les capacités disponibles *d'emploi et de formation*.

Le conseil a demandé que le nécessaire soit fait pour accroître l'efficacité de l'Agence nationale pour l'emploi dans *le* domaine du *place*ment, qui constitue plus que jamais la mission prioritaire. *Le conseil* a *également demandé* que des mesures soient prises pour supprimer *les* inscriptions abusives à l'Agence nationale pour l'emploi.

Il s'est enfin réjoui de la rapidité avec laquelle s'est ouverte la négociation entre les partenaires sociaux sur l'extension du bénéfice de la garantie de ressources (dite « préretraite ») aux salariés *âgés* de moins de soixante-cinq ans.

Le président de la République a déclaré :

« La protection dont bénéficient les travailleurs à la recherche d'un emploi a *été* considérablement renforcée depuis 1974. Cette protection est nécessaire et juste. Mais cette protection, *qui* est l'expression d'une solidarité, ne doit bénéficier qu'aux personnes qui recherchent réellement un travail. Le ministre du travail doit veiller à éliminer les abus qui ont été constatés, et que l'opinion condamne. »

● LA RÉUNION, MAYOTTE ET LE T.F.A.I.

Le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer a rendu compte de son déplacement dans l'océan Indien.

A la Réunion et à Mayotte, *les* problèmes économiques et sociaux ont été abordés sous *tous leurs* aspects dans le cadre de la départe*mentalisation* économique. *La* Réunion a atteint cette année son record de production de *sucre* avec 265 000 tonnes, et accentue son démarrage industriel et touristique.

A Djibouti, le secrétaire d'Etat s'est entretenu avec le président Hassan Gouled et les principaux *responsables* du Territoire *des* problèmes posés par les accords de coopération qui *devraient être signés* après l'indépendance du 27 juin.

Mesures individuelles

Sur la proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, M. Alfred Coste-Floret, conseiller d'Etat, est placé en position de disponibilité pour convenances personnelles pour une période d'un an. (Il préside le Nouveau parti Démocratie chrétienne française) ; M. Lucien Paoli, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat, en remplacement de M. Alfred Coste-Floret.

...iciel du conseil des ministre[s]

RENTRÉE 77

choisir un cours privé

Paris-Action-Scolaire

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

A PROPOS DE...

LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Vitesse zéro pour le rapport Guichard

Une consultation sera lancée, dans le courant du mois de juin, auprès de chaque maire pour « recueillir leur sentiment personnel sur l'évolution souhaitable de la gestion des communes ». Leurs réponses, a-t-il été indiqué mercredi 1er juin, au terme du conseil des ministres, seront rassemblées à la mi-octobre, et le gouvernement n'arrêtera sa position qu'après avoir eu connaissance, à la fin de l'année, de l'avis du Sénat. M. Giscard d'Estaing a précisé : « Le gouvernement respectera scrupuleusement le principe de l'autonomie communale. »

M. Olivier Guichard et les dix personnalités qui siégeaient avec lui à la commission de développement des responsabilités locales ont dû éprouver quelque déception à la lecture du communiqué du conseil des ministres. Quel raccourci par rapport aux multiples et précises propositions de « Vivre ensemble » ! Quel recul apparent lorsque, pour ne s'en tenir qu'à des points de repère récents, on se reporte aux discours du président de la République, prononcés sur ce thème à l'automne et à l'hiver derniers !

Blessure d'amour-propre, quelque peu normale chez des commissaires et des hauts fonctionnaires qui ont, pendant des mois, travaillé à l'élaboration d'un document remarquable, commandé avec solennité par M. Giscard d'Estaing en novembre 1975. Aujourd'hui, la communication de M. Christian Bonnet ne fait aucune référence, même indirecte, à leurs travaux.

Alors que le rapport Guichard estimait essentielle la création d'un nouvel échelon d'administration entre la commune et le département — « la plupart des communes devront s'associer en communautés pour exercer les plus lourdes de leurs compétences (...) et pour accroître leur liberté » face à l'Etat, — on chercherait, en vain, dans les déclarations gouvernementales et présidentielles de mercredi une quelconque formule qui appuie l'idée de coopération, de rassemblement, de regroupement, a fortiori de fusion.

Bien au contraire, il importe de « respecter scrupuleusement l'autonomie communale, ce qui implique le maintien de toutes les communes existantes ». Mais ce n'est certes pas en figeant les structures actuelles, qui se superposent plus qu'elles ne se complètent (36 394 communes en 1975, 1 738 syndicats à vocation multiple, 148 districts, 9 communautés urbaines), qu'on « enrayera l'accroissement de la bureaucratie ».

Déception aussi au chapitre du rôle des départements, dont M. Guichard souhaitait voir renforcés les pouvoirs en matière d'éducation, d'action sanitaire et sociale et de protection civile, et surtout des régions pour lesquelles il était envisagé de supprimer le plafond des ressources fiscales, fixé par la loi à 35 francs par habitant.

« Un document exhaustif »

Conformément aux engagements pris par le président de la République, une large consultation va être entreprise. Le questionnaire auquel l'Elysée met la dernière main comportera quinze à vingt têtes de chapitre et se présentera comme un « document exhaustif » suscitant des réponses constructives et coordonnées.

Mais, alors qu'à Nancy, le 25 novembre 1976, M. Giscard d'Estaing parlait d' « une vaste consultation, aussi large que possible, des Françaises et des Français et en particulier des élus locaux... », et que M. Raymond Barre indiquait à Lyon, le 10 février 1977, que « certaines orientations possibles seraient soumises à l'avis des conseils généraux », il n'est plus question aujourd'hui que d'une « consultation auprès de chacun des maires ». Ni les conseils généraux, ni les assemblées régionales, ni les multiples associations et groupements ne seront, semble-t-il, invités à répondre directement au « guide de réflexion » qui sera envoyé dans toutes les villes et villages de France.

Quant au « projet de loi fondamental », dont le président de la République et son ministre de l'intérieur indiquaient à la fin de l'année dernière qu'il serait soumis aux assemblées avant la fin de 1977, il est repoussé, au mieux, au printemps de 1978 et ce ne sera qu'un « projet de loi » ordinaire.

Ambitieuse dans son principe puisqu'elle doit être une « révolution tranquille », la réforme des collectivités locales se fera pas à pas. Elle n'est pas enterrée, mais elle ne sera pas accélérée.

M. Marc Becam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, va maintenant s'employer, par de multiples déplacements en province, à convaincre les maires qu'il n'est pas dans l'intention du gouvernement de déchirer leur écharpe ni de fermer leur hôtel de ville. S'il faut déchirer quelque chose, ce sera plutôt quelques chapitres trop précis du « chiffon rouge » qu'est le rapport Guichard car, comme toute proposition novatrice et réaliste, il a provoqué dans tous les milieux politiques plus de craintes que de bravos.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Les Neuf créent un « trésor de guerre » pour venir en aide aux régions pauvres

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Davantage de crédits et plus de liberté de manœuvres que dans le passé : tels sont les deux grands axes de la réforme du Fonds européen de développement régional, que la Commission de Bruxelles vient de soumettre aux Etats membres. Elle propose que le budget du *Fonds* soit fixé pour 1978 à 750 millions d'unités de compte européennes (U.C.E.), soit 4,2 milliards francs, au lieu de 400 millions d'U.C.E. en 1977 (2,24 milliards de francs) (1).

Pour justifier cet accroissement des crédits, la Commission invoque notamment les effets de la crise économique qui a aggravé les difficultés des régions traditionnellement les plus pauvres. Le Fonds serait désormais divisé en deux parties. Une première tranche, représentant 87 % des crédits — 3,36 milliards de francs — serait utilisée pour financer des projets importants par les Etats membres, et serait répartie entre ceux-ci selon le système de quotas actuellement en vigueur.

En application de cette clé de répartition, trois pays reçoivent plus qu'ils ne « donnent » : l'Italie, le Royaume-Uni et l'Irlande. Les autres pays sont des « payeurs » nets : le quota de la France est ainsi fixé, depuis 1975, à 15 %, alors que sa contribution au budget de la C.E.E. se situe aux alentours de 19 %.

Plus de souplesse

Une seconde tranche, égale à 13 % du total disponible, serait dépensée hors quota — autrement dit sans prérépartition — et utilisée pour financer des actions spécifiques communautaires à déterminer par le conseil des ministres des Neuf, sur proposition de la Commission. La création de cette masse de manœuvres « *hors quota* » est la principale innovation dans la réforme du Fonds qui est soumise aux Etats membres. Pour M. Giolitti, le commissaire chargé de la politique régionale et de la coordination des interventions financières de la C.E.E., cette enveloppe de 560 millions de francs devrait donner plus de souplesse à un Fonds qui, jusqu'à présent, n'en a guère eu, et être affectés, en particulier, aux efforts entrepris par la Communauté pour convertir les régions industrialisées éprouvant de graves difficultés d'emploi. Il a été proposé aux Neuf d'utiliser une partie de ces crédits comme bonification d'intérêt pour réduire le coût des prêts consentis par la CECA et la Banque européenne d'investissements.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) *Le Fonds régional a été créé* en 1975, et s'est vu doté alors d'un budget triennal de 1 300 millions d'unités de compte ; 300 millions d'U.C. pour 1975 et 500 millions d'U.C. pour chacune des années 1976 et 1977. La Commission, pour établir le budget communautaire de l'année 1978, a utilisé la nouvelle unité de compte « panier », dite U.C.E. d'une valeur supérieure à celle utilisée précédemment pour le Fonds régional, si bien que, calculés en U.C.E., les crédits du Fonds régional en 1977 sont de l'ordre de 400 millions d'U.C.E.

CORSE

● *M. Edmond Simeoni, reçu par le préfet de région.* — M. Yves Burgalat, préfet de la région Corse, a reçu, à sa demande, jeudi matin 2 juin, M. Edmond Simeoni, qui était accompagné de M. Marcel Bartoli, secrétaire général du mouvement *autonomiste*, l'Association des patriotes corses (A.P.C.). Après l'attentat commis, dans la nuit du 14 au 15 mai dernier, contre l'imprimerie du journal autonomiste *Arriti*, M. Simeoni avait demandé une entrevue au préfet de région pour lui « *faire connaître les tenants et les aboutissants du complot actuel des provocateurs colonialistes* ». Cette audience, prévue à la fin du mois dernier, avait été reportée par M. Burgalat, alors absent de Corse.

ILE-DE-FRANCE

● *Bois de Boulogne et de Vincennes : nouvelles voies piétonnes.* — Plusieurs allées des bois de Boulogne et de Vincennes sont interdites à la circulation et réservées aux piétons et aux cyclistes depuis le 28 mai.

Dans le bois de Vincennes, deux routes sont en permanence réservées aux piétons. Une piste cyclable est ouverte toute l'année rue Dauphine et route de Bourbon. Au bois de Boulogne, deux voies nouvelles sont réservées aux piétons le week-end et les jours fériés.

EQUIPEMENT

TRANSPORTS

DÉBAT — Quel avenir pour les entreprises publiques ?

Une nouvelle voie ferrée en 1983, mais en 1977 la S.N.C.F. recevra 14,2 milliards de l'État

La nouvelle voie ferrée Paris-Lyon sera ouverte de bout en bout à *la circulation des trains à grande* vitesse (T.G.V.) à l'automne de 1983, a indiqué le 1er juin M. Paul Gentil, *directeur général de la S.N.C.F.* « *D'ores et déjà, la commande de quatre-vingt-cinq rames a été passée au groupement des contructeurs Alsthom - Francorail - M.T.E.* », a-t-il affirmé.

Compte tenu de l'effort de redressement économique en cours, il avait *été envisagé de différer d'environ* trois ans l'achèvement de bout en bout de cette voie ferrée (*le Monde du 13 avril*). *Dans une lettre récemment* adressée à M. Robert Poujade, maire R.P.R. de Dijon, M. Raymond Barre *précise les intentions* des pouvoirs publics : « *Le gouvernement pour étaler les dépenses d'investissement liées au T.G.V. Paris-Lyon a décidé de décaler la mise en service du tronçon nord Combs-la-Ville - Saint-Florentin. Ce tronçon, qui devait être mis en service initialement en octobre 1982 puis en avril 1982, le sera finalement en octobre 1983.* »

Pour apaiser les inquiétudes de M. Poujade, le premier ministre ajoute : « *La bretelle Pasilly-Aisy destinée à desservir Montbard et Dijon fera partie de la première tranche de travaux. Cette bretelle esra mise en service en octobre 1981, en même temps que le tronçon sud.* »

M. Gentil s'est déclaré à la fois « *déçu* » de ce long retard et « *soulagé* » par cette prise de position officielle qui devrait, à son avis, « *mettre un terme à toute l'effervescence entretenue autour de ce projet* ». A cet égard, le directeur général de la Société nationale s'est étonné que certains puissent assimiler la construction de cette voie ferrée nouvelle à une pure opération de prestige. Pour lui « *cet ouvrage est d'une nécessité absolue, compte tenu de la saturation de la ligne existante. Il est donc ridicule de prétendre que la S.N.C.F. entretient ainsi sa danseuse...* ».

A court terme, les responsables de la société nationale se préoccupent du tassement du trafic, qu'il s'agisse des voyageurs ou des produits lourds. *Cette situation est d'autant* plus insupportable, financièrement parlant qu'au fil des ans le retard *tarifaire s'est aggravé.*

L'an dernier, les frais de personnel, *qui représentent 80 % des dépenses* d'exploitation ont augmenté de 15,7 % ; dans le même temps les *pouvoirs publics ont autorisé* la S.N.C.F. à relever ses barèmes de 8 % seulement.

Le bilan 1976 se solde par un déficit de 1 115 millions de francs. Les déficits cumulés des précédents exercices portent le « découvert » de la Société nationale à 2 759 millions ce qui, en fin de compte, réduit ses fonds propres à 500 millions.

« *Exprimés en francs constants, les concours financiers de l'Etat sont demeurés pratiquement stables depuis 1970, à l'exception de la compensation pour insuffisance tarifaire dont le montant a été multiplié par 3,5 depuis 1973* », a noté M. Jean-Jacques Burgard, secrétaire général de la S.N.C.F.

Les concours de l'Etat attendus en *1977 devraient atteindre 14,2 milliards* de francs (11,2 l'an dernier), dont 3,5 milliards au titre de la compensation pour insuffisance tarifaire et d'une contribution forfaitaire d'équilibre. Cette astuce comptable permet aux dirigeants de la S.N.C.F. de ne prévoir aucun déficit pour l'exercice en cours...

Quel avenir pour la société nationale ? Ses responsables travaillent à l'élaboration d'un plan d'entreprise qui sera prêt à la fin de cette année. « *Nous serons alors en mesure de discuter avec l'Etat le contenu d'un éventuel contrat de programme* », a annoncé M. Gentil. Rien n'indique que les pouvoirs publics, compte tenu des incertitudes économiques du moment, soient très pressés d'engager une telle procédure. Les médiocres résultats du précédent contrat ne les incitent guère à croire qu'ils tiennent là une solution miracle pour remettre la S.N.C.F. sur ses rails.

JACQUES DE BARRIN.

« CONCORDE » A NEW-YORK ? NOUVEAU REPORT

Au terme d'une audience publique organisée le mercredi 1er juin, le juge Irving Kaufman, président de la deuxième cour d'appel de New-York, a réservé sa décision sur l'atterrissage de Concorde à Kennedy Airport. Le gouvernement *fédéral* doit, en effet, présenter son témoignage à la cour le lundi 6 juin ; les parties au procès ont, quant à elles, jusqu'au mercredi 8 juin pour déposer à leur tour leurs observations.

Au cours de l'audience publique de mercredi, qui a duré deux heures, le juge Kaufman a affirmé clairement que les parties au procès lui demandaient de se prononcer sur une question somme toute politique. « *Il incombe souvent aux tribunaux de résoudre des questions politiques, c'est malheureux* », a-t-il déclaré à deux reprises.

Tout au long de l'audience il a assailli de questions difficiles tant les représentants du port de New-York que ceux d'Air France et de British Airways, pour lesquels il a été beaucoup moins tendre que le juge fédéral Milton Pollak, qui avait statué en première instance en faveur des deux compagnies européennes. — (*A.F.P.*)

ENVIRONNEMENT

LA COMMISSION DES SITES SERA CONSULTÉE PLUS SOUVENT

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a présidé, le jeudi 2 juin, la première réunion de la nouvelle commission supérieure des sites, qui accueillait quatre nouveaux *membres : MM. Antoine Grumbach*, architecte, Louis Bériot, journaliste, Jacques Soubielle, secrétaire général du Touring Club de France, et Alain de Swarte, président de l'association Maisons, Paysages et Environnement (*le Monde* du 14 mai).

M. d'Ornano, qui est responsable aussi bien des sites naturels *que des sites bâtis*, pour la première fois depuis la création en 1971 du ministère de l'environnement, a défini, à cette occasion, sa politique en matière de sites.

Le ministre a notamment indiqué qu'il souhaitait fac...r le travail de la commission en envoyant une délégation sur place si nécessaire. Il a, d'autre part, évoqué cinq thèmes de réflexion qui seront soumis à la commission : la protection des ensembles urbains, *à la suite de l'inscription* de cent villes de plus de vingt mille habitants ; l'opération villages, qui prévoit la mise en valeur architecturale de cent vingt villages ; les programmes E.D.F. et P.T.T., notamment en matière de réseaux de distribution ; la protection des sites vierges ; enfin, la gestioén des sites étendus, pour lesquels des cahiers des charges devront être rédigés.

● *Centrale du Pellerin : enquête contestée.* — Les mairies du Pellerin et du Cheix-en-Retz, en *Loire-Atlantique*, *ont fermé* leurs portes le 1er juin et empêché ainsi le déroulement normal de l'enquête d'utilité publique ouverte la veille avant l'installation d'une centrale nucléaire. Ces communes, ainsi que neuf autres, font partie du territoire sur lequel est prévu le site d'une centrale de 5 200 mégawatts. La préfecture a mis en place des minibus, sortes de « mairies annexes », dans lesquelles l'opération s'est déroulée sous le contrôle des forces de l'ordre.

JUSTICE

LES DIFFICULTÉS DU CRÉDIT AGRICOLE DE TOULOUSE

Entre les affaires et la politique

Toulouse. — S'il manque près de 90 millions de francs à la caisse régionale de Crédit agricole de Toulouse, ce « trou » ne paraît pas seulement rempli d'« imprudences » — selon le terme convenu d'un communiqué officiel. Il semble que l'on puisse y trouver bien d'autres motifs d'embarras, notamment la mise en cause d'un directeur déjà impliqué dans d'autres aventures du Crédit agricole, des indices de *calculs politiques*, inavoués ou inavouables, et même le rappel d'un assassinat dont les mobiles ne sont toujours pas expliqués. (« Le Monde » des 1er et 2 juin.)

De notre envoyé spécial

Bien que l'importance du déficit ne soit plus ignorée à Toulouse depuis plusieurs mois, cette affaire est encore enveloppée d'un silence gêné. Invité dès le mois d'octobre dernier par des organisations agricoles à faire la lumière sur les causes de ce lourd déficit, le conseil d'administration de la caisse régionale a créé une commission d'enquête, mais, après en avoir reçu le rapport, a jusqu'à présent décidé d'en tenir le contenu secret. Cependant, les quelques indications que l'on peut aujourd'hui posséder ne sont pas moins troublantes.

Après une « première enquête » menée par la Caisse nationale de crédit agricole, M. Jean-Claude Gaudibert, directeur de la caisse régionale, a été licencié le 31 octobre 1976. Mais c'est seulement le 15 janvier dernier que la commission d'enquête a été désignée par le conseil d'administration réuni en assemblée générale *extraordinaire*. Les *enquêteurs* — trois présidents de caisses locales — ont remis leur rapport dans les premiers jours d'avril. Les conclusions sont, dit-on, « sévères ». L'ensemble du conseil a décidé alors de démissionner en *bloc et de se représenter* aussitôt, cela afin d'éviter que le quitus ne lui soit refusé. Un seul administrateur s'est trouvé « écarté » : M. Roger Fargues, qui, avec le Centre départemental des *jeunes* agriculteurs (C.D.J.A.) et l'organisation des fermiers et métayers, avait réclamé le premier une enquête et la publication du rapport.

L'essentiel du déficit, évalué pour l'instant à 90 millions de francs, est représenté par le non-recouvrement de prêts ou de *découverts accordés inconsidérément* à des entreprises nouvelles qui ont rapidement échoué. Il s'agit notamment de la coopérative dirigée par M. Marcel Robin, *ancien président* de Haute-Garonne, administrateur de la Caisse régionale de crédit agricole, que l'on dit politiquement proche de la majorité. Les *facilités* accordées, principalement pour la création de sociétés de conserverie et de salaisons, équivalent à un déficit de 40 millions dans les comptes du Crédit *agricole*.

« *On s'est lancé dans de véritables aventures*, déclare M. Fargues. *On a favorisé des sociétés qui ne répondaient pas à des besoins économiques réels dans la région.* » Pour leur part, des représentants du C.D.J.A. reprochent à la direction de la caisse régionale d'« *avoir sciemment aidé des entreprises dont le déficit représentait plus de la moitié de leur chiffre d'affaires* ». Ils ajoutent alors ce commentaire : « *Même en période difficile, dans les secteurs économiques fragiles, une telle générosité est éminemment douteuse.* »

L'amertume des agriculteurs

D'autres prêts contestés auraient *été fournis* pour des opérations immobilières et touristiques, particulièrement pour la construction d'hôtels. Le découvert de ces diverses opérations *hasardeuses et quelque peu étrangères* à la vocation du Crédit agricole, a évidemment nourri l'amertume de nombreux agriculteurs qui connaissent en période de restriction de crédit de grandes difficultés à obtenir des aides pour le développement ou l'entretien de leur exploitation.

Plusieurs millions de francs dans le déficit sont également imputables au paiement d'amendes imposées par la Caisse nationale, *en cas de dépassement* des quotas de crédit fixés pour chaque caisse régionale.

On retrouve, d'autre part, dans le déficit la trace d'un certain *nombre d'affaires de moindre* importance, telles que celles qui viennent d'être découvertes, après l'arrestation de trois personnes accusées d'avoir détourné un prêt de 2 millions de francs du *Crédit* agricole pour l'installation d'équipements hydro-électriques (*le Monde* daté 2 juin).

Mais, à l'ancienne direction de la caisse régionale, certains reprochent surtout d'avoir participé à « *une opération de caractère politique* » en favorisant à grands risques les initiatives de M. Robin. Celui-ci aurait eu en effet, avec divers appuis, l'intention de fonder *un groupement économique* « concurrent » de celui qu'anime, dans la région, M. Jean-Baptiste Doumeng, conseiller général communiste. Le « *milliardaire rouge* », P.-D.G. de la société de négoce international Interagra et dirigeant de nombreuses sociétés coopératives agricoles, représente un poids économique que l'on aurait souhaité contrebalancer dans son propre « fief ».

Enfin quelques *observateurs* craignent que la « disparition » d'une partie des aides fournies par le Crédit agricole n'ait servi, dans certains cas, après quelques *manipulations*, à *alimenter* des caisses électorales. Mais sur ce point, comme dans d'autres opérations — moins coupables, — on doute à Toulouse que des *précisions puissent* être un jour apportées. A l'appui de leurs doutes, les observateurs toulousains font remarquer que « *trop de gens* » — de plus ou moins bonne foi — ont bénéficié des « *largesses* » aujourd'hui dénoncées dans la gestion de la caisse régionale du crédit agricole.

D'autre part, chacun se souvient *dans la* région que *l'ancien directeur*, M. Gaudibert, a toujours eu la réputation d'un « *censeur* », sachant faire bénéficier « *le plus grand nombre* » de l'argent du *Crédit agricole* au *point* d'avoir été longtemps loué pour sa politique de « *développement* » de cet établissement dans cette partie du Sud-Ouest. Il est vrai *qu'au cours de sa carrière*, M. Gaudibert a, incontestablement, gagné au Crédit agricole des « *positions* » précédemment tenues par d'autres établissements *bancaires. Ce souci de développement* était déjà le sien lorsqu'il était (avant 1968) directeur de l'agence d'Auch, dans le département voisin. Mais il a été accusé d'avoir gagné dans le Gers de trop nombreux clients qui n'avaient aucun titre pour bénéficier des divers avantages que peut offrir le Crédit agricole. De multiples dossiers ont été ainsi habillés, des prêts exceptionnels garantis par l'État ont été de la même façon détournés. L'un de ses subordonnés a été condamné en 1974 pour faux et escroquerie. Lui-même et un sous-directeur ont été inculpés mais leur cas a été disjoint et n'a toujours pas fait l'objet d'une décision (*le Monde* du 1er juin).

C'est à propos de cette affaire que M. Gaudibert a été entendu. *Il y a moins* d'un an, après le meurtre à Toulouse du correspondant de l'hebdomadaire *le Meilleur*, René Trouvé, tué le 19 février 1976 pour des raisons que l'on ignore encore, meurtre pour lequel le docteur Claude Birague, ancien président des comités de défense de la République de la Haute-Garonne, administrateur de la caisse locale de Crédit agricole, a été écroué sous l'inculpation de complicité d'assassinat. Peu avant la mort de René Trouvé, M. Gaudibert aurait, au nom du Crédit agricole, versé la somme de 350 000 F à un hebdomadaire très éphémère, *l'Accent*, que le journaliste et le docteur Birague avaient conjointement fondé. Cette somme correspondant notamment à un contrat de publicité — sans objet puisque la *diffusion* devait immédiatement cesser — aurait été le prix de la renonciation à la publication, sous la plume de René Trouvé, du « dossier » relatant les *activités reprochées* à M. Gaudibert dans le Gers.

En dépit de la dénonciation de ces faits, on n'accable guère l'ancienne direction de la caisse régionale du *Crédit agricole*. Aujourd'hui prévenus contre les précédents dirigeants, de nombreux Toulousains font remarquer qu'il ne s'agit pas seulement d'une « affaire *locale* ».

FRANCIS CORNU.

« LE MONDE » N'AVAIT PAS DIFFAMÉ M. JEAN-PAUL LOTH

La *onzième chambre* correctionnelle de Paris, présidée par M. Jacques Hennion, a relaxé le 1er juin (nos dernière éditions), M. Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, défendu par Me Catherine Paley-Vincent, et M. Olivier Merlin, poursuivis en diffamation par M. JeanPaul Loth, directeur technique national et entraîneur national du tennis français, en raison d'un article du 12 octobre 1976 (*le Monde* du 6 mai).

S'appuyant sur le principe de la liberté de critique du journaliste, le tribunal a notamment déclaré : « *...Toute personne qui occupe une fonction en vue, dans quelque domaine que ce soit, politique, littéraire, artistique, scientifique ou sportif, s'expose par-là même à encourir la louange ou le blâme des uns et des autres. Le droit de critique doit pouvoir s'exercer librement, pourvu qu'il vise les actes et non les personnes. Le reproche d'incompétence et de manque de réel bagage tennistique pouvait, certes, irriter la partie civile et, éventuellement, lui paraître injustifié. Cependant, cette opinion, pour sévère et désagréable qu'elle ait été pour celui qui en était l'objet, paraît l'atteindre dans son amour-propre mais non entacher son honneur. L'article de Merlin n'a pas dépassé les limites de la libre critique à l'égard de l'activité sportive du sieur Loth et était dépourvu d'intentions malveillantes envers sa personne. Le tribunal doit donc entrer en voie de relaxe vis-à-vis des deux prévenus...* »

● *Le procès des constructeurs impliqués dans l'incendie du C.E.S. Pailleron* se déroulera « *dans les premiers jours du mois de novembre prochain* » a annoncé le 1er juin, en fin d'après-midi, M. Pierre Cabannes, directeur de cabinet de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux. Le 3 mars dernier (*le Monde* du 4 mars), le procès des deux adolescents qui provoquèrent le 6 février 1973 l'incendie du C.E.S. avait été renvoyé aux 5 et 6 octobre prochain.

● RECTIFICATIF. — Une erreur typographique a altéré le sens de la note qui figurait au bas de l'article intitulé « *Rouge* et le secret professionnel », publié dans nos éditions du 2 juin. Il fallait lire : « *La notion d'un secret professionnel au sens de l'article 378 du code pénal.* »

Poursuivi pour infractions à la législation douanière

Charles Aznavour, fâché inquiet et menaçant...

Fâché, très fâché, M. Charles Aznavour : « *En France, on fait tout pour décourager les créateurs, les médecins, les artistes. Oui, nous sommes tous punis et étranglés à la création. Il y en a ras-le-bol.* » Inquiet, excessivement inquiet : « *Quand on travaille avec acharnement depuis trente ans dans un métier, et qu'on se retrouve avec rien ou presque rien, et qu'on risque de finir à la soupe populaire, il y a de quoi être inquiet. Taxé à 110 %, voilà ce que je suis.* » Menaçant, tout à fait menaçant : « *Je travaille dans soixante-dix-huit pays. Je suis le seul en France. J'ai fait rentrer pendant des années les devises dans mon pays, et on ne dit rien de cela. Si l'on veut me condamner, qu'on le fasse, je n'attends que cela. Si cela ne s'arrange pas, je vendrai tout mon catalogue à l'étranger et je m'y installerai totalement.* »

Bref, Charles Aznavour n'est pas content, et il est venu le dire mercredi 1er juin — « *entre un enregistrement à Londres et une série de galas pour ne pas perdre trop de temps* », — à Mme Janine Cochard, la très courtoise et très souriante présidente de la cinquième chambre correctionnelle du tribunal de Versailles. Dame ! c'est que les douanes françaises, les méchants douaniers — « *Je connais leurs méthodes de travail pour obtenir des déclarations* » — lui font bien des misères au petit homme aux lunettes fumées, vêtu sport, blouson de cuir et pantalon kaki. Des « *infractions à la réglementation des relations financières avec l'étranger et à la législation douanière* » l'ont conduit devant la cinquième chambre, avec deux autres personnes, son conseiller juridique, M. Gil Tubiana, pour complicité, et M. René Milon, directeur de société, pour infraction à la législation douanière. Il s'agit, sans entrer dans le détail, des divers mouvements de fonds et opérations d'une *affaire de gros sous : au total,* entre 1971 et 1974, 400 millions de *centimes non rapatriés en France* ou transférés sans autorisation en Suisse. 4 lourds et beaux millions ainsi escamotés et portés au compte pertes de la nation. C'est du moins ce qu'affirment les douanes et ce que nie le chanteur.

Schéma presque classique de la fuite précipitée des cordes vocales : Charles Aznavour, ne supportant plus ni d'être « *la poule aux œufs d'or* » ni « *d'être pressuré comme un citron* », (« *d'ailleurs, il était allé voir en 1970, le ministre des finances de l'époque pour le lui dire* ») choisit d'aller en Suisse respirer l'air pur de Crans-sur-Sierre. Pour ce faire, il signa, le 19 octobre 1971, une demande d'autorisation de séjour pour lui-même, son épouse et ses trois enfants, demande agréée, le 17 juillet 1972, par les autorités helvétiques. A partir de cette date il s'estime résident suisse et donc hors de portée de la réglementation des changes et de la législation douanière françaises. Pas du tout, rétorquent les douanes, *il s'agit là d'une domiciliation fictive.*

Deuxième manche en fin d'année

Les douanes vont donc s'employer à prouver, par une enquête systématique, que le domicile principal de M. Charles Aznavour reste sa vaste maison de Galluis (Yvelines) et que le centre des *activités du* chanteur se situe toujours en France. *Elles se donneront un mal* fou pour y parvenir, accumulant les *présomptions, mais* — l'adversaire est habile — pas les preuves. C'est que cela n'est pas facile avec un homme dont le métier et le goût sont justement de ne pas avoir de domicile fixe.

Pourquoi cet acharnement, pourquoi ce souci de démontrer que M. Charles Aznavour *ne* peut bénéficier de la qualité de *non-résident* français, alors *même* que certaines des infractions ont *été* commises avant le 17 juillet 1972, et que, de toute façon, la loi prévoit que, pour les douanes, la qualité de *non-résident ne s'acquiert qu'après deux* années d'établissement à l'étranger ? *Simplement parce que ce procès* ne constitue qu'une première manche. *En fin* d'année, le tribunal de Versailles devra examiner une autre inculpation pesant sur le chanteur : celle de fraude fiscale, une fraude évaluée à 3 millions de francs.

Il reste que l'issue de cette première manche pourrait être douloureuse si le tribunal devait suivre les réquisitions du substitut, M. Bernard Field, qui a demandé « *de tenir compte de la gravité exceptionnelle de la fraude et d'infliger à Charles Aznavour une lourde peine de prison avec sursis, et une amende à la mesure de ses revenus* ». Le procès s'achève, ce jeudi 2 juin, par la plaidoirie de Me René Hayot, *avocat du chanteur.*

PIERRE GEORGES.

A L'INSTITUT DE CRIMINOLOGIE DE PARIS

Par quel châtiment remplacer la peine de mort ?

Généreuse et dangereuse. Ainsi est apparue au plus grand nombre, adversaires ou partisans de l'abolition de la peine de mort, la proposition d'une peine de remplacement du châtiment capital formulée par Me Paul Lombard, avocat au barreau de Marseille, lors des VIes Journées d'études de l'Institut de criminologie de Paris, qui ont eu lieu les 1er et 2 juin.

Pourquoi ce front commun contre le dispositif suggéré par l'avocat marseillais et approuvé par M. Jacques Léauté, directeur de l'Institut de criminologie de Paris (université Paris-II), qui organise ces journées ? Si, pour *les partisans* du maintien de la peine de mort, son principe ne se discute pas, pour ses adversaires son abolition ne souffre pas de compromis.

Or c'est un compromis, Me Lombard ne s'en est point caché, qui fut proposé. Ce compromis se résume en huit points. *L'échelle actuelle des peines* serait conservée jusqu'à la réclusion criminelle à perpétuité ; le régime présent des grâces et remises de peine ne subirait pas de *changement* ; *la peine de mort* serait abolie. Elle serait remplacée par une réclusion perpétuelle spécifique, l' « internement de sûreté à vie ». Cette peine d'internement pourrait être prononcée en cas de rapt d'enfant ou de *prises d'otage* ayant *entraîné* la mort des victimes, en cas d'assassinat d'un citoyen concourant au fonctionnement d'un service public, ou, enfin, en cas d'assassinat d'une victime *choisie* en raison de sa faiblesse.

Pendant vingt années la peine d'internement de sûreté à vie ne serait susceptible d'aucune modification. Au terme de ce délai, la cour d'assises compétente se réunirait à *nouveau et déciderait* s'il est ou non possible de placer la poursuite de la peine sous le régime commun de la réclusion perpétuelle avec les aménagements que cela peut *entraîner*. Enfin, en cas de crime commis après la condamnation primitive, la possibilité de saisine de la cour d'assises au bout de vingt années serait supprimée.

L'auteur de la proposition en a, lui-même indiqué les limites, l'ambiguïté, la logique : « *Il faut proposer un châtiment implacable pour parvenir à faire abolir la peine de mort.* » Ce pragmatisme résigné s'enracine dans la crainte de cette puissance suprême que constituerait l'opinion publique : l'opinion publique est hostile, *donc* il faut, pour lui faire « avaler la pilule », poser des garde-fous. Une telle solution ne peut qu'indisposer les partisans du maintien de la *peine de mort*. C'est l'évidence. Les premiers résultats d'une intéressante enquête de l'Institut de criminologie de Paris montrent que la grande majorité *des magistrats* les plus anciens dans leur fonction (soit la majorité du corps) sont hostiles à l'abolition. Quant à l'opinion publique, on sait ce qu'il en est.

Pour les abolitionnistes convaincus au contraire, appliquer un tel projet reviendrait à substituer un mal à un autre. « *Votre proposition*, s'indignait Me Henri Leclerc, avocat au barreau de Paris, *ne vise qu'à écarter l'horreur de la peine de mort. Vous acquérez une sorte de bonne conscience en proposant une substitution dont l'horreur me paraît en tout point comparable.* »

L'« érosion des peines »

M. Le Guillou, chef du bureau des grâces et de la libération conditionnelle au ministère de la justice, avait auparavant expliqué comment le *cumul des grâces*, des réductions de peine et des libérations conditionnelles aboutit à une « érosion » des peines importantes et qui va s'accroissant. Ainsi, les deux condamnés à *mort* libérés en 1976, après avoir vu leur peine commuée en réclusion criminelle à perpétuité puis en réclusion de vingt ans, ont été *mis en liberté après avoir* purgé un peu moins de dix-neuf ans et onze mois en moyenne. Pour les dix-huit condamnés à la réclusion perpétuelle commuée en vingt ans, libérés la *même* année, la peine subie est de l'ordre de quinze ans et demi en moyenne.

Adopter l'hypothèse d'une tranche irréductible de vingt années serait, au regard des abolitionnistes inconditionnels, régresser par rapport à la situation présente ; de plus, ce serait abandonner le condamné à un système carcéral qui, en l'état, les tue socialement aussi sûrement, selon eux, que la guillotine ne le fait physiquement, en remplaçant « *une peine affreuse par une peine — quotidienne — horrible* ».

Rien de comparable à cette peine de remplacement ne s'observe sous les cieux des pays qui ont aboli la peine de mort. Résumant les *relations des législations* de plusieurs pays abolitionnistes (pays nordiques et République fédérale d'Allemagne notamment) Me Robert Badinter, avocat au barreau de *Paris*, a *réaffirmé ces* évidences : rien de préjudiciable à la vie sociale ne vient troubler ces nations où la peine de mort a été supprimée en règle générale, et souvent depuis *fort longtemps*. Il en a tiré autant de raisons de conforter, dans ses réalités, l'hypothèse réaliste d'une abolition pure et simple de la peine de mort et aussi *de la peine de réclusion perpétuelle* puisqu'elle n'a qu'une existence nominale.

N'y a-t-il pas risque, demandèrent, d'autre part, Me Leclerc et quelques autres, de voir les jurys se précipiter sur une solu*tion réputée* satisfaisante pour l'esprit, dès lors que le sang ne risquerait plus de couler, et peupler les prisons de condamnés à vingt années ferme effectives *qui sont* pour le moment l'exception ?

MICHEL KAJMAN.

FAITS ET JUGEMENTS

L'affaire de Broglie : reprise de l'instruction.

M. Guy Floch, premier juge d'instruction, a interrogé, mercredi 1er juin, M. Guy Simoné, qui recruta le meurtrier de Jean de Broglie. Il devait interroger, ce jeudi 2 juin, M. Pierre de Varga.

Le 1er juin, Mlle Pascale de Varga, fille de l'homme d'affaires, a été entendue par M. Floch, en compagnie d'un nouveau témoin, M. Jacques Robert, qui avait occupé durant plusieurs heures, dans la nuit du 8 au 9 février 1974, un studio de Radio-Luxembourg. M. Jacques Robert prétend avoir rencontré, en septembre dernier, des individus *qui étaient en relations* d'affaires avec Jean de Broglie et avaient projeté de le supprimer.

D'autre part, le docteur Nelly Aserad, cardiologue, ancien médecin des prisons de Fresnes, détenue depuis le 8 avril à Fleury-Mérogis sous l'inculpation de destruction de preuves en matière criminelle, à propos de l'affaire de Broglie, refuse de se soumettre à un examen psychiatrique et psychologique prescrit le 18 mai par la chambre d'accusation de Paris

M. Pierre Bert de nouveau arrêté pour fraude fiscale.

M. Pierre Bert, qui fut il y a deux ans impliqué dans l'affaire des vins de Bordeaux, a été arrêté le 17 mai, apprend-on aujourd'hui, et incarcéré à la prison de Gradignan (Gironde) pour une importante escroquerie fiscale à la T.V.A., dont le montant serait de plusieurs dizaines de milliers de francs. Quatre autres personnes ont été également inculpées dans cette affaire, mais laissés en liberté. Leur identité n'a pas été communiquée. Le procédé était simple. M. Pierre Bert achetait de faibles quantités de vin à de petits producteurs non soumis à la T.V.A., pour le compte d'une société fictive créée pour la circonstance. Il revendait ensuite *le vin à des sociétés amies* en rajoutant la T.V.A. Le bénéfice était d'environ 17 %. — *(Corresp.)*

Arenc : manifestation à nouveau interdite.

Pour la deuxième fois en trois mois la préfecture de police de Marseille vient de prendre un arrêté interdisant la marche régionale de protestation organisée par le collectif d'information contre le « centre d'hébergement » d'Arenc, marche qui devait avoir lieu samedi 4 juin à 16 heures, à Marseille. Le collectif entendait protester contre l'existence et le maintien de l'activité du centre où sont placés — parfois avant même d'avoir été jugés — des travailleurs immigrés en instance ou sous menace d'expulsion.

La préfecture de police précise que c'est « *en raison des risques de troubles de l'ordre public* » que cet arrêté d'interdiction a été pris. — *(Corresp.)*

● *Le couturier Ted Lapidus* a été condamné à 30 000 francs d'*amende*, le 1er *juin*, par la onzième chambre correctionnelle de Paris, pour avoir pratiqué des prix illicites dans son magasin de Deauville. (*Le Monde* des *29 avril et 19 mai.*)

Procès de la Fragneuse : trente-huit agriculteurs relaxés.

Le tribunal de *Dole* (Jura) a relaxé, le 1er juin, trente-huit des trente-neuf agriculteurs prévenus de vol de récolte, dévastations, recel et voies de fait sur officier ministériel dans l'affaire des champs de la Fragneuse (*le Monde* des 18 et 31 mai). Seul M. André Camuset, âgé de trente et un ans, a *été* condamné à 500 F d'amende et aux dépens, ainsi qu'à 123 F de dommages et intérêts en faveur de Me Dominique Chappard, huissier à Dole, *pour violence et voie de fait sur* sa personne et « *mauvais traitement* » de son appareil photographique. Le tribunal a, d'autre part, débouté MM. Luc et Pascal *Thévenin, agriculteurs, de* leur constitution de partie civile.

● *Pour s'être soustrait au service civil*, le 15 juin 1976, un *objecteur de conscience*. *M.* Alain Taupin-Dupont, a été condamné, le 1er juin, à quatre mois d'emprisonnement avec sursis par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris

Un « Petit Rapporteur » qui rapporte...

MM. Stéphane Collaro, Pierre Desproges et Daniel Prévost, qui figurèrent naguère le dimanche matin devant les caméras du « Petit Rapporteur » — l'émission dont « La *lorgnette* » a maintenant pris la suite — ont trouvé désinvolte le comportement des Editions Bernard Stéphan, qui insérèrent, l'été dernier, certains de leurs textes, *sans* leur accord, dans le premier numéro de leur magazine intitulé lui-même *le Petit Rapporteur*, et ils engagèrent un procès.

Les Editions Bernard Stéphan ont pu ainsi exposer qu'elles avaient acquis leurs droits d'exploitation de l'émission en cause de la société éphémère Steguere ; celle-ci les avait achetés à TF 1, qui les tenait des coauteurs, MM. Jacques Martin et Bernard Lion.

Mais, le 1er juin, la première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par M. Jean Regnault, a rendu un jugement constatant que les auteurs de chacun des textes dont il avait été fait *usage* à la télévision française conservaient leurs droits de reproduction sur leurs œuvres respectives. Les trois requérants ont obtenu chacun 5 000 francs de *dommages-intérêts*.

Poursuivi pour infractions à la législation douanière

Charles Aznavour, fâché inquiet et menaçant...

Deuxième manche en fin d'année

PIERRE GEORGES

...E PARIS

...peine de mort ?

MICHEL KAJMAN

Un « Petit Rapporteur » qui rapporte...

...MENTS

Procès de la Fragnesse : quatre-huit agriculteurs relaxés.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE sur saisie immobilière en l'Audience des Saisies du Tribunal de *Grande Instance à EVRY (Essonne)*, au Palais de Justice, rue des Mazières, le mardi 21 juin 1977, à 14 heures, d'UN

IMMEUBLE A MONTGERON (ESSONNE) *16, RUE* **DE LA CONCORDE**

Compr. MAISON D'HABITAT. av. jardin. Cont tot. 4 a. 18 ca. d'après cadastre.

M. à Px 150.000 F. Consignation préalable et ministère d'avocat du Barreau d'Evry obligatoires pour enchérir. Pour tous renseignements s'adr. à Mᵉ *FRITZ-VATIN*, avocat poursuivant la vente. 22, rue des Chevaliers-Saint-Jean à 91100 Corbeil-Essonnes (tél. 088-05-95) ; au greffe du Tribunal de Grande Instance d'Evry où est déposé le cahier des charges ; et sur les lieux pour visiter.

Adj. volont. Chambre Interdép. Notaires Paris, mardi 28 *juin 1977, 14 h. 30*

SANS MISE A PRIX - LIBRE A LA VENTE

Entrée 10-12, rue Montpensier, PARIS (1er)

Appt 120 m2 env. en façade s/ jardins Palais-Royal

3e étage au-dessus de l'entresol compr. entrée, cuis., lingerie, office., ch., gr. salon, boudoir, s. de bs, wc, lavabo ; ch. service 4e ; cave ss-sol ; ascens. Cons. pr ench. 100.000 F (ch. cert.). Possib. prêt Crédit Foncier. Rens. s'adr.

Mᵉ UGUEN, not. Paris (18e), 4, r. de la Pompe, tél. 520-88-84, 525-17-19 ; pr vis ts les jrs sauf dim., 15 h à 18 h., à part. du 6 juin.

Vente s/saisie *immob.* au *Palais de* Justice de Versailles, le Mercredi 15 juin 1977 à 10 h., EN UN SEUL LOT

MAISON D'HABITATION A MAGNY-LES-HAMEAUX

(YVELINES), 45, ROUTE NATIONALE, Lieudit « La Mare à l'Eau-Nette », Elevée de plain-pied. Composée d'un rez-de-ch. (cuis., s. de séj., sal., ch., s. de bns), d'un gren. *aménag.* et jard. CONTEN. TOT. : 4 ares 58 centiares.
MISE A PRIX : 55.000 FRANCS
Pr ts rens. s'adr. à Mᵉ R. et D. JEAN, avocats ass. à Versailles, 4, pl. Gambetta (950-27-12), et au Greffe du Trib. de Gde Inst. de Versailles (78).

Etude de Mᵉ Alain BOURCIER de CABRON de PREVINQUIERES
Notaire à NICE
6, bd Victor-Hugo - Tél. : 88-89-95

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Vendredi 17 juin 1977, à 14 h. 30, *en l'étude de Mᵉ de CABRON*

UNE TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ

située à NICE, 11, bd du Mt-Boron, appelée « VILLA BRIMBORION » avec façade et jardin, jouissant d'une vue imprenable sur la Baie des Anges en enfilade. Construction ancienne en parfait état, comprenant : caves et sous-sol ; rez-de-chaussée composé de : entrée, cuisine, vestiaire, 4 pièces de récept. ; 1er étage composé de : 4 chambres sur façade principale, 2 bains.
GARAGE indépendant (2 places).
Maison de gardien
(le tout cadastré sect. KH n° 188, pour une superficie de 9 a 98 ca).
LIBRE A LA VENTE

M. à Px : 1.200.000 F

(aux conditions du cahier des charges)
Consignation pour enchérir : 150.000 F par chèque certifié.
Paiement du prix : le jour de l'adjudication ou au plus tard dans les trois semaines du jour de l'adjudicat. Pour tous renseignements et visites, s'adresser à l'étude de Mᵉ de CABRON.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE, au Pal. de Just. de 92000 Nanterre, le MERCREDI 15 JUIN 1977, à 14 h.,

UNE PROPRIÉTÉ A COLOMBES (Hauts-de-Seine)

203, r. de BELLEVUE. Compr. 4 P., cuis., s. de bns, w.-c., buand., chauff. et soute à charb., débarr. en briques au fd du terrain. CONT. tot. 211 m2.
MISE A PRIX : 20.000 FRANCS.
Pr ts rens. s'ad. à Mᵉ SCHMIDT, avoc., 17, r. Faraday. 75017 Paris (924-14-13).

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 16 juin 1977, à 14 h. En un lot

BOUTIQUE avec arrière-boutique - Divers locaux au rez-de-chaussée sur cour - 3 CAVES

PARIS (8e) - 7, rue de MIROMESNIL

Mise à Prix : 150.000 francs

S'adr. *S.C.P.A. J. DELEAU, Y. NEVEU, Ph. DELEAU, G. JOHANET, R.* HATTON, P. SUDAKA, L. DULONG, 43, av. Hoche, Paris (8e). 766-03-40 : au greffe des criées du Trib. de Grande Inst. de Paris ; sur lieux pour vis.

ADJUDICATION VOLONTAIRE, le 28 juin 1977, à 14 h., à LINXE par Castets (40260), ancienne mairie, d'une

PROPRIÉTÉ AGRICOLE ET FORESTIÈRE A LINXE (Landes)

1er lot : (à us. agric.) 9 ha. 12 a. 41 ca. - Loué		Mise à prix : 186.000 F
2e lot : (pins) 14 ha. 60 a. 71 ca. (libre)		Mise à prix : 167.000 F
3e lot : (pins) 44 ha. 03 a. 25 ca. (libre)		Mise à prix : 580.000 F
4e lot : (pins) 37 ha. 38 a. 92 ca. (libre)		Mise à prix : 647.000 F

Pour renseignements s'adr. à Mᵉ DUPLANTIER, notaire, 11, rue Léon-Daran, *B.P. 284 - 64008 PAU. tél. (59) 27-12-68 ; pour visiter M. LABAT*, ingénieur géomètre. 14, rue du Maréchal-Joffre, 40990 SAINT-PAUL-LES-DAX. tél. (58) 74-13-22.

Vte s. sais. immob. Pal Just. EVRY (91), r. d. Mazières. 14 juin 1977. 14 h

IMMEUBLE A IGNY (91) *17 bis, rue de la Villageoise*

Maison d'habitat. élevée sur sous-sol : gar., cave et chaufferie ; rez-de-chaussée : entrée, s. de séjour, 2 ch., wc et s. de bns ; 1er ét. : 1 chambre, 1 bur. et s. de bns : grenier ; sur les côtés couvert. en ard. Jardin autour

Conten. 700 m2. - Mise à Prix : 250.000 F

Consignation pour ench. 35.000 F (chèque certifié). S'adr. pour rens à

Mᵉ Y. DU CHALARD, avocat à EVRY (91). tél. 077-15-57.

Adj. au Tribunal de Commerce de Paris, le 8 juin 1977, à 13 h. 45 - Fonds

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MACONNERIE ET DE TRAVAUX PARTICULIERS

AVEC BAIL DES LOCAUX
2, rue du Maréchal-Maunoury **VINCENNES (94)**
MISE A PRIX 15.000 F (pouvant être baissée). Consignation 10.000 F. S'adr. Mᵉ Michel POPELIN, notaire à Paris, 164, r. du Faubourg-Saint-Honoré, et à Mᵉ Henry GOURDAIN, syndic à Paris, 174, boulevard Saint-Germain.

Vente aux enchères publiques au Tribunal de Grande Instance à PAU, *le jeudi 23 juin 1977*, à 14 heures

IMMEUBLE à usage industriel situé à UZOS-PAU (64)

Route du GAVE. - Usine de construction récente sur terrain de 8.000 m2, d'une superficie au sol de 1.250 m2, comprenant : bureaux de direction, de secrétariat, de dessin, de comptabilité - Vaste hall de fabrication, magasins et dépendances - Toilettes - Sanitaires - Vestiaire - Cantine Parking goudronné

Mise à Prix : 250.000 F

Renseignements à Mᵉ LOQUET, avocat à PAU, 2, rue de Lassus ; ou à tous autres avocats au Barreau de Pau.

ADJUDICATION VOLONTAIRE A VENEUX-LES-SABLONS (Seine-et-Marne) salle du *Foyer* Municipal, le SAMEDI 4 JUIN 1977, à 14 h. précises

DE PARCELLES EN SEINE-ET-MARNE LIBRES A LA VENTE

situées communes de Champagne-sur-Seine, Ecuelles, Moret, Thomery, Veneux 40 PARCELLES BOIS, TERRE, FRICHE - Superf. variant de 1 are à 75 ares (zone rurale et zone aggloméra.). 4 PARC. en bord de Seine dont une de 28 ares - 1 parc. en bord du Lutin. Gare S.N.C.F. de Moret, Veneux, Thomery, Champagne-sur-Seine. Pr ts rens. s'ad. Mᵉ HAUTEBAS, not., 77810 Thomery.

SPORTS

VOL A VOILE

L'Association aéronautique Provence-Côte d'Azur fait entrer le planeur à l'école

De notre envoyé spécial

Fayence. — Niché dans la verdure, au pied de la ville qui s'accroche au relief comme les cités de caractère en Provence, le terrain de Fayence a le charme des aérodromes du temps passé. Une grande piste d'herbe, des bâtiments bas, quelques hangars. C'est dans ce cadre que fonctionne l'association aéronautique de vol à voile la plus dynamique de France. Tout s'accorde au demeurant pour servir de telles activités. D'excellentes conditions aérologiques, du soleil, le relief des montagnes proches, une faible nébulosité, peu de contrainte de plafond, c'est une zone de conflit des vents, de sorte qu'il s'agit du paradis des vélivoles. On vole plus de seize mille heures par an à Fayence, contre une moyenne de dix mille heures pour les clubs moins favorisés par leurs sites géographiques.

L'endroit semble fait pour la pratique du vol à voile. Les reliefs sont bien orientés par rapport au mistral pour faciliter le vol d'onde — *l'onde est créée en partie par la vitesse du vent* qui rencontre l'obstacle — et, en Provence, le phénomène ther*mique joue à plein. L'échauffement des masses d'air*, conséquence du bon ensoleillement, permet d'utiliser sur les pentes voisines *les colonnes d'air chaudes ascendantes.* A Fayence on énonce ces avantages avec simplicité. La nature a bien fait les choses, c'est tout, il convient d'en tirer le meilleur parti possible.

Pour le profane, et vu d'en bas, le planeur est considéré comme un engin paisible, dont le vol ne donne lieu qu'à de gentilles promenades, sans secousses et sans bruit. C'est l'idée que s'en font la plupart des gens. La réalité est tout autre et il suffit d'un premier essai *pour s'en convaincre et surtout pour* comprendre à quel point le vélivole — nom poétique des amateurs de vol à voile — peut aimer son *sport.*

Par temps clair, sur un rail

Il fait assez beau ce mercredi sur la Provence. La planeur choisi est un Janus, c'est le dernier-né de la construction allemande en matière de biplace. On ne fait, paraît-il, pas plus sophistiqué. *Son prix approche* 180 000 francs. Le chef pilote est tout en *urbanité. Il aide pour le sanglage du parachute* — obligatoire — *et donne l'explication détaillée de* l'instrumentation. Janus, côté tableau de *bord*, fait plutôt penser à l'avion. Le cockpit est on ne peut plus étroit, c'est la conséquence de l'extrême finesse du planeur, de son exceptionnel aérodynamisme. L'aile — 1. mètres d'envergure — semble interminable. La place du passager est à l'avant, aux premières loges.

Contact radio établi, l'avion remorqueur, un Morane-rallye, se met en place. Décollage en douceur, Janus, porté par ses ailes immenses, a *quitté le sol bien avant le remorqueur.* C'est la phase tranquille du vol, les *cinq ou dix minutes qui vont per*mettre à l'avion de tirer son planeur *jusqu'à la zone d'évolution choisie.* Câble largué à la verticale du pla*teau militaire de Canjuers. Altitude* 1 000 mètres, par temps clair, on voit la Corse et, à l'autre horizon, le Mont-Blanc. Saint-Raphaël est à gauche. Cannes à droite, juste devant, les îles. Janus file à 170 kilomètres à l'heure. Sans bruit, comme sur un rail. C'est, bien sûr, un vol pour néophyte, simple. Mais *en une heure, le chef pilote va s'em*ployer à expliquer avec beaucoup *de pédagogie le pourquoi du com*ment.

Voici Janus à l'aplomb des contre*forts, l'aile semble toucher la mon*tagne, c'est là qu'on va trouver les *ascendances, découvrir une certaine* violence dans le vol, comprendre que *ce que l'on voit du sol* est vraiment trompeur. Le but à atteindre, pour autant qu'il paraît, semble élémentaire. Il faut utiliser une masse d'air qui monte plus vite que ne chute le planeur. Janus, grimpe à 2 mètres par seconde

Spirales. 2 000 mètres, la vitesse dépasse 200 kilomètres à l'heure. Le pilote joue à ce point avec le vent et les *différences* de température que l'on se prend à se demander à quoi peut bien servir un moteur. Mais tout ce qui *paraît facile* cesse dès que le passager s'essaye aux commandes. Le manche est tellement sensible que Janus réagit — *mal*, bien évidemment — à la moindre sollicitation. Retour à Fayence, pendant tout le vol, le contact a été maintenu par radio. La position de Janus a toujours été connue et toutes sortes d'informations ont été échangées à propos des conditions de vol.

La Fédération française de vol à voile (1) compte un peu plus de neuf mille licenciés. En dix ans ce nombre a augmenté de 30 %, mais depuis peu il est apparu que le nom*bre de vélivoles de moins de vingt*-cinq ans était en stagnation. Rien *de bien étrange : le vol à voile est* presque confidentiel, c'est une activité coûteuse qui demande aussi de disposer de beaucoup de temps libre. A Fayence, par exemple, en contrepartie de la qualité des services proposés, il faut compter 3 000 francs pour être lâché, c'est-à-dire pour voler seul. Le remorquage *revient à 3 francs la minute* — en *moyenne dix minutes de remorquage sont nécessaires pour un vol*, — l'heure d'école avec moniteur vaut *50 francs. Il s'y ajoute 420 francs de* frais d'inscription pour l'année et *120 francs pour le droit de licence.*

C'est précisément pour attirer les jeunes au vol à voile que l'Associa*tion aéronautique Provence-Côte* d'Azur a engagé une action originale de propagande qui se veut dans le même temps concrète. Puisque la jeunesse connaît peu — ou pas du tout — le planeur, il a été décidé d'aller la chercher là où on peut le *plus facilement* la toucher : à l'école. L'association a demandé et reçu *une subvention du conseil général* (120 000 *francs* plus 20 000 francs de *fonctionnement) pour couvrir les frais* d'une année de formation de trente-*six scolaires à raison d'une séance* par semaine. A Pâques, après un semestre, vingt d'entre eux ont déjà été lâchés. Le vœu de l'association aéronautique est que cette subvention soit reconduite, et même augmentée, pour avoir la possibilité de *développer* l'action dans la jeunesse.

Le vol à voile, qui se veut sportif, n'est cependant pas sous la tutelle, comme les autres disciplines, du secrétariat *d'Etat* à la jeunesse aux sports. La fédération dépend du secrétariat d'Etat aux transports, qui a c c o r d e des subventions, des bourses, des primes d'achat pour le *matériel.* Fayence a pourtant obtenu une aide (720 000 francs) du secré*tariat d'Etat à la jeunesse et aux* sports pour la construction d'un nou*veau centre, moderne et fonctionnel.* Il reste à trouver d'autres crédits *pour couvrir la première tranche de* travaux (3 millions). Il semble que *les dirigeants de l'Association aéro*nautique Provence-Côte d'Azur ont l'intention de faire de Fayence — et de Tourettes, car l'aérodrome est *situé sur le territoire des deux com*munes — le tout premier centre européen de vol à voile. Il est vrai qu'ils ont depuis longtemps vocation européenne. Pendant les mois d'hiver, une bonne part de l'activité repose *sur les vélivoles ouest-allemands* qui font considéré, comme beaucoup d'autres, que Fayence proposait les meilleures conditions de vol et aussi des services de grande qualité.

FRANÇOIS JANIN.

(1) *Fédération française de vol à voile, 29, rue de Sèvres, 75006 Paris.*

JUDO

Angelo Parisi ou l'art de gagner debout

Le 5 juin prochain aura lieu à Evry (Essonne) le championnat de France de judo toutes catégories. On y attend la confrontation entre deux champions d'Europe : Jean-Luc Rougé et Angelo Parisi. Fait sans précédent, en effet, les Français sont revenus des derniers championnats de Ludwigshafen avec six médailles sur huit titres en jeu.

La qualité du judo français, c'est d'avoir des c h a m p i o n s aguerris par une constante émulation. Cela est sans nul doute le *fruit d'une organisation fédérale* qui a permis aux athlètes confirmés comme Guichard, Brondani, Coche, Besson entre autres, de prendre des responsabilités et de prodiguer leurs conseils aux jeunes et qui a eu le souci permanent de détecter et d'encourager les nouveaux talents.

Le champion n'est pas une vedette isolée. La qualité et la variété des judokas français sont les meilleures assurances pour l'avenir. Même si le genou de Lebaupin l'empêche de participer aux prochains championnats du monde de Barcelone, même si *Landart, Decherchi ou Tchou*louyan ont encore besoin de s'aguerrir au niveau international, il y a, avec Yves Delvingt, Jean-Luc Rougé et Angelo Parisi, des valeurs sûres à l'échelon mondial. Du judo de l'Orléanais et du Parisien, de leurs expériences, tout ou presque a été dit. En revanche, le cas Parisi mérite que nous nous y arrêtions.

Italien, son père va vendre des glaces en Angleterre. C'est sous les couleurs britanniques qu'Angele gagne ses premiers galons : deux titres européens juniors et une médaille de bronze à Munich. Puis il vadrouille en Provence et se marie à Avignon. Angelo Parisi endosse le kimono tricolore. En France, on le remarque vite, aux championnats toutes catégories 1976 notamment. Mais il ne peut *faire partie de la délégation* nationale à Montréal, ayant participé *sous d'autres couleurs* aux Jeux o l y m p i q u e s précédents. Qu'importe ! Angelo n'a que vingt-trois ans, et Moscou n'est pas un objectif impossible.

Jean-Luc Rougé, c'est le cham*pion à l'américaine*, décontracté mais gagneur et efficace. Il y a une rigueur sèche dans ses assauts. Il ne laisse pas place aux floritures ou à l'imagination. Il allie puissance et technique pour vaincre. Angelo Parisi c'est, à l'inverse, le champion latin. Il a la puissance physique des colosses de Léonard de Vinci, l'humeur ombrageuse des amoureux quand il est sur le tapis. Il n'y a que lui pour se permettre, en finale du *championnat d'Europe toutes* catégories, *face* à un Prussien plus lourd de 30 kilos, de danser, virevolter, piaffer, en un mot cabotiner.

Mais quel spectacle ! On en oublie la force physique déployée *pour ne voir que* la légèreté, la souplesse, la rapidité de ses attaques. A droite, à gauche, mais toujours debout car, pour lui, il n'est pas question de victoire, le nez dans la poussière des tatamis.

Que d'émotions aussi ! Car, pour « passer » ses mouvements, il lui faut lancer son attaque dans la fraction de seconde précise où son adversaire ne peut contrôler ni avec les mains, ni avec le ventre, ni avec les jambes. Une fraction de seconde qu'il lui faut *parfois attendre longtemps*, que parfois il ne trouve pas. Si tout *lui a réussi — et de fort* belle manière — lors du tournoi européen toutes catégories, en revanche il a *peiné* contre l'indéracinable Allemand de l'Est Lorenz dans la compétition par équipes et il a échoué contre un de ses a n c i e n s camarades dans la compétition mi-lourds ainsi que contre le Géorgien Kouboulauri dans le tournoi par équipes, en dépit de l'arbitrage. Son *judo* éblouissant, t y p i q u e m e n t « *à l'italienne* », a *donc* des zones d'ombres. Qu'importe : il nous ravit.

ALAIN GIRAUDO.

SPORTS

JUDO

Angelo Parisi ou l'art de gagner debout

ALAIN GIRAUDO.

TENNIS

La grande défaite d'Ilie Nastase

Les Internationaux manquaient de caractère ; Roland-Garros, plein à craquer, rissolait l'après-midi et grelottait le soir : les « vieux » descendaient au pays des ombres. Et puis, soudain, mercredi 1er juin, sur le coup de 19 heures — et jusqu'à 21 h. 45, — voilà un match à « suspense », qui restera dans les mémoires, un match qui, à lui seul, vaut tout le tournoi et mieux qu'une finale, parce qu'il fut disputé par deux hommes en condition physique optimum, ne subissant pas la pression *du dernier jour : Nastase contre* Gottfried.

Disons tout de suite — *pour en finir avec les oraisons funèbres* — que le vaincu de cette bataille magnifique, Ilie Nastase, n'a nullement perdu, *passé* trente *ans*, ses *magnifiques* qualités de souplesse et de rapidité dans tous les compartiments du jeu qui en font l'un des premiers athlètes du tennis, sinon le premier, champion de Roland-Garros 1973, champion de Forest-Hills 1972 et deux fois finaliste de Wimbledon (1972 et 1976). Ajoutons à cela *que* Nastase, *surprenant* toute la chambrée du Central, qui demeura au coude-à-coude jusqu'à la tombée de la nuit, s'est montré d'une correction exemplaire, ne cédant jamais, jusqu'à la dernière balle, et malgré le vent tourbillonnant, au moindre mouvement d'humeur.

En face de Nastase, Brian Gottfried, vingt-cinq ans, *né à* Baltimore — un joueur jusque-là couleur de muraille, style robot, démarche appliquée, — a révélé une dynamique toute *nouvelle et dans l'offensive* et dans l'adversité.

Dans cette partie qui allait durer *trois* heures, *Gottfried avait* commencé à jouer d'une manière fracassante pendant trois jeux, terminant *tous les points* de volée avec une maîtrise absolue. Nastase n'était pas encore entré dans la partie. Mais *les accélérations du champion roumain* sont foudroyantes. Il réplique aussitôt en alignant onze jeux de rang *et menant bientôt par deux sets* à zéro (6-4, 6-3). Puis il souffla un peu et c'est alors que Gottfried, qui *avait accusé un terrible passage* à vide, refit surface.

A partir de cet instant, l'Américain *ne commit pratiquement plus une* faute, attaquant sans cesse au filet avec un bonheur absolu. Il gagna *ainsi ce troisième set 6-2. Mais l'on* pensait que le repos lui ferait perdre cette main heureuse. Or il n'en fut *rien, et le feu d'artifice reprit.* Les échanges, de toute beauté, interminables délivrés sous tous les angles *avec une profondeur admirable*, se succédaient au cours desquels Nastase ne baissait nullement de pied, courant, au contraire, après des balles perdues avec cette extraordinaire vélocité qui est la sienne et les transformant souvent en points gagnants. Gottfried *n'en enlevait* pas moins ce quatrième set par 6-2.

Nastase paraissait encore sûr de *lui au cinquième set quand celui-ci* fut entamé. Là-dessus, Gottfried accentue encore sa pression et réédite *sa performance de la première manche* : 3-0 pour lui. Mais, cette fois, il ne se relâche pas. Nastase, sans jamais se relâcher non plus, et tout en jouant sur les sommets, ne parvient pas à recoller. 4-1 pour Gottfried, 5-1, et deux balles de match. Follement acclamé par les dix mille fanatiques qui scandent son nom comme on le fait à Bucarest, Nastase les annule. Mieux : il gagne le jeu et le suivant. 5-3. Gottfried montre alors les vertus indestructibles de sa race. Aucunement impressionné par la personnalité écrasante de son adversaire, il repart à l'attaque sur *son service. 15-0, 30-15, 40-15, balles* de match de nouveau. Cette fois, Nastase n'a pas de réplique et, *première erreur, sa dernière balle tombe* dans le filet. Gottfried, soudainement libéré, saute en l'air ; les tribunes croulent sous l'ovation, mêlant vainqueur et vaincu.

OLIVIER MERLIN.

RESULTATS

SIMPLES MESSIEURS

Quarts de finale. — Dent (Austr.) bat *Higueras* (Esp.), 6-1, 6-3, 3-6, 6-7, 6-3 ; Gottfried (E.-U.) bat Nastase (Roum.), 4-6, 3-6, 6-2, 6-2, 6-3.

SIMPLE DAMES

Quarts de finale. — Mlle Mihai (Roum.) bat Miss Boshoff (Af. du S.), 6-3, 4-6, 7-5 ; Miss Newberry (E.-U.) bat Miss May (E.-U.), 6-4, 5-7, 6-2.

Football

NANTES CONFIRME SA SUPÉRIORITÉ DEVANT SAINT-ÉTIENNE

RESULTATS

*Nantes bat Saint-Etienne	3-0
*Bordeaux b. Bastia	1-0
Sochaux b. *Nîmes	1-0
*Nice et Marseille	2-2
**Paris-Saint-Germain b. Angers*	2-0
Rennes b. *Lyon	2-1
Troyes b. *Reims	3-1
*Nancy b. Lille	3-0
*Lens b. Metz	4-1
*Laval et Valenciennes	1-1

Classement. — 1. Nantes, 53 pts ; 2. *Bastia et Lens, 45* ; 4. *Nancy*, 44 ; 5. Nice, 42 ; 6. Saint-Etienne, Metz et Lyon, 41 ; 9. Paris-St-Germain, 40 ; 10. Marseille et Bordeaux, 35 ; 12. Reims, Sochaux et Troyes, 33 ; 15. Nîmes, Valenciennes et Laval, 30 ; 18. Angers, 26 ; 19. Lille, 21 ; 20. Rennes, 20.

● *L'équipe de Bulgarie* a battu celle de la République d'Irlande par 2 buts à 1, le 1er juin à Sofia, en match éliminatoire pour la Coupe du monde. La partie a été émaillée de nombreux incidents, liés à un arbitrage très contesté de M. Zlatanos, de nationalité grecque. Les deux équipes ont d'ailleurs terminé à neuf, après quatre expulsions consécutives à une bagarre générale sur le terrain à dix minutes de la fin du match.

Cette victoire de la Bulgarie fait l'affaire de l'équipe de France. Quel que soit le résultat de la rencontre Irlande-Bulgarie (12 octobre), la qualification pour l'Argentine se jouera le 16 novembre prochain au Parc des Princes, où la France recevra la Bulgarie. *Une victoire des Français* leur assurerait la qualification. Un match nul suffirait si l'Irlande bat la Bulgarie par moins de trois buts d'écart.

ATHLÉTISME

LE DEMI-FOND A BOUT DE SOUFFLE

Aurait-on souhaité mettre en *relief les carences du demi-fond* français qu'on ne s'y serait pas autrement pris. Bien sûr, quelques-uns de nos cracks, renâclant plus que de raison, avaient boudé l'événement. Mais les autres équipes n'alignaient tout de même pas que des pur-sang. Sur ce stade de Saint-Maur encore habité par le souvenir de ses exploits, Michel Jazy eut beau exhorter ses cadets à « *s'accrocher* », rien n'y fit. Dans le match qui, selon une formule originale, opposait uniquement des coureurs, le 1er juin au soir, sur des distances classiques allant du 800 mètres au 10 000 mètres, la France a tout juste réussi à devancer le Portugal.

Cependant que les Britanniques *accumulaient 57 points sur un* total maximum de 80, il n'y eut finalement que Jean-Luc Paugam pour se singulariser. En 28 min. 33 sec. 3/10, servi par sa rapidité dans le dernier tour, qu'il a déjà parcouru en 57 secondes, il *améliora, en effet, son record* personnel de 7 sec. 5/10 et mata tous ses adversaires. A vingt-neuf ans, il n'en était pourtant qu'au quatrième 10 000 mètres de sa carrière. En l'occurrence, il fit preuve d'une belle audace et ne *s'en tiendra certainement pas* à ce premier coup d'éclat. On peut attendre d'autres surprises, semble-t-il, de la part de ce professeur de français.

RAYMOND POINTU.

RELIGION

Mgr LEFEBVRE A ROME, LE 6 JUIN

L'obstination de la princesse

De notre correspondant

Rome. — La princesse Pallavicini est intraitable : elle organisera comme prévu, le lundi 6 juin, son après-midi mondaine autour de Mgr Lefebvre. Dans ce palais, qui jouxte le Quirinal et qui accueillit jadis plusieurs pontifes, l'évêque suspens « ad divinis » prononcera une conférence sur « l'Eglise après le concile ».

Quatre cents cartons d'invitation sont arrivés à leurs destinataires : prélats, diplomates, journalistes et rentiers à particule. Les diplomates accrédités au Vatican se sont poliment excusés — c'est le cas de M. Georges Galichon, ambassadeur de France, — et on peut douter que les « lefebvriens » de la curie oseront s'afficher de la sorte. Ce sera donc surtout une conférence de presse déguisée.

Certains membres de la noblesse romaine et des ecclésiastiques du Vatican ont essayé de dissuader la princesse. Mais en vain. A un cardinal proche de Paul VI qui téléphonait l'autre jour pour « demander des nouvelles de sa santé », *Mme Elvina Pallavicini, immobilisée sur sa chaise roulante, aurait acidement répondu :* « Je vous remercie de vous inquiéter de ma santé après tant d'années ».

L'hôtesse de Mgr Lefebvre vient même de publier un communiqué pour montrer sa détermination et son sens des responsabilités. Ce n'est pas une « volonté de défier l'autorité ecclésiastique » *qui l'anime mais,* « au contraire, l'attachement et la fidélité à la Sainte Eglise et à son magistère ». *Malheureusement, des divisions existent.* « Ces graves problèmes ne peuvent être résolus par un silence équivoque, mais seulement par une courageuse clarté. La voix de Mgr Lefebvre a, elle aussi, le droit d'être écoutée et surtout de ne pas être déformée. » *En offrant à l'évêque rebelle* « la possibilité d'exprimer ses thèses », *la princesse pense ainsi favoriser* « la paix et la sérénité dans le monde catholique ».

Dissensions dans l'aristocratie

C'est un point de vue qui n'est évidemment pas partagé au Vatican. En soi, une conférence n'a rien de très grave. Même si une messe devait être célébrée à huis clos selon l'ancien rituel, elle ne donnerait pas lieu à excommunication. L'entourage du pape attache bien plus d'importance à l'ordination de quatorze séminaristes d'Ecône, le 29 juin prochain. Mais, à mesure que les jours passent, la venue de Mgr Lefebvre dans la Ville éternelle prend l'allure d'un défi. Ce sera la première grande tribune internationale du prélat contestataire, qui, à Rome même, ne pourra que répéter les motifs de sa rébellion contre le pape et le concile.

Selon l'habitude, aucun signe d'agitation ne se manifeste au Vatican. On attendra que l'événement ait eu lieu pour le commenter. Mais cela n'exclut pas une brève mise au point avant lundi, pour rappeler peut-être que Mgr Lefebvre est l'objet d'une grave sanction ecclésiastique.

L'initiative de Mme Pallavicini divise l'aristocratie romaine, dont les liens avec la papauté sont ancestraux. D'aucuns voient d'un bon œil ce défi à Paul VI, auquel ils ne pardonnent pas d'avoir renvoyé dans ses foyers l'ancienne « famille pontificale » (1). *Il ne reste plus que deux* « assistants au Seuil » : *les princes Torlonia et Colonna. Ce dernier a d'ailleurs fait à son tour une déclaration, probablement sur le conseil de la curie.* « Le patriarcat romain, *affirme-t-il,* conformément à ses constantes traditions, se dissocie de l'initiative *[de la princesse]*, qu'il déclare tout à fait inopportune, surtout au centre de la catholicité. »

Les relations entre les Pallavicini et les Colonna, qui n'étaient déjà pas excellentes, en souffriront. Ce petit monde connaît des rivalités anciennes, un peu compliquées par la politique. Après avoir obtenu une médaille de bronze de la Résistance, la princesse Pallavicini a « viré » *à droite pour soutenir le parti néo-fasciste. Son salon est l'un des derniers lieux où l'on cause de l'ancien régime. D'autres aristocrates, qui étaient notoirement fascistes avant guerre, se sont convertis à la démocratie chrétienne, digérant tant bien que mal le concile Vatican II. Mgr Lefebvre, qui fut déjà patronné par une comtesse corse en septembre dernier, apprendra avec étonnement qu'il vient de semer la zizanie dans l'aristocratie romaine — ou ce qu'il en reste.*

ROBERT SOLÉ.

(1) C'est en janvier 1964 que Paul VI a convoqué la noblesse romaine pour lui signifier la suppression de ses charges honorifiques, de ses bénéfices et de ses privilèges, telles que prince assistant au trône, grand écuyer, fourrier majeur, maître des postes *(le Monde* des 16 et 23 janvier 1964).

PAR DÉCISION DU CARDINAL MARTY

Les confessions et les mariages à Saint-Nicolas-du-Chardonnet sont invalides

Un communiqué publié le 1er juin par le cardinal François Marty, archevêque de Paris, et son conseil épiscopal, estime que la réponse de l'abbé Ducaud-Bourget au cadinal du 22 mai est « *insuffisante* ».

Le communiqué rappelle que l'abbé Ducaud-Bourget « *n'a aucun droit de constituer en dehors de son évêque une communauté qui se donne son clergé, définit sa liturgie, comme étant celle de l'Eglise, se comporte abusivement en paroisse et s'organise en marge du diocèse* ».

Ayant souligné que le groupe de l'abbé Ducaud-Bourget s'est « *emparé par la force* » de Saint-Nicolas et « *refuse de l'évacuer* », le cardinal :

« 1) *Rappelle aux fidèles que toute célébration eucharistique s'y déroule en dehors de l'évêque responsable du diocèse et donc du pape Paul VI.*

» 2) *Tient à informer les catholiques que tout mariage à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, célébré en dehors du curé, M. l'abbé Bellégo, et de ses vicaire, est invalide.*

» 3) *Retire le pouvoir de confesser à M. l'abbé Ducaud-Bourget et à tout prêtre qui l'assiste. Toute absolution donnée désormais par eux sera donc invalide.*

» 4) *Réitère fermement son appui à M. l'abbé Bellégo qui a requis l'évacuation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.* »

Le chanoine Maurice Hiret, chancelier de l'archevêché, a précisé, après la publication du communiqué, que les mesures prises par le conseil épiscopal ne constituent pas une sanction, mais une clarification. « *Elles mettent les fidèles en face de leurs responsabilités*, a-t-il dit. *Désormais, ceux qui se rendent à Saint-Nicolas savent qu'ils ne sont plus en communion avec leur évêque.* »

Le chanoine Hiret a insisté sur le fait que le débat consécutif à l'occupation, depuis le 27 février dernier, de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, portait maintenant sur l'essentiel, qui est religieux. Il a ajouté que le conseil épiscopal n'en apportait pas moins « *fermement son appui à M. l'abbé Bellégo, qui a requis l'évacuation de Saint-Nicolas* », tout en constatant que les pouvoirs publics n'avaient rien fait jusqu'ici pour appliquer l'ordonnance du juge en référé.

Rappelons enfin que Jean Guitton, nommé médiateur, doit remettre son rapport le 3 juillet prochain, mais, d'ores et déjà, on considère que, malgré les bons offices déployés par l'académicien, sa médiation a échoué.

Constat d'échec

En retirant à l'abbé Ducaud-Bourget le pouvoir de confesser et de célébrer des mariages, le cardinal Marty a fini, dans cette guerre d'usure que lui fait le chef de file des occupants de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, par utiliser les seules armes qui lui restaient, puisqu'il refuse toujours « vu le grand âge » du prélat intégriste, de le sanctionner par un interdit ou une suspense.

L'arsenal à la disposition du cardinal est limité. Pour expliquer à l'homme de la rue le sens des mesures prises, il faut avoir recours à la distinction juridique telle qu'elle se trouve dans le droit canon entre validité *et* licéité. *Un acte est valide s'il réunit les conditions nécessaires à son accomplissement ; il est licite si on a le droit ou la permission de le faire.*

Les messes dites à Saint-Nicolas demeurent valides, mais sont illicites ; les mariages qui y seraient célébrés seraient invalides, car ce sacrement doit obligatoirement être reçu en présence du curé de la paroisse ou sur sa délégation ; les confessions entendues par l'abbé Ducaud-Bourget et les prêtres qui l'assistent, enfin, sont désormais invalides, puisque tout prêtre, pour donner ce sacrement, doit recevoir les « pouvoirs » de son évêque pour l'exercer.

Ces subtilités risquent de passer inaperçues du grand public, et ce nouveau durcissement des autorités diocésaines n'impressionnera vraisemblablement pas des personnes qui ne sont pas à une désobéissance près, mais la décision de l'archevêque de Paris a sans doute été prise dans l'espoir de séparer les intégristes des traditionalistes, les inconditionnels des simples mécontents, et d'amener ces derniers à rompre avec un mouvement désigné clairement comme s'étant mis hors de la communion de l'Eglise. C'est un constat d'échec pour les deux parties, même si le schisme n'est pas déclaré formellement.

ALAIN WOODROW.

L'ASSOCIATION « CREDO » VA PRÉSENTER UNE REQUÊTE AU SAINT-SIÈGE A PROPOS DU RITE DE PIE V

Le comité directeur de l'association Credo, présidé par M. Michel de Saint-Pierre, a décidé de présenter au Saint-Siège une requête pour faire appel de la décision « *illégale, anticanonique, de l'épiscopat français, qui a interdit l'usage du rite de saint Pie V* ».

La messe de saint Pie V, précise Credo, avait fait l'objet de la part de ce pape d'un privilège-indult perpétuel à tout prêtre dans quelque lieu qu'il se trouve. Donc, pour qu'il ne soit plus permis de célébrer selon ce rite, il eût été nécessaire, d'après le droit de l'Eglise, estime Credo, que Paul VI cite ce privilège et le retire par une loi.

D'autre part, le concile Vatican III, au numéro 4 de la constitution sur la liturgie, a maintenu tous les rites existants *et exprimé sa volonté de les maintenir.*

★ CREDO, 20, passage des Récollets, 75010 Paris. Tél. 205-80-59.

● *Le séminaire rabbinique américain* admettra désormais tous les candidats qualifiés, sans distinction de sexe, a annoncé l'Agence télégraphique juive datée des 21 et 22 mai. Cette résolution révolutionnaire a été adoptée après de longs débats par la soixante-dix-septième convention annuelle des rabbins conservateurs américains.

MÉDECINE

Dans son projet pour « la santé des Français »

Le R.P.R. propose un bouleversement des études médicales

« La santé est l'affaire de tous. » *C'est sur cette formule que s'ouvre le rapport que le Rassemblement pour la République (R.P.R.) a consacré à « La santé des Français » et que les responsables du mouvement ont rendu public ce jeudi 2 juin en fin de matinée.*

Le rapport, fruit de deux ans de travail de la commission santé du R.P.R., que préside le professeur Florian Delbarre, situe d'entrée de jeu le débat sur un plan politique, puisqu'il affirme, avant tout énoncé d'intention, que les partis de gauche provoqueraient, par l'application de leur programme « *la disparition des praticiens indépendants* ».

Cette condamnation posée, le R.P.R. énonce plusieurs principes généraux : il est indispensable de maintenir la médecine à l'acte, de préserver le caractère pluraliste de notre système de soins, de réorganiser la recherche médicale, d'organiser la prévention (le R.P.R. déposera sur ce dernier point un proposition de loi prévoyant notamment la prise en charge des actes préventifs par l'assurance-maladie et la création d'un secrétariat d'Etat à la prévention et à la réadaptation).

Viennent ensuite les deux pièces maîtresses du rapport : une réforme complète des études médicales, un « sauvetage » de la Sécurité sociale.

Le R.P.R. propose un éclatement des études médicales en trois filières : la première, dénommée « *exercice pratique de la médecine* », comporterait deux ans au moins d'exercice des responsabilités médicales et déboucherait sur la médecine générale et les spécialisations. La seconde, dite « *médecine scientifique* », préparerait ceux qui s'orientent vers les laboratoires et la recherche. La troisième filière, dénommée « *médecine sociale* », formerait ceux qui opteraient pour la médecine préventive, administrative et du travail. Il faudrait de toute manière maintenir le principe de la sélection.

Pour « *sauver la Sécurité sociale* », le R.P.R. propose la suppression du remboursement des soins pour « *les accidents de loisir, certains accidents de transport, ainsi que les maladies et accidents dus à un usage abusif de l'alcool et du tabac* » ; il suggère, à l'inverse, l'institution d'un « bonus » ajouté aux allocations de retraite pour celui « *qui aurait consommé moins de 50 % de son « avoir » de Sécurité sociale* ».

DES RÉFORMES ADMINISTRATIVES DOIVENT RENDRE PLUS COHÉRENTE L'ACTION DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le regroupement sous l'autorité d'un ministre *unique* des domaines de compétence extrêmement connexes de la santé, de l'action sociale et de la sécurité sociale est intervenu au moment où une fusion des services extérieurs chargés de ces attributions dans les régions et départements allait être mise en œuvre. Un récent décret (22 avril) établit en effet la fusion des services extérieurs chargés de l'action sanitaire et sociale et des directions régionales de la Sécurité sociale (1). Ainsi seront rassemblés désormais la planification, la tutelle et le contrôle des établissements sanitaires (dont le prix de journée est remboursé par la Sécurité sociale), la tutelle et le contrôle des organismes de sécurité sociale.

Dans chaque région il est donc créé une direction régionale des affaires sanitaires et sociales qui reçoit l'ensemble des attributions précédemment dévolues au directeur régional de la Sécurité sociale, au chef du service régional de l'action sanitaire et sociale, au médecin inspecteur régional de la santé. Dans chaque département est instituée une direction départementale dont les fonctions sont celles qu'exerçaient précédemment le directeur départemental de l'action sanitaire et sociale, et le médecin inspecteur départemental de la santé.

Une application progressive

Cependant, pour éviter un bouleversement brutal, cette réforme, qui a été expérimentée à Nantes il y a plus de deux ans, sera progressivement étendue aux vingt-deux régions au cours des cinq années à venir : elle n'intervient pour l'instant qu'à Paris, Bordeaux, Nantes et Clermont-Ferrand. Puis probablement, dans le courant de 1977, à Marseille et Ajaccio.

L'intérêt de ce décret tient d'abord à la coordination des tâches qu'il établit, ce qui entraîne la suppression des doubles emplois, et au regroupement de celles-ci, ce qui donne une cohérence accrue à l'action du ministère de la santé et de la sécurité sociale. En outre, le renforcement de ces structures devrait permettre d'offrir de meilleures perspectives de carrière aux fonctionnaires de ces services, qui couvriront un domaine d'intervention plus étendu.

Cette réforme devrait s'accompagner d'une revalorisation indiciaire des traitements, dont le niveau actuel explique la qualité quelquefois médiocre du recrutement — surtout quand on la compare, par exemple, à celle des directions départementales de l'équipement et de l'agriculture.

Cette revalorisation des services extérieurs du ministère de la santé pourrait entraîner un certain nombre de détachements de fonctionnaires affectés à l'administration centrale. Cela ne manquerait pas de susciter de fortes réticences parmi les fonctionnaires nommés au niveau local qui verraient, ainsi, leur échapper un certain nombre de postes de responsabilité. — N. B.

(1) Il existait en France, avant cette réforme, dix-sept directions régionales de la Sécurité sociale, vingt-deux services régionaux et cent directions départementales de l'Action sanitaire et sociale.

● *L'Ordre national des patients* vient d'inaugurer son antenne de Grenoble. Elle sera animée par M. François Heidsieck, professeur de philosophie à l'université des sciences sociales et politiques. Au cours d'une conférence de presse, M. Teulle, fondateur de l'association en 1976, a rappelé les buts de celle-ci : la défense et l'information du patient. Il souhaite notamment obtenir l'humanisation des hôpitaux politiques.

★ Ordre national des patients, 9, rue du Commandant-Pilot, Neuilly-sur-Seine. Tél. 747-86-42.

DÉFENSE

Nominations et promotions militaires

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 1er juin a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● ARMEMENT. — *Sont promus :* ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Georges Massard et Georges Desgranges ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Jean Mitault et Alain Journeau.

Sont nommés : directeur des recherches, études et techniques d'armement, l'ingénieur général de première classe Jean-Claude Carpentier ; directeur adjoint des *constructions* et *armes navales* de Toulon, l'ingénieur général de *deuxième classe Jean Polzat ;* chargé de mission « rayonnement » auprès du directeur des personnels et des affaires générales de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Daniel Coulmy.

Sont admis en deuxième section, par anticipation et sur leur demande (réserve), les ingénieurs généraux de première classe Jean Long et Lucien Boetto.

● ARMEE DE L'AIR. — *Sont promus :* général de brigade aérienne, les colonels Jacques Chevallier et Jean Chamouton (ce dernier est nommé adjoint au commandant du génie de l'air).

Est promu général de division aérienne au titre du congé du personnel navigant, le général de brigade aérienne Jean Besset.

● SERVICE DE SANTE. — *Sont promus :* médecin chef des services hors classe avec prérogatives de général de division et appellation *de médecin général* inspecteur, les médecins généraux, *médecins* chefs des services de classe normale Jean-Jacques Desangles et Pierre Julliet ; médecin général avec prérogatives de général de brigade, le médecin chef des services de classe normale André Gayet, nommé directeur du service de santé des armées aux Antilles-Guyanne, et le médecin chef des services de classe normale Henri Bouchet, nommé directeur du service de santé de la IIe région aérienne (Paris-Villacoublay).

Sont nommés : inspecteur du service de santé pour l'armée de l'air, le médecin général inspecteur Marie-Louis Petrique ; directeur du service de santé de la 1re région *maritime (Cherbourg),* le médecin général Etienne *Moreigne.*

Sont promus dans la deuxième *section (réserve) médecin général* avec prérogative de général de brigade, les *médecins chefs* des services de classe normale Roger Quenard et Tiburce de Morati-Gentile.

Est admis dans la deuxième section (réserve), par anticipation et sur sa demande, le médecin général inspecteur, médecin chef des services hors classe Francis Lacouture-Dugue.

UN CONSEILLER SCIENTIFIQUE SERA NOMMÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE LA DÉFENSE

Une réorganisation de la délégation générale pour l'armement (D.G.A.), destinée à améliorer son efficacité dans les secteurs des missiles tactiques et balistiques et des recherches avancées, a été *décidée par le ministre de la* défense. La D.G.A. est composée *de plusieurs directions spécialisées.*

La direction technique des engins *(D.T.E.N.)*, responsable du développement des missiles, aura désormais sous son autorité les les centres d'essais des Landes et de la Méditerranée, qui dépendaient de la direction des recherches et moyens d'essais (D.R.M.E.).

La D.R.M.E. devient la direction des recherches, études et techniques d'armement (DRETA). Elle conduira les recherches et *études* à long terme nécessaires à la conception des armements futurs. *Elle* aura pour mission d'assurer le transfert des résultats de ces recherches *vers les applications* aux matériels opérationnels et de *coordonner les actions menées* au sein de la D.G.A. dans les domaines techniques communs à plusieurs directions.

Enfin, un poste de conseiller scientifique du ministre de la défense est créé. Cette personnalité du monde universitaire, précise le ministère de la défense, aura pour mission, outre de conseiller le ministre dans le *domaine de la recherche*, d'assurer la liaison avec les centres et laboratoires *civils de* recherche. Le choix de cette personnalité n'est *pas encore intervenue.*

LE KALÉIDOSCOPE APOCALYPTIQUE DE DOMINIQUE DESANTI

● *A l'écoute d'un monde qui craque.*

GIGANTESQUE *et vertigineux kaléidoscope apocalyptique... Ainsi définirai-je* *Personne ne se ressemble*, roman de Dominique Desanti, en imitant ses sonorités rauques et baroques...

Oui, mais il faut se souvenir qu'apocalypse signifie dévoilement... Et puis imaginer que les secousses incessantes du kaléidoscope ne sont pas déclenchées par une main d'enfant mais par une inspiration majeure, et qu'une loi non écrite se dégage peu à peu de ses apparents caprices... Enfin, c'est gigantesque parce que c'est notre *monde*.

Il y a tout et ce n'est pas un *fourre-tout, mais une masse en* fusion, une symphonie charriant toutes dissonances : un demi-siècles, deux générations, trois continents. Les mots sont très exactement des vocables, électriquement entrechoqués, discontinus entre eux et presque continus avec les onomatopées : claquements-cris dans le désert dont les vibrations se croisent et se répondent, et pourtant c'est plein comme un œuf, plein à craquer, car il craque, ce monde. Bazar de Bas-Empire, sans christianisme. Flux de Fellini, mais bien plus désespéré, puisqu'il n'en est pas un, de ces êtres errants *comme des astres perdus*, que l'espoir du salut de ce monde n'ait mû.

Ce sont les désespérés d'un espoir. Et ils ne se tuent pas. En cherchent-ils, inlassables, un autre, moins dit, moins programmé en idéologie, mystérieux sinon mystique ? Ce qui m'induit à le croire, c'est moins le dernier mot de l'ouvrage, « Va t'en savoir quel jour se lève », que le titre, *Personne ne se ressemble*. Pourquoi ce titre apparemment subjectiviste ? J'aurais vu quelque chose comme « la grande paume » pour caractériser ce cauchemar de *néant concret*. Mais ici peut jaillir justement la lumière décisive, qui change la vision du livre : ces gens, s'ils sont noyés, c'est qu'ils n'étaient pas dissous au *départ* ; s'ils se sentent et sont perdus, c'est qu'ils existent ; un *zéro ne se détruit pas* ; la grande paume que voilà est celle des individus absolus. Dès lors tout se renverse et il n'est jusqu'au concret, jusqu'à l'universel concret de l'écriture qui n'atteste une vie invincible. Au reste le *dernier thème est celui* d'un accouchement-délivrance de ce qui vient, à brusquer un peu, mais sans forceps

Mode d'emploi : lire deux fois. Non pour décrypter, car le miracle est qu'à la première lecture *tout se décrypte* pour peu qu'on se laisse aller. Les romans précédents de *Dominique* Desanti étaient classiquement concertés, en deçà du nouveau roman. Celui-ci est passé d'un coup au-delà, sans effort. C'est le nouveau roman qui apparaît *a posteriori* comme un effort... Ou encore : l'ouvrage est à notre dernier demi-siècle — fascisme, *communisme, gauchisme*, *Pologne*, Paris et Californie — ce qu'était *le Dîner en ville*, de Claude Mauriac, à notre rêveuse bourgeoisie parisienne. L'éclairage tremblant n'y vient plus des chandelles, mais des conflagrations de peuples et de classes.

(Dessin de Tim.)

Aussi bien tout est imaginaire et vrai. Pour ce que j'ai vécu — résistance, *gauchisme — je puis* témoigner de l'authentique. Ce vieux Paris où cette femme de nulle part a retrouvé des racines, il est là, lui aussi, rendu comme rarement ailleurs — plus pour longtemps, et c'est d'autant plus déchirant... Je puis donc ajouter foi à cette Califor*nie et à cette Pologne... Je m'y* retrouve et m'y reconnais en *toutes ces voix* singulières. Rien n'est poussé ni forcé dans la dramaturgie : que le frère cadet d'une sorte de Slansky soit devenu à peu près Roman Polanski, pourquoi pas ? Le rideau de fer n'est pas voile de l'oubli...

Et pourtant — que l'auteur des *Staliniens* se rassure, s'il a des *cauchemars attardés de culpabilité* — cette création cosmique ne tombe jamais dans un « art cosmopolite ». Chacun est bien campé, bien planté, assez pour se transplanter plutôt mal, sauf celle-là, bien sûr, que la chirurgie esthétique a fait abstraite et passe-partout au point que... *Mais respectons le mystère d'une* intrigue qui bientôt devient policière, sans perte de profondeur, puisque c'est peu à peu et indivisiblement que le mystère du meurtre et le secret des êtres se révèlent...

La seconde lecture ne sert donc qu'à mieux aimer et plus admirer. Elle n'est pas nécessaire, mais désirable. Ma seule crainte pour Dominique Desanti est que, dans le genre romanesque, *elle* ne puisse *guère aller* au-delà, qu'elle n'ait dit son dernier mot avec *celui* de l'énigme. Si oui, tant pis pour elle ; nous sommes plus soucieux de notre comportement en son chant du monde que de sa carrière en ce monde. Il lui reste l'Histoire. Et puis, une commu*niste dont le communisme* a tout brisé, sauf l'amour, la foi et, je le maintiens, une nouvelle espérance, a-t-elle envie, besoin, idée d'une carrière ?

URICE CLAVEL.

★ PERSONNE NE SE RESSEMBLE, Flammarion, 336 pages, 48 francs.

« LA VALLÉE DES ROSES » de Lucien Bodard

U*N jour, au zoo, j'ai vu un lion se jeter sur son frère de cage,* piqué par on ne sait quelle mouche. Du sang *rose vif a jailli de leurs fourrures. C'était d'autant plus* affreux qu'inexplicable. Quand les gardiens ont eu séparé les combattants, on s'est aperçu qu'un troisième fauve partageait leur captivité. Il s'était contenté d'interrompre sa déambulation lancinante, au plus haut d'un éboulis de faux rochers, et d'observer la bagarre en battant lourdement des paupières, ni inquiet ni ravi, dans une sorte d'acquiescement las aux *mystères immémoriaux de l'espèce.*

Lucien Bodard, c'est d'abord la fente insondable d'un *regard de ce genre sur la férocité humaine : celle de la* guerre d'Indochine racontée au rythme hoquetant des téléscripteurs — *l'Enlisement, l'Humiliation, l'Aventure* — puis celle de son enfance chinoise transfigurée en conte épique — *Monsieur le consul* (Prix Interallié 1973), *le Fils du consul* (1975).

Avec *la Vallée des roses*, notre lyrique de la violence *reste sous la fascination de l'Asie et de sa cruauté méticuleuse*, mais en romancier de l'histoire, et non plus en témoin ou en autobiographe. Nous voici, en effet, il y a plus d'un siècle, sous le règne de l'empereur Hsien Feng et de sa concubine Tseu Hi (1835-1908), tandis que les troupes de la reine Victoria et de Napoléon III assiègent Pékin au nom de la civilisation.

UNE réputation de hardiesse érotique précède le livre. Elle ne se justifie pas. Ce qui est vrai, c'est qu'aux fresques sanglantes des précédents récits, celui-ci préfère, au moins dans sa première partie, les intrigues de palais ou les sadismes d'alcôve, et que Bodard met à relater ces raffinements intimes la même minutie apparemment placide que *pour les horreurs collectives.*

par Bertrand Poirot-Delpech

Ainsi n'ignorons-nous rien des fantaisies homosexuelles de l'empereur, ni des opérations peu ragoûtantes par lesquelles les eunuques perdent leurs attributs, et les vierges leur pucelage. Nous assistons en gros plans de film « hard » au subterfuge grâce auquel la concubine Tseu Hi, sodomisée par le *souverain, s'arrange pour diriger la semence impériale vers sa* « vallée des roses » afin de donner le jour à un héritier du trône, et de gouverner en régente.

MAIS Bodard garde, dans la fiction la plus débridée, le recul du reporter et de l'ethnologue. Il détaille les étrangetés de mœurs à titre documentaire, sans chercher à éveiller une curiosité de mauvais aloi. Il les nimbe d'exotisme et les voile de périphrases poétiques qu'on sup*pose imitées du chinois. Enfin sa veine intimiste et parfois* sadienne s'interrompt aux deux tiers du livre. A la page 259 *précisément, sa prédilection littéraire pour la sauvagerie grotesque des affrontements armés* reprend le dessus.

L'occasion lui en est fournie par la *progression vers* Pékin du corps expéditionnaire franco-anglais. A propos de ces « barbares » pilleurs et chamarrés, l'auteur de *Monsieur le consul* se montre encore plus ironique qu'envers son père, qui avait l'alibi d'apporter aux populations les bienfaits du chemin de fer.

Les meilleures pages du livre naissent du contraste entre la vanité bouffonne des généralissimes, aux caprices de *diva*, et les massacres inutiles où ils jettent leurs vingt mille *hommes face à la cavalerie mongole. Sans doute à cause de* son enfance chez les seigneurs de la guerre, au milieu de la misère sanieuse et des têtes coupées, l'écrivain Bodard n'est jamais aussi inspiré, et comme saoulé de visions, que quand le sang coule à flots et que s'entassent les cadavres.

CETTE espèce d'ébriété devant le désastre ne relève pas *du sadisme ni du catastrophisme célinien ni du* plaisir du mal, la *Schadenfreude* allemande. Elle pro*cède d'un accord innocent avec l'événement décrit, et d'un* refus viscéral de juger.

Même les Blancs sont moqués pour leurs simagrées et non accusés pour leurs crimes. Les Chinois, en tout cas, bénéficient du respect dû à l'Autre, y compris dans leurs différences les plus monstrueuses. L'auteur se borne à observer qu'on « se perd dans la mélasse effrayante » de la Chine.

(Lire la suite page 22.)

La percée d'Adolf Muschg

● *Traduit pour la première fois, un jeune mousquetaire des lettres suisses-allemandes.*

MAX FRISCH et Dürrenmatt, ces deux grands baobabs de la littérature *suisse-allemande, ont longtemps* maintenu dans l'ombre les jeunes écrivains dont les œuvres s'imposaient dans les théâtres et les maisons d'édition d'Allemagne, récoltaient des prix prestigieux, mais n'apparaissaient que fortuitement sur le marché français. Bichsel, Walter, Steiner, à ces trois mousquetaires qui ont tenté une percée à Paris s'en ajoute enfin un quatrième, et quel renfort ! Les éditions Gallimard publient d'un coup deux livres d'Adolf Muschg : un recueil de nouvelles, *Histoires d'amour*, et un roman, *l'Impossible Enquête.*

Muschg, quarante-trois ans, le profil romain sous une chevelure déjà *blanche*, habite *sur* une colline dominant le lac de Zurich, face au village où vit Max Frisch. Une génération les sépare, un thème les rapproche : celui d'une identité pulvérisée dont Muschg essaie de recoller les *morceaux à travers une « impossible enquête »* avec la même passion que Frisch mettait à brouiller et débrouiller les pistes de son *Stiller*.

On ne *dira* jamais assez, à ce propos, l'importance du choc que le nazisme a fait subir aux intellectuels de Suisse allemande, soudain coupés de leur patrie linguistique, effarés par l'effondrement des valeurs qui constituaient leur culture et assistant, comme en suspens, à des événements dont dépendait leur sort et auxquels la neutralité leur interdisait de prendre part.

FRANCK JOTTERAND.

(Lire la suite page 23.)

Casamayor aux trousses de « la Mystification »

● *Des tricheurs qui ont pignon sur rue.*

EN 1953, dès son premier essai, *Où sont les coupables*, il avait déjà proclamé qu'il convenait de ne pas croire la justice sur parole, « *car la vantardise est le défaut des institutions comme des individus* ». Ainsi savait-on Casamayor doué, et même surdoué, pour traquer la mystification. En vingt-cinq ans et *une quinzaine* de livres, le magistrat insolite n'a d'ailleurs pas cessé d'exercer ce don. En même temps qu'il prenait à la fois du souffle et de la hauteur, il élargissait son champ d'investigation. Il ne lui suffit plus de *poser ses questions à la justice.* Il les adresse aux justiciables, c'est-à-dire aux citoyens toutes catégories confondues. Il leur avait déjà parlé de la tolérance.

Il leur avait ensuite crié, quitte à les surprendre : « *A bas la vertu !* » Sans leur laisser le temps de reprendre haleine, il leur explique aujourd'hui, avec son allégresse coutumière, qu'il serait temps de s'apercevoir de tous les mensonges, tromperies et autres *truquages dont est faite* et s'est faite l'organisation sociale.

L'usage s'en est tellement répandu — au point d'imposer la falsification en règle de vie, de donner aux tricheurs pignon sur rue — que l'on risque de subir l'imposture *sans broncher. Casamayor* n'aime pas ceux qui subissent sans broncher. Il craint pour eux le pire. Pour eux, c'est-à-dire pour nous, lui compris, pour la cité. C'est dire que son nouveau discours est aussi simple et aussi sain *que les précédents.* Il reste celui d'un homme qui en toute chose refuse d'en rester aux généralités comme aux oukases, aux dénonciations et à leurs véhémences. Inlassablement, il invite à « *aller au-delà des apparences* », à « *étudier en profondeur* » tout phénomène. Il fuit comme la *peste* les sources de confusion propices à toutes les hypocrisies. *Il plaide pour la* réflexion, qui a toujours joué moins de tours que la passivité. Et *puisque*, comme il écrit, « *écarquiller les yeux n'a jamais amélioré le regard... et les fermer non plus* », il ne se montrera donc ni stupéfait ni indifférent. Suffisamment averti pour échapper au premier danger, il est trop passionné pour qu'on puisse l'imaginer jamais cédant au second.

S'il ne venait pas de lui, s'il *n'était émaillé une fois encore* de tant de ces aphorismes qui ont tissé son estampille, ce discours pourrait conduire au pessimisme. A la rigueur, on pourrait le prendre pour un appel à des changements seulement politiques. Ce serait mal lire. Casamayor a *montré* depuis longtemps qu'il fuyait autant les *mystificateurs que les démystificateurs*. Il les met dans le même sac. Jamais, sur ce chapitre, il ne fut plus clair, plus net. Au point d'aller jusqu'à écrire : « *L'avènement de l'aristocratie cérébrale a été, pour la mystification, un progrès aussi important que la conquête de l'air.* » Serait-il là pour démonétiser sa propre entreprise ? Après tout, il serait bien *capable* d'y prendre un malin plaisir, tant il sait *flairer* le *faux-monnayeur*, tant il entretient son ardeur à le dépister.

Il ne revient pas bredouille. Cette monnaie de singe que l'organisation sociale a imposée, sans avoir, au reste, beaucoup à violenter, c'est une formule de « serment - poudre - aux - yeux » surchargé d'adverbes sur lesquels *il suffit de s'arrêter* un peu pour en faire éclater la vanité et la *dérision. C'est l'affirmation*, l'idée reçue qu'il faut intimider le délinquant ou tout simplement le citoyen. Casamayor voudrait changer le verbe par un autre. Il dit, lui, que, depuis le temps que l'on intimide, il serait grand temps de « détimider ». Et tant pis pour le barbarisme.

C'est d'un homme « détimidé » qu'il attend le rejet de la mystification permanente et des mystificateurs. Celui-là seul saura repousser les hiérarchies fallacieuses, les classifications injustifiées, *préférer* ce qui simplifie à ce qui complique, et s'apercevoir que la fréquentation des imbéciles, « *nos frères* », est tout à fait salutaire. Casamayor mène ce nouveau combat de sa croisade avec une verdeur qui fait plaisir. Il distille comme jamais, agace et titille tous azimuts.

La conclusion ? Comment les *lecteurs de notre moraliste ne* l'auraient-ils pas déjà devinée ? Etre tolérant, modeste, attentif et laborieux. Mais, des quatre chapitres du programme, le livre ne vous dira pas lequel est le plus facile à réaliser, pour la bonne *raison* qu'ils sont inséparables. Du moins, la recette est donnée et bien donnée, autant pour ne gruger que pour n'être grugé. Pour le reste, c'est comme au libre-service.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

★ LA MYSTIFICATION, de Casamayor. Éd. Gallimard, coll. « Voies ouvertes », 216 pages, 35 F.

(DESSIN DE PLANTU.)

NOUVEAUTÉS

RETOUR DE LA ROMANCIERE ITALIENNE ELSA MORANTE *avec* la Storia, *fresque historique et roman populaire des années de guerre à Rome (Gallimard).*

QUI A PEUR DE LA PHILOSOPHIE ? *A cette question, qui est le titre d'un ouvrage collectif publié dans « Champs », nouvelle collection de poche des éditions Flammarion, répondent dix-huit auteurs membres du GREPH (Groupe de recherches sur l'enseignement philosophique), animé notamment par Jacques Derrida.*

la vie littéraire

« Off »

Les Editions Henri Veyrier, qui s'étaient signalées l'an dernier par la création d'une collection littéraire de romans et nouvelles : « Les singuliers », avec *les Holocaustes*, de Gabrielle Witkop et *le Danseur mondain*, de Tony Cartano, lancent, sous la direction de ce dernier, une collection de romans étrangers sous la qualification de « Off ».

Paraîtront le 8 juin : *Un sale type*, de Stanley Elkin, romancier américain de quarante-sept ans, dont le roman, traduit par Jean-Pierre Carasso, était paru aux Etats-Unis en 1967, et *Las Vegas Parano*, roman de la contre-culture écrit par Hunter Thompson, journaliste américain peu orthodoxe, traduit par Philippe Mikriammos.

En septembre doit suivre, traduit par Viviane Forrester, *Demeures de sommeil*, d'Anna Kavan, romancière anglaise morte en 1968 et dont les thèmes s'inspirent de la drogue et de la psychiatrie.

Enfin, dans la collection « Les singuliers », sortira le 16 juin, *Samedi soir, la banlieue de mes rêves*, premier roman d'un auteur de vingt-cinq ans, ancien « loubard » et « écrivain public » de la bande des « Minerets » — banlieue sud de Paris.

« Prise au mot »

Rarement prise de panique et encore moins de vertige, parfois prise la main dans le sac, on savait la psychanalyse aujourd'hui très prisée. On savait aussi qu'elle donnait lieu à nombre de prises de parole, voire de prises de bec, à force d'être, si l'on peut dire, prise... de courants multiples. Voici, cette fois, « La psychanalyse prise au mot ».

C'est du moins le titre d'une nouvelle collection, dirigée, aux Editions Aubier-Montaigne, par René Major, ancien directeur de l'Institut de psychanalyse, qui se donne pour but d'ouvrir un lieu neuf de réflexion et d'échanges, par-delà les chapelles et les groupes institués, et de promouvoir un ton nouveau face aux dogmatismes.

Trois volumes inaugurent cette tentative et en illustrent le propos : *Rêver l'autre*, de René Major, à mi-chemin de l'essai et du récit littéraire, *le Maternel singulier*, d'Ilse Barande, qui scrute les rapports de Freud et de Léonard de Vinci à l'histoire des déesses-mères, et *Comment l'interprétation vient aux psychanalystes*, actes des Journées de confrontation de 1976 (animées également par René Major) au cours desquelles se rencontrent des praticiens de toutes tendances.

D'un Roger l'autre

Il y avait les romans policiers, dont les policiers disaient qu'ils étaient... du roman. Voici les romans des policiers, dont les romanciers n'ont encore trop rien dit. Après Roger Borniche (*Flic Story*, *le Gang*, *l'Indic*, etc.), voici Roger Le Taillanter avec *Paris sur crime*, publié par Julliard. Cependant, si le premier de ces Roger attendit d'avoir quitté la police pour publier, le second n'a pas jugé qu'il y ait incompatibilité entre sa fonction et l'entrée en littérature. L'auteur de *Paris sur crime* — vingt-huit ans de police criminelle, ancien chef de la brigade mondaine et de la brigade de répression du banditisme à Paris — est aujourd'hui chef du service régional de police judiciaire de Rennes. En tout cas, son éditeur ne lésine pas : « *Premier roman policier vrai écrit par un grand et authentique policier.* » Une façon comme une autre de faire comprendre qu'il ne faudrait pas confondre nos deux Roger ? Ça en a tout l'air.

Un « Critique » remarqué

Dans un numéro spécial de *Critique*, intitulé « Mathématiques : heur et malheur », on remarque, outre des études d'épistémologues et de logiciens, des essais sur Queneau et les mathématiques (par Jacques Roubaud), sur la « Musique : calcul secret » (par Jean-Claude Risset, adjoint de Boulez à l'IRCAM) et sur les « Mathématiques catastrophiques » (par Jean-Marc Lévy-Leblond). Ce dernier essai ouvre une amicale contestation sur la célèbre « Théorie des catastrophes » de René Thom, polémique dont on peut prévoir qu'elle aura des prolongements.

Viva Caruso !

L'institut culturel italien change de style. Depuis longtemps les salons de l'hôtel de Galliffet n'hébergeaient plus, à quelques exceptions près, que de charmantes vieilles dames à chapeaux venues là grignoter du petit four autour de tel ou tel centenaire poussiéreux. Changement à vue rue de Varenne : Fernando Caruso, le nouveau directeur, entend animer réellement les lieux. Il vient d'organiser une « table ronde » sur un thème brillant et brûlant : « La femme et la créativité ». Au moment où le féminisme français traverse une crise difficile, on pouvait craindre une collusion entre les *streghe* des deux pays. Rien de tel en fait, mais un débat varié entre Armanda Guiducci (le mythe archaïque de la femme), Luce Irigaray (définition de la créativité), Julia Kristeva (maternité et création), Maria Antonietta Macciochi (femme et politique) et Dacia Maraini (son expérience théâtrale récente à Rome) et un public nombreux, chaud, où les styles préraphaélite avachi et blue-jeans délavés l'emportaient de loin sur le bon genre VIIe arrondissement. Cela dit, bilan positif. Viva Caruso !

Maréchal, me voilà

On peut avoir été poursuivi devant la Cour de justice de la Seine après l'occupation sans pour autant porter Vichy dans son cœur. C'est ce qui ressort d'un livre posthume de l'ancien général de corps aérien Jean-Henri Jauneaud, publié par les éditions Pygmalion sous le titre sans équivoque : « *J'accuse le maréchal Pétain.* » Henri Guillemin, préfacier, tient l'ouvrage pour « un témoignage considérable ». En gros, Jean-Henri Jauneaud apporte de l'eau au moulin de ceux qui ont déjà soutenu que le régime de Vichy se préparait depuis de longues années.

Comme pour faire bonne mesure, ce général ajoute en épilogue : « *Pétain n'a jamais été « le vainqueur de Verdun ». Seul le soldat français, fantassin, artilleur ou aviateur, qui, pendant les dix mois de la bataille a lutté jusqu'au sacrifice suprême, a droit au titre de « Vainqueur de Verdun »*. Voilà un jugement qu'on n'avait pas lu souvent sous une plume militaire.

Carré blanc.

Dans son dernier livre : *Si je disais tout* (Stock), Philippe Bouvard révèle qu'il avait connu Jeanne Cordelier, l'auteur de *la Dérobade*, bien avant qu'elle ne devienne le best-seller de l'été 1976, au temps où elle vivait de ses charmes.

Lorsque celle-ci lui téléphona pour lui présenter son bouquin, elle précisa : « *J'aimerais bien qu'il n'y ait pas d'intermédiaire entre nous. En tout cas, pas plus que dans le passé.* » Et comme il demeurait perplexe, elle précisa : « *Quand vous me verrez, la mémoire vous reviendra tout de suite.* »

Vite, le carré blanc !

vient de paraître

Romans français

JEAN ANGLADE : *le Tour du doigt.* — Le roman d'un instituteur des années 20, mutilé lors de la Grande Guerre, confronté à ses problèmes d'enseignant et à ses difficultés de réinsertion dans le corps social. Par l'auteur du *Chien du seigneur.* (Julliard, 370 p., 45 F.)

JEAN HOUGRON : *l'Anti-jeu.* — Un roman d'amour dans le décor de l'Indochine de la colonisation et du « grand monde », ce temple du jeu. Par l'auteur de *Tu récolteras la tempête.* (Plon, 415 p., 48 F.)

JEAN FAYARD : *Je m'éloigne.* — Le roman d'un homme jeune encore (moins de soixante ans) atteint de leucémie et condamné à une mort prochaine, qui s'éloigne des « bien-portants » et se penche sur son passé. Dans la manière de l'auteur du *Mal d'amour.* Prix Goncourt 1951. (Plon, 225 p., 40 F.)

Littérature étrangère

HUBERT FICHTE : *Puberté.* — Une confession morcelée et provocante sur la puberté... homosexuelle. Par un écrivain allemand jamais traduit encore en France. Traduit par Raymond Barthe. (Gallimard, coll. « Du monde entier », 354 p., 55 F.)

DAVID RHODES : *la Maison Easter.* — Un premier roman américain en forme de chronique humoristique et sombre. Traduit de l'anglais par Jean Lambert. (Gallimard, coll. « Du monde entier », 346 p., 49 F.)

LEONARDO SCIASCIA : *les Poignardeurs* suivi de *la Disparition de Majorana.* — Le dernier roman de l'écrivain sicilien, publié en feuilleton dans *la Stampa* et dans *la Quinzaine littéraire.* Suivi d'un récit qui a suscité des polémiques passionnées en Italie sur la disparition en 1938 d'un jeune physicien en passe de découvrir le secret de la fission atomique. Traduit par J. N. Schifano et Mario Fusco. (« Les Lettres nouvelles », Maurice Nadeau, 224 p., 39 F.)

Philosophie

MARCEL PAQUET : *l'Enjeu de la philosophie.* — Une originale défense et une illustration de la pensée hegélienne. (Editions de la différence, coll. « Différenciation », 156 p., 36 F.)

Critique littéraire

PHILIPPE SAINT-GERMAIN : *les Cent livres de l'année.* — Les chroniques littéraires de l'année 1976-1977 du critique de Radio-Monte-Carlo. (Edit. Alain Lefeuvre, Promazur et Perrilli, 29, rue Pastorelli, 06000 Nice.)

Histoire

JACQUES GIRAULT : *Sur l'implantation du parti communiste français dans l'entre-deux-guerres.* — Une équipe de professeurs d'histoire, sous la direction de Jacques Girault, a étudié l'implantation du parti communiste en France et dans la région parisienne entre les deux guerres et fait suivre de types méthodologiques d'approches sur une commune ouvrière, un arrondissement parisien, des logements collectifs, une entreprise, des militants, une élection. (Editions sociales, 350 p., 55 F.)

PAUL DREYFUS : *Histoires extraordinaires de la Résistance.* — Vingt-huit chapitres qui reconstituent les phases les plus étonnantes de l'histoire de la Résistance : des dernières heures de liberté de Jean Moulin à la bataille du Vercors, le plateau des Glières, le réduit du mont Mouchet. L'auteur est grand reporter au *Dauphiné libéré.* (Fayard, 390 p., 54 F.)

Société

FLORENCE MICHEL : *le Moindre Mâle.* — Une vingtaine d'hommes, de Jacques Borel à Marcel Bigeard répondent à une femme indiscrète qui leur demande ce qu'est au juste la virilité. (France-Adel, 241 p., 55 F.)

Document

CHRISTIAN BERNADAC : *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule.* — Le journal de bord d'Aristide Corre, confident d'Eugène Deloncle, qui vécut toute l'aventure du Comité secret d'action révolutionnaire, plus connu sous l'appellation de Cagoule (France-Empire, 609 p., 58 F.)

Economie

BERNARD ESAMBERT : *le Troisième Conflit mondial.* — Par le président de la Compagnie financière, ancien conseiller de Georges Pompidou pour les affaires industrielles, l'équipement et l'aménagement du territoire, une synthèse de l'actuelle tourmente économique. (Plon, 335 p., 48 F.)

en poche

Milosz : « l'Amoureuse Initiation »

LORSQUE Oscar Vladislas de Lubicz-Milosz (1) publie, en 1910, son unique roman *l'Amoureuse Initiation*, il n'a pas encore connu cette illumination qui, à partir de 1914, va le jeter entièrement dans la spéculation mystique et le conduire, d'une façon certaine, au silence. Mais, déjà, dans cet étrange et fascinant ouvrage se manifeste une hantise, proprement métaphysique. Cette histoire d'amour et de jalousie, de déchéance et d'apothéose, conte comment, par l'amour d'une femme et le détachement de cet amour l'homme s'ouvre à un amour plus vaste : « *Celui qui a souffert de son amour de la créature* », dit le narrateur, « *et qui a renié cet amour et qui s'en est retourné à la source éternellement pure d'un fleuve contaminé, celui-là connaît l'Amour d'avant les temps, celui-là marche dans l'éblouissement de la présence de Dieu.* »

Un jeune gentilhomme, Benjamin, revient d'un voyage en Chine, où il a voulu oublier la mort de sa maîtresse. A Naples, il rencontre un vieux noble des plus insolites, M. de Pinamonte. Tout le livre de Milosz est fait de la confidence de Pinamonte à Benjamin : lui, Pinamonte, a été follement amoureux d'une femme à la fois ange et démon, Clarice-Annalena. Or cette jeune personne n'est autre que la maîtresse de Benjamin. Pinamonte décrit sa passion, son chemin de dépravation qui fut également un chemin vers la délivrance et vers *l'Amour d'avant les temps*. Clarice-Annalena, dans sa turpitude, a été, bien réellement, l'initiatrice.

L'intrigue se passe au dix-huitième siècle, à Venise, dans les senteurs bourbeuses de la lagune, et parmi tout un peuple accoutumé à porter des masques. Pinamonte, impitoyablement, au long de ce discours d'un baroquisme surprenant, se met à nu, livre les enfers de la passion, dissèque toute la géographie de la déchéance. *L'Amoureuse Initiation* est le roman d'un poète. Un poète torturé, brûlé par un feu intérieur.

HUBERT JUIN.

(1) Une exposition sur Milosz s'est ouverte à la Bibliothèque nationale pour célébrer le centenaire de la naissance du poète ; elle durera jusqu'au 26 juin.

★ L'AMOUREUSE INITIATION, d'O. V. de L. Milosz, préface de Gilbert Sigaux, « Le livre de poche », 224 pages, 7 F.

en bref

● LES CHERCHEURS DE L'EQUIPE ZOLA DU C.N.R.S., qui s'efforcent de réunir la correspondance de l'écrivain, lancent un appel à tous ceux qui pourraient détenir ou connaître des lettres d'Emile Zola ou écrites à Emile Zola.

Tout renseignement, toute photocopie, peuvent être adressés au professeur Jean-Claude Cassaing, Faculté des lettres de Limoges, 39, rue Camille-Guérin, 87031 Limoges Cedex.

● LE CAHIER BLEU, qui rassemblait les notes et réflexions sur la question de l'Etat rédigées par Lénine à Zurich en janvier-février 1977, et qui servit de base à la rédaction de « l'Etat et la Révolution », est édité pour la première fois en français par les éditions Complexe. (Introduction et notes de Georges Labica, traduit du russe par Bernard Lafite.)

● UNE EXPOSITION - VENTE D'ŒUVRES D'ART ET DE MANUSCRITS au profit des sinistrés libanais a lieu, galerie Jancovici, 16, rue de Lille, Paris 7e, jusqu'au 8 juin. On y trouvera notamment des manuscrits de Roland Barthes, Simone de Beauvoir, Samuel Beckett, André Pieyre de Mandiargues, Claude Roy, Jean-Paul Sartre.

● LA MAISON DU POETE (située sur l'esplanade de la tour Maine-Montparnasse) invite à son premier congrès, le samedi 25 juin, toutes les associations intéressées par le thème : « Poésie et art dans l'école, dans la rue, dans les loisirs et au travail ». Pour tous renseignements, s'adresser à Jean Uiel. 588-55-60.

● LE PRIX FEMINA - VACARESCO 1977 a été décerné, par le jury Femina, à Yves Bonnefoy pour son ouvrage « le Nuage rouge » (Mercure de France) par 5 voix contre 2 voix au livre de Mme Claudine Herrmann « les Voleuses de langue » (Ed. des Femmes).

● LE PRIX GUILLAUME-APOLLINAIRE a été attribué au poète mauricien Edouard J. Maunick pour « Ensoleillé vif », publié par les éditions Saint-Germain-des-Prés et les Nouvelles Editions africaines.

● LES AUTORITES EST-ALLEMANDES ont décerné le prix Henri-Heine, avec six mois de retard, au poète est-allemand Heinz Czechowski et à l'écrivain ouest-allemand de gauche Dieter Süverkrüp. Ce dernier est apparu plusieurs fois à la télévision de la R.D.A.

● UNE JOURNEE INTERPROFESSIONNELLE DU LIVRE aura lieu le 8 juin, à partir de 8 heures, à l'hôtel Hilton-Suffren. Organisée par l'Institut français du libre-service et des techniques modernes de distribution, présidée par Claude Nielsen, P.-D.G. des Presses de la Cité, elle réunira des libraires, des éditeurs, des lecteurs, des dirigeants de grandes surfaces sur des sujets comme « L'évolution du marché du livre », « La profession et le public face au discount », « Le rayon librairie en hypermarché », etc.

roman

Régine Deforges saute la barricade

● ***Les souvenirs très anciens d'une petite fille de désir.***

POUR la première fois sur une couverture de roman, le nom de Régine Deforges s'élève du bas jusqu'en haut. Premier roman, donc, d'une éditeur : pour elle, le masculin serait particulièrement absurde. Il révélera au lecteur, avec beaucoup d'autres choses, à commencer par le talent, une petite fille si extraordinairement gourmande de livres qu'on ne s'étonne plus que, l'adolescence tout juste passée, elle courut l'aventure d'en publier.

Précocité dangereuse qui lui valut de grands ennuis et même la persécution, avec une mauvaise réputation, devenue, depuis que les temps ont changé, honorablement flatteuse. Au point que pour annoncer la nouvelle romancière, on met en avant « le célèbre éditeur de littérature érotique ». Sans doute, mais n'égarons pas le lecteur. Si Régine Deforges a publié le meilleur de cette littérature-là, d'*Irène* au *Nécrophile* ou à *l'Ile*, elle nous offre aujourd'hui *Claire d'Albe*, de Sophie Cottin, et *Mademoiselle de Clermont*, de Mme de Genlis, qui sont les « Princesses de Clèves » du dix-huitième siècle.

Eh bien ! les deux femmes du roman de Régine Deforges, pour bourgeoises ou rustiques qu'elles soient, et d'ailleurs d'une aristocratie naturelle, nourrissent elles aussi, avec simplicité, une passion amoureuse d'abord comblée, mais que la vie rend héroïque. Quant à la femme qui, à travers la petite fille, dit « Je », Eros, pour elle, est aussi la passion mortelle et la jalousie meurtrière. Eclairs avant-coureurs, bien entendu : nous n'en sommes qu'à l'enfance, première étape d'une autobiographie romanesque où celle qui écrit ne fait pas très bien elle-même la part de l'imaginaire. Par là, autant que par la vivacité de la sensation, le goût de chair et de fruit, la saveur terrienne et terrestre, Régine Deforges est la fille de Colette.

L'un des enchantements du récit vient de ce que ces souvenirs du matin sont étrangement anciens : pensez que notre petite fille apprend à filer ! Non sans rêver au fuseau qui vous endort pour cent ans, et pour quel réveil ! Elle a vécu, avec une curiosité pleine de fièvres, les veillées, les contes, comme les rites des vendanges et de la moisson. Tout cela qui semble si loin et qui pourtant n'est révolu que depuis hier.

La rousse et la blanche

Une autre merveille est dans la vision que la petite fille avait naguère gardée toujours des deux grand-mères : si belles, si jeunes. Elles sont comme les deux moitiés d'elle-même : la rousse et la blanche. « *Cette rousse sentait le blé, le bon pain. Cela donnait envie de la pétrir, de la manger. De nombreux hommes ont eu cette envie-là...* » Mais la rousse comme la blanche sont femmes d'un seul amour. Et c'est la plus raidie dans sa fidélité, la plus « convenable », bref, la bourgeoise, qui a dit... Mais écoutons plutôt la narratrice : « *...cette nuit où sa mère voulant l'aider à dégrafer son corset, elle avait dit, rougissant : « Laissez, maman, ce sera Léon qui le fera. » Je ne connais pas de manifestation plus grande de sensualité que cette simple phrase d'une jeune mariée d'autrefois.* » Oui, plus de sensualité encore que dans les lacets sifflants du corset d'Emma Bovary.

Ainsi, avec Blanche, avec Lucie surtout, la petite fille baigne dans une volupté secrète qui est le chaud reflet de passions dont l'objet s'est évanoui, mais non le feu. Ce feu, elle avait toutes les

★ *Dessin de CABU.*

dispositions pour s'y chauffer et s'y brûler. Son éveil précoce la porte naturellement bien plus vers les hommes que vers les jeunes garçons ; la fascination va jusqu'aux transports d'une religion phallique. Voilà rassuré le lecteur qui va trouver enfin ce qu'il attendait. Devenue grande, la petite fille se fait théoricienne : « *J'ai longtemps regretté que les lois, les morales, les mœurs interdisent les rapports sexuels entre les petites filles et les hommes.* » (Les petites filles, précise-t-elle, qui en ont le désir.) D'où ce cri d'ardent impatience : « *Que c'était long de grandir !* » Or, plus loin, répond le cri contraire : « *Je ne veux pas devenir grande !* » C'est qu'elle vient de découvrir l'horreur de la foule déchaînée. Ecartèlement entre l'amour des hommes et la haine de l'homme.

Cette femme en herbe, on a senti, j'espère, qu'elle est déjà une gerbe de désirs : désirs de tout, et surtout, par instants, désir de Dieu, désir de la mort. De toute façon, tout vient à temps, même à qui ne sait pas attendre. Lucie est morte, qui dansait au bal de la place du Tertre ; morte et revivant dans la petite fille qui la contemplait, éblouie. Et ce « *fantôme roux et léger emporté par une valse dans le tourbillon de sa robe noire* » que l'enfant grandie croit regarder passer dans le passé, ce fantôme, c'est elle-même.

YVES FLORENNE.

★ BLANCHE ET LUCIE, de Régine Deforges. Fayard, 212 p., 37 F.

jeu littéraire

LES RECONNAISSEZ - VOUS ?

MICHEL-ANTOINE BURNIER et Patrick Rambaud viennent de publier aux éditions Balland un savoureux recueil de *Parodies* (1) d'écrivains français contemporains, qui sont d'ailleurs plutôt des pastiches, la parodie impliquant une accentuation grotesque absente de ces exercices. Il n'empêche que, par son parti pris même : imitation de la démarche aux dépens de l'esprit, le pastiche, fût-il exempt de méchanceté, comme c'est le cas ici, à une ou deux exceptions près, est déformant. C'est comme si l'on singeait la mimique et les déhanchements d'un marcheur du Strasbourg-Paris en oubliant de préciser que cette mimique et ces déhanchements sont nécessaires à son exploit.

Le pastiche est un divertissement. Et c'est dans cet esprit que nous vous invitons à y participer en essayant de reconnaître, dans les courts extraits publiés ci-dessous, les écrivains qui en sont les modèles.

Pour vous aider, nous vous donnons, par ordre alphabétique, la liste des onze écrivains que nous avons choisis, parmi les vingt figurant dans le livre : Aragon, Roland Barthes, Simone de Beauvoir, André Breton, Maurice Clavel, Marguerite Duras, Charles de Gaulle, André Malraux, Henry de Montherlant, Françoise Sagan, Philippe Sollers.

P. M.

(1) Balland, 195 p., 38 F.

Le pied

Le lendemain nous visitâmes toute l'Avanie : on nous montra de larges avenues désertes qui n'étaient pas encombrées par des voitures. Nos quatre guides du B.G.P.K. nous expliquèrent que les Avanais préféraient aller à pied, sur les conseils du parti, et je trouvais admirable ce petit peuple qui marchait au pas.

Mirot Chinois

« A la fin du film, quand le Chinois voit l'aveugle, il dit : « Je vois quelqu'un qui ne voit pas. Il voit qu'il vaut mieux ne pas » voir, mais pourtant il se tait et finit par préférer voir, même si » ce qu'il voit lui apporte un supplément de détresse... »

Les culottes

Monsieur l'abbé,

En 1910, je vous avais montré mes Culottes, *toutes rehaussées de cette ardeur qui, quoique à cette époque mon récit manquât encore d'étoffe, avait eu le bonheur de vous satisfaire, en 1910, dis-je, vous aviez bien senti toute l'équivoque d'un texte où le juvénile le disputait déjà au magistral dans une grâce naissante, celle de ma jeunesse, sur laquelle vous aviez bien voulu mettre le doigt.*

Les chiens

O gueule de Fido qui m'obsède et sur laquelle je revois les gueules souveraines des chiens de la légende : Lassy chien fidèle, Barry chien-loup, Michaël chien de cirque, le chien de Tobie et celui du Bon-Pasteur, ceux de Henri III et ceux, exemplaires, de François-Ier, ceux qui rôdaient dans la cour du palais Médicis, et les chiens du Mont-Saint-Michel jadis pensionnés par la municipalité ! Dans ce fantastique cortège des ombres qui sortent de ces niches de pierre glacées où elles reposent depuis si longtemps, je vois au Musée du Caire les momies exhumées de ces lévriers d'Egypte qui forçaient la gazelle et l'autruche devant Touthmès et aboyaient contre le Sphynx ; je revois le dogue avant notre ère. Ce sont les molosses du Binone qui gardent le marbre qui dort sur le tombeau de Diogène. Mais que l'on n'oublie pas pour autant ce que fut aux Offices de Florence ce bas-relief de Cellini où figure un chien comme figurent des caniches sur les tableaux du Titien, de Véronèse et du Tintoret.

Comme un vol de pavés

Je me rappelle un mercredi vers la Sorbonne
Où le soleil de mai brillait inachevé
Et Daniel Cohn-Bendit qui de sa voix teutonne
Débattait contre moi sur un ton enlevé
Position du parti on t'avait dépravée

La mort d'Emma

qui retrouvant monsieur léon emma ne cherche qu'à s'étourdir et déclare son amour je vous ai bien aimée je m'en étais toujours douté répondit-elle il regardait ses bras nus qui passaient entre les fleurs redis-moi un peu donc l'absence dis-moi es-tu bien o débauche qui vient que je te sente que revoir en montant la veille au soir tout chaud blond grand dieu double nœud qui se défait dans la cuisine de l'auberge plein d'amour.

Pompe

Je suis un marchand de sens. On s'arrête chez moi pour faire le « plein de sens ».

Le procès

Encore que nous nous répugnons à porter témoignage, comme tant croient pouvoir le faire, au procès que le monde irréel intente à cette part du rêve qui embrase tous nos crépuscules, il ne nous a pas semblé outrecuidant d'affirmer que M. Maurice est une lopette.

Le visage las

A huit heures du soir, le Harry's Bar était encore tranquille. Florent commanda deux whiskies. Bénédicte le regarda, de profil. Elle pensa qu'il avait un visage las, à peine marqué d'une ride au coin des lèvres. Il gardait quelque chose d'enfantin malgré les cheveux grisonnants de la quarantaine.

La honte et le prophétisme

Parbleu, me dira-t-on, voilà bien de l'orgueil. Eh bien, oui, messieurs les ricaneurs, je le confesse. Que dis-je ? Je le proclame ! Dieu soit loué que j'ai l'orgueil de son service. Mais d'abord que j'avoue ma honte et mon prophétisme.

Le chaos

La tâche est immense, mais qu'elle est exaltante ! Le chemin est aride, Mais qu'il est beau ! Allons ! Une abdication, même passagère, devant la forêt désormais contenue aboutirait inévitablement à une remise en cause de notre élan. Que deviendraient ces champs, ces plantations, ces cultures, au cas où je me retirerais ? Comme par le passé, ils tomberaient aussitôt dans la zizanie et la jachère, en attendant le chaos.

(Réponses page 23.)

récits

REDÉCOUVRIR GEORGES HENEIN

● ***Des banlieues énigmatiques, des femmes entrevues...***

UN important chapitre du récent ouvrage d'Yves Bonnefoy *le Nuage rouge* est consacré à Georges Henein, qui est mort il y a quelques années. C'était un homme d'une fréquentation passionnante, mais qui ménageait entre lui et les autres, mais aussi entre lui et sa pratique littéraire, une distance sourcilleuse. C'est pourquoi peu de lecteurs savent quel grand écrivain il fut : *Notes sur un pays inutile* répare cette injustice et comble cet oubli. Georges Henein avait créé, au Caire, avec son ami Edmond Jabès, une feuille titrée *la Part du sable*. A Paris, on le voyait aux réunions des surréalistes et dans les alentours de cette revue exigeante : *Troisième Convoi*. Georges Henein écrivait peu : textes et poèmes égarés dans des publications diverses, et, outre de rares plaquettes, un ouvrage plus notable, *le Seuil interdit*, publié au Mercure de France en 1956, voici les seuls témoignages de ses saisons en écriture.

Notes sur un pays inutile rassemble les proses de Georges Henein, dont l'élaboration est celle du « récit ». Ce sont des histoires « brisées ». Chacun de ces contes débute avec une certaine allégresse, puis le masque envahit de plus en plus le visage qui se dessinait, et enfin le texte se dilue, se perd dans cette « part du sable » qui était si chère à Georges Henein. Ce glissement subtil donne aux paysages et aux thèmes préférés une vertu de hantise qui en fait le prix : banlieues énigmatiques, souveraineté de la nuit, présence de la pluie, femmes entrevues sous des enseignes louches... On ne peut que s'accorder au jugement d'Yves Bonnefoy : Georges Henein est un auteur important. Peut-être va-t-il cesser d'être à tel point méconnu.

HUBERT JUIN.

★ NOTES SUR UN PAYS INUTILE, de Georges Henein. Puyraimond éditeur, 318 pages.

« LA VALLÉE DES ROSES », de Lucien Bodard

(Suite de la page 19.)

Sans l'ombre d'une appréciation personnelle ni d'une émotion, il note comme des faits d'expérience injugeables que la tromperie et l'air de ne pas comprendre font partie du jeu social, que le dédain s'exprime par une sorte d'inflexibilité atone, que le souci de la « face » cache une furie intense, et qu'il faut profiter sans tarder des occasions offertes par l'« étiquette », *sous peine de voir cette étiquette se retourner* instantanément et mortellement contre soi.

Il ne s'agit pas de savoir si tout cela est bien ou mal, *mais que c'est ainsi et pas autrement.*

REDUITE sur place aux mascarades des envahisseurs, la morale occidentale n'a plus cours. Les actes ne s'expliquent plus que par la *ch'i*, c'est-à-dire une violence sourde, indifférente aux fins et aux moyens.

La future régente peut confier qu'étant enfant le spectacle du pal l'« *amusait beaucoup* », sans que cet aveu prenne le sens d'une provocation. Sa décision de séduire et de supprimer l'empereur n'a rien à voir avec la mission salvatrice *de Judith auprès d'Holopherne. Le goût de régner*, donc de tuer, apparaît pour ce qu'il est et que nous cachent nos phraséologies politiques : une compensation de l'impuissance *à aimer, un plaisir de concubine éconduite et de castrat.*

LE nombre fait le reste, ce nombre qui a tant étonné les *journalistes occidentaux quand on les a admis à visiter* pour la première fois, vers 1955, la « fourmillière » des hommes en treillis bleus, et dont Bodard pour sa part, parce qu'il y avait passé le plus tendre de sa jeunesse, n'a pas été *surpris*.

L'immensité chinoise lui est si familière que c'est le raisonnement sur les petits nombres qui semble l'effaroucher. Que cent hommes s'attellent pour tirer un canon le r~ssure *plutôt. L'ahan unanime des coolies, pour un peu*, l'exaspérait. Il se sent de plain-pied avec la logique de la termitière et du fleuve qui s'écoule. Les images de courant lui viennent naturellement. Un attroupement évoque pour *lui* un *grumeau.*

Parfois ses *métaphores* trahissent une certaine peur de l'engluement. La foule qui se répand lui rappelle le purin *des caniveaux de son enfance.* Il parle volontiers de gadoue, de « brouillard jaune ». Mais sans plus de dégoût qu'il n'entre de jugement éthique dans sa description des manigances *sexuelles et des machinations de cour.*

par Bertrand Poirot-Delpech

Peu d'auteurs français s'affranchissent aussi radicalement de la sensibilité et du système de valeurs attachés à notre langue. Plus encore que les précédents, ce roman nous *arrive comme traduit d'un dialecte sans morale connue, mais* non sans générosité, plein d'humanité à défaut de foi humaniste, et qui s'appellerait le « bodard ».

LE *secret de cet idiome mystérieux pourrait bien résider* dans ses rapports singuliers avec le temps. Du même sujet finalement restreint — comment une petite ambitieuse abuse un empereur *taré*, — tout autre écrivain de notre *tradition n'aurait tiré qu'une nouvelle* pittoresque. Si Bodard réussit à lui consacrer plus de quatre cents pages sans aucun remplissage d'analyse psychologique ni de digression moraliste, ce n'est pas seulement qu'il a l'imagination fertile, mais *qu'il se meut dans une durée différente* de la nôtre : *éternité* des théâtres orientaux où tout est signe, patience voluptueuse du désir et de la vengeance, attente indéfinie de la peau *qu'effleurent un ongle aimé ou une lame haïe. Une lenteur* sensuelle ignorée en Europe, sauf peut-être chez Sade, baigne *la Vallée des roses* et ajoute à notre dépaysement.

La prose de Bodard y gagne en calme et en maîtrise. Tout en décrivant les drames de la Chine d'il y a cent ans avec le halètement du *reporter* qui y aurait assisté personnellement, il se montre moins prompt que d'habitude à trouver fabuleux ce qu'il raconte, moins soucieux de mirobolant, moins *friand de glauque et de rauque.*

L'écrivain est maintenant assez sûr de lui pour ne plus s'ingénier à accréditer fébrilement l'improbable. On le croit sur parole comme si le « bodard » traduisait à sa façon une culture et un continent *inconnaissables autrement.*

La Vallée des roses : le seul roman chinois écrit directement en français !

★ LA VALLEE DES ROSES, de Lucien Bodard, Grasset, 412 pages, 49 F.

poésie

Révélation de Marc Guyon

● *Garçon de courses livreur et poète.*

PENDANT cinq ou six ans, les critiques et chroniqueurs littéraires de Paris voyaient arriver sur son vélo un jeune homme de taille moyenne, à la fois effacé et poli, taciturne et *attentif* : il leur portait des livres de chez Gallimard et remontait bien vite, avec souplesse, sur sa selle. Ils le rencontraient aussi dans les couloirs de la maison d'éditions, chargé de colis qu'il avait sans doute ficelés lui-même. *Ce jeune homme* timide, Marc Guyon, est devenu l'un des poètes majeurs de sa génération, en publiant *Ce qui chante dans le chant.*

Né à Bourg-en-Bresse en 1946, Marc Guyon, après de quelconques études secondaires, a rêvé d'entrer à l'Université. Il lui a fallu gagner sa vie, et il a exercé mille métiers, dont celui de dresseur de fauves dans un zoo de cinéma. Il « monte » à Paris en 1968. Il lit peu les poètes et ne les fréquente pas davantage, ce qui ne l'empêche pas de publier en 1972 *un premier recueil, Volts agonal,* dont on parle peu, mais où l'on trouve des textes lapidaires d'une étrange densité, comme s'ils hésitaient entre la signification précise et la fuite dans l'abstrait.

Saisir le jour
à sa douleur ;
combien l'automne
est doux, grande
l'envolée des oiseaux.
Sommes-nous dignes
d'une joie ?

En 1974, *Nefas* conserve la même concentration, que l'on dirait héritée de Pierre Reverdy et de René Char. Il s'y ajoute comme une *mysticité* à la Rilke, et on devine que Marc Guyon n'est plus adversaire des vertus chantantes, quand bien même son verbe *serait* bref et *souvent* réduit aux dimensions d'un aphorisme lyrique :

Si calme en vérité la terre,
le Dieu semble s'y être assoupi.
Un vol d'hirondelles
efface le malheur.
L'éloignement est douloureux
et doux. L'esprit est une neige.

Ce qui chante dans le chant, au titre de manifeste poétique, est d'une tout autre ampleur ; *ce livre vient d'ailleurs de recevoir* le Grand Prix de l'académie Mallarmé. Désormais, en une métamorphose assez radicale, Marc Guyon se rallie à un lyrisme plus imagé et qui use à bon escient de tous les *charmes que peuvent lui offrir* l'image et les sentiments clairement exprimés. Il n'éprouve aucune *honte* à retrouver ainsi la tradition d'un Milosz, par exemple, ou d'un René-Guy Cadou, encore qu'une certaine spiritualité *continue* de l'effleurer. Son langage est plus heureux dans les rythmes larges, et son besoin de se définir ne se *contente* plus de fulgurations noueuses. L'élégie, chez Marc Guyon, s'accommode parfaitement du poème en prose :

Il retient les grappes de l'invisible saccage en les cachant contre sa poitrine. Les fleurs sont-elles nées de l'éclair ? Je le suis avec l'envie de la mort. Même la haine a le nom du sureau, de la pivoine, du cytise. On ne devrait que frôler les choses, les pousser d'un souffle. Les mains n'ont d'autre tâche que de cueillir l'écorce des bouleaux, quand la tornade a englouti les dernières fenaisons. Depuis l'éclaircie les anges nous persécutent ; et sourient.

Les problèmes d'identité — et de morale, indirectement — se traduisent au contraire par des vers d'une remarquable netteté : l'essentiel y côtoie la grandeur.

Ne se lier à rien
n'est-ce pas le vœu d'amour
le plus tendre,
la plus difficile promesse ?
Pauvre de ne devoir
rien posséder, pauvre
de ne se permettre
un rêve, un rêve folâtre,
angélique, un rêve
qui justifie. Pauvre
d'être à soi-même un puits.

ALAIN BOSQUET.

★ CE QUI CHANTE DANS LE CHANT, de Marc Guyon. Gallimard, 132 p., 29 F.

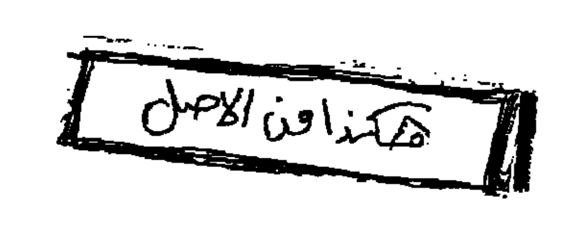

lettres étrangères

« L'étrange parler » de Ludwig Harig

A POURSUIVRE jusqu'à l'absurde une hypocrite pensée cachée dans un langage faux, va-t-on trouver le bonheur ? Ludwig Harig s'était déjà rendu maître du jeu de mots et de la prolifération verbale, mathématiquement exploitée, dans son précédent ouvrage, *Manuel de conversation à l'usage des membres du Marché commun* (Belfond). Son dernier livre, paru chez Hanser, s'intitule *Die Saarländische Freude* (*la Joie sarroise*). Dans l'ouvrage qui nous occupe ici, Harig a eu l'idée d'utiliser les possibilités didactiques de ses relations exubérantes avec le langage.

Pour nous rendre à une vie de liberté et de plaisirs, dit-il, il a entrepris de mettre la tête en bas les discours des dirigeants qui nous manipulent. Ceux-ci, *en effet, nous « prennent au collet » au moyen* d'un langage qu'ils maîtrisent et que nous ne possédons pas. « *Sans compter le fait que les mots valeur et plus-value, réel et réalité, deniers et tribut, morale et moralité, sont mots étranges, les économistes et les politiciens, les théologiens et les pédagogues, en font un usage non moins étrange.* » L'homme qui écoute tombe dans un état d'incompréhension et de stupeur, il perd la possibilité de communiquer à son tour, *bref, il se voit privé de toute liberté de* pensée et d'action.

Trente-six chapitres font le tour des connaissances ainsi imposées à l'homme moderne. A propos des sexes, de l'écriture, de l'économie ou du travail, Harig démasque le langage qui nous présente habituellement ces notions. Il emploie pour cela des montages de textes, des citations (Marx, Schopenhauer, Jean-Paul, La Bruyère...), et des permutations à la Roussel.

L'écrivain sarrois, né en 1927, ancien disciple de l'école de Stuttgart réunie autour de Max Bense, qui assignait des bases mathématiques à l'écriture, est demeuré spécialiste de la prose expérimentale. Mais ses jeux de mots (où le traducteur Jacques Legrand déploie une fois encore un génie d'invention qui à lui seul vaut la lecture) quittent le laboratoire pour tomber tout droit dans notre plus concrète existence. *Voyez comment il pastiche les politiciens* allemands Barzel et Wehner, *ou* bien comment il ridiculise en les *nommant le « body-building », le « homework » ou le « hobby ». Par son* rire d'une vigueur rabelaisienne, Harig travaille ainsi à notre bien à tous. Car « *l'homme qui emploie les mots dans leur sens propre se désaliène et revient de chez le diable vauvert pour réintégrer un avenir meilleur* ».

Et dans le monde des dirigeants, où « *personne à personne ne parle* », c'est finalement Till l'Espiègle qui entre en scène, offert en modèle à nous tous et dressé sur le seuil de l'Age d'or. « *Till l'Espiègle parle. Il échange des mots avec le marchand de volailles, un gestionnaire de l'économie (...), et tous les mots qu'il entend, au même titre que ceux qu'il dit, sont des mots au sens propre.* » Au roi de Pologne, qui fait la guerre « *pour faire la paix ensuite* », Till répond : « *Ne vaudrait-il pas mieux faire d'abord la paix ?* »

Cette conquête caricaturale du « *sens propre* » est l'ultime paradoxe de ce livre, qui, dans sa double entreprise d'enseigner et de divertir, affirme un double succès. Il est bon de trouver dans l'Allemagne d'aujourd'hui une si vigoureuse manifestation d'indépendance, entièrement fondée sur la jeunesse de l'esprit.

NICOLE CASANOVA.

★ VERS L'AGE D'OR, de Ludwig Harig, traduit de l'allemand par Jacques Legrand. Belfond, 280 p., 45 F.

La percée d'Adolf Muschg

(Suite de la page 19.)

Frisch, à la première génération, tente de retrouver prise sur le réel en montrant que le nazisme n'est pas un phénomène extra-humain, mais qu'il peut avoir lieu n'importe où, même en Suisse (*Andorra*), où des écrivains tels que Muschg découvriront tous les problèmes qui se posent aujourd'hui à l'Occident. Leur style rendra compte, par *le recours à diverses techniques* et à des apports étrangers (américains surtout), de la crise de confiance dans le langage. Enfin, l'écrivain suisse n'est plus neutre. Comme partout ailleurs, le voici « dissident », face aux « *décidants* » *qui* bureaucratisent la vie, à l'Est et à l'Ouest, personne déplacée à l'image du principal personnage de *l'Impossible Enquête*, Zerutt, qui dissimule sous ce nom et sa « profession » de gourou graphologue une origine tzigane ou noble, on ne sait pas.

Ce livre débute comme un roman policier. Pourquoi le professeur Albisser a-t-il tiré cinq fois contre Zerutt, auprès duquel il suit une sorte de traitement ? Simple transfert psychanalytique ? *Le meurtrier refuse de parler* : à la victime d'expliquer son geste. Les juges vont donc se succéder près du lit où Zerutt sait qu'il meurt d'une balle logée en bordure du poumon, et que personne ne prend au sérieux. Ses silences, sa *manière socratique* de forcer ses interrogateurs à se *révéler*, les *exaspèrent*. En même temps, la vie d'Albisser est reconstituée par fragments dispersés, qui ressemblent étrangement, mais sur le mode dérisoire, à la biographie d'Adolf Muschg : études à Zurich, enseignement au Japon et aux *Etats-Unis*, premier mariage, engagement politique, *défense des* travailleurs immigrés et des objecteurs de conscience, mise en cause de la médecine, de l'armée ou des prisons, c'est l'itinéraire typique d'un intellectuel occidental de gauche, mais pourquoi Zerutt accuse-t-il le malheureux Albisser de n'avoir songé pendant quarante années, en *dépit* des apparences, qu'à son plaisir personnel ?

L'auteur est un agent double, à la fois regardant et regardé, qui ne fait aucun cadeau, ni à ses personnages ni à lui-même, *dans sa recherche acharnée, et* charnelle jusqu'à la torture physique et mentale, de ce qu'il appelle « *le point d'absolue honnêteté autour duquel il faut faire tourner la Terre, si l'on veut que ce que pour quoi elle est faite s'accomplisse* (1) ».

La douceur du réel et l'horreur

Muschg apparaît ici comme un virtuose qui recourt au style juridique ou médical, à l'américain familier, à la parodie du cinéma, en insérant ces divers *apports dans* un langage personnel que Philippe Jaccottet traduit à merveille dans les *Histoires d'amour*. D'une nouvelle à l'autre le ton change, entre le rire, le rêve et la fureur, mais c'est presque toujours de *solitude qu*'il s'agit.

Il suffit d'un événement minime, l'apparition d'un *joueur* de scie musicale sur la terrasse d'un hôtel, un soir, pour que la douceur du réel bascule dans l'horreur, comme dans les récits d'Hofmannsthal. Un *couple* se casse en deux (*l'Homme bleu*). Il suffit d'une déception pour nous entraîner dans l'enfer rugissant des crématoires, où l'on retrouve cet art néo-expressionniste à la Bacon, qui éclate dans les scènes d'hôpital de *l'Impossible Enquête*. Un thème revient *dans ce recueil, celui de la séparation* entre les générations : l'enfant de divorcés tue son lapin, à bout de frustration, comme un appel au secours (*Play mate*), un grand-père raconte sa première expérience du bordel à des petits-enfants railleurs qui le regardent à mille *années-lumières* (*c'est* un chef-d'œuvre inquiétant d'humour) ; un paysan essaie d'expliquer à un juge d'instruction comment l'inceste qu'il a commis sur un alpage désolé, avec ses deux filles, était un acte d'amour.

« *Muschg est un des meilleurs narrateurs de ce temps* », dit la critique allemande, et la publication en Suisse française des *Histoires d'amour*, aux éditions Bertil Galland, avait été un grand succès. On peut penser que la sortie en France de ces deux volumes amènera la découverte de l'œuvre entière d'un écrivain qui, par son enseignement (il est professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich), son engagement dans la vie politique, et surtout par ses *essais, ses romans et ses pièces* de théâtre, occupe une place décisive. C'est si rare, quelqu'un avec qui l'on peut parler.

FRANK JOTTERAND.

★ HISTOIRES D'AMOUR, d'Adolf Muschg. Nouvelles traduites de l'allemand par Philippe Jaccottet. Gallimard, « Du monde entier », 178 p., 35 F.

★ L'IMPOSSIBLE ENQUETE, d'Adolf Muschg. Roman traduit de l'allemand par J.-C. Rivière et A. Calas. Gallimard, « Du monde entier », 352 pages, 55 F.

(1) Dans *Entfernte Bekannte*, recueil non traduit (Suhrkamp).

OSCAR WILDE (bis)

● ***Le tome second des Œuvres d'Oscar Wilde réunies par les éditions Stock vient de sortir en librairie.***

JACQUES DE LANGLADE, à qui l'on doit un *Oscar Wilde écrivain français* publié chez le même éditeur, en *est le maître d'œuvre*. La poésie ouvre cet ensemble où figurent également des essais, des œuvres critiques, des contes et une pièce. L'inspiration poétique d'Oscar Wilde ne se limite pas à la trop célèbre *Ballade de la geôle de Reading*, il s'en faut, et l'on fera dans ce domaine bien des découvertes. Jacques de Langlade, par souci d'éviter une disparité de ton, a refait les traductions des différents textes.

Dans le premier tome, le climat fantastique imprégnait les contes ; c'est le merveilleux qui domine, ici, pour *tous ceux qui* furent publiés dans *le Prince heureux et autres contes* avant d'être repris dans le recueil, *Une maison de grenades*. Aimable univers entre la fantaisie et la complicité attendrie où souffle l'esprit de l'enfance. « *Je suis très content que vous aimiez mes contes*, écrivait Wilde à un ami. *Ce sont des études en prose, mises, au nom du romanesque, dans une forme fantaisiste. Destinées partiellement aux enfants, partiellement à ceux qui ont conservé les facultés d'émerveillement et de joie de l'enfance, et trouvent dans la simplicité une étrangeté subtile...* » A noter que ces contes sont donnés dans les traductions prestigieuses d'écrivains et de poètes symbolistes que nous sommes en train de redécouvrir : Stuart Merrill, Francis Vielé-Griffin, Marcel Schwob.

Un cérémonial barbare

Le Portrait de M. W.H., les écrits d'*Intentions*, *l'Ame de l'homme sous le socialisme*, témoignent dans ce volume de l'importance et de l'originalité parfois provocante de l'activité critique de l'écrivain. On se rappellera qu'il la concevait comme une création à part entière, ou, plus exactement et pour le citer, une « création à l'intérieur d'une création ».

Avec des poèmes en prose, *Salomé* complète le volume. *Ecrite en français en 1891, revue* et corrigée par Stuart Merrill, Adolphe Retté et Pierre Louÿs, l'œuvre fut interdite l'année suivante par la censure anglaise sous le prétexte qu'elle représentait des personnages de la Bible. En fait, parce que cet étrange et capiteux cérémonial barbare, dans lequel s'incarne *théâtralement* le goût 1900 pour la diaprure et l'excès, dérangeait le bon goût victorien. Lorsqu'elle fut créée au Théâtre de l'Œuvre par Lugné-Poe, en 1896, Oscar Wilde était en prison, un auteur déchu dont on avait retiré toutes les pièces de l'affiche des théâtres *londoniens. L'écrivain ne vit* jamais sa pièce sur la scène. Pouvait-il seulement imaginer le succès qu'elle rencontra lorsqu'elle fut véritablement recréée en 1907 au Châtelet avec une musique de Richard Strauss ? *Depuis* longtemps, Oscar Wilde ne croyait plus ni en lui ni dans les autres.

Cette *Salomé* nous fait espérer que cette intéressante édition des *Œuvres* d'Oscar Wilde, qui rassemble des textes trop souvent *disséminés*, s'achèvera un jour par un volume consacré au théâtre de celui qui fut *beaucoup* plus que le brillant amuseur d'une société hypocrite.

PIERRE KYRIA.

★ ŒUVRES, d'Oscar Wilde, tome II, nouvelle édition revue, annotée et préfacée par Jacques de Langlade, Stock, 526 pages, 60 F.

Réponses au jeu des devinettes littéraires de la page 21

Simone de Beauvoir, Marguerite Duras, Henry de Montherlant, André Malraux, Aragon, Philippe Sollers, Roland Barthes, André Breton, Françoise Sagan, Maurice Clavel, de Gaulle.

histoire

Le papa de l'Empereur

● *Une provende pour napoléonâtres.*

LE livre de Xavier Versini est présenté comme « la première biographie du père de Napoléon ». C'est beaucoup dire. Il nous semble que Georges Roux a publié naguère un livre sur le même sujet et que l'essentiel des informations rassemblées ici se trouve épars dans bon nombre d'ouvrages consacrés à Napoléon et à sa famille, comme, par exemple, *l'Extraordinaire destin des Buonaparte*, de J.-P. Garnier (librairie Académique Perrin). L'étonnant ne serait-il pas qu'il reste beaucoup de neuf à découvrir dans et autour d'une tribu dont le géniteur n'est pas le plus fascinant des membres ? Mais enfin, sur une toile de fond animée, ce portrait-ci n'est pas mal tiré.

Un bon flaireur de vent, tel apparaît l'homme, et sachant, sans s'embarrasser de scrupules, frapper aux portes utiles. Durant ses voyages en France pour ce faire, il jette l'argent par les fenêtres, paradoxe eu égard à la ladrerie qu'il pratique en Corse où il vit difficilement, engagé dans une politique d'assèchement de ses terres en vue de cultures maraîchères, qui manifeste une incontestable ouverture sur l'avenir, mais le ruine.

L'intérêt de ce livre, pour les napoléonolâtres, est qu'il s'appuie sur un document inédit, acheté depuis quelques années par la Bibliothèque nationale après quelques tribulations : « Le livre de raison de Charles de Buonaparte », qu'il reproduit *in extenso*.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ M. DE BUONAPARTE OU LE LIVRE INACHEVE, de Xavier Versini. Ed. Albatros, 201 p., 37 F.

La Catalogne de Pierre Vilar

● *La reconstitution d'une société et d'une histoire régionales éclaire d'autres résurgences nationales.*

PIERRE VILAR occupe une place originale dans l'école historique française : marxiste, il est pourtant plus proche de Fernand Braudel que de Louis Althusser. Il préfère visiblement l'indifférence idéologique des historiens de l'école des Annales à l'ignorance factuelle et technique des philosophes de l'histoire. Il a pourtant de la vénération pour Marx et la nostalgie des faiseurs d'histoire, de *Lénine* à Ho Chi Minh, sans oublier Staline.

La Catalogne dans l'Espagne moderne est l'une de ces thèses monumentales qui ont pour but la *reconstitution totale* d'une société et d'une histoire régionales. *Celle-ci concerne une province étrangère.* Au fait, s'agit-il simplement d'une province ?

La grandeur médiévale

La démarche de Vilar se veut « rétro-spective ». On part de l'entre-deux-guerres pour reculer, étape par étape, jusqu'au dix-huitième siècle et au passé ancien. Le lecteur est ensuite entraîné dans l'autre direction, des fondements géographiques et antiques vers le dix-huitième siècle. Technique originale qui produit cependant l'effet d'un ascenseur temporel détraqué.

La Catalogne comprend un septième des habitants de l'Espagne, elle a fait sa révolution industrielle un siècle avant le *reste du pays*, elle parle sa propre langue. Dans la gamme des autonomismes, le *catalan* est à l'opposé du breton ou de l'occitan. En France, le Nord unificateur est plus développé que la périphérie. En Espagne, la périphérie est économiquement en avance sur le cœur politique.

Vilar démontre que Catalogne et Castille ont, depuis le Moyen Age, des rythmes économiques distincts. Les courbes marquant leurs périodes d'expansion et de contraction sont, le plus souvent, en phases opposées, si l'on *excepte* le dix-huitième siècle et l'Espagne actuelle.

Dans l'élan du treizième siècle, la Catalogne, unie à l'Aragon, bâtit un empire méditerranéen. *Elle domine* la *Corse*, la *Sardaigne*, la Sicile et Athènes. Cette *grandeur* médiévale reste le point d'ancrage du sentiment national catalan. *Quelle* différence avec les souvenirs paysans des provinces françaises !

Vilar décrit le jeu complexe de l'économie, des classes et de l'Etat — les variables marxistes réglementaires. Sans y être hostile, il n'est pas attiré par la plus récente histoire des mentalités et ses techniques de recherche *spécifiques*.

L'expansion, commerciale et militaire, détend certainement les *rapports* sociaux : entre le roi, la paysannerie, la bourgeoisie marchande de *Barcelone* et le petit peuple urbain. La contraction du quatorzième siècle aura l'effet inverse : la rupture des équilibres mène alors à une dure guerre paysanne. Le noyau de la construction Aragon - Catalogne *triomphante est une bonne entente* entre le roi et sa bourgeoisie, coalition qui *se teinte* d'un nationalisme précoce. On retrouvera cette formule dans l'Angleterre ascendante des Tudor.

Les rythmes sociaux profonds

Au quatorzième siècle, la Catalogne participe à la crise européenne, tandis que la Castille prend l'élan qui l'entraînera à la conquête du Nouveau Monde. Vilar excelle à *déceler*, sous les rythmes politiques traditionnels, les rythmes *démographiques*, économiques et sociaux profonds. Les courbes de prix et de salaires permettent, mieux que les querelles dynastiques, de comprendre, de dater, de nuancer régionalement le phénomène de la décadence espagnole.

L'expansion catalane du dix-huitième siècle, qui se prolonge au dix-neuvième dans une Espagne stagnante, ranime le conflit avec la Castille et dégrade l'unité du pays. A la veille de la guerre *civile*, la généralité de Catalogne dispose d'un statut garantissant *une large autonomie, et surtout* d'un système politique complet, allant des anarchistes aux conservateurs de la Lliga catalana.

L'éclipse franquiste est terminée. Les prochaines élections diront la suite de *l'histoire*.

On ne peut comprendre la Catalogne actuelle sans avoir lu *Vilar*. Mais *on ne peut dire que* Vilar ait, par ses *recherches sur les fondements économiques des structures nationales*, expliqué le fait catalan. La question nationale reste le maillon le plus faible de la théorie marxiste. Pour reconnaître le rôle décisif de l'Etat et de la langue dans la formation d'une communauté humaine, il faut accorder une *part d'autonomie au politique et* au culturel. Ces facteurs, Vilar ne les nie pas — *il est trop historien pour cela*, — mais il refuse de les considérer comme essentiels. Il ne peut s'empêcher, comme Marx, d'en faire une catégorie résiduelle ne méritant pas d'être étudiée pour elle-même.

Pourtant, Vilar démontre l'importance des fluctuations économiques de longue période dans les oscillations du sentiment national, phénomène captial mais inconstant. Cette correspondance éclaire d'autres résurgences *nationales, en Ecosse ou en* Ukraine — indépendamment du *mode de production*.

EMMANUEL TODD.

★ LA CATALOGNE DANS L'ESPAGNE MODERNE. Recherches sur les fondements économiques des structures nationales, de Pierre Vilar, tome I, Flammarion 473 p., 70 F.

ITINÉRAIRES DES GRECS

● *Moses Finley, l'un des meilleurs hellénistes de ce temps, nous introduit à l'histoire de la culture grecque.*

M. I. FINLEY, professeur à *Cambridge* et grand helléniste (il a déjà donné, notamment, *le Monde d'Ulysse* et *les Premiers Temps de la Grèce*), tente ici d'esquisser le développement (inégal) de la littérature, de la science, de la philosophie et des arts, des origines à l'époque hellénistique, et ceci à travers l'évolution socio-politique du monde grec.

Vers 2200 avant J.-C., les *premières peuplades parlant* grec descendent du Nord vers la péninsule hellénique. *Ce sont elles qui*, entre 1600 et 1200 avant J.-C., modèlent la civilisation mycénienne, celle du bronze. L'alphabet et le fer seront les grands pivots (à l'époque mycénienne, l'écriture est syllabique) des *changements sociaux*. De mythique, la société devient mythologique Aussi, la guerre de Troie et la poésie d'Homère écrivent la première histoire grecque. Mais c'est à l'époque archaïque (800-500 avant J.-C.) qu'elle se fixe dans l'espace historique. Patriarcale et guerrière elle érige les *Kouros* et les *Korae* dont le mystérieux sourire est le premier de l'art.

Avec l'esprit guerrier naît aussi la contestation. Un poème du septième siècle dit : « *Je déteste l'officier efflanqué, bien rasé, campé sur ses deux jambes, dont la coupe de cheveux et la moustache font le principal renom...* » C'est l'époque des colonisateurs, des tyrans, mais aussi des grands législateurs. La cité-état apparaît et, avec elle, la *conscience* profonde de la communauté.

Arrive l'époque classique (cinquième et quatrième siècle) dont la civilisation éblouira le monde. Naissance de la démocratie, construction du Parthénon, création d'œuvres immortelles dans la liberté qui devient, pour la première fois, une réalité vitale de la société athénienne. Les aristocrates se changent en démocrates et en *experts financiers*. Les généraux, comme Eschyle et Sophocle, sont aussi des poètes qui écrivent pour le grand public. L'art devient à l'agora l'art du peuple. Mais bientôt les armées du Nord, sous Philippe II et Alexandre le Grand, annoncent celles de Rome L'époque hellénistique, qui commence avec la mort d'Alexandre le Grand (en 323), voit la reconversion des militaires conquérants en nouvelle aristocratie coiffée par un souverain absolu. Une nouvelle bourgeoisie assure l'équilibre avec le peuple. Dans tout le Proche-Orient, les villes nouvelles ressembleront (temples, agora, gymnases) à celles de Grèce, mais la démocratie est morte.

L'évolution socio-politique devient petit à petit le fait de la *Pax Romana*. En se dispersant, les Grecs constitueront le pont entre l'Est civilisé et l'Occident barbare qui évolue sous la tutelle de Rome. Conquise, la société cosmopolite grecque continuera jusqu'à l'ère chrétienne sa mission civilisatrice.

Ce livre, qui a l'avantage de se lire à plusieurs niveaux, dense et précis, comporte une excellente bibliographie établie par Pierre Vidal-Naquet.

DIMITRI T. ANALIS.

★ LES ANCIENS GRECS ; UNE INTRODUCTION A LEUR VIE ET A LEUR PENSEE, de M.-I. Finley. Traduit par Monique Alexandre, Paris, Ed. François Maspero 1977. Coll. « Textes à l'appui », 176 p., 30 F.

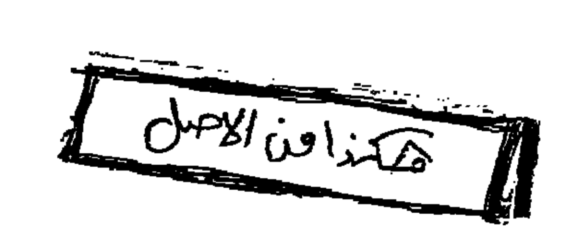

e de Pierre Vilar

Les rythmes sociaux profonds

EMMANUEL TODD.

sciences humaines

Un nomade nommé Georges Balandier

● *Avec* Histoire d'Autres, *Georges Balandier décrit, au fil d'un récit poétique et savant, tous les voyages réels et imaginaires qui ont fait sa vie, et construit son œuvre.*

LE texte s'ouvre sur un vaste bouquet de cartes postales — non des clichés industriels, mais des potraits sensibles de lieux et de scènes gardés en mémoire, venus de tous les horizons d'une existence nomade. Lumière de Méditerranée, ruelles de Barcelone et de Tunis, jardins apaisés de Toscane, collèges oxoniens, Los Angeles « *sans limites, sans ordre apparent, sans ciel nettoyé* », appartiennent (par exemple) au cercle des « univers proches » : ceux qui habitent, par-delà leurs différences, une même *culture* d'Occident.

Au loin, *ailleurs* cette fois, les routes d'Afrique parcourues en tous sens : Sénégal, Mauritanie, Guinée, Gabon, Cameroun, Niger, Côte-d'Ivoire, etc., où l'on quitte les enceintes familières pour rencontrer les autres, « *gens de la terre et du jeu des grandes chasses, du travail lent et des fêtes* ». Là est l'invitation au voyage, du corps et de l'esprit, en des terres étrangères, dont on revient soi-même différent.

Et des images encore — de l'Iran au Mexique, de Bahia à Tokyo — où le dépaysement côtoie le prévisible, où le banal voisine avec l'étrange, révèlent les univers culturels *à la fois* proches et lointains. Dans sa diversité, ce kaléidoscope est animé sans cesse d'une même curiosité passionnée, d'une même sensibilité aux espaces, aux couleurs, aux formes, d'une même attention aux gens et aux gestes — aux mots aussi, capables de les évoquer, fugitivement, sans les trahir.

Album de photos imaginaires ? Carnet de souvenirs ? Non, ces images sont le récit de l'apprentissage d'une œuvre. Parce que Georges Balandier voyage comme le voulait Montaigne, c'est-à-dire voyage réellement, sans transporter partout son paysage *culturel* avec lui. « *J'ai appris par le corps et l'émotion et non seulement par la raison* », écrit-il. Maxime exemplaire : quand elles sont authentiques, c'est au fil des rencontres que s'invente la pensée. Les pêcheurs lébous font ainsi découvrir à celui qui partagea leur vie le choc subi par les cultures africaines dans leur rencontre avec celle d'Occident. Brazzaville lui enseigne l'inventivité des sociétés, leur tentative parfois tragique pour résoudre le conflit qui les déchire. Le Japon lui apprendra le poids du sacré persistant sous la modernité. Entre autres. Ces « Autres » sont tissés à l'histoire de Georges Balandier. Ils sont ses maîtres, autant que le furent Georges Gurvitch ou Michel Leiris.

La création continue

Car le périple ne se limite pas aux *contrées et aux peuples* : il se poursuit dans le savoir. Le nomade sait s'asseoir à sa table de travail et passer de l'émotion à la raison, du terrain à la théorie, de l'expérience à *la bibliothèque*. Au terme de mille pérégrinations se forgent ses analyses montrant comme toute société s'engendre et s'invente continûment, travaillée d'un dynamisme interne qui la laisse inachevée, approximative, en perpétuelle transition : « *Les sociétés ne sont pas des maisons de repos, mais des fabriques continuellement à l'œuvre (...) leur loi est celle du mouvement et de la création continue.* » Transformé au contact des autres, celui qui revient d'ailleurs peut enfin jeter un regard différent sur sa propre culture, s'étonner des évidences quotidiennes, considérer son sol natal comme un « terrain » étranger — bref, devenir l'anthropologue de la modernité, interrogeant son sens en devenir.

Il faudrait pouvoir retracer plus finement les étapes de ce cheminement, montrer comment chaque site et chaque enquête apporte sa leçon, chaque observation son problème et son élan. Mais on aura compris qu'*Histoire d'Autres, plus qu'une autobiographie*, est l'une des premières tentatives pour faire apparaître concrètement l'enracinement d'une recherche dans le vécu quotidien de qui la poursuit. Par un tour de plus, le sociologue se prend comme objet, amorçant une « auto-anthropologie » inédite.

Il faudrait aussi pouvoir mentionner tous les personnages, historiques ou anonymes, croisés au fil des pages : chefs d'Etat *et paysans*, savants et prophètes, écrivains et illuminés qui traversent les itinéraires géographiques et politiques de Georges Balandier — hommes de toutes cultures salués sur les chemins de *la liberté*. Mais il reste une question.

Qu'est-ce qui fait courir ce nomade ? D'où lui vient cette passion de « vivre l'encyclopédie universelle au lieu de la lire », ce goût du défrichage, ce désir de l'inexploré ? Des illustrés qu'enfant il feuilletait fiévreusement dans le grenier d'une maison de la Vôge ? D'un ancêtre intrépide, revenu auréolé de gloire et de révolte de l'expédition française au Mexique ? De ses débuts poètes et de sa carrière abandonnée de romancier abrupt ? La réponse ne peut demeurer qu'absente. En rencontrant pour la première fois les Touaregs, Balandier *note* : « *Ils ont satisfait par leur présence l'un de mes désirs enfantins : voir les hommes bleus, tout en m'embarrassant, une fois encore, de l'énigme que tout nomade m'a toujours paru être.* »

Dans quelques jours déjà commencera le fracas des livres de vacances et le tam-tam publicitaire des littératures trafiquées. *Histoire d'Autres* dépayse plus sûrement son lecteur, qu'il soit pourvu ou non de « bagage », que tous les exotismes de pacotille que vanteront les marchands. Parce que c'est un livre qui sait être sensible tout en demeurant intelligent.

ROGER-POL DROIT.

★ HISTOIRE D'AUTRES, de *Georges Balandier. Stock, coll. « Les grands auteurs », 318 pages, 39 F.*

★ *Dessin de Julem.*

Alain Touraine et ses tourments

● *Sociologue inquiet, Alain Touraine jette sur l'époque et sur lui-même un regard qui se veut lucide.*

PAR *définition*, tout sociologue intimide. Les lourdes *références*, le docte savoir qu'il pousse en avant ou traîne derrière lui ne rendent pas nécessairement ses objectifs plus assimilables. A un monde en désarroi, il inflige l'épreuve de dissections opérées à vif, sans en *offrir* toujours de justifications convaincantes. Comme les individus, les sociétés n'aiment guère qu'on les ausculte, les inspecte, les fouille. Elles aussi se défendent par leur mystère. *L'analyste* chargé de les rendre intelligibles *à elles-mêmes* vit ainsi en marge de ceux qu'il prétend comprendre et décrire. D'un aussi désolant paradoxe, peu d'hommes sortent à leur avantage...

A l'inverse d'illustres collègues tranquillement installés dans cet état hybride, Alain Touraine entreprend l'examen critique de *son cas*, de son métier tel qu'il l'exerce dans une France, un monde universitaire qu'il croit promis à des mutations prochaines et considérables. A mi-chemin de la vie intérieure, professionnelle, et de la politique, cette introspection s'accomplit au long d'un travail qu'il qualifie lucidement de « journal intellectuel ». Echelonnées parfois au jour le jour pendant les dix-neuf mois compris entre septembre 1974 et avril 1976, ses réflexions sans plan préalable, mais non sans idées directrices, dévoilent tout ensemble des convictions et un caractère.

Démocrate, homme de gauche, *solidaire* du marxisme par tout ce qu'il comporte de démystificateur, l'auteur de *la Société invisible* se méfie cependant de l'arrogance doctrinaire, des idéologues, broyeurs de *mots*, des pseudo-révolutionnaires à langue de bois établis comme des coqs en pâte dans l'extrémisme verbal de quelques douillets salons parisiens. Dans un temps où la liberté de l'esprit s'affirme davantage qu'elle *ne* se pratique, son anticonformisme suscitera, sous une approbation générale, d'innombrables grincements de dents. Sans tomber dans un exhibitionnisme à la mode, *il* ne s'épargne d'ailleurs pas lui-même. Sa franchise brutale séduira tout lecteur vraiment épris d'indépendance.

Néanmoins, personne ne se reconnaîtra tout à fait dans cet étrange tempérament, tour à tour lyrique, janséniste, libéral, romantique, rationaliste, laxiste, sous *la* carapace d'un vocabulaire d'école parfois sociologique en diable. Une notion du devoir impérieuse, assez rare de nos jours, accompagne des complaisances inattendues pour l'insolite, le marginal. Certes, il serait facile de taquiner Alain Touraine sur ce chapitre, sur l'importance excessive qu'il donne à des phénomères vraiment très périphériques : par exemple, les travestis. L'attention prêtée à l'infiniment petit *ne* lui cache cependant jamais l'infiniment grand.

Des pages vengeresses, intelligentes, sur l'école et l'université, le parti communiste, *la* social-démocratie, la crise française, *l'essoufflement idéologique* du marxisme, toute une hypocrisie de gauche, le capitalisme, la dictature de l'argent dans notre *société de consommation, sortent* évidemment d'une grande plume. Un pessimisme sous-jacent, rarement avoué, ajoute aux meilleures de ses analyses les notes graves de la profondeur et de l'inquiétude. — G. C.

★ LA SOCIETE INVISIBLE. REGARDS 1974-1976, d'Alain Touraine *Le Seuil, 236 pages, 45 francs.*

« Il faut une personnalité éclatée pour comprendre une société éclatée »

● *Du début à la fin, votre livre exprime l'énigme et les tourments d'un personnage contradictoire. Vous donnez l'impression d'être toujours d'ici et d'ailleurs, tel un Hamlet devenu sociologue, dont la devise pourrait se résumer ainsi : être et ne pas être.*

— J'aimerais mieux ne pas parler de moi... *Mais enfin*, s'il faut en passer par là, situons mon livre par rapport à une sorte d'isolement ressenti après un autre ouvrage paru en 1973, *Production de la société*. Il m'est resté sur les pieds. Je n'ai pas été entendu. *Je me suis donc* demandé pourquoi. En fait, nous vivons une période étrange où tout change. Dans ces situations-là, il devient très difficile d'indiquer des repères, et d'être compris. Certains nous représentent la *société sous forme d'une* société close, bien qu'on s'y meuve, et même qu'on s'y agite infiniment.

Dans le langage gauchiste, par exemple, elle n'est qu'ordre. En pratique, nous voyons bien *qu'elle est aussi et surtout* mouvement. J'ai donc voulu montrer comment, non sans prendre mes distances avec beaucoup de choses, beaucoup de gens. Si un *sociologue* ne *se met pas en* dehors du coup, il rate son objet... Il lui faut se placer hors du jeu pour voir ce qu'il y a derrière, déceler les règles réelles. Dans cette mutation générale où la société bouge, change, *il faut des gens capables de se* détacher des catégories, du concret immédiat. En somme, il faut une personnalité éclatée pour comprendre une société éclatée.

● *Vous vous proclamez solidaire de la gauche sans aucune espèce d'équivoque. En même temps, vous qualifiez gaillardement le socialisme de* « vaisseau fantôme idéologique », *et dissimulez peu votre malaise devant la rhétorique révolutionnaire, ses certitudes et les défilés d'idéologues...*

— *Concilier* les deux n'est pas simple. Evidemment ! Nous vivons simultanément la liquidation de très vieux problèmes et l'apparition de nouveaux. Nous entrons dans une phase de l'époque industrielle où de nouvelles réalités imposent à la *gauche* une recherche, des efforts de compréhension. La gauche est par elle-même un terme ambigu, vague, complexe. Il ne sert à rien de le répéter comme une incantation, de dire « socialisme... socialisme... », sans préciser ce que l'on met *derrière*.

L'idée que le socialisme vient fatalement après le capitalisme est absurde. La société sans classes *n'existe pas*. Une classe dirigée ne devient pas forcément une classe dirigeante. Où le socialisme existe-t-il réellement ? En U.R.S.S. ? En Chine ? En Irak ? A Cuba ? En Suède ? Ces questions dérangent. Je sais qu'il ne faut pas les poser. Malgré tout, je les pose ! L'absence de précision, d'analyses justes, entraîne des catastrophes. Nous l'avons vu en Amérique latine, où, faute d'avoir la liberté d'esprit nécessaire, la gauche ne savait pas comprendre de nouvelles situations. Elle le paie lourdement, cruellement. Si elle ne réagit pas mieux en France, elle ira aussi au chaos. Comme je souhaite sa victoire, et *qu'elle gagne* durablement, j'essaie de l'aider là où je peux, comme je peux, par un combat pour la connaissance, la réflexion, contre la langue de bois, contre les formules unanimistes assurées du succès, mais pas forcément de l'avenir. Cet effort n'est pas toujours compris. On prend des coups...

Le rôle des intellectuels

● *Selon vous, ni la technique ni l'économie ne mènent la société. Des technocrates giscardiens à ceux du parti socialiste, beaucoup de gens pensent le contraire...*

— Eh bien ! ils se trompent ! En 1850, certains théoriciens expliquaient entièrement l'organisation *sociale* par la politique. Il est aujourd'hui aussi fondamental de rompre avec une vision économique de la société qu'il le fut, voici cent ans, d'abandonner l'autre explication. Croire qu'une force supérieure, immanente — économique, politique, religieuse — domine, détermine absolument et à elle seule tous les mécanismes sociaux ne veut rigoureusement rien dire. C'est une idée à mettre au feu. Une société se produit elle-même à travers les rapports sociaux. La société de consommation n'échappe pas plus qu'une autre à la règle. Mais les besoins qu'elle suscite artificiellement dégradent l'homme. *Cela* me choque et me semble très dangereux. Une société qui ne travaille pas à la construction de l'avenir est sans avenir.

● *Dans votre livre, vous vous rangez du côté des* « intellectuels anti-idéologues, en porte à faux, fragiles dans leur personnalité comme dans *leur rôle social* ». *Ne vous semblent-ils pas quand même un peu faibles devant les grandes puissances politiques, financières, comme le parti communiste, les banques, dont le rôle social vous inquiète ?*

— Oui, ils sont faibles, mais leur rôle est essentiel au moment *où une société doit découvrir* sa nouvelle nature, ses orientations culturelles comme ses problèmes sociaux. L'intellectuel fragile perçoit souvent mieux qu'un autre *les premières formes, confuses et* contradictoires, d'un monde nouveau.

Notre premier rôle est de sentir, dans la transition présente, *les nouvelles forces et les* nouveaux conflits qui joueront demain un rôle aussi important que le mouvement ouvrier hier.

Et nous savons déjà qu'il s'agira de luttes contre les grands appareils de domination telles qu'elles commencent à *se* dessiner, par exemple dans les mouvements anti-nucléaires.

Par bien des côtés je suis un homme du dix-neuvième siècle. *J'ai grandi au centre de Paris*, dans un milieu respectable, qui croyait à l'importance de son pays, à des valeurs stables. Et j'ai vu s'effondrer un univers sûr de sa puissance. Ça n'est pas rien d'avoir été khâgneux à Louis-le-Grand en 1945 ! Mais comment croire à ma société, à son fonctionnement, *quand je l'ai sentie* d'abord comme un paquet d'ordures qu'on a vidé dans la Seine à la libération ?

La mélange des problèmes de la culture et de la société exprime une crise, une transition, ressenties par des individus eux-mêmes en transition. Les intellectuels ne sont pas les seuls à être fragiles. Il suffit de regarder autour de soi pour en apercevoir d'autres...

Propos recueillis par

GILBERT COMTE.

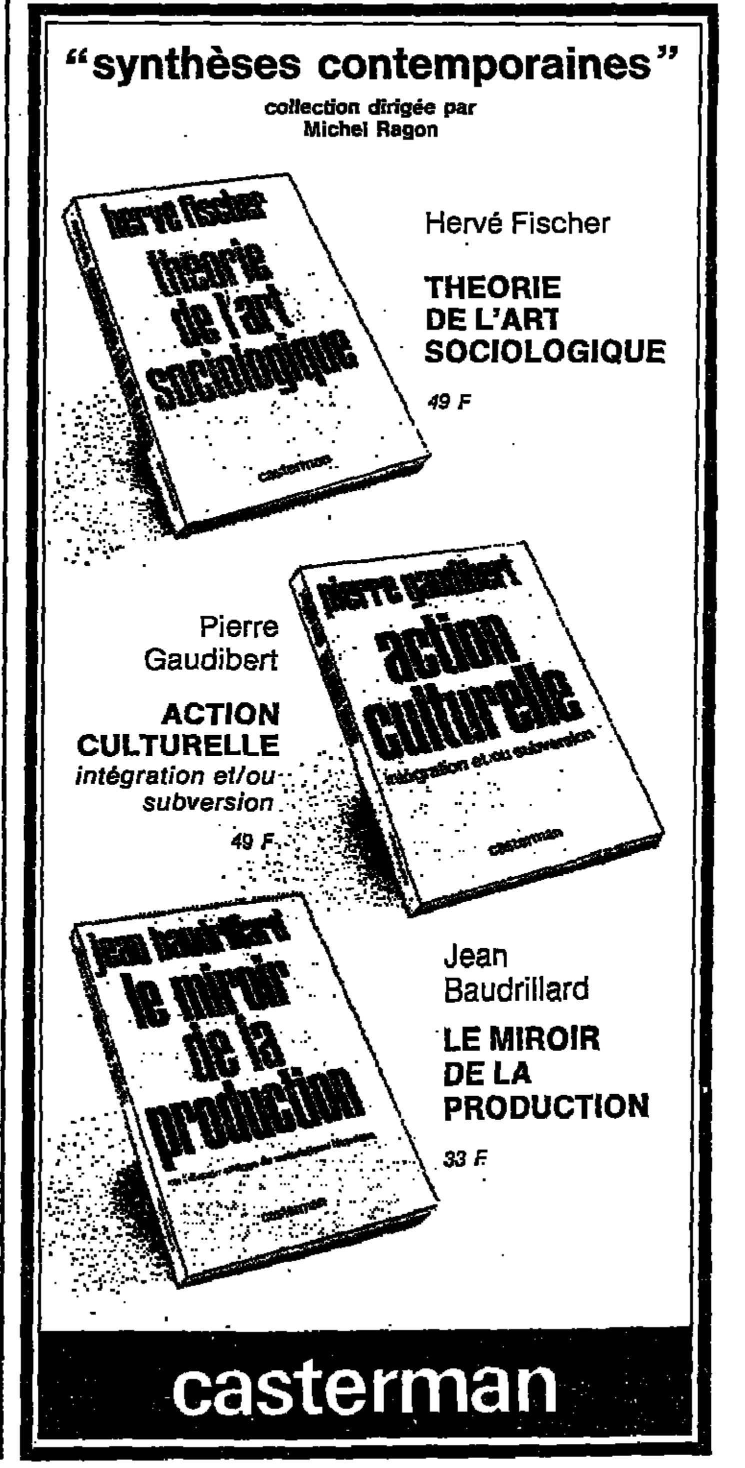

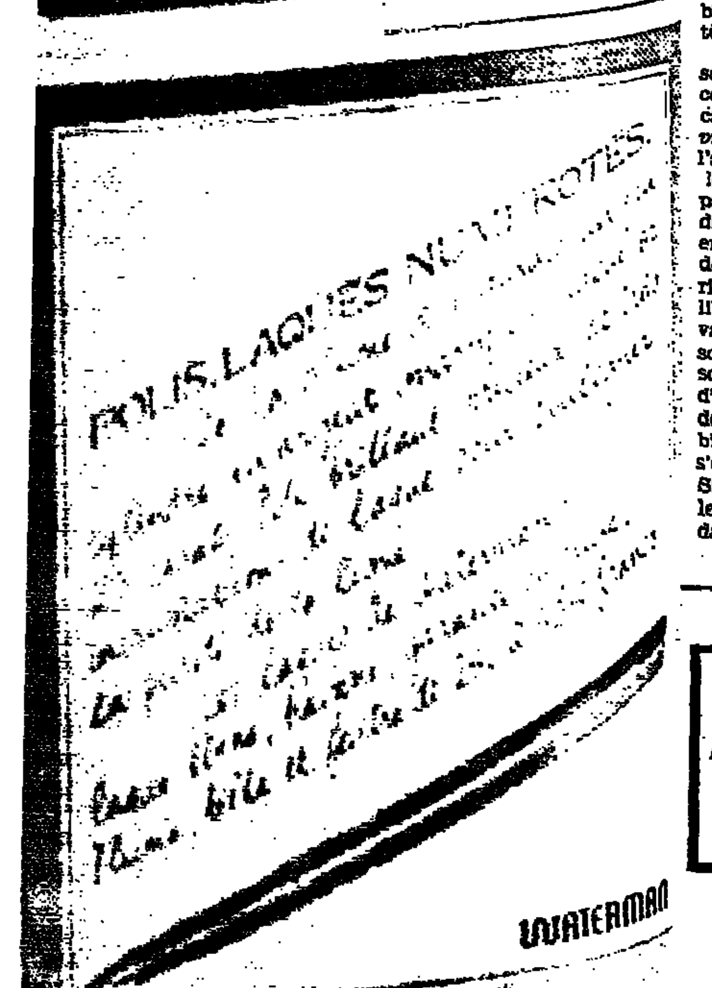

débat

Les « nouveaux philosophes » et leur politique

● *L'émission d'« Apostrophes », le vendredi 27 mai, le dossier que « le Monde des livres » a publié dans le numéro daté ce jour-là sur les « nouveaux philosophes », ont suscité de nombreuses réactions. Alfred Fabre-Luce et René Schérer, professeur de philosophie à l'université de Paris-VIII (Vincennes), discutent, à partir de l'émission télévisée, les analyses de ceux qu'ils ont entendus. Se référant plus directement à notre étude, Michel Guérin précise sa position. Enfin, Jean Cardonnel, père dominicain, répond à Philippe Sollers, à partir de l'article que celui-ci a consacré au libre de Bernard-Henri Lévy « la Barbarie à visage humain », dans « le Monde des livres » du 13 mai.*

Une résistance ambiguë

par RENÉ SCHERER (*)

LE débat autour des « nouveaux philosophes » vient de déborder largement la petite sphère de l'intelligentsia qu'il agitait. L'émission « Apostrophes » s'est adressée à des millions de téléspectateurs. En dépit d'un certain ésotérisme et d'une confusion certaine, ceux-ci n'ont pas pu ne pas en retenir quelques propositions et une orientation générale. C'est ainsi qu'il a été affirmé que les plus grands intellectuels français n'étaient pas marxistes, qu'aucun ne cautionnait « la gauche », que le philosophe devait se désintéresser de la bataille politique, que son rôle était une « résistance » contre tout pouvoir, à l'instar de celle des intellectuels soviétiques.

Quittons donc les querelles de chapelle pour examiner ces propositions désormais vulgarisées.

Je dis qu'elles sont en partie justifiées, mais qu'elles offrent une vue entièrement faussée, et de la situation réelle des intellectuels, et des enjeux politiques.

Il est vrai, disons-le d'un mot, que le stalinisme continue à peser de tout son poids sur le marxisme appliqué, qu'il va jusqu'à corroder l'idée que nous nous faisions du marxisme comme doctrine de la libération de l'homme. Il est vrai — mais cela ne date pas d'aujourd'hui — que de grands penseurs français, même nourris du marxisme, se sont dégagés de son orthodoxie. Mais il faudrait ajouter, pour ne pas tromper le public, que certains, comme Henri Lefebvre, continuent à se réclamer de Marx (et F. Châtelet, et J.-T. Desanti ?), que d'autres, comme Sartre, ont toujours entretenu avec le marxisme, soit dialogue, soit polémique ouverte, que des pensées se sont développées « hors » du marxisme, mais pas nécessairement « contre » lui : Foucault, Deleuze, découvrant des domaines (le pouvoir, le désir) que les concepts de Marx étaient impuissants à dominer. Ces différences ne veulent pas dire qu'il s'agisse d'un « antimarxisme » dont la connotation politique est aujourd'hui trop claire pour que le terme puisse être manié en toute imprudence ou en toute innocence.

Une suspicion légitime

Les « nouveaux philosophes » et ceux qui leur sont associés pèchent aussi par prétérition lorsqu'ils laissent entendre que leur lutte contre le stalinisme serait tout à fait neuve, alors qu'à commencer par l'anarchisme toute une tradition de la gauche française se définit par cette lutte. Mais c'est que cet oubli, ce refus d'une tradition, n'est pas non plus innocent. Car se relier à l'anarchisme ou à tout autre courant historique conduirait à admettre une ligne politiquement, et précisément à gauche, engagée.

Si les « nouveaux philosophes » se présentent comme les seuls représentants actuels d'une « résistance », ce n'est pas non plus dans le prolongement de ces mouvements informels, dits marginaux, qui, depuis une dizaine d'années, opposent, contre la gauche « marxiste » tout autant que contre le régime libéral, les « fronts » des femmes, des homosexuels, des jeunes, des écologistes. Traiter de ces luttes, de leur complexité, de leur rapport au politique, aurait permis en tout cas au public de juger des problèmes « du pouvoir » dans son rapport aux libertés concrètes telles qu'elles existent ou non aujourd'hui, et dans l'éventualité d'un changement, sinon de régime, du moins de gouvernement.

Mais cela n'a pas eu lieu, et c'est là ce qui fait peser sur cette philosophie une suspicion légitime.

Je veux bien admettre que le concept de « résistance » au pouvoir, mais seulement quand ce concept s'incarne, a une référence assignable à tel ou tel type de pouvoir : policier, judiciaire, médical, universitaire, scientifique, familial, etc. ; discutons alors pour savoir si les libertés quotidiennes — je prends : celles des jeunes, des femmes, des homosexuels, de tous les groupes marginaux — sont mieux garanties par la droite régnante qu'elles le seraient par la gauche. Etant entendu que nul n'a jamais pensé que « la gauche » allait changer la face du monde, mais qu'elle impliquait simplement une certaine dynamique des libertés dans une société bloquée.

Un refuge dans le transcendant

Je veux bien admettre que « le philosophe » ait les yeux fixés sur les phénomènes essentiels à l'échelle planétaire que sont les fascismes, les massacres, les goulags, et que ces faits ébranlent notre confiance dans la possibilité d'une rationalité sociale, interdisent un espoir béat, mais non qu'ils nous conduisent, à l'écart de toute rationalité, à nous retrancher dans une révolte intellectuelle pure, ou à chercher un refuge dans le transcendant.

Car, justement, le propre de toutes ces luttes partielles qui sont une des caractéristiques de notre temps a été de se dérouler sur des points précis, en évitant de se recommander d'une « philosophie » totalisante ou transcendante, en rompant avec toute métaphysique dont la stérilité pratique ne semblait plus, depuis le dix-huitième siècle et Kant, être à démontrer. En opérant hors de la sphère traditionnelle du politique, sans doute, mais non par indifférence à elle.

J'appelle indifférence, non seulement celle qui s'avoue comme telle, mais une certaine manière de s'angoisser si exclusivement pour ce qui se passe à l'Est, sur quoi nous n'avons malheureusement guère d'action, qu'on en vient à oublier *qui* détient de nos jours en France le pouvoir, et à s'hypnotiser sur la seule « dictature » de ceux qui ne l'ont pas.

(*) Professeur à l'Université de Paris-VIII.

(Dessin de PLANTU.)

Ailleurs, toujours ailleurs...

par ALFRED FABRE-LUCE

IL y a un pouvoir révélateur de la télévision. Dans l'émission « Apostrophes » consacrée aux « nouveaux philosophes », des présences humaines valorisaient, en les clarifiant, des livres que nous avions pourtant déjà appréciés. *Nous avons vu paraître de jeunes hommes qui ne parlaient jamais pour ne rien dire et qui semblaient penser vraiment ce qu'ils disaient.* L'un d'eux — le plus impressionnant par son ardeur sombre, André Glucksmann — déclarait, en outre, renoncer aux facilités de l'invective. Tout cela ouvrait une ère de débats plus aigus et moins grossiers. *Voilà que se lève* une génération courageuse, capable (peut-être) *de combiner* le pessimisme de l'intelligence avec l'optimisme de la volonté.

Cela dit, deux choses pouvaient surprendre. D'abord, une certaine désinvolture dans l'utilisation des références. Ces agrégés devraient savoir qu'ils ne sont pas seuls à avoir lu les philosophes dont ils parlent. Ils n'ont pourtant présenté qu'une moitié de Rousseau et une période de Sartre. (C'est tout de même celui-ci qui a dit que « *toute pensée antimarxiste est une pensée prémarxiste* ».) Et surtout, le débat « pivotait » autour d'une base trop étroite. André Glucksmann dénonçait *bien le mal* suprême, qui est la combinaison du culte absolu de l'Etat avec le culte absolu d'une fausse science. Mais des non-marxistes aussi ont couvert du prestige de la science des dogmatismes et des schématismes que l'expérience ne vérifiait pas (ou, ce qui est plus grave, ne pouvait même pas vérifier). A quand le vrai débat révélant le rôle immense de la suggestion et de la mode dans toutes les pseudo-sciences, depuis le darwinisme social jusqu'à la *scolastique freudienne ? A quand* la mise en question de tous les « demi-dieux » ?

La raison peut suffire à les dépasser. Ne leur abandonnons donc pas les « armes de lumière ». Quand Bernard-Henri Lévy adopte des idées chrétiennes, retrouve le péché originel, nous pouvons le suivre (ou le précéder), sans pour autant retomber dans un obscurantisme. *Dire cela*, c'est écarter un malentendu qui pourrait lui *donner* des disciples de mauvais aloi.

Un autre malentendu concerne l'histoire récente. Chez Bernard Pivot, le mot « goulag » traînait dans presque toutes les phrases échangées. On aurait pu croire que Soljenitsyne avait révélé au monde libre la face cruelle du régime soviétique. Certes, il lui a trouvé un nom, il l'a dénoncé avec toute la force de son talent et de son caractère, il a donné la parole à des disparus et apporté beaucoup de détails saisissants. Mais, en gros, tout ce qu'il a dit était bien connu, depuis longtemps (sauf, bien entendu, de ceux qui ne voulaient pas le connaître). Les millions de morts de la dékoulakisation et les grands procès de Moscou datent des années 30, et Mao avait déjà immolé des millions de victimes quand nos nouveaux philosophes étaient encore vaguement « chinois ». Alors, qu'on ne nous parle pas trop de leur conversion à l'appel de saint Alexandre Soljenitsyne. Ils sont, tout simplement, « nés » avec retard.

Pour gouverner pas de formule magique

Les discussions abstraites se *répètent et tournent* en rond. Alain disait déjà dans ma jeunesse *que tout* pouvoir est un ennemi, et nous savons depuis le temps de Bakounine que l'anarchie risque de tourner en tyrannie. Il n'y a pas de formule de gouvernement magique. Il y a seulement des équilibres provisoires et, parfois, des compromis heureux. Mais nos nouveaux philosophes n'adopteraient pas ce dernier mot. Ils préfèrent se *situer ailleurs. Leur « ailleurs »* est, certes, plus pur que celui *de Michel Jobert :* ils ne sont candidats à rien, sinon à la *faveur* du public. Mais c'est encore un évasionnisme. Le patron de Bernard-Henri Lévy, s'il en a un, c'est le grand Nietzsche. Mais la pensée nietzschéenne est-elle finalement autre chose qu'un merveilleux excitant ? Quand il s'agit de passer à l'action, elle se révèle équivoque. Nous ne pouvons tout à fait oublier que Hitler envoya les œuvres complètes du *prophète de* Silsmaria à Mussolini prisonnier.

« Fuir, là-bas fuir... », disait un poète qui, comme eux, avait lu tous les livres. Sur le « vide papier mallarméen que la blancheur défend », nos nouveaux philosophes n'osent inscrire que des résistances et des refus. Certes, les intellectuels n'ont *pas* à s'inscrire dans un parti et à se faire les instruments d'une propagande. Mais ils ne peuvent, de nos jours, *penser efficacement* que s'ils se situent dans le concret et se demandent ce qu'ils feraient s'ils étaient au pouvoir. Ce n'est pas, dira-t-on, l'affaire des philosophes. Mais, alors, les philosophes ne nous sont peut-être plus très utiles (sauf pour réfuter les autres philosophes). La gestion ne saurait être traitée par le mépris quand elle s'applique à une *conjoncture* aussi impérieuse que celle qui résulte du quintuplement du prix du pétrole et concerne le proche avenir de millions d'hommes.

Le spectacle de la politique ne se réduit pas seulement au *star system* dénoncé par R. G. Schwarzenberg. Il comporte aussi des joutes idéologiques, des publicités de chapelles, des aller et retour sensationnels (Mao - anti-Mao avec une carte vermeille spéciale pour jeunes), des trahisons « objectives », des refus de « récupération » et bien d'autres attractions de la Foire aux idées. Quand le rideau est retombé sur tout cela, chacun reste seul avec son « projet ». Je formulerai celui-ci : Que la France survive et qu'elle garde son rang ! *Qu'elle ne soit pas dans quelques* années un pays déchu, ramené à des préoccupations *sordides*, où les touristes des pays à monnaie *forte viendront* regarder d'un œil narquois nos intellectuels, comme *les bêtes d'un zoo !*

UNE LETTRE DE MICHEL GUÉRIN

LE journal le Monde *a bien voulu me compter au nombre des représentants de la « nouvelle philosophie », et je l'en remercie. Mais il ne m'est pas possible de laisser croire que je me reconnais dans le tableau qui est brossé et dans les propos que d'autres tiennent. Mieux vaudrait me taire plutôt que de me faire parler une langue qui, tant s'en faut, n'est pas la mienne.*

Aussi, je me permets de vous communiquer l'information suivante : ceux qui ont lu mes livres savent que je suis et reste, sans l'ombre d'une hésitation, un homme de gauche. Je n'ai pas à renier ou à encenser des maîtres que je n'ai pas eus : Althusser ne m'a guère plus effleuré que Lacan. Platon est, fût-ce au travers d'une réflexion sur Nietzsche, Socrate héroïque, ma référence majeure. Le seul maître d'envergure au vingtième siècle s'appelle Martin Heidegger. Le reste est, à côté, microscopique.

Enfin, je me déclare complètement étranger à l'affairement « philosophique » dont vous rendez compte. Mon camp est, d'évidence, la gauche. Je suis prêt, faut-il le dire, à m'en expliquer.

LA STAGNATION IMPOSSIBLE

par JEAN CARDONNEL (*)

UN point d'importance me préoccupe depuis quelque temps dans la démarche d'un homme à la personnalité si attachante, Philippe Sollers.

Je me souviens d'une étude que le directeur de *Tel quel*, avec, entre autres, la collaboration de Maria-Antonietta Macciocchi, avait consacrée aux origines, aux causes de l'horreur moderne du *fascisme, qui incluait le stalinisme*. Selon nos auteurs, la difficulté fondamentale venait de l'avènement d'une ère nouvelle caractérisée par l'émergence du rationnel et qui était obligée de rompre avec les plis d'obscurantisme, de soumission à la fatalité, à la providence dont seraient responsables deux millénaires de civilisation judéo-chrétienne. *A plusieurs reprises*, du temps récent de son « madame » ou attachement aux harmoniques de la poésie Mao Tse-toung, Philippe Sollers prenait soin d'indiquer que la révolution de Chine populaire se situait à l'extrême opposé du christianisme. Il m'apparaissait déjà profondément injuste de faire porter à la persistance de l'inspiration *judaïque et chrétienne dans le* « refoulé » de la conscience des hommes d'aujourd'hui, la responsabilité de l'horreur contemporaine dont viendraient nous libérer en début radical d'émancipation Marx et Freud.

Le coupable : christianisme ou marxisme ?

Mais voici que, tout à coup, ou plutôt lors d'un événement que nous pouvons dater, la chute politique du groupe dit de Changhaï ou des « quatre », Philippe Sollers change son fusil d'épaule : ce ne sont plus les ténèbres répandues par le christianisme qui provoquent l'éclosion du fascisme noir, brun ou rouge, c'est brusquement le socialisme et, de manière plus large, la gauche.

Certes, je suis d'accord à fond avec Baudelaire pour demander l'inscription dans les droits de l'homme, pourvu que celui-ci y soit considéré aussi en peuple, en masse, du droit de se contredire et de s'en aller... A la condition de pouvoir fonder, enraciner la nécessité interne de se contredire ou de hâter le départ.

Une bonne dose d'insolence et de courage

Or, je ne vois pas du tout en vertu de quel constat, de quel processus, ou bien sous le coup de quelle révélation Philippe Sollers passe du fait judéo-chrétien, proclamé coupable des fascismes, aux exigences d'une comparution de l'unique criminel : le socialisme marxiste, père de la barbarie à visage humain. C'est dans l'absence de l'ombre d'une preuve, lui qui se pique d'une rigueur philosophique, que Philippe Sollers, à partir de la critique du livre de Bernard-Henri Lévy, nous assène cette vérité révélée sans la présenter comme *telle : « Il faut une bonne dose d'insolence et de courage pour s'en prendre ces temps-ci aux « compétents du progressisme »* et tenter de *« penser jusqu'au bout » le pessimisme en histoire ». Ne nous laissons pas étourdir par les slogans électoraux : si un homme de gauche dit ses quatre vérités à la gauche et dénonce sa « passion du leurre et de l'ignorance », c'est qu'il est en train de glisser à droite. »*

Je ne m'attarderai pas sur le fait pour le moins curieux que Philippe Sollers ait abandonné à la fois Chine populaire et marxisme au moment précis de la chute des quatre, dont Claudie et Jacques Broyelle, Evelyne Tschirhart, dans leur livre *Deuxième retour de Chine*, écrivent qu'ils étaient haïs par neuf Chinois sur dix (page 282, Postface). Ce phénomène vaudrait à lui seul une large étude sur les motifs de l'identification des intellectuels d'avant-garde de nos sociétés marchandes avec la frange gauchiste, dogmatique et brutale d'une révolution prolétarienne dans le tiers-monde. Je me contenterai de reprendre dans un tout autre sens les expressions mêmes de Philippe Sollers : il faut une bonne dose d'insolence et de courage pour s'en prendre ces temps-ci aux compétents d'hier du gauchisme *devenus soudain les experts* d'aujourd'hui de la régression, et tenter de pousser jusqu'au bout, non pas l'optimisme, mais l'espérance, la foi en l'histoire.

C'est parce que je tente de vivre à fond avec beaucoup d'autres la question lancinante, magnifiquement posée par Philippe Sollers : *« Allons-nous, oui ou non, nous résoudre à prendre l'horreur de front et à en tirer les conséquences ?... »*, que je récuse la réponse *simpliste*, primaire, dogmatique, légère qu'avance le tireur *« sur toutes les gauches à boulets noirs »*. La réponse de Philippe Sollers à sa propre, à notre commune question, c'est celle-ci : *« Au commencement était la paranoïa. Mais que devient alors la mythologie socialiste si « le rêve d'une société bonne est un rêve absurde ? Si toute révolution reconduit immanquablement la servitude ? Si toute apologie du désir déchaîné débouche sur l'oppression ? Si la proclamation de libération intégrale est le masque d'une volonté de puissance ?... »*

Nous sommes tenus à l'impossible

C'est ici qu'il devient urgent de démasquer l'imposture. Elle consiste en ceci : mettre sur le même plan l'apologie du désir déchaîné et la proclamation de libération intégrale. *Je prétends* que là réside l'équivoque du printemps de 1968 : la confusion entre la libération menée jusqu'à ses racines et le défoulement de l'instant. C'est parce que l'apologie du désir déchaîné débouche inéluctablement sur l'oppression que la proclamation suivie d'effets d'une très, très longue marche à la libération radicale ne peut être *le* masque d'une volonté de puissance. Se libérer radicalement *mais en solidarité de* masse, en peuple est aux antipodes du déchaînement du désir privé, immédiat (...)

(...) Ce qu'affirme Philippe Sollers, c'est que toute révolution est impossible puisque les *jeux* sont faits, les dés sont jetés au départ. *Au commencement est le* Tyran, le Prince de ce monde ou *le Dieu tout-puissant*. Plus de transformation, pas de déroulement. *L'histoire est bloquée*. Fixisme. Nous sommes les sujets fugitifs, éphémères, de l'éternel ou de la mort. Il ne m'étonne plus dans ces conditions que Philippe Sollers rejoigne le christianisme déiste d'un Maurice Clavel. Celui-ci dit en propres termes qu'à tous les sens du mot, même le plus vulgaire, *nous sommes faits*, refaits par Dieu, refaits comme des rats. Nous voici plus que névrosés. Le chrétien est un psychotique, écrit Maurice Clavel. Nous sommes des régressés absolus.

Je crois rigoureusement le contraire : c'est le possible, c'est l'homme stagnant dans le désir déchaîné confondu avec la libération *radicale qui n'est plus viable*. L'impossible existe, sous forme de l'horreur concentrationnaire du Chili, du Brésil ou de l'Union soviétique. Si l'impossible, ce à quoi nous n'osons penser, a lieu sous la forme de l'horreur, l'ordre d'urgence, c'est le travail pour que s'incarne l'impossible en réalité de communion, d'amitié, de camaraderie massive *et mondiale*.

Quoi qu'en dise Philippe Sollers, ce n'est pas le rêve d'une société bonne qui est absurde, c'est le cauchemar d'une vie d'exploitation mutuelle qui est stupide. De toute façon, il n'existe pas de pire illusion que celle de l'homme normal. Les hommes *ne vivent jamais* selon le bon sens, l'équilibre, le juste *milieu de leurs vices et de leurs* passions. Nous sommes au-dessus ou au-dessous, ou bien tour à tour l'un et l'autre, du cadre de ce que l'on appelle sottement notre nature et notre définition. Mais si les hommes peuvent être collectivement des monstres à force d'envies et de mesquineries, pourquoi ne serions-nous pas des passionnés d'humanité solidaire à force d'amour et de foi ?

(*) Père dominicain.

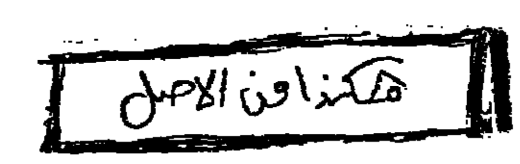

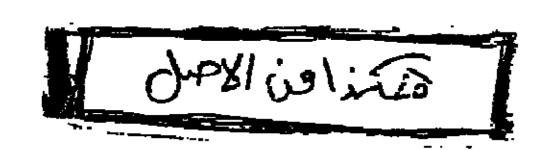

toujours ailleurs...

par ALFRED FABRE-LUCE

SIBLE

TOTAL
LETTRE AUX AUTOMOBILISTES.

Il est beaucoup question, aujourd'hui, "d'essences économiques".
De quoi s'agit-il?

La technique des moteurs d'automobiles a beaucoup évolué au cours des 20 dernières années. Ainsi, en 1966, il est devenu obligatoire de recycler les vapeurs du carter pour réduire la pollution due aux gaz d'échappement, mais avec l'inconvénient de provoquer l'encrassement du carburateur au ralenti et en circulation urbaine.

Total a aussitôt étudié, dans son Centre de Recherches de Gonfreville, comment résoudre ce problème.

Total a ainsi sélectionné un additif détergent qui, ajouté au Supercarburant, empêche l'encrassement du carburateur, et réduit donc la consommation d'essence.

Cela se passait en 1968.

Il y a donc 9 ans que le Super-Total est un Super "économique".

Total a décidé aujourd'hui de faire un nouveau pas et d'ajouter le même additif dans l'essence ordinaire.

Ainsi, aujourd'hui comme hier, Total a toujours le même souci : celui d'adapter constamment la qualité de ses produits à vos besoins comme à ceux de l'économie.

Total tenait à vous le faire savoir. Aujourd'hui comme hier Total est à votre service sur toutes les routes de France.

TOTAL
COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE

ÉDUCATION

SCÈNES DE LA VIE DE VINCENNES

III. - L'avant-garde des travailleurs

par PHILIPPE BOGGIO

Presque dix ans après sa création, l'université de Vincennes (Paris-VIII) est l'objet de critiques de la part des pouvoirs publics, qui lui reprochent ses choix politiques et ses méthodes de fonctionnement. Les étudiants et les enseignants redoutent qu'à l'occasion du projet de transfert de leur campus à Marne-la-Vallée le gouvernement ne cherche à démanteler l'expérience vincennoise (« le Monde » des 1er et 2 juin).

Chaque soir, vers 19 heures, le vieux *monde s'affaisse* un peu. *« Regarde : voilà l'avant-garde des travailleurs à l'université. »* Marc, étudiant militant ne dédaigne pas l'emphase, mais c'est vrai : les « travailleurs » arrivent à l'heure où les étudiants « normaux » quittent l'université. Après une journée de travail, ils traversent le campus, par centaines, pressés, inquiets, en retard.

Marc poursuit : « Tu sais depuis combien de temps les progressistes rêvent d'envoyer tous les ouvriers sur les bancs du savoir ? Depuis la révolution des spartakistes. » Tous les jours, les cours se prolongent tard dans la nuit pour ceux qui travaillent dans la *journée*.

On a beaucoup écrit, depuis 1968, sur ces étudiants d'un genre différent qui ont pu accéder à l'enseignement supérieur parce qu'une exception avait été faite à la règle d'accès aux universités, et que Paris-VIII pourrait accueillir, sans sélection, des étudiants *non bacheliers*. Depuis, Vincennes s'est peu à peu assimilée à cette image d'elle-même, préférant être définie par cette particularité. Elle est pourtant aussi la seule université parisienne à n'avoir pas eu de secteur de recrutement, on la considère comme un bouillon de culture des idées *nouvelles, comme* l'université politique par excellence ; elle a été, en outre, le seul lieu d'expérimentation d'une pédagogie sans examens, sans cours magistraux, sans la distance qui sépare généralement étudiants et enseignants. En vain. *Pour l'histoire de ces* dernières années, Vincennes reste *le lieu* où les non-étudiants, les poussés trop vite vers la vie active, gardent la possibilité d'accroître leurs connaissances.

On y a vu un jardinier de la Ville de Paris inscrit au département d'urbanisme, un officier en retraite qui partagea l'étude des jeunes à cheveux longs du département de philosophie, des prostituées du Bois qui attendirent des mois avant de se décider à franchir les portes de cet univers intriguant, un haut *fonctionnaire* du Quai d'Orsay qui n'avoua pas tout de suite son escapade ; des jeunes femmes, épouses et mères, qui prennent le chemin des locaux de « psycho » comme on se rend aux leçons inaugurales au Collège de France, par intérêt ou par mode. On connaît cette star du cinéma porno qui *approche de* la fin d'études menées fort sagement. On cite les employés de la société Kodak, qui allaient aux cours en équipe. Vincennes, seule, réussit ce mélange des âges, des classes sociales, des races.

Pourtant, presque neuf ans après le déclenchement d'un phénomène que la gauche souhaiterait voir généralisé et que le gouvernement a toujours maintenu dans ses limites initiales, ces *« travailleurs » offrent* une image plus précise d'eux-mêmes. Officiellement, n'importe qui peut s'inscrire à Vincennes, à la simple condition d'avoir eu une activité rétribuée durant trois années au moins. Aucun diplôme n'est exigé pour les salariés. Mais, peu à peu, les enseignements de Paris-VIII ont « fixé » leur propre clientèle : ainsi, le département des sciences de l'éducation s'adresse davantage aux enseignants, aux instituteurs, aux animateurs : on trouve un nombre important d'infirmières, d'assistantes sociales, de membres de professions para-médicales en psychologie. Ceux qui rêvent d'une formation complémentaire, d'une promotion professionnelle, étudient plus généralement *l'anglais* ou l'informatique. Les étudiants étrangers sont désormais les plus nombreux en économie politique, en sciences politiques, en « administration économique et sociale » (A.E.S.), dont l'enseignement permet d'envisager des carrières de fonctionnaires dans leur pays d'origine.

Certains renoncements

Avec les années, ces pratiques sont presque devenues des règles. L'université éprouve *également* le besoin d'établir un premier bilan et de corriger certaines imprécisions. Ainsi, il a été difficile pour certains étudiants non bacheliers de s'adapter au *cursus libre* de Paris-VIII. Chaque étudiant conserve le *libre choix des* matières qu'il souhaite étudier. En plus des « unités de valeurs dominantes » (U.V.) nécessaires pour l'obtention d'une licence, il peut compléter son *cursus* dans le — ou les — département de son *choix*. *Or, si les bacheliers de* l'après-mai 1968 s'étaient aisément adaptés à ce « self-service pédagogique », les « travailleurs » se montrent désorientés à chaque rentrée. L'université vient même d'éditer un manuel de l'étudiant, *qui doit rendre plus facile* l'approche de l'enseignement. De même, il est inexact de croire qu'à Vincennes le système pédagogique ne sécrète aucune velléité de sélection : le surnombre, l'étroitesse des locaux, d'abord, *découragent beaucoup d'étudiants* et, en premier lieu, les « salariés du soir ». Sur les trente-trois mille étudiants inscrits à la dernière rentrée, on estime à près de deux mille au moins le nombre de ceux qui ont renoncé après quelques mois. Une université surchargée ne peut fonctionner sans être contrainte à renoncer à certains de ses « usages pédagogiques ». « *Au début, nous avons essayé de vivre cet enseignement en autogestion*, explique M. Jean-Marie Vincent, directeur du département de sciences politiques. *Ce n'est plus possible aujourd'hui : les étudiants sont trop nombreux et nous manquons de locaux. Je ne parviens plus à suivre sérieusement mes étudiants.* » Cette inflation, née en partie de la réussite de la *formule vincennoise*, a aussi entraîné de lentes modifications des méthodes d'enseignement. On retrouve parfois la nécessité de recourir à la solution du cours magistral, faute de place, ou plus *généralement* parce que *nombre* d'enseignants « font recette ».

Face à des problèmes d'angoisse et de découragement, les étudiants n'ont plus *l'attitude active* de leurs aînés d'après 1968, face à la *pédagogie vincennoise*. Beaucoup « consomment » un enseignement qui, pourtant, se veut critique. « *Cela peut paraître désespérant*, dit Mme Madeleine Rébérioux, enseignante d'histoire, *car Vincennes a été conçue comme une rupture avec la tradition universitaire du bachotage.* »

Lancée sur la base de quelques grands principes généraux et des certitudes des enseignants qui ont créé Paris-VIII, l'expérience trouve peu à peu son rythme de croisière. Mais elle rencontre aussi ses premières limites. Ainsi, les Vincennois estiment désormais *que tous les « travailleurs »* ne peuvent pas tirer un profit immédiat de l'accession à l'enseignement supérieur : les militants syndicalistes, les employés, les *salariés* qui ont interrompu leurs études après la classe de troisième *éprouvent* en *général* peu de difficultés.

Il *n'en va pas de même* pour les chômeurs sans qualification, les ouvriers qui n'ont pas dépassé le niveau du certificat d'études et les étudiants étrangers qui maîtrisent mal la langue française. *« Nous avons l'exemple des étudiants du Nigéria, tous anglicistes*, explique M. Bernard Cassen, directeur du département d'anglo-américain. *Or nous tenons à ce que notre enseignement repose sur la langue française. Nous avons souvent avec ces étudiants, dont nous ne comprenons même pas l'anglais, un grave problème d'incommunicabilité.* »

Un débat déjà ancien

Certains départements, comme le droit ou l'économie politique, ont une « clientèle » *souvent* exclusivement étrangère. « *Cette réalité a influencé le contenu de notre enseignement*, dit M. Denis Berger, chargé de cours en économie politique. *Nous devons baser notre travail sur les réalités économiques et politiques de leurs pays d'origine.* »

Conscients de ces difficultés, les créateurs de Vincennes ont mis en place un enseignement de langue française pour les étrangers. Mais faut-il aller plus loin et créer des enseignements préalables de mises à niveau pour les étudiants qui sont « *dépourvus des outils intellectuels et culturels en arrivant à l'université ?* ». Deux thèses s'opposent. Certains, comme M. Bernard Cassen, estiment qu'il est vain d'appliquer d'emblée à tous les non-bacheliers une pédagogie dont le niveau moyen est élevé. « *Chaque année*, dit-il, *nous organisons des tests de niveau. En 1971, 70 % des étudiants étaient au-dessus de la barre. Actuellement, seuls 10 % ont des résultats moyens, alors que la barre n'a pas été relevée.* » M. Bernard Cassen estime qu'il faut désormais prévoir pour ces nouveaux étudiants des « *cours de rattrapage en langues* ».

D'autres jugent, au contraire, *que le mélange* immédiat d'étudiants bacheliers et de non-bacheliers est profitable à tous. Simplement, l'enseignement doit perdre son « *cursus à étapes* ». « *Notre enseignement est nécessairement non progressif* », dit le philosophe François Châtelet. On retrouve indiqué en pointillé dans ces deux thèmes un autre débat : l'université de *Paris-VIII* doit-elle s'aligner sur les autres établissements *d'enseignement supérieur* et demander la délivrance de diplômes nationaux contraignants ?

Longtemps, Vincennes a refusé *de trancher, s'opposant même aux* pouvoirs publics lors de l'instauration des diplômes d'études universitaires générales (DEUG). Elle obtint avec difficulté, en 1975, le droit de dispenser un diplôme d'équivalence nationale pour les *non-bacheliers. Dix départements* seulement bénéficient de cette dérogation (psychologie, sociologie, histoire, géographie, lettres, littérature française, langues, langues appliquées, musique et arts plastiques, administration économique et sociale) ; les autres départements n'ont pas obtenu de dérogation ou ont volontairement fait le choix contraire.

En prévision de la *réforme des* deuxièmes cycles, l'université a déposé près de *cent vingt* demandes d'habilitation. Cependant, certains enseignants préféreraient que Vincennes coupe ses liens avec ce système de diplômes et s'engage davantage sur la voie d'une « *université libre* », qui ne délivrerait que des diplômes « maison ».

Cette dernière *orientation* pédagogique est toutefois en recul. Les responsables de Paris-VIII reconnaissent peu à peu la nécessité de donner aux salariés les moyens d'une réelle promotion sociale par l'université. C'est notamment la thèse défendue par la C.G.T., qui a toujours soutenu l'expérience de Vincennes, et par les *partis* de gauche.

FIN

LES RÉVOLTES D'HÉLÈNE

Pour beaucoup, la rencontre avec Vincennes a marqué un point de non retour... Certains sont déjà repartis : des enseignants comme Michel Foucault, les étudiants diplômés, d'anciens disciples du département cinéma devenus cinéastes de l'école vincennoise, beaucoup de jeunes militants happés trop vite par une trentaine désabusée, etc.

D'autres sont restés malgré cent difficultés, parce qu'ils ont trouvé sur place une sorte de paradis provisoire. C'est le cas de quelques très rares étudiants devenus enseignants et plus généralement des vrais permanents de Vincennes : les secrétaires.

Elles s'appellent Elsa, Tania, Assia, Blanche, Hélène, etc. Beaucoup avaient travaillé avant de venir suivre un enseignement et, encore aujourd'hui, elles sont les premières étudiantes salariées, puisqu'elles continuent leurs études. Plus déclassées encore que sur le marché du travail, elles acceptent de gagner ici un faible salaire avec une maîtrise ou un doctorat.

Avant de devenir secrétaire du département de sciences politiques, Hélène était infirmière de nuit à l'hôpital de Dijon. Elle a fait « socio », puis « sciences-po », et a présenté un mémoire sur la vie d'un hôpital. « Pour régler mes comptes », dit-elle. « Vincennes m'a permis de conceptualiser mon expérience. » Elle gagne 2 500 F par mois, comme « auxiliaire » et risque de se retrouver sans travail en cas de démantèlement de l'université ou de simple transfert. Le week-end, elle est ouvreuse dans un cinéma « porno » de Pigalle.

Hélène, comme d'autres, exprime une profonde révolte face au lent enlisement de Vincennes. Elle traque les vices de forme, les petites et grandes lâchetés, les erreurs politiques. Femme agressée, elle refuse pourtant les réactions « sectaires » du « groupe-femmes ». Inquiète de l'afflux d'étudiants étrangers — « Il y a danger de mort », — elle passe des heures à les accueillir, les aider, leur trouver des stages. Militante à la générosité plutôt anarchiste, elle a adhéré quelques semaines à la C.G.T. « pour faire avancer les choses », puis a démissionné bruyamment parce que, dans l'« affaire de la drogue à Vincennes », elle a refusé de confondre les trafiquants et les jeunes drogués en perdition. Porte-parole malgré elle d'un courant parmi les employés, elle comprend le « complexe » de ses collègues qui « ne peuvent pas publier comme les profs » et a écrit un brûlot ronéotypé contre l'égoïsme patronal des mandarins et le sans-gêne des « consommateurs du self-service », les étudiants.

Elle dit aussi de Gilles Deleuze qu'il a été « son rayon de soleil », quand elle était étudiante, puis parle doucement de Serge Mallet, ce sociologue venu du monde du travail, mort trop tôt. « Lui seul aurait pu changer quelque chose ici, dit-elle.

Quand elle n'en peut vraiment plus, elle va respirer dans les allées du bois ou prendre un verre à la brasserie Lipp, loin, en terre étrangère : au quartier Latin. Elle vient rêver à d'autres « possibles » sur les célèbres banquettes de cuir. Un après-midi elle parlait de la Californie, à 10 mètres du beau visage d'Anouk Aimée. « C'est peut-être mieux là-bas », disait-elle, sans trop y croire, avant d'affirmer, pour la dixième fois en quelques heures, qu'il fallait créer dix autres Vincennes.

Ph. Bg.

DE VINCENNES

travailleurs

VOLTES D'HÉLÈNE

ÉDUCATION

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Mme Saunier-Seïté : les présidents d'université sont responsables du maintien de l'ordre

Mercredi 1er juin, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, M. Icart (rép., Alpes-Maritimes) a demandé au secrétaire d'Etat aux universités ce qu'elle peut faire *« pour mettre fin à cette étrange expérience, que certains qualifient d'« originale », qui se déroule dans l'université de Vincennes, notamment en matière de drogue ».*

Mme Alice Saunier-Seïté lui a répondu :

« Ce que certains nomment mes provocations, mes calomnies, la lecture du Journal officiel *prouve que ce sont des réponses à des attaques qui, à travers moi, visent le gouvernement et visent aussi les universités libérales. J'ai placé les universités devant leurs responsabilités, et partout, ou presque, le travail est redevenu possible. Est-ce pour cela que je suis la femme à abattre et à insulter, est-ce parce que je suis une preuve irritante que les universités, en régime libéral, permettent la promotion des jeunes gens pauvres, des travailleurs, des veuves, des mères ? C'est ainsi que le gouvernement conçoit les universités : des lieux de recherche, d'étude, de promotion intellectuelle et sociale ; des lieux où se prépare l'avenir.*

» Il ne faut pas que les problèmes de Vincennes, quelle que soit leur gravité, éclaboussent le monde universitaire. A côté des trente-trois mille étudiants de cette université (dont beaucoup poursuivent des études sérieuses), il témoigne de la complaisance des pouvoirs publics à leur égard ». existe, dans les autres établissements d'enseignement supérieur, huit cent mille étudiants qui, depuis le début de l'année universitaire, travaillent sans interruption (...).

» Vincennes n'est pas le symbole des universités françaises ; elle en est aujourd'hui l'exception. Et je rends hommage aux présidents des autres universités : ils ont fait un effort d'organisation et pris les responsabilités que leur donne l'article 37 de la loi d'orientation, qui leur confie, en effet, la responsabilité du maintien de l'ordre dans les locaux universitaires et précise que toute atteinte à cet ordre est passible de sanctions disciplinaires. »

Mme Saunier-Seïté ajoute : *« J'invite le président de Vincennes à imiter ses collègues, car de par la loi ce ne sont ni le gouvernement, ni le secrétaire d'Etat aux universités, ni son représentant régional, le recteur chancelier des universités de Paris, qui disposent du pouvoir à l'université de Vincennes. De par la loi, ce pouvoir est entre les mains du président élu de cette université. Qu'il l'exerce, même si c'est difficile, plutôt que d'attaquer le gouvernement, parce que, évidemment, c'est beaucoup plus facile. »*

● *La fédération et les élus communistes de Paris* affirment que *« Mme Saunier-Seïté, perdant tout sens de la mesure, prend prétexte d'un trafic de drogue que le pouvoir a laissé sciemment se développer dans des buts politiques évidents, (...) pour mettre en cause les instances élues démocratiquement par l'ensemble des personnels de l'université et tenter de faire admettre par l'opinion publique la liquidation de Vincennes ».* L'Union des étudiants communistes (U.E.C.) estime, quant à elle, que *« l'impunité dont bénéficient des trafiquants, souvent bien connus des services de police,*

La réforme Haby et la question scolaire

Constatant, au cours de cette même séance, que l'application, en septembre 1977, de la réforme Haby était toujours contestée, M. Gissinger (R.P.R., Haut-Rhin) a demandé au ministre ce qu'il compte faire *« pour empêcher l'association Cornec de mener sa campagne de démolition ».*

M. Haby lui a répondu : *« Je déplore que des parents, dont le rôle devrait être de contribuer à améliorer le système éducatif, aient pris des positions aussi politisées. Mais, étant donné que la fédération Cornec a été créée par le Syndicat national des instituteurs, qu'elle est encadrée par lui, je ne m'étonne pas qu'elle s'aligne purement et simplement sur les positions de ce syndicat. »*

Intervenant sur le même sujet et s'adressant directement au ministre, M. Morellon (Rép., Puy-de-Dôme) a déclaré : *« Vous êtes le garant de la neutralité scolaire, et à ce titre vous ne pouvez laisser se développer un nouveau cléricalisme syndical, laisser orchestrer une campagne contre les parents dont les enfants fréquentent l'école privée et qui viennent de se déclarer en état de légitime défense. »*

M. Haby a répondu :

« Je comprends votre inquiétude devant les positions prises depuis deux mois par les dirigeants des syndicats d'enseignants ou de fédérations de parents d'élèves. Il est inquiétant d'entendre M. Henry affirmer qu'on ne peut être enseignant que si l'on est de gauche, ce qui désigne à la vindicte publique ceux qui, par inadvertance, ont fait connaître qu'ils n'étaient pas favorables au programme communs, ou, pis, ont figuré sur des listes électorales qui n'étaient pas patronnées par le parti communiste et ses alliés. De fait, dans plusieurs établissements, la menace d'excommunication a été suivie d'une véritable mise à l'index de certains enseignants.

» Il est inquiétant que la fédération Cornec ait cru devoir rouvrir une querelle scolaire dont 70 % des électeurs des partis socialiste et communiste, comme cela ressort d'un sondage, ne veulent plus. Il est regrettable que la fédération Cornec, par un prosélytisme dû à sa condition aliénée, se croit obligée de renchérir, de demander l'application rapide, pure et dure, du programme commun, plaçant ses signataires dans l'embarras. Mais il vaut mieux que le problème soit ainsi mis en lumière, au lieu de rester masqué. »

CETTE TRÈS LÉGÈRE ODEUR DE HASCHISCH

Le campus de Vincennes n'était pas troublé outre mesure, en ce premier jour de juin, par la polémique sur la drogue entre le président de Paris-VIII et Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités. La fumée abondante des merguez à l'extérieur ; à l'intérieur, les revendeurs de babioles et de cotonnades, les livres à l'étal... L'université vivait à son rythme paisible du mercredi.

Ce jour-là, les trafiquants de drogue ne sont pas nombreux ; ils préfèrent le samedi, jour où l'établissement est moins fréquenté. Une ou deux têtes connues, à peine. « Celui-là, je sais qu'il en revend », *dit un membre du conseil de l'université, en montrant du doigt un « dealer » au milieu d'un groupe. Jeans délavés, la trentaine, il ressemble aux autres, si ce n'est sa manière de s'adresser aux gens de très près.*

Devant l'amphi-I, qui était, il y a encore trois semaines, le repaire des drogues dures, des jeunes se laissent baigner par le soleil. Il est difficile de savoir s'ils bronzent ou s'ils « planent ». A travers le folklore du « souk », un œil exercé pourrait donc constater qu'« ils » ne sont pas là aujourd'hui. « C'est peut-être à cause de la campagne de presse », « Beaucoup sont partis, car le prix de l'héroïne a doublé ces temps-ci, et le marché est perturbé », *expliquent des étudiants. Subsiste à peine, très légère, une odeur de haschisch.* — C. C.

Le travail manuel et l'ennui

Réconcilier le travail manuel et l'école. Beau thème pour des discours. Ceux-ci n'ont pas manqué tout au long de la journée d'information organisée mercredi 1er juin, à Paris, à la porte Maillot, par le ministère de l'éducation et le secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels. Six heures durant, un public nombreux — plus de trois mille personnes, — discipliné et patient a entendu successivement MM. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, et René Haby, ministre de l'éducation, appeler de leurs vœux une évolution des mentalités et proposer des remèdes. « Si la France, *a dit le premier,* compte aujourd'hui un million de demandeurs d'emploi et deux millions de travailleurs immigrés, c'est en grande partie parce que les jeunes se détournent du travail manuel, et ce dès l'école ». *Et de critiquer cette école où* « le sens des vraies valeurs s'est peu à peu déformé ».

Le ministre de l'éducation, après avoir affirmé que, dans notre société, le travail manuel, « bien loin de disparaître », *était en train de* « devenir l'affaire de tous », *comme l'atteste la vogue du bricolage, proposa ses solutions qui ont nom : réforme Haby. Introduction de l'éducation manuelle et technique dans tous les collèges, fin de la ségrégation entre établissements secondaires techniques et généraux, sont les deux armes de cette offensive.*

La méfiance des jeunes

Poliment applaudi par une partie du public — qui, à aucun moment, ne fut soulevé d'enthousiasme, — le ministre participa ensuite à une « table ronde » On y entendit un médecin, le docteur Jean Rousselet, faire état de la méfiance des jeunes qui pourraient craindre « qu'on ne leur propose une revalorisation du travail manuel que parce qu'il n'y a plus d'autres emplois à leur proposer ». *Un peintre-verrier émut l'assistance par son témoignage et vanta* « les disciplines d'éveil qui sont celles qui fabriquent un homme ».

Mme Nicole Pasquier, déléguée à la condition féminine, défendit évidemment les femmes ; le docteur Antoine Lagarde, président de la Fédération des parents d'élèves, renouvela sa demande inquiète pour que des moyens soient dégagés en faveur de la réforme et un professeur d'éducation manuelle et technique fit entendre, brièvement, la voix de l'opposition en réclamant qu'on s'intéresse aussi aux conditions de travail des enseignants.

Que restera-t-il de cette vaste opération de promotion pour laquelle une société privée avait loué ses services et ses hôtesses de grand luxe ? Que restera-t-il des interminables exposés de spécialistes du travail manuel venus réciter pompeusement des formules abstraites ? L'un d'eux expliqua que lorsqu'un enfant démonte un timbre de bicyclette, il lui faut « établir la chaîne cinématique de cet objet, car il ne faut pas oublier l'intérêt de l'analyse fonctionnelle ». *On projeta des schémas incompréhensibles : faut-il que le travail manuel, aussi, véhicule l'ennui ?*

Voulue par le secrétaire d'Etat au travail manuel, plutôt subie par le ministère de l'éducation, cette journée publicitaire a laissé une impression de malaise. L'absence de contradicteurs — la FEN et la Fédération Cornec avaient refusé de s'y associer — explique peut-être le ton officiel de ces débats. Mais aussi, sans doute, le fait qu'il est plus intéressant de travailler avec ses mains que d'en parler avec des mots. — Br. F.

HISTOIRE

Les conspirations du général Jouhaud

Le général Edmond Jouhaud, né à Bou-Sfer (Algérie), ancien chef d'état-major de l'armée de l'air, ancien chef de l'O.A.S., ancien condamné à mort, continue de se pencher sur son passé, comme il l'avait déjà fait dans *O mon pays perdu !* Dans *Ce que je n'ai pas dit* (1) — le titre ne va pas sans quelque exagération, — il cherche à montrer — et, sans doute, à se démontrer à lui-même — que sa terre natale aurait pu rester française ou que, du moins, une Algérie franco-musulmane aurait pu voir le jour.

Bien qu'il ait dû couvrir nombre d'exactions, laissé s'accomplir des crimes qu'expliquent, sans l'excuser, l'anarchie permanente de l'O.A.S. et les dissensions de ses chefs, nul n'a jamais songé à lui refuser le courage, la dignité en face d'une mort longuement attendue, et cette passion pour l'Algérie qui faisait dire à de Gaulle, sans plus de nuances : *« Jouhaud, c'est un pied-noir. »*

Il faut bien constater que son livre est un retour sur des événements qui, en 1977, paraissent se situer à des années-lumière. Des événements aussi que les Français, à l'exception de quelques-uns, ont mis grand soin à oublier.

Reclus dans ce qu'il appelle lui-même sa « nostalgérie », comme naguère dans la cellule des condamnés à mort de la Santé, Edmond Jouhaud n'en conte pas moins longuement sa vision d'une histoire qui l'a brisé. Il y apporte, au moins dans les détails, quelques retouches, quelques précisions inédites ou mal connues. Il y règle, avec modération, quelques comptes qui lui tiennent à cœur.

Son livre, bien involontairement, est un témoignage de l'étonnante légèreté de tous les comploteurs, militaires ou civils qui s'efforcèrent, à partir de 1960, d'amener de Gaulle à résipiscence ou de le faire disparaître. Conjurations de salon, où les propos fracassants et les déductions tirées de prémisses douteuses tiennent lieu de politique. Manque d'unité et de liaisons sérieuses entre des hommes dont certains veulent à tout prix jouer un rôle. Naïveté de militaires qui, sortis de leur spécialité, s'embourbent comme tous les spécialistes dans des mariages politiques qui ne leur sont pas familiers. Collusions surprenantes — le sont-elles encore aujourd'hui ? — entre certains notables et la pègre. Ainsi apprend-on qu'un ami du général Jouhaud, industriel, *« disposant de gros capitaux »*, avait décidé, de son propre chef, en janvier 1961, de faire disparaître de Gaulle. Une *« équipe internationale accepta d'examiner le problème »* et réclama 400 millions de l'époque. Une tentative de collecte se solda par un échec. Les « truands » exigèrent et obtinrent, sous la menace, 7 millions, pour « frais d'études ».

Pour le général Jouhaud, la plupart des tentatives soit pour supprimer de Gaulle, soit pour prendre le pouvoir à Alger, soit pour instaurer à Paris un régime favorable aux thèses des partisans de l'Algérie française n'ont échoué que par l'effet du hasard. Il ressort de son récit que les conjurés pataugeaient constamment dans l'improvisation. Les uns ne pensaient qu'à reprendre les schémas de la Résistance, d'autres à imiter les mouvements révolutionnaires qu'ils avaient combattus, d'autres enfin vivaient dans une permanente exaltation romantique.

Le régime gaullien, en définitive, dans son extrême fragilité, fut sauvé à la fois par le prestige et le sang-froid de son chef et par les erreurs successives de ses adversaires. De Gaulle tenait à bout de bras un appareil d'Etat mal assuré, un entourage à la conscience troublée. Il avait pour lui la masse de l'opinion française — dont Edmond Jouhaud fait bon marché. Pour lui aussi la passivité et la crainte de l'avenir d'une partie des cadres de l'armée. L'obéissance est un devoir. C'est aussi, dans un premier temps, la facilité.

En face, des « directoires » politiques évanescents, des généraux et des colonels chez qui le sentiment remplaçait l'analyse et, comme l'avoue Edmond Jouhaud, constamment portés à prendre leurs désirs pour des réalités.

L'ancien chef d'état-major de l'armée de l'air a écrit son livre *« afin que les métropolitains comprennent que nous n'avons pas toujours eu tort ».* Certes. Et de Gaulle portera la responsabilité d'avoir par ses incertitudes — camouflées en hautain machiavélisme — et son mépris des hommes rendu plus déchirant encore ce qui ne pouvait être qu'un drame. Mais l'aveuglement systématique entretenu chez les Français d'Algérie, jusqu'à la dernière minute, pèse lourdement dans l'autre plateau de la balance.

JEAN PLANCHAIS.

(1) Edmond Jouhaud, *Ce que je n'ai pas dit*, Fayard, 432 p., 55 F.

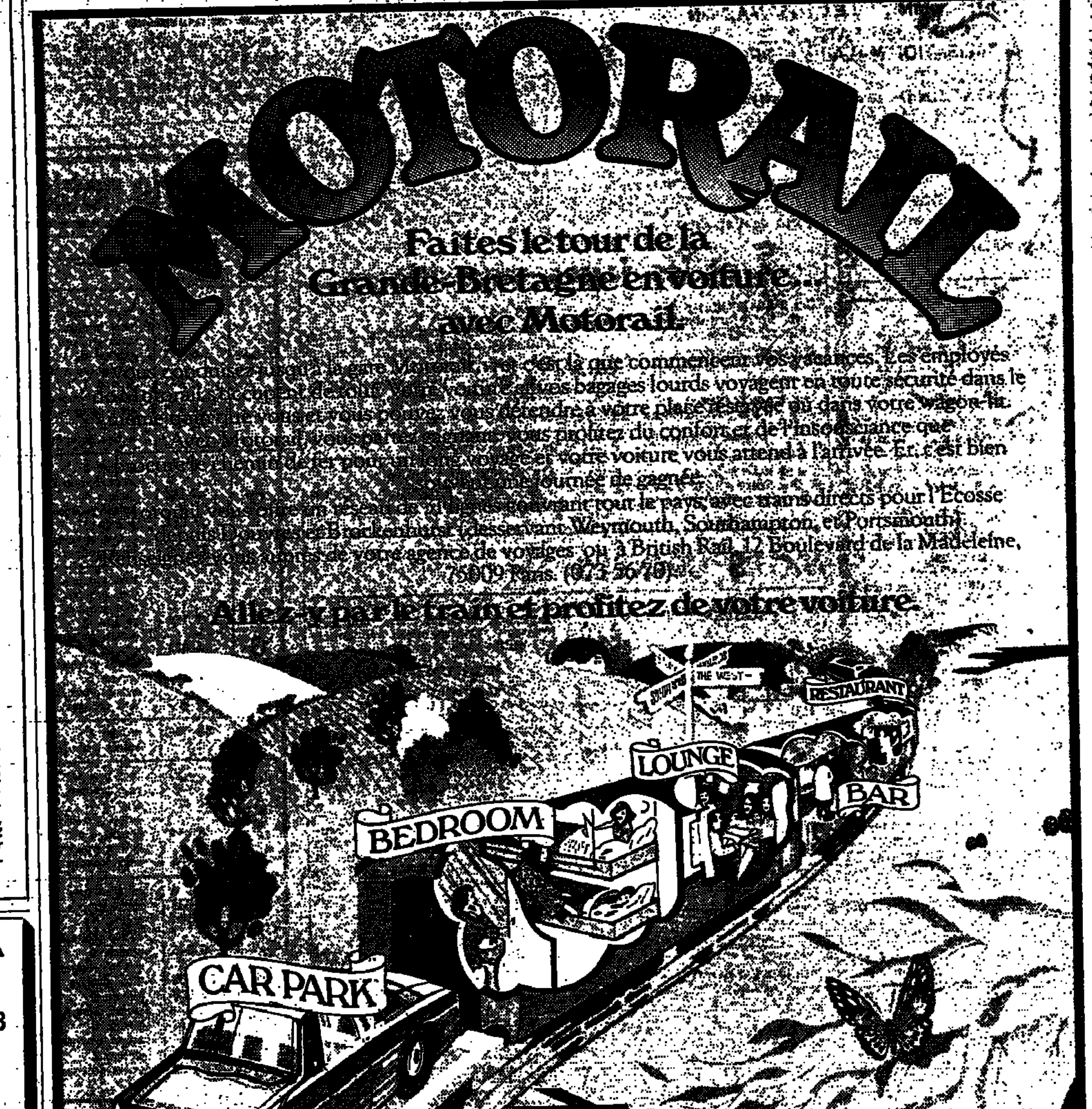

PRESSE

M. SÉGUY : l'information n'a jamais été à ce point domestiquée et trafiquée.

La C.G.T. a rendu publique, mercredi 1er juin, son intention d'organiser un colloque sur les problèmes de l'information à l'automne prochain. Pour cette organisation, « *l'information n'a jamais été à ce point domestiquée et trafiquée* », et il est nécessaire d'examiner « *une approche nouvelle* » pour lutter contre « *la monopolisation presque absolue des grands moyens d'information par le pouvoir politique* ». Georges Séguy a précisé les buts du prochain colloque : « *Pour la C.G.T. la bataille pour le droit à l'information et la liberté d'expression est une lutte permanente de grande ampleur* ». Un rapport sera présenté aux participants à cette manifestation qui, outre des journalistes, regroupera des représentants de la Fédération du Livre, de l'industrie papetière, des juristes, des réalisateurs de cinéma, etc...

● *La promotion 1977 du Centre de formation des journalistes* est sortie le 27 mai. Le diplôme a été attribué à vingt-neuf élèves. Les épreuves de la sélection d'entrée au Centre de formation des journalistes pour l'année 1977-1978 sont fixées aux 7 et 8 septembre. Les inscriptions peuvent être prises au C.F.J., 33, rue du Louvre, Paris (2e), du 15 juin au 31 août.

IMPRIMERIE

LE RELÈVEMENT DES SALAIRES DU LABEUR

Le comité exécutif de la Fédération des travailleurs du Livre C.G.T. se réunit ce jeudi 2 juin afin d'étudier les moyens à mettre en œuvre pour faire aboutir les discussions sur les salaires dans le secteur du labeur. Selon le Livre C.G.T., la réunion paritaire du 1er juin n'a permis, à cet égard, aucun progrès. « *la délégation patronale, en réponse aux revendications des travailleurs concernant l'amélioration du pouvoir d'achat des salaires, s'en est tenue à la stricte application du plan Barre, interprétant même restrictivement la seule référence, l'indice officiel* ».

« *Cette attitude consiste*, conclut la C.G.T., *à poursuivre et à aggraver la politique des bas salaires dans la profession et les conditions de vie des travailleurs.* »

La délégation française des syndicats patronaux de l'imprimerie et des industries graphiques reconnaît qu'« *aucun accord n'a pu être conclu* », mais que, compte tenu que l'indice INSEE du 1er juin accuse une hausse de 2,40 %, « *la délégation patronale a pris la décision de recommander l'application, au 1er juin, d'une hausse entièrement indexée de 2,40 % sur les salaires de base locaux, départementaux ou régionaux* ». Selon la délégation patronale, le Livre C.G.T. demandait des augmentations allant jusqu'à 5,50 %.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
[illegible]

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
[illegible]

ETRANGER (par messageries)
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
[illegible]

II. — TUNISIE
[illegible]

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

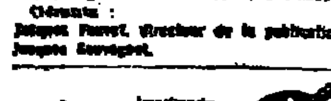

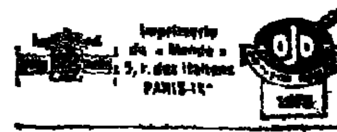

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° [illegible].

AUJOURD'HUI

Motocyclette

Des nouvelles normes pour les casques en attendant mieux

En matière de casque moto, la protection de l'usager est-elle en passe de devenir une chose sérieuse ? Du moins les pouvoirs publics vont-ils l'entendre ainsi. Et c'est toute l'impression que donne la nouvelle norme NF, homologuée le 1er juin 1977 par M. Bernard Vaucelle, commissaire à la normalisation et chef du service de la qualité des produits industriels au ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat. Le nouveau règlement sera obligatoire à dater du 1er juillet 1977 en ce qui concerne la fabrication et l'importation et à dater du 1er janvier 1978 pour la vente en magasin. Après cette date, tous les casques vendus devront porter, cousu sur le rembourrage intérieur, la nouvelle estampille NF (P 72-302), en bleu sur fond blanc. La nouvelle norme a été établie tant à partir des observations faites par les utilisateurs que des études entreprises par les ministères de l'industrie et de l'équipement sur le plan médical.

L'industrie du casque avait dû passer beaucoup *trop vite du* stade artisanal de quatre cent mille unités par an à une demande de cinq millions cinq cent mille usagers le jour où on a rendu obligatoire le port du casque pour tous. Ce qui explique, dit-on, les lacunes enregistrées chez certains fabricants trop soucieux de concilier esthétique et sécurité... Ce fut l'avènement des casques dit « plats » ou « casquettes », qui ne protégeaient que la calotte crânienne, casque, hélas ! homologué sur le principal test de fiabilité, qui consistait à faire tomber une masse de plusieurs kilos sur le sommet du casque. Or on s'est aperçu que la majorité des chocs en cas d'accident avaient lieu frontalement ou latéralement et rarement sur le sommet du crâne. C'est dire la protection illusoire que donnait ce genre de casque, qui sera bien sûr interdit par la nouvelle réglementation.

D'autres casques, ont constaté les associations de consommateurs, étaient à la limite du respect des anciennes normes, ainsi il suffisait sur certains modèles d'opérer une traction de quelques grammes de trop sur la sangle pour qu'elle cède. Or il s'est avéré que 25 % des victimes d'accidents perdaient leur casque au cours du choc. Aussi la nouvelle norme fixe-t-elle désormais une résistance de la jugulaire et de ses fixations beaucoup plus élevée.

La protection latérale fera de son côté l'objet d'un test particulier. Le professeur Got, qui a étudié dans le cadre de l'hôpital de Garches trois cents accidents de motards casqués ou non, pense que la nouvelle norme permettra de réduire le taux de mortalité d'au moins 10 %.

Au-delà de tous ces tests bien délimités, on s'enfonce dans le domaine de l'inconnu des tolérances humaines. Sait-on qu'un choc frontal d'une moto à 35 kilomètres à l'heure et d'une voiture à 50 kilomètres à l'heure met en jeu une énergie comparable à celle qu'engendre la chute d'un immeuble de quarante étages ? On comprend que toutes les améliorations apportées au casque ne feront jamais disparaître les accidents *mortels*.

Si l'on veut une vraie solution au problème, dit le professeur Got, elle passe par l'éducation de tous les usagers (autos et motos) et par un aménagement de la circulation qui privilégie le développement des voies de circulation *pour les deux-roues*.

PATRICE VANONI.

Les Salons français en juin...

Du 3 juin au 8 juin :

● Salon international de l'équipement des industries du vêtement (VETIMAT). De 9 h. à 18 h.

● *Salon international* de l'équipement blanchisserie, teintureries, traitements et recyclage. De 9 h. à 18 h.; porte de Versailles (ouvert au public). Journée professionnelle le 7 juin.

Du 3 au 12 juin :

● Salon international de l'aéronautique et de l'espace. De 9 h. 30 à 18 h. Les matinées du 3 au 10 juin, de 9 h. 30 à 12 h., sont réservées aux professionnels. Ouvert au public. Le Bourget.

● Salon des antiquaires, Caen (Calvados).

Du 6 au 10 juin :

● Salon international des industries de la parfumerie, la cosmétique, les produits d'hygiène et la pharmacie (SICAP). Paris, porte de Versailles.

Du 6 au 11 juin :

● Salon international du *chauffage, du froid et de la climatisation* (INTERCLIMA). De 9 h. 30 à 18 h. Porte de Versailles. Ouvert au public.

Du 10 au 14 juin :

● *Salon des papiers peints*, revêtements muraux, textiles d'ameublement, voilages et linge de maison (PARITEX). Porte de Versailles.

Du 12 au 16 juin :

● Salon commercial et professionnel des ateliers d'art et de création. De 9 h. 30 à 19 h. Porte de Versailles. Ouvert au public.

Du 20 au 25 juin :

● Salon international des transmissions hydrauliques, pneumatiques, mécaniques et des composants de la construction de machines et équipements (MECANELEM). De 9 h. 30 à 18 h. CNIT (La Défense). Ouvert au public.

...et les foires-expositions

Du 2 au 13 juin :

● Foire internationale. Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Du 3 au 13 juin :

● Foire-Exposition. Amiens (Somme).

Du 4 au 12 juin :

● Foire-Exposition. Bourges (Cher).

● Foire-Exposition. Troyes (Aube)

Du 4 au 13 juin :

● Foire-Exposition. Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

Du 5 au 12 juin :

● Foire-Exposition. Agen (Lot-et-Garonne).

Du 15 au 18 juin :

● Foire-Exposition (EQUIPEX). Metz (Moselle).

Du 16 au 20 juin :

● Foire-Exposition. Fontenay-le-Comte (Vendée).

Du 25 juin au 4 juillet :

● Foire-Exposition. Calais (Pas-de-Calais).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1778

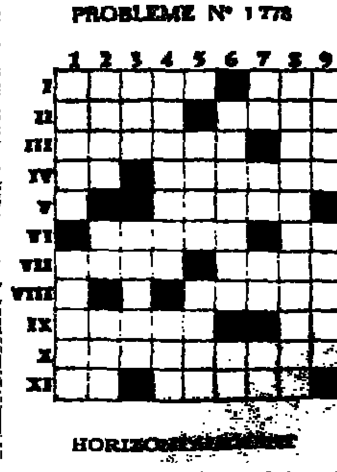

HORIZONTALEMENT

I. C'est [illegible] de lui qu'il s'agit [illegible] parlent bas ; En [illegible]. — II. Finir par venir à bout ! [illegible] penser aux autres. — III. Combattit un dévastateur [illegible] ; Une simple lettre qui, à elle seule, vaut tout un long rapport. — IV. Symbole ; Le fait d'y penser suffit à nous donner froid dans le dos ! — V. Naturels. — VI. Lieu de concile ; Désigne un Grand de ce monde. — VII. Borde un lit ; Localité de France. — VIII. Difficile à trouver au pied du mur. — IX. Buts de mariniers ; Possessif. — X. Ennuyeuses. — XI. Un coin de France ; Commencent à courir dès qu'ils sont engagés.

VERTICALEMENT

1. Avance souvent avec précipitation ; Ratissage. — 2. Voie d'eau ; Permet d'écarter ; Orientaliste. — 3. Terme de sport ; Bons à être [illegible]. — 4. Se creuse, se bouche ; Moyen de transmission. — 5. Reçoit de nombreux témoignages de confiance ; Cours étranger. — 6. Pas faites à la main ; Symbole chimique. — 7. Début d'une longue série ; Pronom ; En [illegible] ; Désigne certain [illegible]. — 8. Ont forcément du [illegible] sur la planche. — 9. On devait souvent le déranger ; Inexistants, dans les prospectus bancaires.

Solution du problème n° 1777

Horizontalement

I. Bécassin. — II. Am ; Io ; Uar. — III. Cursive. — IV. Aliénés. — V. Iso ; As. — VI. Lit ; Iules. — VII. Loess ; Ida. — VIII. Iules. — Er. — IX. Stases. — X. Rots. — XI. Cossette.

Verticalement

1. Racaille ; Oc. — 2. Emulsions. — 3. Riotent. — 4. Sise ; Suais. — 5. Soin ; Isis. — 6. Veau ; Sert. — 7. Rues ; Li ; Sot. — 8. Aède ; Te. — 9. Broussards.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm). Zone de pluie ou neige ▽ averses ⚡ orages → Sens de la marche des fronts. Front chaud ▲▲ Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 2 juin à 0 heure et le vendredi 3 juin à 24 heures :

Au sud des hautes pressions centrées sur les îles Britanniques, un flux d'air frais, de secteur est, intéressera la plus grande partie de la France. Toutefois, des masses d'air humide et instable, évoluant lentement sur le Bassin méditerranéen, maintiendront une tendance orageuse dans le Midi.

Vendredi 3 juin, sur le Roussillon, le Languedoc, la Basse-Provence et la Corse, le temps sera encore nuageux, avec des ondées orageuses éparses, plus rares cependant que la veille.

Sur le reste de la France, le temps sera généralement ensoleillé avec seulement, le matin, quelques brumes ou brouillards dans le Sud-Ouest et quelques nuages bas passagers près de la Manche et de la mer du Nord.

Les vents, de secteur est, seront modérés.

Les températures varieront peu par rapport à celles de jeudi.

Jeudi 2 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 024,5 millibars, soit 768,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er juin ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 23 et 16 degrés ; Biarritz, 19 et 14 ; Bordeaux, 22 et 11 ; Brest, 16 et 8 ; Caen, 16 et 8 ; Cherbourg, 15 et 9 ; Clermont-Ferrand, 19 et 7 ; Dijon, 21 et 8 ; Grenoble, 19 et 8 ; Lille, 18 et 6 ; Lyon, 20 et 8 ; Marseille, 22 et 15 ; Nancy, 18 et 6 ; Nantes, 21 et 10 ; Nice, 21 et 15 ; Paris-Le Bourget, 20 et 8 ; Pau, 22 et 12 ; Perpignan, 21 et 15 ; Rennes, 21 et 8 ; Strasbourg, 19 et 6 ; Tours, 19 et 9 ; Toulouse, 24 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 11 degrés ; Amsterdam, 16 et 10 ; Athènes, 28 et 17 ; Berlin, 16 et 9 ; Bonn, 19 et 4 ; Bruxelles, 18 et 7 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 17 et 12 ; Genève, 19 et 6 ; Lisbonne, 19 et 12 ; Londres, 19 et 7 ; Madrid, 17 et 9 ; Moscou, 19 et 9 ; New-York, 19 et 17 ; Palma-de-Majorque, 22 et 13 ; Rome, 26 et 15 ; Stockholm, 14 et 5 ; Téhéran, 26 et 16.

LES PLUIES DU MOIS DE MAI ONT BATTU QUELQUES RECORDS

Les pluies du mois de *mai 1977* ont été abondantes — tout le monde s'en souvient, — bien que la fin du mois ait vu revenir le soleil, et parfois aussi la chaleur. Les précipitations ont été, en certains endroits, très excédentaires : notamment à Perpignan (quatre fois la normale), à Marignane (trois fois), à Bourges, à Montélimar, à Lyon, à Dijon, à Clermont-Ferrand, à Bréhat (deux fois).

Plusieurs record absolus de mai pluvieux ont même été battus. Ainsi à Bourges : 131,8 mm (depuis 1913, record précédent : 126,9 mm en mai 1931) et à Perpignan : 234,2 mm (1853 : 223,3 mm).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 2 juin 1977 :

DES DECRETS

● Relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'intérieur ;

● Pris pour l'application de l'article 61 de la loi de finances pour 1977 (n° 76-1232 du 29 décembre 1976) relatif à la réévaluation des éléments non amortissables.

Avis de concours

CONCOURS P.M.I.

Un concours est ouvert pour :

— Cinq postes de médecin contractuel à temps plein pour le service départemental de la protection maternelle et infantile de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale de la Guadeloupe.

Les candidatures sont à adresser à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale de la Guadeloupe, rue de Lardenoy, 97109 Basse-Terre.

— Un poste de médecin de protection maternelle et infantile dans les Côtes-du-Nord.

Les candidatures sont à adresser, avant le 30 juin, au préfet des Côtes-du-Nord, 1, rue du Parc, 22000 Saint-Brieuc.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
1	1	tous groupes	50
	91	tous groupes	150
	601	tous groupes	550
	6 771	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	9 271	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	33 501	tous groupes	5 050
	72 561	groupe 4	100 050
		autres groupes	10 050
2	1 142	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	6 132	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	7 562	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	33 502	tous groupes	5 000
3	83	tous groupes	100
	123	tous groupes	200
	133	tous groupes	200
	1 193	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	6 823	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	7 613	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	33 503	tous groupes	5 000
4	33 504	groupe 2	1 500 000
		autres groupes	15 000
5	215	tous groupes	200
	475	tous groupes	200
	2 235	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	5 645	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	33 505	tous groupes	5 000
6	6	tous groupes	50
	686	tous groupes	550
	3 646	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	9 346	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	33 506	tous groupes	5 050
	5 506	groupe 5	10 050
		autres groupes	1 050
	9 976	groupe 5	10 050
		autres groupes	1 050
	48 566	groupe 2	100 050
		autres groupes	10 050
6	86 286	groupe 4	100 050
		autres groupes	10 050
7	687	tous groupes	200
	707	tous groupes	200
	6 877	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	6 917	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	8 447	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	9 287	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	33 507	tous groupes	5 000
	46 967	groupe 2	100 000
		autres groupes	10 000
8	3 378	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	6 878	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	9 738	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	33 508	tous groupes	5 000
9	09	tous groupes	100
	39	tous groupes	100
	909	tous groupes	300
	1 079	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	2 289	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	3 749	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	7 939	groupe 2	5 100
		autres groupes	600
	9 439	groupe 2	5 100
		autres groupes	600
	33 509	tous groupes	5 100
0	80	tous groupes	100
	5 880	groupe 4	5 100
		autres groupes	600
	33 500	tous groupes	5 000
	61 830	groupe 2	100 000
		autres groupes	10 000

TRANCHE DE LA PREVENTION ROUTIERE
TIRAGE DU 1er JUIN 1977
PROCHAIN TIRAGE LE 4 JUIN 1977 à GRENOBLE (Isère)
77 — 26e

LOTO TIRAGE No 22

2 — 15 — 18 — 21 — 32 — 38

NUMERO COMPLEMENTAIRE 7

PROCHAIN TIRAGE LE 8 JUIN 1977 — VALIDATION JUSQU'AU 7 JUIN 1977

SOCIÉTÉ

S.O.S.-AMITIÉ A REÇU 170 000 APPELS TÉLÉPHONIQUES EN UN AN

La parole libératrice

Dijon. — Près de quatre cents personnes *ont participé, durant le week-end de la Pentecôte,* au congrès de l'association S.O.S.-Amitié France, consacré cette année au thème « Ecoute et sexualité ». Créé en France en 1961 sur le modèle d'une institution d'outre-Manche, constitué de bénévoles qui consacrent plusieurs heures *par semaine à écouter, au téléphone,* les personnes en détresse psychologique et morale, S.O.S.-Amitié France dispose de trente postes dans les villes de France les plus importantes. En 1976, les onze cents « écoutants » ont reçu près de cent soixante-dix mille appels.

En cinq ans, le nombre des appels téléphoniques reçus par *S.O.S.-Amitié a doublé. Le seul* poste de Paris en reçoit chaque jour de cent soixante à deux cents. Principalement orienté vers la prévention du suicide, S.O.S.-Amitié ne reçoit pourtant, parmi ces appels, qu'une proportion réduite de suicidants ou de suicidaires. La charte de ce mouvement, reconnu d'utilité publique, *indique en effet que ce service a pour vocation d'être « disponible aux personnes en état de crise »*. La charte poursuit : *« Dans un monde où les communications entre les personnes se font mal, sont souvent bloquées ou s'expriment difficilement, S.O.S.-Amitié s'efforce de conduire la personne écoutée à prendre l'initiative dans les choses de son existence individuelle ou sociale. S.O.S. entend ainsi développer dans notre pays une attitude d'écoute mutuelle qui permette une entraide réelle entre les personnes de tous les milieux. »*

De l'adolescent déprimé au handicapé isolé, de la femme mariée qui ne parvient plus à communiquer avec son mari au vieillard qui ne parle à personne, la diversité des « appelants » est telle qu'aucun âge, aucun sexe, aucun milieu social, n'est absent des statistiques — soigneusement tenues — de S.O.S.-Amitié. Jour après jour, les câles du téléphone tissent une sorte de filet de la solidarité discrète.

De notre envoyé spécial

Grâce à S.O.S.-Amitié, chacun est assuré qu'au pire moment il y aura encore, disponibles vingt-quatre heures sur vingt-quatre, plusieurs centaines de personnes aptes à écouter.

Pas de spécialistes

Les artisans de ce service ne veulent pas être des professionnels. Leur recrutement — il y a plus de volontaires que de postes d'écoute — est sélectif et vise à asurer l'hétérogénéité des équipes dans chaque ville. Recrutés, autant que possible, en fonction de leur équilibre personnel, ces « écoutants » restent, en moyenne, quatre ans dans le mouvement. Les responsables ne s'en plaignent pas : *refusant la « spécialisation »,* ils redouteraient la « professionnalisation » de l'écoute qui doit rester une activité bénévole et limitée dans le temps, un moment dans la vie. L'intervention des spécialistes de la psychologie se fait, en revanche, au sein des groupes de réflexion et de partage qui réunissent régulièrement les membres d'une même équipe.

Les congrès organisés tous les deux ans ont aussi un objectif de formation. C'est une autre caractéristique de ce mouvement — par rapport à tant d'autres — que de refuser les assemblées d'autosatisfaction ou les querelles de tendance. Le congrès de Dijon l'a bien montré, qui réunissait plus d'un tiers des écoutants de France.

Principalement — mais pas uniquement — constitué de femmes, *le mouvement recrute dans* tous les milieux sociaux. Pour éviter une trop grande homogénéité des écoutants — les appelants ne sont pas « homogènes », — S.O.S.-Amitié limite la cooptation. L'une des conséquences est la grande diversité des options idéologiques, politiques ou éthiques des écoutants. Mais l'unanimité *se fait sur l'essentiel* : la solidarité humaine est l'affaire de tous, elle vaut qu'on y consacre une partie de son temps.

Sexualité, fantasmes et normes

Centrer la rencontre de Dijon sur le thème de la sexualité était le plus sûr moyen de faire apparaître la variété des options. Dans la masse des appels reçus par S.O.S.-Amitié, les « problèmes sexuels » occupent une place non négligeable soit qu'ils constituent le motif principal de l'appel, soit qu'ils s'ajoutent à d'autres difficultés... ou les expliquent. Si l'écoute d'un suicidant requiert de la part de l'écoutant une grande robustesse psychique, l'évocation — parfois provocatrice — de problèmes sexuels n'est guère plus *sécurisante* pour celui, ou celle, qui est à l'autre bout du fil. Etalage de fantasmes, obsessions *en tous genres, déviances* diverses : comment l'écoutant supporte-t-il le choc ? Peut-il ne *pas imposer ses propres normes ?*

Certains écoutants se recrutent dans la bourgeoisie catholique et nous avons entendu au cours d'un des groupes de travail des femmes ayant dépassé la cinquantaine faire état du « trouble » que provoquaient certains appels. *« Quand un homme appelle de son lit et se masturbe en me parlant, quand il me décrit son état, sa nudité, je dois admettre que je suis troublée. » « Depuis que je travaille pour S.O.S.-Amitié,* a dit une autre mère de famille, *je vis différemment ma sexualité. Cela m'a aidée, dans mes relations avec mes enfants et avec mon mari, à exprimer des choses que je n'arrivais pas à dire.* » Une troisième confirmait : *« Cela nous a libérées sur beaucoup de questions. »*

A entendre la qualité et la liberté des échanges dans ce groupe de travail — sur l'homosexualité, l'impuissance, la sexualité du troisième âge, etc. — il apparaissait nettement — même si cela n'a pas été dit aussi clairement — que l'exposé de la misère sexuelle de certains appelants avait conduit bien des écoutants et des écoutantes à remettre en cause leurs idées reçues. La tolérance de ces personnes, dont la plupart disaient avoir reçu une éducation très traditionnelle, montrait que, au niveau de la sexualité aussi, la parole libère.

BRUNO FRAPPAT.

POÉSIE EN SOUS-SOL

Sont-ils venus en métro ? En tout cas, beaucoup d'entre eux étaient là, station Miromesnil, mercredi 1er juin, pour l'inauguration de leur exposition « Poètes dans le métro ». *Ils sont trente-deux poètes contemporains à protester, sur de grands panneaux ornés du texte d'un de leur poème, de la vigueur et de l'omni-présence de la poésie.*

22 heures : une file de voyageurs s'engouffre dans la salle des correspondances, lieu de l'exposition. Est-ce soudain la rencontre entre l'homme de la rame et la poésie ?

« Oui, *assure Juliette Darle qui — avec Alain Bosquet — a pris l'initiative de cette exposition dans le métro.* Les gens ont soif de poésie. Il faut y répondre par tous les moyens, dans n'importe quel endroit.

— Non, *dit une visiteuse.* Tous ces poètes figés sur leurs panneaux sont trop connus : *Aragon, Bosquet, Char,* Mandiargues, Seghers... La poésie, ce n'est pas qu'eux. C'est nous aussi. C'est la vie même. Ou alors ils n'ont qu'à dire leurs textes au public au lieu de l'obliger à les lire. Et puis les organisateurs auraient dû laisser des panneaux blancs pour les visiteurs. » *Idée reprise par Sabatier : les poèmes-images se chargent déjà des graffiti.* « Parce que la poésie est contestataire et appelle donc à la contestation », *souligne Rouben Melik.*

Pour beaucoup, le métro est le cœur souterrain de Paris, le lieu de rencontre privilégié où se brassent races et classes. Puisque la poésie est partout, pourquoi ne serait-elle pas en sous-sol ? Pour Lionel Ray, elle doit, coûte que coûte, aller aux gens. Pour Edouard Maunick, le métro est un véritable circuit humain et la poésie se dit chez lui sous l'arbre à palabres, le lieu public, là où circule la vie. André Pieyre de Mandiargues, lui, s'émeut des rapports qu'il établit entre la poésie et le métro : « La poésie assassinée sort de la nuit comme *le métro sort du tunnel.* »

★ Poètes dans le métro. Jusqu'au 16 juillet. Station Miromesnil, salle de correspondance.

TRENTE POSTES A L'ÉCOUTE

Voici la liste des trente postes de S.O.S.-Amitié dans les villes de France :

Besançon, 88-12-12 ; Bordeaux, 44-22-22 ; Brest, 80-24-94 ; Caen, 81-81-81 ; Clermont-Ferrand, 37-37-37 ; Dijon, 32-33-77 ; Grenoble, 87-22-22 ; Le Havre, 46-38-66 ; Limoges, 79-25-25 ; Lille, 55-77-77 ; Lorient, 21-19-99 ; Lyon, 29-88-88 ; Marseille, 76-10-10 ; Montpellier, 63-00-63 ; Nancy, 24-24-54 ; Nantes, 47-46-47 ; Nice, 87-48-74 ; Orléans, 62-22-22 ; Paris-Boulogne, 825-70-50 ; Paris-Anglophone, 747-57-10 ; Paris-Bagnolet, 857-31-31 ; Poitiers, 41-75-15 ; Reims, 88-10-10 ; Rennes, 59-71-71 ; Rouen, 60-52-52 ; Saint-Etienne, 74-52-52 ; S.O.S.-Téléphone Strasbourg, 34-33-33 ; *S.O.S. - Téléphone Mulhouse,* 45-22-45 ; Toulouse, 80-88-88 ; Tours, 54-14-37.

CARNET

Mariages

— M. et Mme Bernard Chaptal de Chanteloup,
M. et Mme Henri Flammarion,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Nadine et Jean-Noël,
qui a été célébré dans l'intimité le 28 mai.

— On nous prie de faire part du mariage de
Mlle Francine Colomb
et de M. Pierre Seguin,
célébré le 28 mai dans l'intimité de leurs familles.
40, rue Quincampoix, 75004 Paris.

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Mlle Marie-Laure Couvègnes
avec M. Yves Delaunay.
La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église Notre-Dame d'Auteuil, le mardi 7 juin, à 16 h. 30.

Décès

Émile COULAUDON

Nous apprenons le décès, le mercredi 1er juin à Clermont-Ferrand, de M. Emile COULAUDON.

[Connu sous le nom de « colonel Gaspard », M. Emile Coulaudon, qui était âgé de soixante-douze ans, a été, pour le compte du Mouvement de libération nationale, l'un des premiers organisateurs de la lutte contre l'occupant allemand dans le Massif Central, lors de la dernière guerre mondiale. Du 2 au 22 juin 1944, à la tête de plusieurs centaines de maquisards, il participa à la bataille du Mont-Mouchet, à la limite du Cantal, de la Haute-Loire et de la Lozère. Il a été fait Compagnon de la libération le 19 octobre 1945.]

— Le centre Viggo-Petersen :
Unité de recherche INSERM n° 18 (centre André-Lichtwitz),
Et clinique rhumatologique de l'hôpital Lariboisière,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Philippe BORDIER,
maître de recherche à l'INSERM,
membre
de la Bone and Tooth Society,
de la Royal Society of Medicine,
de l'European Society for Clinical Investigation,
de la Société française de rhumatologie,
de la Société française d'endocrinologie,
lauréat de l'Académie des sciences.

[Né le 25 avril 1927, le docteur Philippe Bordier avait réussi à mettre au point *plusieurs techniques originales d'étude du* tissu osseux. Ces techniques lui ont permis de faire de grands progrès dans la connaissance du remaniement osseux au cours du vieillissement et dans les maladies du squelette.

Elles ont en outre ouvert des perspectives nouvelles sur le mode d'action d'hormones telles que la Calcitonine et les métabolites de la vitamine D.

Le centre Viggo-Petersen perd avec le docteur Philippe Bordier un de ses chercheurs les plus éminents.]

— Toulouse, Alger.
Mme Antoine Carabia,
Mlle Jacqueline Carabia,
Les familles, parents et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Antoine CARABIA.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le jeudi 26 mai 1977.
80, avenue Jean-Chaubet, 31500 Toulouse.
31, place de la République, 87000 Limoges.

— M. Michel François,
Le docteur Dominique François,
M. et Mme Pierre Builron et leurs *enfants, Christophe, Sophie, Odile et* Emmanuel,
M. et Mme Renaud François et leur fils Guillaume,
Mme veuve François Medori,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Michel FRANÇOIS,
née Simone Vivès,
archiviste paléographe,
leur épouse, mère, grand-mère et sœur, survenu à Paris, le 31 mai 1977, dans sa soixante-dixième année.
Les obsèques seront célébrées en l'église de Thilay (Ardennes), le vendredi 3 juin 1977, à 16 heures, suivies de l'inhumation au cimetière dans la sépulture de famille.
Une messe sera dite ultérieurement à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
270, boulevard Raspail, 75014 Paris.

— Mme Jean-Marie Godeberge,
M. Frédéric Godeberge,
Mme Robert Godeberge,
Les familles Boireau, Pastural,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Marie GODEBERGE,
leur époux, père, fils et parent, survenu à Neuilly-sur-Seine, le 27 mai, à l'âge de cinquante et un ans.
Le service religieux sera célébré en l'église de Tourriers (Charente), le samedi 4 juin 1977, à 10 heures.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Tourriers.
Cet avis tient lieu de faire-part.
16, avenue Sainte-Foy, 92200 Neuilly-sur-Seine.
16560 Tourriers.

— Madeleine Guilbert a la douleur de faire part du décès de
Louis GUILBERT,
professeur à l'Université de Paris-X Nanterre,
survenu le 31 mai 1977.
L'inhumation aura lieu au cimetière intercommunal de Chevilly-Larue (94), le samedi 4 juin, à 10 heures.
11 C, allée d'honneur, 92330 Sceaux.

M. et Mme Jacques Maillet,
M. et Mme Roger Fleurance,
Ses enfants,
M. et Mme Jean-Claude Maillet,
M. et Mme Jean Hurtado,
Jean-François, Marc, Natalie, Alexandre,
Ses petits-enfants,
Victor, Sylvie, Olivier, Antoine,
Ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Alexandre MAILLET,
née Henriette Degarne,
survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, le 27 mai 1977.
La cérémonie religieuse a eu lieu à Orry-la-Ville (Oise), dans la plus stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Moulin de la Seigneurie, 78790 Septeuil.
4, rue Edmond-Roger, 75015 Paris.

— Mme Elsa Perraud, son épouse, et ses enfants,
Toute la famille, ses nombreux amis,
Et la Société Aviaffaires,
ont la douleur de faire part de la mort de
M. Alain PERRAUD,
survenue le 27 mai 1977.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 31 mai, au cimetière de Grives, par Belves (Dordogne).
Cet avis tient lieu de faire-part.
24, rue d'Aumale, 75009 Paris.

— Mlle Ginette Rapp
a la douleur de faire part de la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver en la personne de
Mme veuve Georges RAPPEPORT,
née Hélène Cahen,
sa mère, décédée le 28 mai 1977, à Paris.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Montparnasse.
22, rue Saint-Ferdinand, 75017 Paris.

— Mme Edmond Rivet, son épouse et ses enfants,
Les familles Rivet, Delpech, Leenhardt et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Edmond RIVET,
professeur honoraire au lycée du Parc,
survenu le 25 mai, dans sa soixante-dix-huitième année.
Le service religieux a eu lieu à Lyon.
30, rue Duquesne, 69006 Lyon.

— *M. et Mme André Roger,*
M. Yves Roger,
Mme Anne-Marie Roger,
M. et Mme Giuseppe Pazzi,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 28 mai, de
Mme Jean ROGER,
née Françoise Allievi,
leur mère, grand-mère et parente, veuve de
M. Jean ROGER,
ministre plénipotentiaire.
Les obsèques ont eu lieu le 30 mai, en l'église Sainte-Marie-du-Peuple, à Rome.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Dominique Fratani, née Bartoli,
M. et Mme Jacques Luciani et leurs fils,
M. et Mme Jacques Criscelli et leurs enfants,
Les familles Fratani, Criscelli, Tomasi, Sisti, Filippi, Ottavi, Santoni, Bartoli, Luciani, Fieschi,
très touchées par les très nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Dominique FRATANI
et dans l'impossibilité de répondre individuellement, prient les personnes qui se sont associées à leur *douleur de trouver ici leurs remerciements* émus et attristés.
Vezzani - Casablanca.

— La comtesse Constantin de Zarnekau,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
profondément touchés par la sympathie et le réconfort qui leur ont été témoignés, prient d'accepter leurs remerciements très sincères.

Messes anniversaires

— Une messe à la mémoire du
colonel Julien GAUTIER,
ancien sénateur,
sera célébrée à son intention en l'église Sainte-Thérèse de Biarritz le 8 juin.
Que ceux qui l'ont connu aient une pieuse pensée pour lui.

— *Les anciens étudiants, collègues* et amis de
Henri-Irénée MARROU
invitent à participer à la messe qui sera célébrée à sa mémoire, le mercredi 8 juin 1977, à 19 heures, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris (5e).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Samedi 4 juin, à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Turgot, M. Godart : « Les écritures des palais crétois au second millénaire avant J.-C., éditions et interprétations ».

— Samedi 4 juin, à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, M. Pierre Milza : « *Les origines du rapprochement* franco-italien de 1900-1902 ».

— Lundi 6 juin, à 8 h. 30, université René Descartes, salle Louis-Liard, M. Michel Bernard : « Genèse et développement des I.U.T. (1965-1975) - Contribution à l'analyse et à l'évaluation des innovations en éducation ».

— Lundi 6 juin, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle des Actes, M. Jaafar Majed : « La presse littéraire en Tunisie de 1904-1955 ».

— Lundi 6 juin, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Louis-Liard, M. Jean-Claude Sallé : « *Temps et beauté dans l'œuvre de* Keats ».

Communications diverses

— Pour le vingtième anniversaire de sa fondation, la Société Paul-Claudel organise, le samedi 11 juin, une excursion dans le Tardenois, pays natal de Paul Claudel.

Départ à 9 h. 45, angle place de la Concorde-rue de Rivoli. Déjeuner à La Ferté-Milon, visite de l'église et audition du texte « Les vitraux de *La Ferté-Milon* ». Visite de Villeneuve-sur-Fère. Retour à Paris, vers 10 h. 30.

Participation aux frais : 75 F. Ecrire ou téléphoner à Société Paul-Claudel, 13, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris. Tél : 277-96-36.

Visites et conférences

VENDREDI 3 JUIN

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 10 h. 30, entrée de *l'Orangerie* des Tuileries, Mme Puchal : « L'œuvre d'Henry Moore », entrées limitées.

14 h. 30, 158, boulevard Haussmann, Mme Saint-Girons : « *De Rembrandt à Van Gogh* ».

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Puchal : « La manufacture des Gobelins ».

15 h., devant l'église, Mme Allaz : « Saint-Julien-le-Pauvre ».

15 h., statue de Louis XIV, Mme Bouquet des Chaux : « La place des Victoires ».

15 h., métro Louvre, Mme Tribaut : « *Le Louvre de Louis XIII et d'Anne* d'Autriche » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles » (A travers Paris).

CONFÉRENCES. — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Robert Masson : « La bromatothérapie ou thérapeutique pour les aliments » (l'Homme et la Connaissance).

18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé : « *Le Rajasthan et Paba Ji* » (F.M.V.J. Voyages).

20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « L'homme terrestre-divin-éternel » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

SPECTACLES

théâtres

Jeudi 2 juin

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Spectacle de ballets (le Loup, Afternoon of a Faun, Capriccio, Palais de cristal).

Centre Georges-Pompidou, 20 h. 30 : Atelier Ligeti.

Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 15 : Ballet - Théâtre Joseph Rusillo (Requiem).

TEP, 20 h. 30 : Aime la vie, vis l'amour (Semaine de la critique).

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Gheorghe Zamfir ; 20 h. 30 : Théâtre du silence.

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : Combien.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Ars - Hébertot, 18 h. 30 : Philippe Faure.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes-du-Nord, 21 h. : On ne badine pas avec l'amour.
Centre culturel du Xe, 21 h. : les Amours de Jacques le Fataliste.
Comédie des Champs - Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre, 19 h. 30 : le Triomphe de l'amour.
Edouard-VII, 21 h. : le Café-Théâtre de F. Lemaire.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux (dernière).
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : l'Homme aux camélias.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Mouffetard, 19 h. 45 : Sémaphore ; 22 h. 15 : le Mont chauve.
Orsay, I, 20 h. 30 : les Troyennes.
Le Palace, 23 h. : In Concerto.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : le Boa sous la cloche.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Folies bourgeoises.
Présent, 20 h. 45 : la Serrure ; la Voix.
Square Félix-Desruelles, 21 h. 30 : la Rose et le Fer au siècle des cathédrales.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre Campagne-Première, salle I, 19 h. : la Chouchoute du cap Horn. — Salle II, 19 h. : Solo pour Vanina.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Bérénice. — La Galerie, 21 h. : Un chapeau de paille d'Italie.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : José.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Monique Morelli, chansons ; 22 h. 15 : la Maison d'en face. — Salle II, 21 h. : Feydeau Farrélolk.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le *Grand Vizir ; le Commonaute agricole.*
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : Travail à *domicile.*
Théâtre Paris-Nord, 21 h. : Délire lucide.
Théâtre Présent, 20 h. 45 : la Chamaille.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Courbevoie, Maison pour tous, 21 h. : la Machine infernale.
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : le Roi Jean.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h. : *les Farceurs.*
Saint-Denis, basilique, 21 h. : les Vêpres de la Vierge.
Vincennes, Théâtre *Daniel-Sorano*, 21 h. : la Cantatrice chauve.
Yerres, Gymnase : Nouvel Orchestre philharmonique de *Radio-France*, dir. G. Amy, avec E. Krivine, violon (Ligeti, Bartok, Stravinsky).

Les cafés-théâtres

Au *Bec fin*, 20 h. 15 : Chris et Laure ; 21 h. 30 : la Collection ; 22 h. 45 : la Crosse en l'air.
Au *Petit Casino*, 21 h. *15* : *Douby* ; 22 h. 30 : Cami.
Au Tout-à-la-Joie, 20 h. : Je vote pour moi ; 21 h. 30 : *N'oublie pas que tu m'aimes* ; 22 h. 30 : Alors, tu fais l'artiste.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : *Etrange* païeur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.
Café d'Edgar, I, 20 h. 45 : Bobby Lapointe ; 22 h. 30 : Jean-Marc Thibault. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Pascal Auberson et Boris Santeff ; 22 h. : les Jeannes.
Café *de la Gare*, 20 h. 30 : Pardon, *je m'excuse* ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Le Connétable, 20 h. 30 : la Voix *humaine* ; 22 h. : *Lewis et Alice.*
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu au Palais-Royal ; 22 h. : C'est pas mon frère ; 23 h. 30 : *les Frères* ennemis dans l'environnement.
Le Fanal, 18 h. 30 : le Président ; 20 h. 30 : Béatrice Arnac.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
Sélénite, I, 20 h. 45 : Ballade pour un disparu ; 22 h. Rosine Favey. — II, 21 h. : Pinok et Matho : 22 h. 30 : les Faiseuses d'anges.
Splendid, 20 h. 45 : Prisons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
Veuve-Pichard, 20 h. : le Cracheur de phrases III ; 22 h. : le Secret de Zonga.
La *Vieille Grille*, *I*, 20 h. 30 : Ali Changhai ; 22 h. : Claude Astier ; 23 h. 15 : Ali Changhai. — — *II*, 20 h. 30 : Mat Samba ; 22 h. : Hervé Métal-Cartier.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : *R. P. R. ou Le nouveau-né à une* grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?

Les concerts

Le Plateau, 18 h. 30 : l'Ensemble de musique ancienne Euterpe.
Galerie Nane Stern, 19 h. 15 : J. Whitelaw, clavecin (Bach, Byrd).
Palais de la découverte, 19 h. : Laser Graphic (Beethoven) ; 21 h. 30 : Musique électronique et électro-acoustique.
Eglise Saint-Roch, 19 h. 30 : Houbart, orgue, et F. Lazerine, chant (Bach, Haendel).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : English Chamber Orchestra, dir. et sol. P. Zukerman, violon (Mozart).
Théâtre des Champs - *Elysées*, 20 h. 30 : Julliard Quartet (Beethoven).
Musée Guimet, 20 h. 30 : Madame Kuzuhara, koto.
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. J.-S. Bereau, avec G. Henry, violon (Mozart, Prokofiev, Schumann, Ducol).
Institut autrichien, 20 h. 30 : E. Fhoedoroff, piano (Bach, Beethoven, Debussy, Brahms).
Théâtre *Henri - Varna - Mogador*, 20 h. 30 : le Quatuor français, avec M. Nordmann (Debussy, Ravel, Caplet).
Centre culturel canadien, 20 h. 45 : S. Fournier, piano (Bach, Beethoven, Schumann, Debussy, Prokofiev).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h. 45 : Consort Orpheus (Vivaldi).
Eglise Saint - Philippe - du - Roule, 20 h. 45 : G. Moutier, Ensemble vocal de la Tour, Chorale du lycée *de Rambouillet* (*Chopin*, Mendelssohn, Schumann, Brahms).
Eglise Saint-Louis de la Salpêtrière, 20 h. 45 : Ensemble vocal J.-P. Gijon (Charpentier, Schütz, Monteverdi, Victoria).
Centre Mandapa, 21 h. : Musique classique et folklorique de l'Inde.
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Collegium con basso de Hambourg (Mozart, Dittersdorf, Rossini, Dvorak).

Le music-hall

Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Folies-Bergère, 20 h. 45 : Folie, t'adore.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 30 : Allez Lido.
Concert Mayol, 21 h. : Bouquets de nus.
Casino de Paris, 20 h. 30 : Parisline.
Olympia, 18 h. : Anacrusa ; 21 h. : Suzanna Rinaldi.
Théâtre des Mathurins, 20 h. 30 : Los Guaranis.

Les opérettes

Théâtre des Arts, 20 h. 45 : Hommage à Luis Mariano.

Jazz, pop', rock et folk

Le Palace, 19 h. : Fernando Marques ; 20 h. 30 : Groupe Heldon.
Palais des arts, 20 h. : Bothy Band, Irish Folk Music.
Théâtre Campagne-Première, 17 h. 30 : Dominique Gaumont Energy ; 20 h. : Lewis Furey. — II, 20 h. : Kevin Coyne ; 22 h. 30 : Art Ensemble of Chicago.
American Center (Raspail), 21 h. : *Nazare Pereira et son groupe Sambahia.*
Caveau de la Huchette : Hal Singer *et le Dany Doriz Septet.*

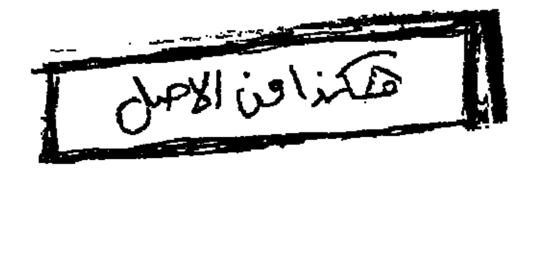

ARTS ET SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Montre brisée ; les Proscrits, de V. Sjostrom ; 18 h. 30 : Drôle de jeu, de J. Kast ; 20 h. 30 : Crueldade Mortal, de L. P. Dos Santos (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30 : Trottoir des allongés, de J.-L. Daniel (en présence de l'auteur).

Les exclusivités

ADOPTION (Hong., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
ALICE DANS LES VILLES (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), Le Marais, 4e (278-47-86).
LES AMBASSADEURS (Fr.-Tun., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AMES PERDUES (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
BEN ET BENEDICT (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BILITIS (Fr.) (**) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Les Templiers, 3e (272-94-56), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE CAMION (Fr.), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CARRIE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19 ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Calypso, 17e (754-10-68), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) ... 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e, (359-36-14), jusqu'à jeudi : v.o.-v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LA CASTAGNE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
LE CHATIMENT (It., v.f.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36), George-V, 8e (225-41-46).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Haussmann, 9e (770-47-55), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75).
LA DENTELLIERE (Suis.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Nations, 12e (343-04-67), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER BAISER (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Ambassade, 8e (359-19-08), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), jusqu'à jeudi, Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Berlitz, 2e (742-60-33).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
LE DIABLE DANS LA BOITE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Panthéon, 5e (033-15-04), Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
DYNAMITE GIRLS (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
EMITAI (Sén., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Publicis - Saint - Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
FERDINAND LE RADICAL (All., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), La Clef, 5e (337-90-90).
LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.o.), en soirée : Ermitage 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e, en mat., U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75).
LES FOUGERES BLEUES (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Biarritz, 8e (723-69-23), U G C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat 16e (288-99-75), Convention Saint-Charles, 15e (573-33-00).
L'HERITAGE (It., v.o.) : St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
HISTOIRE D'AIMER (It., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Daumesnil, 12e (343-52-97).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), Magic-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
JULIE POT DE COLLE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (770-20-89), Grand Pavois, 15e (531-44-58).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (*) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Hautefeuille, 6e (633-79-38), jusqu'à jeudi, Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NETWORK (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
OBSESSION (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Myrrha, 18e (606-06-26).
L'OMBRE DES CHATEAUX (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PRELUDE A LA VIE SEXUELLE (Bel.), Le Seine, 5e (325-95-99).
PRIVATE ROAD (Ang., v.o.) : Le Racine, 6e (325-71-08).
QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LA QUESTION (Fr.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ROCKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SOUDAIN LES MONSTRES (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Montparnasse, 14e 326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SUSPIRIA (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA TETE DE NORMANDE SAINT-ONGE (Can.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont - Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Les Nations, 12e (343-04-67).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), j. jeudi ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; version angl. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
VANESSA (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 9e (343-01-59) ; Miramar, 14e (326-41-02).
VERMISAT (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

Les films nouveaux

LA NUIT DE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, film français de de Bob Swaim : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82), Maxéville, 9e (770-72-86) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LIQUIDEZ L'INSPECTEUR MITCHELL, film américain d'A Mac Laglen (*) V.O. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) V.F : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA VIE FANTASTIQUE DE BRUCE LEE, film japonais. V.F : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Capri, 2e (508-11-69).
LES IMPITOYABLES, film américain de Frank Kramer V.F Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59)

A partir de vendredi

ELISA VIDA MIA, film espagnol de Carlos Saura, V O. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Mayfair, 16e (525-27-06)

Les festivals

QUINZAINE DES REALISATEURS (v.o.) Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), voir également au TEP (Semaine de la critique) : A part ça, chez nous tout va bien ; Erasmus Montanus ou La Terre est plate.
WESTERN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Professionnels.
COSTA GAVRAS, La Pagode, 7e (705-12-15) : Etat de siège.
M. BROTHERS (v.o.), André Bazin, 13e (337-74-39) : Plumes de cheval.
PAUL NEWMAN (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50).
BENI MONTRESSOR, Le Seine, 5e (325-95-99) : 18 h 30, la Messe dorée ; 20 h. 30, Pilgrimage
PRESTIGE DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Studio Marigny, 8e (225-20-74) : Andrei Roublev.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Un tueur dans la foule.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14), I. 11 h. 50 (sf D.) : la Grande Bouffe ; 14 h. 10 : Cœur de verre ; 16 h. : Mean Streets ; 18 h. : Cabaret ; 20 h. : Affreux, sales et méchants ; 22 h. : le Désert des Tartares ; 0 h. 10 : les Diables. — II. 12 h. : Satyricon ; 14 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h., 20 h. 10 : Cria Cuervos ; 22 h. 15 : Aguirre ou la colère de Dieu ; 24 h. : Taxi Driver.
BOITE A FILMS 17e (754-51-50), I. 13 h. : Casino Royale ; 15 h. 15 : Vera Cruz ; 18 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 20 h. 30 : le Lauréat ; 22 h. 15 : Délivrance ; Docteur Folamour. — II, 13 h. : Macadam Cow-Boy ; 14 h. 45 : 1900 (première partie) ; 17 h. 45 : 1900 (deuxième partie) ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise.
JORGE SANJINES (v.o.), 28, rue Dunois, 13e, 20 h. 30 : le Sang du Condor.

Les séances spéciales

L'AUTRE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sauf mardi).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et à 24 h.
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) Le Seine, 5e (325-95-99) à 22 h. 30.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.
HOTEL DU NORD (Fr) Studio Cujas, 5e (033-89-22) à 12 h. (sf S. et D.).
INDIA SONG (Fr.) Le Seine, 5e à 12 h. 20 (sauf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) Le Seine, 5e à 12 h. 15 (sauf D.).
JEREMIAH JONHSON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
LE PRIVE (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h. et 24 h.
LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) Théâtre de la Plaine, 15e, Mar à 20 h. 30.
LA SALAMANDRE (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.

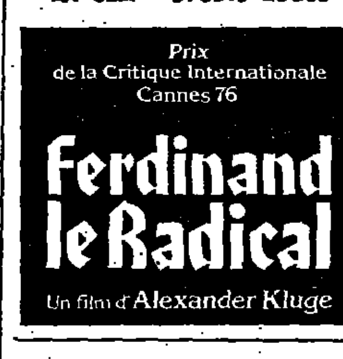

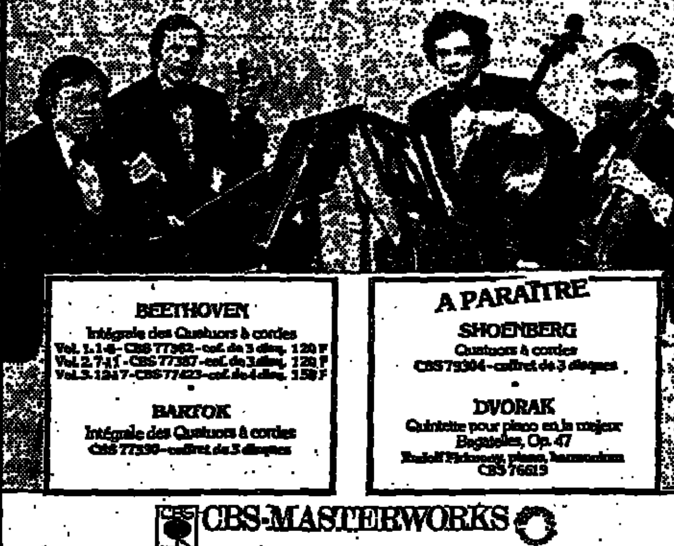

Théâtre

« Les Troyennes » en japonais

Le metteur en scène Tadashi Suzuki, trente-huit ans, estimé dans son pays, a voulu, avec ces *Troyennes*, créer un personnage tragique de femme où viennent se concentrer les souffrances sans mesure que la guerre apporte aux femmes innocentes des soldats vaincus.

Une vieille femme voit périr tous les membres de sa famille. Elle revivra sa tragédie en s'identifiant aux personnages des *Troyennes* d'Euripide. Le texte japonais établit aussi un parallèle entre les fléaux du Japon ancien et la seconde guerre mondiale.

Il est difficile à des spectateurs qui ne connaissent pas la langue japonaise d'apprécier cette œuvre extrêmement « textuée » : les acteurs parlent sans cesse, à une vitesse record.

La mise en scène dispose sur le plateau des personnages très costumés, genre *Boulevard du crime*, et éclairés en mélodrame par des projecteurs verdâtres. Mis à part viol et meurtres, brefs, ces acteurs restent immobiles, pendant les longs monologues de la vieille femme, dans des attitudes expressionnistes, à la Rodin.

Le rôle principal est tenu par Kayoko Shiraishi, trente-six ans, actrice populaire, nous dit-on, très extériorisée, habile en imprécations et ruptures de physionomie.

Le programme, établi par les responsables du Théâtre Waseda, nous dit que le kabuki et le nô *« ont cessé d'être une expérience théâtrale vivante », « sont maintenant devenus des formes fossilisées d'expression ». D'où* ces *Troyennes*, d'imagination moderne.

C'est étrange, car, pour nous, *le kabuki et surtout le nô*, lorsque des Japonais les jouent ici, gardent une force poétique intense, gardent aussi une puissance dramaturgique jeune, exemplaire, alors que ce spectacle des *Troyennes*, malgré ses attraits, semble trop mijoté et déjà un peu hors d'usage.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre d'Orsay, 20 h. 30.

Le Théâtre populaire de Lorraine s'installe à Thionville

De notre correspondant

Nancy. — Le Théâtre populaire de Lorraine, animé par Jacques Kraemer, vit dans des conditions difficiles depuis plusieurs années. Il vient de trouver une bouffée d'oxygène qui lui permettra de repartir sur des bases plus solides.

En effet, le 26 mai, le conseil municipal de Thionville, que dirige M. Paul Souffrin (P.C.), a voté à l'unanimité le principe de l'implantation du T.P.L. à Thionville. Une convention de trois ans (à partir de janvier 1978) est en discussion et sera normalement signée à la fin de ce mois. En attendant, la ville de Thionville a accordé une subvention de 300 000 francs pour le second semestre 1977.

Pourtant, le T.P.L. ne quittera pas tout à fait Metz, où il conservera son administration, ses locaux techniques et sa petite salle de l'île du Solcy. Le but des responsables du T.P.L. est de développer un centre dramatique à vocation régionale axé sur trois zones d'implantation — Metz, Thionville et Longwy. De là, le T.P.L. rayonnera sur l'ensemble de la région lorraine.

Le T.P.L., qui a reçu de l'Etat, pour 1977, une subvention de 500 000 francs, est privé, depuis l'an dernier, de l'aide du conseil municipal de Metz, que dirige M. Jean-Marie Rausch (C.D.S.). En 1975, déjà, un conflit entre le T.P.L. et la municipalité avait empêché l'accession de la troupe au statut de centre dramatique national. — C. L.

Culture

Bataille pour un monument chez Renault

Plusieurs personnalités demandent l'achèvement du « Salon d'été » de Jean Dubuffet

Le conflit Renault-Jean Dubuffet à propos de l'achèvement du *Salon d'été*, sculpture monumentale aux trois quarts réalisée sur le parvis du nouveau siège de la *Régie* à Boulogne-Billancourt, vient de faire l'objet d'une nouvelle assignation en référé (*le Monde* des 25 mars et 13 avril). La direction de Renault demande que la sculpture inachevée, qui offre le spectacle désolant d'un chantier à l'abandon, mais qui ne peut être détruite étant données les procédures engagées par l'artiste, soit recouverte de verdure. Elle propose de couvrir le monument de granulats d'argile expansé, puis de terre végétale, pour y planter un gazon. Les avocats de Jean Dubuffet ont obtenu un délai au 9 juin.

Entre-temps, plusieurs personnalités du monde des arts et de la littérature, les peintres Joan Miro, Hans Hartung et Vasarely ; les musiciens Pierre Boulez et Olivier Messiaen ; l'architecte Jacques Couelle ; le cinéaste René Clair ; les écrivains André Pieyre de Mandiargues, Eugène Ionesco, Francis Ponge, Jean Genet et Claude Simon, ont signé une déclaration dans laquelle ils *« s'élèvent contre le principe de la destruction délibérée d'une œuvre, et encore plus si elle devait se faire avant même l'achèvement de celle-ci. Ils expriment le vœu que soit menée à son terme la construction entreprise par la régie Renault du* Salon d'été *de Jean Dubuffet ».*

Une déclaration similaire, émanant de directeurs de musées internationaux, doit être publiée prochainement. Enfin, un groupement de soutien à la cause de Jean Dubuffet, qui déclare défendre, en même temps que son monument, le droit moral de l'artiste sur son œuvre, s'est constitué. Il recueille les signatures en France et à l'étranger.

★ Correspondance à adresser à Mme Chantal Gaulin, 11, rue Saint-Médard, Paris.

En bref

Théâtre

● « 4 LITRES 12 IN CONCERTO » — Palace, 23 heures.

Trois hommes en habits noirs trop larges, en canotier ou melon. Trois femmes en robes noires, courtes, en bibi à voilette. Des râpes à fromage, des robinets, un seau à charbon, des tuyaux divers, tout un bric à brac ménager : ce sont les instruments, qui ne servent pas à faire de la musique, mais des gags. Des gags en avalanche qui se court-circuitent et rejaillissent dans un piaillement incessant, vaguement polyglotte. Venant de Nancy, le groupe « 4 litres 12 » a appris son « langage théâtral » au Festival mondial, et se lance avec une vigueur désopilante dans le simili-exotique.

Ils ont de la santé et de l'invention, ces Nancéiens rigolards qui semblent échappés d'un film burlesque sonorisé par un clown sourd. Ils ne se limitent pas à la parodie. Ils reconstruisent la vie, les aventures intérieures et extérieures d'un groupe. Ils en donnent une vision folle, affolée, violente, pas une caricature. Chaque personnage a sa fonction bien précise, son caractère original. Il doit y avoir là un travail psychodramatique pris dans l'humour qui donne une assise vraie au spectacle et fortifie les rires.

COLETTE GODARD.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

L'intégrale Beethoven du Quatuor Juilliard

En cette année du cent cinquantenaire de la mort de Beethoven, Paris a déjà entendu deux intégrales des quatuors, par les Loewenguth et les Amadeus. Est-ce pour cela qu'il y avait peu de monde pour la première séance du Quatuor Julliard, mercredi 1er juin, ou bien parce que les Parisiens ne connaissent guère cet ensemble américain chevronné, qui porte le nom de la célèbre Juilliard School of Music?

Il est cependant peu de quatuors aussi virtuoses et où un rapport aussi juste s'établisse entre les sonorités et les personnalités des instrumentistes, d'une homogénéité absolue. Leurs exécutions transcendantes, pleines de feu et de dynamisme, supérieurement architecturées, sont incontestablement à la mesure du gigantesque univers de formes et d'idées de Beethoven. En revanche, les interprétations restent d'allure anglo-saxonne, d'une perfection qui n'atteint pas toujours au cœur des œuvres.

On aimerait parfois qu'ils « s'installent » davantage dans le caractère propre de cette musique puissamment naïve, à la manière des Végh, ou qu'ils retrouvent le rayonnement intérieur, la transparence à la pensée du Quatuor italien. Les mouvements un peu rapides le plus souvent, nous frustrent d'une poésie suprême ou intense, alors même qu'ils en semblent tout près.

On n'ose parler d'une tendance à l'abstraction pour un jeu aussi vivant, musical, souvent exquis, parfois truculent, mais il est de fait que le Cinquième Quatuor en la mineur, *riche en pièces « pittoresques », nous a souvent laissé sur notre faim, que dans le* Septième Quatuor en fa majeur, *supérieurement construit cependant, une certaine impatience a estompé la majesté de cette grandiose recherche dramatique, et qu'au contraire, le* Quatorzième Quatuor en ut dièse mineur, *l'œuvre métaphysique par excellence, approchait du sublime, sans doute parce qu'elle est la plus détachée, la plus contemplative.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines séances les 2, 7, 8 et 9 juin.

Exposition

MAN RAY RESSUSCITÉ

Man Ray serait-il mort tout entier? On aurait pu le craindre devant le silence qui a succédé à tant de manifestations plus ou moins tapageuses, lui vivant, sans omettre la grande rétrospective de 1972 au Musée national d'art moderne, ni le fervent et lucide ouvrage de Roland Penrose (tradui: en français, au « Chêne ») qui analyse non seulement son rôle de créateur en plus d'un domaine, mais l'influence qu'il a exercée des deux côtés de l'Atlantique. Ce n'est pas parce qu'il a bousculé joyeusement les rassurants conformismes qu'il ne faut pas le prendre au sérieux.

Justice posthume lui est enfin rendue, en montrant à nouveau l'œuvre passée dans ce qu'elle a eu de plus novateur, et en livrant d'autre part pour la première fois celle qui a occupé .es dernières années.

Le passé, c'est, pour cette fois, la photographie et les inventions de Man Ray — rayogrammes, solarisation, etc. — qui ont révolutionné cet art. On reverra avec le même plaisir au centre américain, parmi un nombre impressionnant de tirages, la série des portraits de ses amis surréalistes, et de Tzara, et de Marcel Duchamp, son violon d'Ingres *bien que mille fois reproduit, ses plus belles images du corps féminin divinisé.*

Man Ray se voulait autre chose que photographe. C'est pourtant dans la photographie qu'il est inimitable. Et s'il s'est servi de la photo, en pionnier, dans ses œuvres plastiques, il tenait beaucoup à être considéré comme peintre. Et il a dessiné jusqu'au bout. Il fallait que fussent révélés les dessins, « peintures naturelles », photos et objets inédits des cinq dernières années. On voit surtout des dessins rue de Varenne, où sa fantaisie et son humour ne nuisent en rien à leurs qualités graphiques. Le Trou dans la roue *et maintes variations sur les thèmes très simples, qu'il réussit à rendre insolites, bannissent l'indifférence.*

Et comme Man Ray ne reniait aucune de ses réussites, qui ont fait le tour du monde, voici deux grandes lithographies exécutées d'après le portrait synthétique du marquis de Sade, et d'après les Amoureux. *les livres de Kiki plaisent comme un astre inconnu sur un paysage terrestre.*

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Centre culturel américain, 3, rue du Dragon, et Galerie de Varenne, 61, rue de Varenne.

Variétés

La violence de Susana Rinaldi

Lié en France à un rythme assez pompier jusqu'à la découverte d'Astor Piazzolla et du Cuartero Cedron, le tango a été évidemment tout autre chose en Argentine, depuis sa naissance au siècle dernier dans les faubourgs, les quartiers populaires de Buenos-Aires, par un mélange musical à partir d'éléments venus d'Afrique, d'Espagne et aussi de toutes les immigrations installées dans le port. Il a été une danse souvent interdite hors des ghettos populaires parce que justement, il provenait de ces « endroits mal famés ». Il a porté très tôt avec lui (1870) des mots parlant de problèmes sociaux, dénonçant les conditions de vie. Il est devenu l'expression vivante de toute une communauté, de ses passions, de ses désirs, la forme préférée par laquelle les poètes populaires argentins s'expriment, il est, en somme, le blues argentin. Il y a des textes assez étonnants dans leur naïveté comme *Tiempos Viejos, El Choclo, la Cumparsita*, représentatifs d'une époque où il y avait encore le tramway à chevaux et la lampe à pétrole. Susana Rinaldi chante à l'Olympia un de ces textes, un des plus célèbres tangos, *Cambalache*, écrit il y a plus de quarante ans, qui dit que « *le vingtième siècle est un dépôt d'ordures, un siècle plein de boue et de fièvre, personne ne le nie. Nous vivons roulés dans un bordel. Etre honnête ou traître, ignorant ou savant, voleur ou généreux, tout est pareil, rien n'est mieux. Etre un âne ou un grand professeur : il n'y a plus de valeur, tout est bousculé. N'importe qui est un voleur, Stavisky, Dom Bosco, Napoléon et San Martin* ».

Chanteuse et comédienne populaire dans son pays, Susana Rinaldi est à l'Olympia pour une dizaine de jours. C'est une magnifique interprète qui a su, comme Piazzolla, renouveller le genre, lui enlever ses scories, lui restituer toute sa pureté et mettre en valeur son essence populaire, ce qu'il véhicule de plus profond : l'âme d'un peuple émotif, généreux et un peu fou. Il y a chez Rinaldi une immense force, une belle fierté et une violence qui roule par saccades, une voix, enfin, vibrante, tendue, magnifiquement travaillée.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h. 45

■ L'Ensemble Antiqua d'Amsterdam et la Chorale Stéphane Caillat présentent ce jeudi soir 2 juin, à 21 heures, à la basilique de Saint-Denis, et vendredi 3, à 21 heures, à l'abbatiale Saint-Ouen de Rouen, sous la direction de Stéphane Caillat, « les Vêpres de la Vierge », de Monteverdi.

■ Les représentations de « Medor » et de « la Dame de la mer » au Nouveau Carré sont annulées à la suite de la grève du personnel commencée mercredi 1er juin. Le personnel demande le respect des droits syndicaux, dénonce le refus de négociations salariales et la gest'n « au jour le jour » du Centre d'animation culturelle de Paris (Nouveau Carré).

Cinema

Après le Festival de Cannes

LE PALMARÈS EN QUESTION

Le conseil d'administration du Festival de Cannes se réunira avant la fin du mois, sous la présidence de M. Robert Favre Le Bret, pour étudier « *si la manifestation doit garder ou non son caractère compétitif* ». Si le principe du palmarès est maintenu, M. Favre Le Bret — qui a désapprouvé plusieurs des choix du jury 1977 — proposera de faire appel, en 1978, « *à plus de vrais professionnels et à moins d'amateurs* ».

La date du Festival — qui se tient traditionnellement en mai — sera aussi mise en question. Certains souhaitent l'avancer au mois de février, d'autres le repousser au mois de septembre. En mai, en effet, de nombreux films sont soit déjà sortis sur les écrans, soit inachevés.

RADIO-TÉLÉVISION

DEUX PARLEMENTAIRES CRITIQUENT LA GESTION DES NOUVELLES SOCIÉTÉS

M. ALAIN BONNET : une information qui ressemble à de la publicité.

Mercredi 1er juin, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, M. Alain Bonnet (Rad. de gauche, Dordogne) a critiqué les émissions télévisées illustrant dans le « créneau » consacré aux « spots » publicitaires, et sous forme de « saynètes exemplaires », les principales dispositions du plan Barre. Ce traitement de la politique gouvernementale, « *déguisée sous forme de publicité* », relève à son avis « *d'une propagande inadmissible et d'une conception affligeante et infantile de l'information des citoyens* ».

M. Bernard-Reymond, secrétaire d'État au budget, a répondu : « *Ces émissions sont programmées à l'intérieur du créneau horaire consacré aux grandes causes nationales. Tous les parlementaires demandent que l'administration se rapproche des citoyens. Mais quand nous le faisons, vous vous en étonnez! Cette démocratisation de l'information semble vous déplaire alors qu'elle vise des personnes qui bien souvent n'ont pas d'autre moyen d'être informées que la télévision.* »

M. JEAN CLUZEL : le temps des émissions pirates est venu.

M. Jean Cluzel, sénateur (Un. centriste) de l'Allier et rapporteur spécial du budget de la radio-télévision, a exposé également, mercredi 1er juin, au cours d'une conférence de presse, son analyse des principaux problèmes posés par la gestion des sociétés de programmes. « *Le temps des émissions pirates est venu* », a-t-il notamment déclaré, faisant allusion aux « radios vertes » et à la récente irruption de M. Jean Montaldo sur TF 1 (*le Monde* du 26 avril).

« *Ce n'est pas dans l'anarchie qui résulterait de la création de radios pirates que se trouve la solution* », a dit M. Jean Cluzel, qui préconise néanmoins que « *les courants profonds de la vie quotidienne des Français* » puissent davantage s'exprimer par le canal des radios locales et par une meilleure « *communication entre des communautés très décentralisées ou que la géographie isole* ». « *Plus généralement, c'est la réforme de 1974 qui ne me paraît pas avoir reçu d'application correcte dans l'accès du pluralisme à la R.T.F.* », écrit encore le sénateur de l'Allier dans un rapport distribué aux journalistes.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 2 JUIN

— La *C.F.T.* dispose le la « Tribune libre » de F.R. 3, à 19 h. 40.

— Le *P.S.* a la parole sur A2, à 19 h. 45.

— Le *Chili* est au centre du journal d'Antenne 2, à 20 heures, avec un reportage de Jacques Abouchar comprenant des interviews de syndicalistes militants, de femmes de disparus, d'un chrétien-démocrate, de prêtres et de Mgr Ourton, évêque de Santiago

— *M. Michel Bassi*, président de l'Association pour la démocratie, participe au journal d'Antenne 2 à 20 heures.

VENDREDI 3 JUIN

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, répond aux questions de la rédaction de Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *Le nouvelle droite française* s'exprime sur le thème « Apologie de l'abstention » à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

INSTITUT

A l'Académie des beaux-arts

GRANDS PRIX D'ARCHITECTURE

L'Académie des beaux-arts, sous la présidence d'Eugène Beaudecrin, a décerné ses grands prix d'architecture 1977.

Premier prix (24 000 F) : Stéphane Millet.

Deuxième prix (10 000 F) : Claude Raynouard.

Troisième prix (5 000 F) : Alain Alvaro.

Le programme portait sur une cité olympique dont le site proposé se situait sur le plateau de Mortefontaine, à 40 kilomètres au nord de Paris.

Les aménagements de cette cité olympique comprenaient :

— des installations sportives, dont un stade de cent mille places ;

— une université pour recevoir quatre mille étudiants ;

— une cité résidentielle pour recevoir huit mille athlètes et accompagnateurs.

Dix projets avaient été retenus. Ils sont exposés, jusqu'au 5 juin, salle Comtesse de Caen, 25, quai de Conti.

VU

PAUVRES GENS RICHES

« L'argent pour vous, c'est quoi? », demandait inlassablement Alain Cancès, mercredi 1er juin, sur Antenne 2, aux hommes d'affaires rencontrés à l'occasion d'une enquête menée de par le monde (en grande partie aux frais d'un milliardaire saoudien, soit dit en passant). Pour vous c'est quoi, l'argent? C'était un jeu d'échecs, un coup de poker, c'était diriger un orchestre, c'était combler les désirs de la clientèle, c'était un pont jeté entre le tiers-monde et les pays industrialisés!

Bref, c'était n'importe quoi, sauf un yacht, un ranch, un appartement à Londres, à Paris et à New-York, un chalet à Saint-Moritz et vingt complets-vestons portant la griffe d'un grand couturier. Mais l'avion privé du milliardaire en question, le Boeing-727, qui a promené l'équipe de Wall Street à Kuala-Lumpur, n'était qu'une enfilade de bureaux Somptueux, paraît-il, mais cela, on s'est bien gardé de nous le montrer. En invités bien élevés, on a fait preuve d'une respectueuse discrétion

Les gens riches n'aiment pas avouer qu'ils le sont, surtout chez nous. Curieux, non? Là encore, les banquiers, les notaires, les P.-D. G. réunis ensuite au studio par Jean-François Kahn, ont aligné toutes sortes de bonnes raisons : pudeur, discrétion, modestie, principes religieux, tradition, influence du droit romain par opposition au droit salique en vigueur chez les Anglo-Saxons, désir d'être aimé... Les gens sont si méchants, la réussite est si mal vue...

N'était-ce pas un peu la peur du fisc? Absolument pas. Les sondages prouvent qu'on déclare davantage au percepteur qu'à l'enquêteur. De temps en temps, M. Jean Ziegler, un sociologue suisse, essayait de troubler les eaux paisibles de cette bonne conscience satisfaite. En vain. Il cherchait une explication à l'absence d'un impôt sur le capital et à l'étonnante indigence des données statistiques sur la fortune des Français. Cela surprend à l'étranger. Ce manque de transparence faisait, d'après lui, le jeu du pouvoir, le pouvoir dominé par l'argent. Pourquoi, lui rétorque-t-on, aller chercher si loin? Qu'y a-t-il de plus difficile à évaluer, de plus aléatoire qu'un patrimoine : vous achetez un terrain aujourd'hui ; classé zone verte demain, il ne vaudra us rien. Et puis quoi, les patrons prennent des risques, pas les salariés...

Nous, devant nos écrans, on se demandait naïvement si ces risques, les innombrables parieurs du dimanche qui se privent de tout dans l'espoir de faire fortune, ne les prendraient pas très volontiers, à condition d'en avoir les moyens, bien entendu. Enfin, est-il normal qu'en France, l'éventail des salaires soit beaucoup plus large qu'en Allemagne, aux États-Unis ou en Angleterre? Pardon, il se resserre, il est revenu à ce qu'il était il y a vingt-cinq ans. Il y a vraiment de quoi pavoiser, en effet.

CLAUDE SARRAUTE.

JEUDI 2 JUIN

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Téléfilm : Danger pour une beauté noire, de G. Kirgo et W. Graham. Avec T. Graves, Ch. Love, H Guardino

21 h. 40, Magazine : L'événement, d'H. Marque, Ch. Bernadac et J. Besançon.

Un reportage sur l'Italie : « Cantata appassionata », de J.-C. Eberlé.

22 h. 40, Tennis : Internationaux de France à Roland-Garros.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Dramatique : Messieurs les jurés. (L'affaire Vilquier), de J Krier. Avec A Reybaz, H. Gignoux, J Verdier, H Coutet.

Des faits troublants ou des faits de circonstance? Vilquier était-il l'auteur des différents crimes qu'on lui a imputés?

22 h. 30, Emission de l'I.N.A. : « Carrara », de Ch. Paureilhe.

Le portrait d'un vieux « marginal » dans la réalité quotidienne, parfois humaine et parfois grimaçante, d'un petit village de l'Oise

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (Les grands noms de l'histoire du cinéma), cycle : Aspects du cinéma italien. UNE BONNE PLANQUE, d'A. Lattuada (1971), avec S. Loren, A. Celentano, F Rey, J.-L. Gallardo, G. Maffioli, T. Aumont.

Une religieuse nommée supérieure d'un hôpital dans une ville d'Italie du Nord affronte un « convalescent » installé à demeure et que ses options et ses amitiés de gauche rendent indélogeable. Le choc de deux caractères, un échange d'affection et d'idéalisme entre deux êtres moralement purs. Un film méconnu qu'il faut découvrir.

21 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « La passion selon P.P.P. », de René Kalisky, réalisation J.-P. Colas ;

Récit à plusieurs voix sur la mort de Pasolini.

22 h. 30, Entretiens avec Gaston Ferdière, par M. Benezet ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Norge.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert de la tradition et du voyage : instruments à bourdon ; 22 h., Ensemble intercontemporain, dir. M. Gilen (Dallapiccola, Denisov, K. Huber, V. Rihm) ; 0 h 5, Action musicale électronique ; 0 h. 30, Musiques célibataires : la revanche des Pygmées ; Les rêves des machines ; la Torture blanche

VENDREDI 3 JUIN

CHAINE I : TF 1

De 12 h. à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 14 h. 25, Tennis : Internationaux de France.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : le Dindon, de G. Feydeau. Réal. P. Sabbagh. Avec M. Colombi, A. Feydeau, B Dhéran J Maury, G. Nicolas, G. Chamarat.

Vaudeville autour d'un mari et d'un amant, également trompés

22 h. 40, Allons au cinéma : Spécial Cannes, d'A. Halimi.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 50 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h. 55, Aujourd'hui magazine.

20 h. 30, Feuilleton : Allez, la Rafale ; 21 h. 35, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Que reprochez-vous aux Français?).

Avec MM J.-D Bredin (« les Français au pouvoir »), F. de Closets (« la France et ses mensonges »), P Daninos (« Made in France »), Th. Maulnier (« les Vaches sacrées »), et M. A. Macciocchi (« De la France »)

22 h. 30, Journal.

22 h. 52, FILM (ciné-club) : LES PETITES MARGUERITES, de V. Chytilova (1966), avec J. Cerhova, I. Karvanova, J Albert, J Klusak. (Rediffusion.)

Deux filles, deux sœurs, s'amusent de la vie et se livrent à des actes extravagants pour prouver qu'elles peuvent être plus « pourries » que le monde pourri. Un spectacle loufoque, venu de Tchécoslovaquie, une fable symbolique sur une société en crise et sur l'impuissance de la révolte individuelle.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine vendredi, de M. Cazeneuve et J.-P. Alessandri : Service public (à vos risques et périls, enquête E Gabey, réal. P. Legall)

Sur le thème « L'assurance automobile », une enquête qui se veut une réponse aux questions que se posent le plus souvent les assurés. Derrière celles-ci, une question finale : l'assurance automobile est-elle encore un service public?

21 h. 30, Sciences : Les mystères de la Terre (premier épisode : Les lieux et les hommes), de Ph. de La Cotardière. Réal. A. Brunet.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Humour au pied de la potence, par Ev. Dessare, réalisation C. Roland-Manuel ; 21 h. 30, Musique de chambre... « Novelette », opus 21, nº 8 (Schumann) ; 11 mélodies (Chopin), « Novelette » (Sibelius) ; sonate pour violon et piano (Tapia Coleman) ;

22 h. 30, Entretiens avec Gaston Ferdière, par M. Benezet ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Norge.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Le coin des collectionneurs : Enregistrements rares ou inédits du chef d'orchestre J. Horenstein ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : Orchestre symphonique de Sarrebruck, dir. L. Zagrosek avec A. Tchaïkovski : « Dix pièces pour orchestre opus 6 » (Webern) ; « Concerto pour piano et orchestre en si bémol majeur K. 595 » (Mozart) ; « Quatrième symphonie en si bémol majeur, opus 60 » (Beethoven) ; 23 h. 15, Cabaret de Jazz, avec André Persiany ; 0 h. 5, René Clemencic.

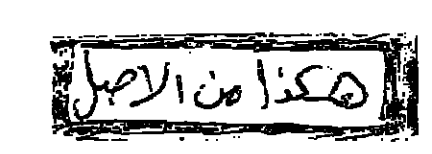

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

emplois régionaux

Recherchons

2 INGÉNIEURS
HAUT NIVEAU
Diplômés Grande Ecole

Expérience professionnelle :
— 3 à 5 ans souhaitée (Industrie ou Labo) pour participation à travaux dans équipes pluridisciplinaires ;
— définition et responsabilité de nouveaux programmes de recherche ;
— larges possibilités pour candidats de valeur.

1er poste :
— matières plastiques, propriétés mécaniques et problèmes de transformation ;
— connaissance des matériaux souhaitée.

2e poste :
— étude des structures et systèmes, calcul et essais ;
— connaissances en automatique souhaitées.

Envoyer curric. vitae détaillé + photo à n° 720.003,
H.A.P., Hall Petites Annonces 7 X
44040 NANTES CEDEX

FILIALE D'UN GROUPE ESPAGNOL IMPORTANT SPÉCIALISÉ DANS LE SECOND ŒUVRE BATIMENT

ORLÉANS

recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL
RESPONSABLE A L'EXPORTATION

Une formation supérieure est requise, mais un autodidacte est accepté

La langue anglaise est parlée couramment.
Une connaissance de la langue allemande sera considérée comme un atout supplémentaire.

L'expérience professionnelle acquise devra lui avoir permis à l'exportation de vendre lui-même et de négocier les contrats de préférence dans le secteur d'activité Bâtiment.

Immédiatement sous l'autorité du directeur général, ce poste offre une grande autonomie d'action et possibilité de promotion rapide pour un candidat de qualité.

Rémunération offerte : 80.000 à 90.000 F annuels, ainsi que tous frais remboursés. Position CADRE.

Adresser C.V. détaillé dans les meilleurs délais sous référence 1122, à : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

BANQUE SPÉCIALISÉE (CRÉDITS IMMOBILIERS ACQUÉREURS)

recherche

POUR SA SUCCURSALE DE MONTPELLIER ATTACHÉS COMMERCIAUX

Leur fonction consistera à visiter clients et apporteurs d'affaires (agences immobilières, constructeurs), pour proposer et monter des Crédits Immobiliers Acquéreurs.

Ces postes s'adressent à de futurs collaborateurs intéressés par l'action commerciale, ayant, si possible :
— une expérience de quelques années dans la profession ;
— une solide formation générale ;
— un goût et des aptitudes pour les contacts commerciaux à tous niveaux.

Adresser C.V. + photo + prétentions, sous réf. OV. 318, à ARCHAT, 34, boulevard Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

INGÉNIEUR ou ASSIMILÉ
40 ans environ

pour poste important

dans usine injection et transformation de pièces diverses.

Références dans la direction de fabrication et dans une spécialité sont demandées.

Ecrire sous référ. à HAVAS BLOIS, n° 707.898.

AJACCIO - Hôtel 4 étoiles rech. [...]bre de suite, excell. Directeur [c]onfirmé, excell. sous-directeur [c]onfirmé. Anglais, allem. exigés. [E]crire avec C.V. Hôtel CAMPO DELL'ORO, 20000 AJACCIO.

Cherche pour seconder Direction
ACHETEUSE
Prêt-à-porter, femme jeune [...] magasins), références exigées.
Position cadre.
Ecrire avec C.V. à HAVAS, NANCY 54000, sous n° 64 N.

[L]e Centre social quartier Europe
19, av. Robert-Schuman
02100 Saint-Quentin
[r]echerche ANIMATEUR pour as[si]ster responsable actuel anima[ti]on. Expérience professionnelle CAPASE souhaitée.
Envoyer curriculum vitae et indiquer prétentions.

Organisme région Nord recrute
CADRE
EXPERIMENTE, ayant pratique promotion immobilière, pour assurer coordination, animation et synthèse des fonctions commerciales, techniques et financières des programmes d'accession à la propriété. Rémunération de l'ordre de 70.000 F. — Envoyer C.V. détaillé avec lettre manuscrite et photo sous référ. 3.645, à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

VILLE DE ROUEN
rech. pour Laboratoire
BACTERIOLOGISTE
Renseign. et cand. avec C.V. à Direction Personnel
Mairie de ROUEN, av. le 4-6-77.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

---

offres d'emploi

TOTAL
COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES

Le département Analyse et Synthèse Opérationnelles de TOTAL EXPLORATION PRODUCTION recherche un

CADRE EN ORGANISATION

Il intégrera une petite équipe, de création récente, ayant pour vocation d'assister le département Exploration Production dans l'aménagement et la clarification des procédures administratives (comptabilité, gestion, budget...) et dans l'évaluation des coûts des différentes prestations effectuées par le Siège et les Filiales.

Sa fonction impliquera donc de nombreuses relations avec tous les interlocuteurs concernés (unités opérationnelles et autres Directions du Groupe). Il devra toujours être en mesure d'apporter une réponse adaptée et utilisable à toute question relevant de l'organisation administrative, en fonction des besoins exprimés dans la pratique par les utilisateurs.

Les candidats auront une *formation supérieure* de gestion (ESC, ESSEC,...). Une expérience de deux à quatre ans dans une activité du même type ou de gestion opérationnelle les aura familiarisés avec les systèmes informatiques. *Ils auront une bonne connaissance de la langue anglaise.*

Au départ basés à Paris, ils seront appelés à effectuer de fréquentes missions à l'étranger. Après quelques années, ils devront envisager leur passage à des fonctions de gestion administrative en filiale, ce qui impliquera une expatriation de longue durée en famille.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyez rapidement votre curriculum vitae *manuscrit + photo* au Service Recrutement - 5, rue Michel-Ange, 75781 PARIS CEDEX 16, sous référence 77020.

LE DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES D'UN IMPORTANT GROUPE *INDUSTRIEL FRANÇAIS* (15 000 personnes, 15 usines, siège en banlieue Ouest) cherche

le responsable de la gestions prospective des carrières

Sa mission : recueillir auprès des différents *établissements, mettre en forme et faire* vivre les informations nécessaires au fichier *informatisé du personnel (classifications, qualifications,* rémunérations, promotions, mutations), **pour étudier en permanence la structure sociale de l'entreprise et son devenir, conseiller les Directions en matière de politique sociale.**
Ce cadre de formation supérieure, ingénieur, universitaire ou statisticien, a une expérience de plusieurs années de la gestion du personnel dans des entreprises à effectifs importants et de bonnes connaissances en informatique.
Écrire à G. BARDOU ss réf. 3222 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE – 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
de moyenne importance
filiale d'un groupe financier
proche banlieue NORD de PARIS

recherche

INSPECTEUR DES VENTES
« EXPORTATION »
sur le Moyen-Orient et l'Extrême-Orient

Une réussite dans ce poste suppose une expérience de quelques années comme technico-commercial chez un fabricant de matières plastiques, transformateurs ou constructeurs de machines.
Une formation Ecole de Commerce ou d'Ingénieur est souhaitée.
La connaissance courante de la langue anglaise est nécessaire.
Rémunération proposée : 80.000 - 100.000 francs.
POSITION CADRE.

Adresser C.V. dét. manuscrit sous référ. 1.140, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
BANLIEUE OUEST
recherche

3 INGÉNIEURS-MÉCANICIENS

Formation : ENSAM + ESE souhaitée
Expér. 2 à 4 ans en développement ou méthodes de fabrication, en vue
ASSISTANCE AU SERVICE ETUDE ET ANALYSE *DE LA VALEUR DE SON CENTRE TECHNIQUE.*
Goût des responsabilités, et excellents contacts indispensables pour relations avec ses Unités de production.

Adr. C.V. et prét. à n° 14.916 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

SOCIETE BOURJOIS
recherche pour son laboratoire cosmétiques

UN CHIMISTE
Niveau D.U.T. ou B.T.S.
Pour formulations, analyses et contrôles.

Env. C.V., photo et prét. à S.A. BOURJOIS, 40, rue Deitzy, 93501 PANTIN Cedex.

Sté dynamique 50 km Nord Paris rech. pour compléter son équipe de responsables

CADRE

formation technique de base mécanique, ayant le sens de l'organisation et des responsabilités, habitué à diriger important *personnel pour poste*
CHEF DE FABRICATION.

Env. C.V. manuscr., photo et prét. N° 15.344 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Importante société
Z.I. ROSNY-SOUS-BOIS

recherche

PROGRAMMEUR ANALYSTE GAP II

assistant du chef de service. Très expérimenté.
Conn. télétraitement souhaitée.

Envoyer C.V. manuscrit et prét. n° 44516 P.A. SVP, 37, rue du *Général-Foy, 75008* PARIS.

Filiale immobilière Groupe financier important rech.
pour Paris - Ile-de-France
AGENTS COMMERCIAUX
Introduits, % important.
Pour rendez-vous : 766-02-74

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

296-15-01

Parmi celles
que la volonté ou la nécessité disposent à s'insérer dans la vie active

les plus nombreuses
considèrent qu'il est en dessous de leur valeur, de leurs études *ou de leur dignité d'être une* **vendeuse** gagnant de **75.000 à 100.000 F** par an.

Les autres
peuvent envoyer immédiatement leur candidature, accompagnée d'un curric. vitæ succinct et d'une photo qui sera retournée.

Il s'agit de vente de SERVICES de diffusion moyenne dans une Entreprise de dimension internationale.

Deux conditions sont exigées : avoir 21 ans au moins avec une bonne formation générale.
Vacances Août accordées et rémunérées

1re lettre manuscrite à BANCE-PUBLI réf. MA 878 - 13, rue Marivaux - 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir rappeler la référence)

SOCIETE D'INGENIERIE
recherche pour ses activités
"DEVELOPPEMENT"
(Aménagement rural, mise en valeur, agro-industrie, études économiques).

UN INGENIEUR OU CADRE COMMERCIAL

de haut niveau, ayant connaissance des secteurs d'activités et des pays en voie de développement.
– *Libre rapidement*
– Nationalité française exigée
Adr. CV détaillé + prétentions s/réf. 77 à

s.n.p.m

● Si vous pensez qu'un plan de marketing n'a jamais fait une bonne campagne de publicité,

● *Si vous souhaitez développer vos talents de création au sein de l'une des toutes premières agences totalement indépendantes,*

nous vous offrons un poste de

CONCEPTRICE-RÉDACTRICE SENIOR

Adresser curriculum vitae + photo et prétentions, sous la référence 6.952 11 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

---

2 éléments d'une bonne association

• L'Entreprise
- une des plus importantes du secteur privé
- spécialisée dans la création et la distribution de produits financiers de qualité exceptionnelle
- offrant de réelles possibilités d'avenir en assumant toutes les responsabilités de la formation initiale à la réussite finale

• Les Hommes
- jeunes âgés de 23 ans au moins
- disposant d'une bonne formation générale et des qualités personnelles nécessaires pour la vente
- désireux de s'orienter vers le management et la responsabilité d'unités de vente
- plus soucieux de leurs résultats que de leur temps de travail

Nous sommes l'Entreprise. Etes-vous l'homme ?

1re lettre manuscrite à A.B. PUBLICITE, réf. GO.889 13, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir rappeler la référence)

Vacances Août assurées.

Traducteurs Techniques

Importante société d'engineering du sud de Londres recherche:

Traducteurs techniques anglais/français confirmés.

Profil:

- Ecole de Traduction/Interprétation (ESIT ISIT) ou titre universitaire équivalent.

Plusieurs années d'expérience dans l'ingénierie, de préférence dans le domaine de la sidérurgie.

Il est offert:

Un travail stimulant et une rémunération élevée, de l'ordre de £6500.00 par an, négociable, au sein d'une entreprise dynamique et à forte rentabilité.
Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé à:

Numéro de Référence du poste: AST 6081.
AUSTIN KNIGHT LIMITED Adresse: LONDON W1A 1DS.

Les candidatures étant expédiées au client concerné, les Sociétés dont l'intérêt est mineur devront faire l'objet d'une liste insérée dans une lettre de couverture rédigée en anglais et destinée au responsable des références de postes.

AK ADVERTISING

SALES MANAGER
+ 150.000 F

POUR :
- développer ses ventes en ARABIE SAOUDITE,
- implanter et développer la marque qu'il représente,
- *animer et étendre son réseau,*

l'Agent d'une SOCIETE INTERNATIONALE de MATERIEL DE BATIMENT et de TRAVAUX PUBLICS recherche

SALES MANAGER

- *35 ans minimum,*
- VENDEUR CONFIRME,
- ayant expérience du matériel de bâtiment et de travaux publics,
- connaissant parfaitement le matériel de fabrication de transport et de mise en place du béton,
- parlant couramment anglais et arabe et connaissant déjà l'Arabie Saoudite.

Logement assuré - Tous frais de déplacements payés - Voiture à disposition - 2 voyages, aller-retour, au pays d'origine par an à négocier.

Envoyer C.V. détaillé *sous référ. 3128/JN à :* MINET Publicité 40 rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra.

a.m.p.

COMPAGNIE AÉRIENNE ORLY

recherche

ANALYSTES ORGANIQUES

de haut niveau pour encadrement de projets. Formation supérieure. Expérience minimum de 3 années dans la fonction exigée. Temps réel apprécié.

Sécurité d'emploi assurée.
Nombreux avantages sociaux.

Adresser curriculum vitae et photo sous réf. 2.571 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,08
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,08

offres d'emploi

etap

FRAIKIN S.A.

SOCIÉTÉ LEADER DANS LA LOCATION DE VÉHICULES INDUSTRIELS (7.000 VÉHICULES, EXPANSION CONTINUE) RECHERCHE POUR ÊTRE RATTACHÉ AU P.-D.G.

DIRECTEUR DES ACHATS

Capable d'assurer progressivement l'organisation, la réalisation, le contrôle des achats des véhicules, des équipements et des produits de grande consommation (carburants, pièces détachées, outillages, etc.).

SITUATION TRÈS INTÉRESSANTE ET DYNAMIQUE

pour candidat, ayant de fortes connaissances techniques, en particulier dans les poids lourds, l'expérience des négociations à tous niveaux des qualités très marquées de rigueur, de ténacité et d'organisation.

Ecrire sous référence SE 511 AM.

4, rue Massenet
75016 Paris
discrétion absolue
etap

CENTRE DE PRODUCTION
Électronique Professionnelle
d'UN TRÈS IMPT GROUPE INDUSTRIEL

recherche

pour études méthodes fabrication mécanique et électronique et problèmes de production

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT
Arts et Métiers ou équivalent

Responsabilités techniques et humaines.
Nationalité Française.
Connaissances anglais souhaitées.

La rémunération sera déterminée en fonction du candidat retenu.

Lieu de travail : SARTROUVILLE (78).
Nombreux avantages sociaux.

Discrétion totale assurée.

Adr. C.V. détaillé à n° 14.878 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

PAVALMA SERVICES
Concessionnaire
MERCEDES POIDS LOURDS
recherche
VENDEURS V.N.
POUR REGION PARISIENNE
53, rue Barbès - 94200 IVRY
677.81-01 demander M.FIELDER

ASSISTANT DU P.D.G.
100.000 F.
BANLIEUE EST
Produits alimentaires

Une société française (C.A. 30 millions), leader dans son domaine, importe et distribue des produits alimentaires de consommation restreinte. Pour faire face à une expansion constante, le P.D.G. cherche à s'adjoindre un collaborateur qui l'assistera progressivement dans toutes ses fonctions. Le poste, à dominante commerciale, comportera donc également des tâches administratives et de gestion. Le candidat retenu, âgé de 30 ans au moins, de formation supérieure et connaissant bien l'anglais, aura acquis pendant plusieurs années une expérience comparable dans une P.M.E. où il aura assumé des responsabilités variées. La connaissance de la distribution des produits alimentaires serait appréciée. Ecrire à P. Vinet, réf. B. 3.321.

MSL 73 bd. Haussmann 75008 PARIS
Tél. 266.37.00

Importante Société Constructions Industrialisées
recherche pour son AGENCE
en ARABIE SAOUDITE
UN SECRÉTAIRE-COMPTABLE
EXPÉRIMENTÉ (H. ou F.)

EXIGENCES DU POSTE, outre les qualités et compétences professionnelles :
— Grande disponibilité ;
— Parfaitement bilingue français-anglais ;
— Trilingue français-anglais-arabe apprécié.

Adr. curriculum vitae manuscrit sous n° 14.626 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

ASSISTANT RÉVISEURS

Libéré des obligations militaires.
Agé de 23 ans minimum
Titulaire du D.E.C.S., B.P., B.T.S. ou niveau.

Préférence sera donnée à candidat connaissant l'espagnol

Expérience pratique minimum : 1 à 2 ans souhaitée dans un poste de comptabilité, Gestion ou Finances

Ses fonctions nécessiteront des déplacements d'environ 50 % de temps, d'une durée d'une ou trois semaines chacun, en France et à l'étranger.

Envoyer C.V. à C.O.F. B 21 - 14, rue Jean-Mermoz, 75008 PARIS, qui transmettra.

offres d'emploi

SOCIETE AMERICAINE
VENTE PAR CORRESPONDANCE
en expansion rapide recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Anglais lu, parlé, écrit couramment. Indisp. avoir forte personnalité. Pouvoir choisir et acheter marchandise. Connaître publicité et assurer vente par catalogue et presse. Salaire en fonction aptitudes + participation aux bénéf. Env. candid. à n° 25, R. Conseils, 12, r. Ialy, Paris-8e, qui tr. Discr. assur.

Une Entreprise en pleine expansion (800 personnes) recherche pour assumer la responsabilité de toute sa gestion administrative et financière

1 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le collaborateur souhaité aura au minimum 35 ans, une expérience confirmée et diversifiée de la gestion, des qualités de rigueur et de solidité.

Il aura de préf. une format. HEC, ESSEC, SUP. de CO.

La rémunération proposée est élevée mais sera en *rapport avec les capacités* du candidat.

Bon climat humain.
Poste situé en banlieue Sud.

Adresser C.V. détaillé et lettre manuscrite à M. HANOT, Direct. du CEFAREF (réf. 1002) 54, rue de Chabrol, 75010 Paris.

P.M.E recherche
COMPTABLE
HOMME EXPERIMENTE
Niveau B.P. ou B.T.S.
Ecrire A.I.J. EDIAFRIC,
57, av. d'Iéna, 75016 Paris.

RÉDACTEUR DE BARÈMES
Temps de réparation mécanique véhicules lourds.
ANEP 742-51-96

P.M.I. 150 personnes
siège PARIS
recherche
CHEF COMPTABLE
qualifié, expérience petit système informatique appréciée, pouvant assurer responsabilité financière et assistance étroite avec la direction

Ecrire ss référ. :
à Libellus, 47, rue St-Ferdinand, 75017 PARIS, qui transmettra.

Laboratoire analyses médicales Paris recherche pour POSTE DE DIRECTION
PHARMACIEN
titulaire 3 C.E.S. minimum, disponible rapidement.
Ecr. en joignant C.V. détaillé sous n° 3.294 B à BLEU
17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Société
NORBERT BEYRARD FRANCE
Etudes économiques, financières
Génie Industriel
Spécialisée dans assistance technique aux pays en voie de *développement*
68, rue Pierre-Charron, Paris-8e
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Ayant sérieuse formation économique et informatique, pouvant envisager séjours à l'étranger.
Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo.

SOCIETE DE PRESSE
recherche
pr son service de documentation
1) Un REDACTEUR-DOCUMENTALISTE (H. ou F.) ayt solide expér. (de préf. de étab. fin.) et bne conn. des mil. écon. Le ou la cand. (e) dev. être méth., av. du goût pr la rech. et pratiquer couramment la dactylogr.
2) Une SECRE.-DACTYLOGRAPHE *ayt acquis expér. de préf. au sein d'un serv. de doc. et à même de tenir à jour diff. ann. Qual. d'ord. et de méth. indisp.*
Adr. C.V. détaillé à S.G.P., 11 av. de l'Opéra Paris-1er

Recherchons
PROFESSEURS D'ANGLAIS
PR ENCADRER SEJ. D'ETE
EN GRANDE-BRETAGNE.
TEL. : 266-20-13, p. 16.

93140 VILLE DE BONDY
recherche directrice de crèche D.E de puériculture.
Cand. avec C.V. à M. le Maire.

BUREAU D'ETUDES PARIS
recherche
disponible immédiatement
INGÉNIEUR
orienté vers les études portuaires. Le candidat retenu, diplômé d'une gde école, pourra éventuellement voyager à l'étranger et parlera anglais. Veuillez écrire (et indiquer vos prétentions) sous référence 859/101, à
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS

SOCIETE LINGERIE
en pleine expansion
recherche

CHEF COMPTABLE
— Formation Ecole supérieure de commerce, B.T.S. ou équivalent.
— Expérience professionnelle minimum exigée de 5 ans.
— Age minimum requis 28 ans.
— Lieu de travail : Paris (place d'Italie).

Adresser C.V. manuscrit et prétentions :
S.A. BARBARA
17, rue Vergniaud
75013 PARIS

Laboratoire Analyses Médicales PARIS recherche pour

DIRECTION
HOMME
posséd. 3 C.E.S. minim.
Disponible rapidement.
Ecr. en joignant C.V. détaillé à n° 2.798 B BLEU,
17, r. Lebel, 94300 Vincennes, q. t.

secrétaires

KELLY GIRL
Travail temporaire, recherche
DACTYLOS-STENOS
SECRETAIRES-TELEXISTES
SECRETAIRES BILINGUES ANGLAIS
pour mission longue durée.
Se prés. à l'une de nos agences
87, bd Haussmann, Paris (8e),
83, bd Vinc.-Auriol, Paris (13e),
Tour Maine Montparnasse (14e),
130, route de la Reine, Boulogne.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

SECRÉTAIRE
sténodactylo bilingue

— Très bonne connaissance de la langue anglaise indispensable ;
— Expérience exigée ;
— Libre rapidement ;
— Lieu de travail : 92-St-Cloud.

Divers avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise.

Adres. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. ss réf. 2.008 M à PROJET,
17 rue de Penthieu, 75008 Paris.

capitaux ou proposit. comm.

LA SOVIC
recherche
des entreprises dynamiques pour leur proposer une
ÉTUDE GRATUITE
sur les problèmes d'aménagement et d'installation de nouveaux locaux (tous secteurs d'activité). Pour bénéficier rapidement de cette opportunité, appelez 533-80-88 ou écrivez à SOVIC, 172, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris.

CORSE à vendre importante affaire location bateaux en pleine expansion, voiles-moteurs, matériel récent, plusieurs agences européennes, excellents résultats financiers. Ecr. Agence Havas, 20000 Ajaccio, no 101.473.

Recherche capitaux pour extension activité en cours. Notre tél. : 271-59-43.
DIFFUSION EXPRESS

enseignem.

COURS DE VACANCES
Toutes matières de 1re à Tle.
PÉDAGOGIE MODERNE.
75680 PARIS CEDEX 14.
Tél. : 542-99-08.

traductions

Demande

Germaniste, diplômé universitaire ferait traductions.
Ecr. no 1.032 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Nous traduisons angl., fr., esp., all. Tél. (89) 42-99-12. P. 415

cours et leçons

Angl. par Angl., exam., affaires vacances. 325-37-81, matin.

occasions

EN SOLDE
moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 30.000 m² sur stock. 589-84-75.

formation profession.

PROGRAMMEUR DE GESTION

Niveau baccalauréat
18 ans minimum
Test et entretien préalables.
Prochaine session :
4 JUILLET 1977
Durée : 19 semaines
Travaux pratiques sur ordinateurs
Control Data et IBM.

Renseignements et inscription :
INSTITUT PRIVE
CONTROL DATA
44, rue Albert, 75013 Paris
Téléphone : 583-46-72

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

demandes d'emploi

LE DIRECTEUR GENERAL
que vous recherchez...

- a 47 ans ; formation supérieure et Business School
- gestionnaire dynamique de très haut niveau, il maîtrise parfaitement l'ensemble des problèmes économiques et financiers de l'entreprise. Rompu aux méthodes modernes de management et de marketing, il place néanmoins les relations humaines en tête de ses préoccupations
- habitué aux négociations à l'échelon le plus élevé, il possède également une grande expérience des relations avec les partenaires sociaux, les syndicats, les organismes patronaux et l'Administration
- actuellement Directeur Général Adjoint d'une société industrielle de 2.000 personnes qui réalise un C.A. de 230 millions de francs, il désire assumer la responsabilité totale d'une entreprise de dimension moyenne, à Paris ou en province.

Ecrire à No 14841 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

DIRECTEUR RÉGIONAL
H.E.C. - VRAI VENDEUR
35 ans, disposant d'une solide connaissance des *problèmes de l'entreprise et de la négociation* à tous les niveaux, expérience réussie de création d'entreprise, CHERCHE
DIRECTION RÉGIONALE
CONCESSION
ou REPRÉSENTATION COMMERCIALE
pour le Sud Méditerranée, domaine indifférent, grande capacité d'adaptation, créatif, ayant le sens de l'efficacité commerciale.
Possibilité de disposer à NICE de bureaux équipés plus entrepôts.
Ecrire sous n° 4.557, PARFRANCE,
4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris, qui transm.

RÉGION SUD-OUEST
Jeune Homme 27 ans. — EXAMEN PROBATOIRE
D.E.C.S. - B.S.E.C.
8 ANS EXPÉRIENCE
RECHERCHE POSTE
ENCADREMENT ADMINISTRATIF
OU COMPTABLE
DISPONIBLE RAPIDEMENT
Ecrire sous le n° 6.501, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

Jeunes parents travaillant ch. DAME de conf. pr s'occup. pts enfts et prendre en ch. mais. Nourrie, éventuell. logée. Gde *liberté nécess.* Atmos. *fam.*, lib. au + tard 1-7. Ecr. Mme Denis, 20, r. du Commandant-Mouchotte *75014 Paris en précisant* âge, expér., salaire souh., adr. tél.

ETUDIANT deux années d'électrotechnique cherche
EMPLOI POUR JUILLET
Téléphoner : 233-44-21
poste 340
ou écrire Philippe WIESNER, *60, rue du Turbigo,* 75003 PARIS.

PLASTIQUES
Directeur Technique, 40 a., très dynamique
Spécialiste de l'extrusion et des formulations des P.V.C., possédant une grande expérience du *technico-commercial, désirerait diriger une société* dans le Sud-Est, ou créer une unité de production ou un cabinet d'études et conseils.
Ecrire n° 6.500 « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens. 75427 PARIS-9e.

J.F. 16 a., ch. garder jnes enfts au pair, côte normande, juillet. *Tél. : (32) 41-81-82 sam. et dim.*

DESSINAT. ARCHITECTURE 15 ans d'expér., *PROJETEUR,* COMPOSITEUR, 2e ECHELON, DECORATEUR : PERSPECTIVE (noir et coul.). 903-22-42.

Ingénieur, 33 a., 10 a. d'expérience dans *la maintenance de* systèmes ordinateurs, niveau supervision et support technique. *Séjours aux USA, angl. courant. Ecr. n° 7 068, le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

COUPLE RESTAURATEUR
30 A. *EXPERIENCE GESTION*
CHERCHE DIRECTION
HOTEL-RESTAURANT,
CENTRE DE LOISIRS
TOUTES REGIONS.
TEL. : (27) 05-36-58.

H. 30 a., l. de s. form. sup. jur. éco. compt (DECS) psychosocio. et pédagog. (IEP) gest. pers. (SIPCA) exp. cons. en for. per. gest. admin., compt. Rech. Paris ou Var p. cad. dom. pers. (recr. qual. poste trav. ou formation. Ecr. M. D. Benard, 9, rue Félix-Faure, 92270 BOIS-COLOMBES.

ARCHITECTE D.P.L.G.
31 ans, résid. Paris, bil. arabe-franç., étudie toutes formes de collaborations même ponctuelles en FRANCE ou à l'ETRANGER *Ecr. n° T 74.408 M, Régie-Presse* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Etudiante 20 ans, niv. Bac F-8 (sect. médico-sociale), rech. place Secrétaire *Médico-Sociale,* libre 1-9-1977 - *Mlle FOURNET,* 88, avenue de la République, *94120 Fontenay-sous-Bois*

Jeune licenciée Histoire de l'Art ch. *emploi dans galerie antiquités ou similaire.*
DESBOUIS Ch., 7, rue Danielle-Casanova - 75001 Paris

H. 26 ans, maîtrise lettres modernes, anglais courant, admis. agrégation. Libre septembre, ch. emploi ou formation secteur culturel, relations publiques, éditions ou enseignement. *Téléphone : 638-74-65*

CADRE ARABE
Prof. Trad. Spesk. Administr. 33 a. M. 2 enf., dipl. Univ. fr. Angl. moy. Lg. exp. cot. rech. empl. st. auprès étab. frç. ou eur., dom. : Enseign. Aud.-Vis. Trad. fr.-ar. Ecr. arab. Travx adm. Ecr. Favreau 2, devant Moulin, 57140 Woippy

---

SECRÉTAIRE
34 ans, excellente sténodactylo et correspondancière, active, bonne présentation, consciencieuse, sens responsabilité, recherche situation STABLE et évolutive. Ecr. n° T 074 420 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

Secrétaire traductrice français angl., compétente, dévouée, temps ou partiel : 543-52-70

CADRE COMPTAB. ADMIN.
42 a. Niveau DECS. Expérience professionn. Contrôle de gestion. Ch. place stable. Libre rapid. *Ecr. n° 1 057, « le Monde » Pub.* 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

information divers

POUR
TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- *La graphologie et ses pièges*
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées,
- Réussir entretiens, interviews
- Les bonnes réponses aux tests
- Emplois les plus demandés
- Vos droits, lois et accords

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-La Chesnay

automobiles automobiles

Princess • Allegro • Mini • Innocenti
nombreux modèles disponibles. Leyland
à partir de 15.600 F clés en main
Leasing, sans apport, sur 3 ou 4 ans avec loyer mensuel au prix personnel 36 mois
GARAGES

vente

5 à 7 C.V.
FIAT 124 A, 67.
En état de marche, freins et embrayage neufs. Prix à déb. Tél. : 272-83-78, le soir.

8 à 11 C.V.
AUTOCARAVANE C. 35 76
rallongée 1 m HOLIDAYCAR 4 pl., wc., dche, four, chauf.-eau chauff. 3.500 km. 72.000 F. Tél. (80) 45-CT-90, le soir.

A vdre urgent D Spéciale, Bon état général. *Prix ss Arg.* Tél : 492-82-84, le soir.

12 à 16 C.V.
Concessionnaire vend avec garantie 280 SE, 74, blanche, intér. noir, D.A. B.M., 5 vitesses. 280 W 123, 77, bleu métal., intér. beige, 4.000 km. Tél. 737-64-40 270-10-19.

+ de 16 C.V.
PORSCHE 924 1977
ETCHE TEL. 200-11-

divers

VOLVO
TS MODELES DISPONIBLES
OUEST - AUTOS
655-37-

ÉTOILE AUTO
CONCESSIONNAIRE
MERCEDES BENZ
Voitures neuves disponibles
450 SEL - SLC.
280 SE - SLC.
DIRECTION
280 SE, 77, noire, climat.
280 E, 77, blanche.
250, 77, vert métal.
200, 77, ivoire.
250 C, 77, ivoire.
300 SEL, 70, blanc, 6 L.
GARANTIE ÉTOILE
Ses reprises sélectionnées
DS 23, 74, Pallas.
Lancia Fulvia, 71, gris.
504, 75, ivoire.
Capri, 75, 2 l. 4, rouge.
Audi, 75, 80 GL, vert métal.
Daf, 73, Marathon, rouge.
VW Scirocco, 76, gris.
53, rue Marjolin, LEVALLOIS
739-97-40

HORIZON
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF
109, Rue de la Tombe-Issoire
75014 PARIS
588 46 49

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél.: 553.57.35 - 553.44.35
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

ALFA ROMEO
Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées.
Mécanique, carrosserie. Modèles disponibles immédiatement.
SFAM-France
23, bd de Courcelles. 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren. 75015 Paris. Tél. 734 09 35

BMW
vend plusieurs voitures de direction
modèle

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

7e INVALIDES
RENOVATION DE CLASSE
Immeuble pierre de taille
18, rue d'Estrées (angle avenue Duquesne)
6 appartements de 35 à 150 m²
disponibles
sinvim — *Visites sur place : lundi, jeudi, vendredi, samedi* de 11 h à 13 h et de 14 à 19 h, ou SINVIM et Cie : 704.72.00

GOBELINS - GLACIÈRE
pièces, cuis., poss. cft, 5e ét., ns ascens., 48 m2, à rénov. : 000 F. Téléphone : 331-81-11.

PANTHÉON
OPRIÉTAIRE VD STUDIO, PIÈCES DUPLEX, dans un meuble magnifiquement ré- ré, poutres apparentes, cui- équipée, bains, cour, jar- très calme. Sur place, tous jours, de 13 à 19 heures, au 17, RUE TOURNEFORT ou Téléphoner au : 723-38-53.

RT. 5, R. SUGER 6e arrdt
NS HOTEL PART. XVIIe S.
te sél. + chbre + mezzan., actère, cuis., S. de B., w.-c. éphone : 325-42-03. Sur place endi 4, de 14 à 18 heures.

DE SA FENETRE VOIR
NOTRE-DAME
s appt 74 m2, refait à neuf, 000 F de travaux, très bel meuble P. de T. Visible les 3 juin, de 12 à 16 heures, 5, RUE LAGRANGE (Ve).

AV. LA BOURDONNAIS
t. vd 3 Pces, cuis., S. de B., état, calme, soleil, arbr., ascenseur. Tél. : 555-23-09.

7e arrdt - SUR QUAI
TRES BEL IMMEUBLE
XVIIIe SIÈCLE
RESTE A VENDRE 2 APPARTEMENTS 3e ET 4e ETAGE
135 m2 CHACUN
POSSIBILITÉ DUPLEX
PLACEM. et VUE EXCEPT. JOUBERT ET ANDRE, ue Alphonse-de-Neuville - 17e. Téléphone : 766-84-17, 227-54-74 - 227-55-17.

NOTRE-DAME
exceptionnelle : DUPLEX, t 7e avec ascenseur, 85 m2. Téléphone : 538-52-52.

CAMBRONNE
bel immeuble P. de T. : PARTEMENTS, living + bres, bains, cuisine, chff. soleil, 3e et 5e étage. CREDI, JEUDI, 14 à 17 H., 35, RUE DU LAOS.

BELLE MAISON PART.
de réception, 8 PIÈCES, + jardin, caractère. Réf. uf. PROPR. : DAN. 19-10.

ORDINATEUR de la
ISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
RIS et 120 KM AUTOUR
sultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi votre carte de visite.
MAISON DE IMMOBILIER
bis, av. de Villiers, 017 PARIS. 757-62-02.

MOUFFETARD - Plein ciel 2 TERRASSES PLANTEES INONDEES DE SOLEIL et 7e étage EN DUPLEX g + 7 chbres, grand conft. nseur. - Plusieurs parkings. 000 F. — Tél. : 033-30-72.

MONTPARNASSE
immeuble neuf, de luxe : ifique 2 Pièces de 55 m2 ve + parking + téléphone, 434.000 FRANCS. Prix justifié.
ace, ts les jrs, 14 h.-19 h. 30,
à 6, RUE FERMAT
TÉLÉPHONE : 325-29-84 OU 766-13-14.

part. vd 4 p. 80 m2 stdg, 72, cuis. équipée, 38 m2 box, pisc. Px 520 000 F. : 250-41-43, après 18 h. 30.

JARDIN DES PLANTES ble, 1 ch. 50 m2, calme. : 140 000 F. T. : 587-33-34.

du BAC, part. vd bel imm. classé, cours rénovation. + ch., entrée, cuis. équipée, bns, W.-C., chauff. cent., e, sol., 420 000 F. S/pl. ven. sam. 4 : 10-12 h., 13-18 h.

EVERIN charme exception. uxueux pied-à-terre 50 m2. plex 75 m2, gd standing, leil. Téléphone : 260-26-29.

PARTICULIÈRE 210 M2 RRASSE PANORAMIQUE DBLE, 4 CH., 4 BAINS. XIM. JUSSIEU. ODE. 95-10.

PAIL MONTPARN., ASC. m2, 3 BAINS. ODE. 95-10. RRASSE PANORAMIQUE.

ans imm. récent, 3e étage, cuis., bains, chff central., parkg. 310 000 F. 329-58-85.

MICHEL immeuble classé piétonne) stud. de carac- tout confort, cuisine équi. Tél., restauration luxueuse. : 185 000 F. Tél. : 824-46-47.

cœur de Montparnasse. able duplex de 80 m2, très mmeuble. Prix : 485 000 F. PROMOTIC : 325-15-76.

RIVE GAUCHE 7e Varenne, gd 4 p., 150 m2, t., belle récept., parquet ailles, chem., 2 bns. Tél. + tt cft, avec tél. 549-07-97.

ECOLE MILITAIRE 18, rue Chevert 1930 en cours de réno- n. Reste au 4e étage., asc., ord. STUDIOS de différen- surfaces sur rue et cour. n. Idéal pour HABITATION OCAT. Garage poss. A par- 120 000 F, créd. 80 %. Voir ier., V., 14 h. 30/18 h. 30.

Visite : vendredi 3 de 10 à 17 h. 9, rue Saint-Séverin ravissant STUDIO, cuis., bains, W.-C., Tél. : 633-28-68.

RUE MONGE (près) pptaire vd mini-studio + cuisine + bains. Px : 82 000 F. T. : ALM. 13-72.

81, RUE SAINT-CHARLES Imm. récent, Studio, cuisine, bains, balc., soleil, tt cft. Vendr. 14 heures à 17 heures ou 580-47-03

VAL-DE-GRACE - Excell. imm. ravalé. Luxueux studio, tt cft. 32 m2, refait par architecte. Vue. Soleil. 155.000 F - 766-12-00

PLACE JUSSIEU STUDIO kitchenette douche, wc - 589-49-34.

18, RUE SAINT-SIMON Propriétaire vd dans bel imm. en rénovat. 7 P., entrée, s. de bains, cuisine, 156 m2, ascens. Sur place, mercr. 1er et jeudi 2 juin, de 14 heures à 18 heures.

DUFOUR-SEVRES 115 M2 SEJ., S. A MANGER, 2/3 CH. CLAIR - ODE. 42-70. ET. ELEV.

ALESIA - Stud., entr., cuis., bns. Part. état. 98.000 F - 331-30-08.

VOUILLE - Agréable 4 pces + parkg. Récent, clair et spacieux. 470.000 F - Tél. : 531-67-51

PRES AV. SAXE - 5 p. 150 m2, 4e asc., tt cft, chbre de service. Prix 6.000 F le m2. - 285-80-59.

6e SAINT-GERMAIN
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe SIECLE
ENTIEREMENT RESTAURE
APPARTEMENTS
DE 2 A 5 PIECES
DE 85 M2 A 170 M2
POSSIBILITE PARKINGS
Documentation et visites :
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

RUE DE BOURGOGNE
75 M² = 495.000 F
2-3 PIECES, CFT. - 577-96-85.

RUE DES BERNARDINS
TRES PROCHE SEINE
IMMEUBLE entièrement **RESTAURE**
2-3 P. 72 m2 environ, dont séjour de 30 m2 env. avec cheminée, entrée, chambre, cuis., bns et toilettes, dressing-room, penderie, chauffage central et eau chaude individuels, 3e étage, asc. *Livré entièrement terminé.* Renseign. et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

COMMERCE A rénover, grand 3 p., cuis., bains. Prix 240.000 F, facilités. Visites jeudi, vendredi, de 14 à 18 h : 83, rue des ENTREPRENEURS.

CŒUR MONTPARNASSE
2 P. cuis., sal. eau, calme soleil. 165.000 F. - 322-22-47.

5e STUDIO original rez-de-ch. *45 m2, cave aménagée 30 m2,* jardin privé. 310.000 F. Tél. : 550-32-44 (p. 69).

Paris Rive droite

Part. vd, *pr. pl. Clichy*, 4 P., cuis., bs, wc, cave, très clair, impeccable, confort. - 387-85-77.

XVIIe S., DANS BEL IMMEUB. 2 Pièces, cuisine, à rénover, 30 m2 : 140.000 F ; belle chbre, 12 m2 : 60.000 F. S/pl., ts les jours, 13 à 18 h. 75, AVENUE DE VILLIERS.

SUR BUTTE MONTMARTRE Imm. stdg, LUXUEUX APPT, PLEIN SOLEIL, living, chbre, tt cft, 6e ét., asc., calme, cave. SIDAV : 734-10-17 - 306-41-72.

QUAI KENNEDY - No 42 Vues sur Seine et Tour Eiffel, au 5e ét., bel appt 170 m2. S/pl. les 3 et 4 juin, de 14 à 17 h. PASTEYER : 266-35-84, matin.

21, RUE DE TURENNE Superbe duplex + terrasses, 250 m2 environ, tt cft. S/place, vendredi et *samedi, 13 à 18 h.*

VIIIe - RUE DE COURCELLES Beau studio 37 m2 + balcon, cuis. équip., tél., park. Renseignements, COSEMIIC, 766-51-71.

Mo MIRABEAU, duplex, 7e et 8e ét., atel. d'artiste + 3 chbr., balc., terrasse, soleil, standing, parking possible. — 254-41-34.

REPUBLIQUE. - Dans superbe imm., 7 Pces, 200 m2, 3 sanit., 2 chambres service. Sur place, vendredi de 14 h. 30 à 17 h. 30, 21, *RUE BERANGER* ou SEGONDI S.A. : 874-08-45.

MAGENTA - REPUBLIQUE Immeuble P. de T., 4e étage, *ascenseur*, 108 m2, confort, impeccable. Exception. 400.000 F. Visite tous les jours, 14 à 18 h., 29, BD MAGENTA. 206-15-30 - 205-48-76.

Je vends directement : PETIT GRENIER aménagé, confort, au 6e étage. Téléphone : 531-85-54.

Quart. HALLES, duplex, soleil, 170 m2, 1.000.000 F dt 400.000 F C.F. 11,50 % 15 ans. - 233-17-19.

33, RUE SAINT-AMBROISE Splend. 4 P., récent, de 98 m2. s/jard. *Vis. jdi*, 13-19 h., escal. D, 2e étage. Rens. : 343-13-10.

Rue Guy-de-Maupassant - XVIe, très bel appt 230 m2, ensoleillé, *7 P., 3 chbr. serv.*, parfait état, park., 2 caves, possib. profess. libérale. - Téléphone : 555-24-91.

ILE ST-LOUIS - LUXUEUX
90 m2 Ascens. Chauff. central. Me voir les 3 et 4, 15-19 h. : 4, R. DES 2-PONTS.

IENA Catégorie exceptionnelle 9 pièces, 270 m2 + balc. Etage élevé. Clair. Soleil. Calme. Px exceptionn. vu urg. 225-18-30.

SAINT-GEORGES Pptaire cède
ATELIER ARTISTE entièrement à rénover. - Loggia. Balcon. - Prix : 230.000 F. Crédit possib. — 073-74-60.

ILE-ST-LOUIS - Rare
50 m2 - 300.000 F - 544-48-44

CENTRE POMPIDOU
67-69, rue Quincampoix
RÉNOVATION DE PRESTIGE
6e/7e étage, *Ascens.* - DUPLEX AVEC TERRASSE
Tous les jours 13 à 19 h., sauf dimanche. - Tél. matin 770-73-77.

URGENT DS IMMEUB. STAND. Dble liv. + 4 chbres, 2 bns, 2 w.-c. Etat impeccable. 495.000 F + box. — 373-05-81.

EXCEPTIONNEL
16e NORD - DUPLEX CARACTERE. LIV. + 3 CHBRES. *Terrasse plain-pied* - ETAT IMPECCABLE. Prix 1.250.000 F KESSLER - 622-03-80 - 359-18-22

PRÈS ÉLYSÉE
5 P. 3e ét. Immeuble pierre de taille 1900 — Ascenseur. Luxueuse décoration, 2 ch. serv.
JOHN ARTHUR ET TIFFEN 174, bd Haussmann (8e)
766-04-66 - 924-28-44

13, PLACE DES VOSGES
Restauration de l'HOTEL DE ROHAN-CHABOT
APPARTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE
DE 145 m2 A 250 m2
Dans un cadre prestigieux, avec JARDIN INTERIEUR A LA FRANÇAISE
Documentation et visite :
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

PASSY Grand living + chambre
Poutres, Cuis. et s. bns équipées. *GD CARACT. URGT.* 325-75-42.

METRO LA CHAPELLE cause mutation, part. vd appt 100 m2 meublé complét., rénové, tt cft, insonorisé, porte blindée. TEL : 526-95-56.

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp (16e)
Immeuble luxueux NEUF sur jardin intérieur
STUDIOS, 2, 3 ET 5 PIECES avec terrasses.
Habitables immédiatement.
Prix fermes et définitifs.
Sur place, de 14 h. à 18 h. 30,
SECOGI,
téléph. 720-17-54, le matin.

11e - PHILIPPE-AUGUSTE
5-7, impasse Lamier, pet. imm. P. de T., tout *électrique, studio,* 2 et 3 Pièces, livrables au printemps 1977, à partir 4.200 F/m2. Prix ferme et définitif. Visite de l'appartement témoin les vendr., sam., dim., lundi, 14 h. à 19 h., S.C.I. LAMIER : 346-71-08.

PARIS-12e - Investisseurs
CHAMBRE individuelle, 23 m2, avec bains, dressing et téléph., 120.000 F, dans immeuble neuf pierre de taille.
Téléphoner l'après-midi au :
343-61-92 ou 766-13-14
pour rendez-vous.

VEND PARIS (8e)
RUE P.-CHARRON
APPARTEMENT 170 M2
3e ét., ascens., salon, S. à M., 3 chbres + service + débarras + caves. Tél., notaire, 535-87-64.

AV. MONTAIGNE
Propr. vend LIVING + 2 CHB., balcon, soleil, tout confort. Téléphone, H. de B. : 734-99-75.

Mo PARMENTIER
Luxueux stud. et 2 P., tt, cuis. équip., dressing aménagé, tél., cave et park. en s.-sol. S/place, 17, RUE MORAND, 14 à 18 h., ou Tél. à VIP. : 567-54-56.

BUTTES-CHAUMONT
2-3 P., tt cft, vue. — 331-81-11.

BEAUBOURG
EN FACE DU
CENTRE POMPIDOU
« les FONTAINES de VENISE »
STUDIOS, 2 - 3 et 4 P.
en construct. Livrais. fin 1977 et 2e trimestre 1978.
PIERRE BATON
704-55-55

11e Saint-Sébastien - RICHARD-LENOIR. Part. vd 3/4 p., 75 m2 *+ parkg. 7e et dern. étage, 1968.* Prix 390.000 F - Tél. 355-08-84.

18e, au pied du SACRE-CŒUR, dans imm. pierre de t., standg, lumineux, dble liv. + 3 chbres, grand balc. VUE. Etage élevé. Tél. DAN. 63-98, après 18 heures

R. Paul-ALBERT, sur la Butte-*Montmartre - 2 p.*, cuisine, wc, bains. 108.000 F - 255-66-18.

Propriét. vd 3 p., cuis. Calme. 220.000 F. Vis. dim., 10 à 18 h, 38, rue Dulong, Paris (17e)

MARAIS - Pptaire vd Appt sur 2 niv. 80 m2 ds imm. rén. 370.000. Ag. s'abst. 277-61-85, apr. 19 h.

Butte-Montmartre - Imm. récent, r. Feutrier, 5e ét., asc., ch. cent. Gd livg dble + cuis., entr., wc, bns. 41 m2 + balc. Px 185.000 F. Téléphone : 255-66-18

DAUMESNIL
2 P., cuis. équip., s. bns couleur. Tél. 165.000 F - 277-75-68.

LAMARCK-CAULAINCOURT *Immeuble neuf en finition, reste* 2/2 P. avec terrasse et jardin privé. Exceptionnel - 757-84-50.

Mo PTE-DE-CHARENTON
2 P., cuis., bains, tt cft, 42 m2, Crédit Foncier 18.000 F à 5 %, parking. - Téléphone : 331-89-46.

Région parisienne

SAINT-MANDÉ (94)
20-22, rue Jeanne-d'Arc
à 200 m. du Bois de Vincennes
PETIT IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE
du studio au 5 pièces
PRIX FERMES ET DEFINITIFS.
Sur place : tous les jours (sauf mardi) de 11 h. à 19 h. ou GECOM 747-59-58.
171, avenue Charles-de-Gaulle - 92200 NEUILLY.

PARC MAISONS-LAFFITTE
Imm. P. de T., situat. tr. agréab. 6 P., 1er ét., séj. dble, 4 chbr., S. de B., cab. toil., balc., nombr. rangem., moqu., cuisine équip., cave, garage, 570.000 F. Téléphoner pour visiter : 962-54-57.

MONTREUIL 44, r. Molière
Petit immeuble P. de T., tout électrique : il reste 5 appartements, du studio au 4 Pièces, finition en cours. A partir de : 3.800 F/m2. Prix fermes et définitifs. Sur place, samedi, dimanche, de 14 à 19 h., ou sur R.-V. Vente SIMEF : 346-71-08.

IDEAL JEUNE COUPLE
LA GARENNE-COLOMBES
FACE GARE
Dans très bel immeuble ravalé
APPT 56 m2 - 2 P. Tout conft. Entièrement refait neuf 139.000 F - Prix à débattre S/pl. 10/14 h., jeudi 2, vendredi *3 juin : 9, rue de l'Arrivée.*

VINCENNES Imm. 1965
Propriétaire vend : DUPLEX 5e-6e ét. 130 m2. Liv. 4 chbres, bains + s. d'eau, w.-c., cuisine amén. Balc. + terrasses 100 m2. 650.000 F. - Tél. : 254-39-91. Sur place samedi, 9 h. - 18 h. : *5, avenue PAUL-DEROULEDE.*

80 F (env.) par mois, achetez UNE CHAMBRE (1)
COMPTANT 5.000 F
+ 395 F mensuel sur 2 ans
Dans résidence - Parc 24 hect. RER à 100 mètres. Opéra à 12'. *Revenu locatif 18 mois garanti.* (1) Investissement locatif 20 ans.
C.P.I. 31, AV. DE L'OPERA 261-53-46

ARGENTEUIL *Val 15'* St-Lazare
3 P. 70 m2 + loggia Etage élevé - Imm. 1970 Entièrement équipé - Tél. 190.000 F - 525-76-75

BOIS - MÉTRO
à 5 min., sup. Appt 4 P., 80 m2, tr. b. imm. *lux p. de t., décor.*, aménagem., *tr.* bon état, moqu., 430.000 F. S/R.-V. : 706-16-29.

NEUILLY (92)
Propriétaire vend directement : studios et 2 Pièces. Prix intéressant. Téléphone : 293-66-66, pour R.-V., le matin, sur place, de 15 à 18 h., *jeudi, vendredi, samedi,* 4, rue Boutard.

BECON (près gare) Récent 2 et 3 P. tt cft, bon état. *MARTIN, Dr Droit* - 742-99-09.

LE PERREUX (gare Nogent) Très bel immeuble, sur le parc, 3e ét. 4 p. princip. 70 m2 à rénover + 70 m2 combles à aménager. Prix 185.000 F. Urgent. Visite : vendredi, 16 h à 19 h : *54, AV. LEDRU-ROLLIN*

LOUVECIENNES (près gare) Dans parc, livg dble, cheminée, gd cft, 4 chbres, impeccable, bel. décoration. Renseignements : S.A. H. LE CLAIR, 65, av. Foch, à Chatou, 976-30-02

SAINT-MAURICE sur le Bois 2 pièces, cuisine, wc, téléphone. 155.000 F - 277-75-68

NEUILLY, pr. Bois, imm. stdg. Elégante récept. + 2 chbres, sur verdure. Cuis. équipée. Parking. Etat impeccable - Tél. 266-92-15.

BEAU 4/5 P, 125 M2, 4e étage, tt cft dans imm. pierre de taille, récent, bien situé, 2 s. de bains, 2 wc, gde cave. Garage. SNCM, 13, rue André-Boilier, 94-St-Maur Téléphone : 283-61-74

LEVALLOIS - Beau 5 p., 3e ét., tt cft, verdure, chbre de service. ALGRAIN, 285-80-59 - 09-54.

NEUILLY Magnifique studio dans hôtel particulier rénové. Cuis., bains. Impeccable - 567-22-88

BOULOGNE, limite 16e - Pptaire vd SUPERBES STUDIOS dans imm. restauré. IDEAL PLACEMENT garanti. Px à partir de 80.000 F - 504-96-20.

ST-MANDE - Exceptionnel - 6 p. tt cft, 185 m2. Livg 60 m2 + 4 ch. + ch. serv. + parkg + jardinet. Prix 980.000 F - 344-83-43.

BOULOGNE - Tr. bel immeuble récent. Soleil. BALCON. Beau sél. + 3 ch., cuisine, s. bains + *s. eau. Impeccable. 475.000 F.* ROUSSEL - 620-36-49.

ST-CLOUD - Imm. 1964, 2 pces, cuis., salle de bains, cave, *chauff. et eau chaude par imm.* 180.000 F, poss. gar. - 522-04-16.

Province

VACANCES ETE-HIVER CHATEL (Haute-Savoie) site protégé, 39 km lac Léman. *Dans chalet savoyard, studio pr* 4 pers. 150 000 av. 30 000 cpt, 2-3 pièces, rentabilité garantie par contrat, ERIGÉ, 123, av. de Versailles, Paris-16e. TEL. : 524-66-67.

CANNES piscine, tennis, calme. Prix tr. intéressant, 2 à 4 Pces. AZUR EDEN. Brochure gratuite *26, bd Gambetta, 06 Le Cannet.*

P. vd F3 76m2 + c. amé., 14 millions + 3 C.F., 8, r. du Bellay, 31 Toulouse. 40-11-08, ap. 18 h.

CANNES. Part. vend appt 3 p. terrasse, parkg, standing, calme. Vue, central, quartier résident., 350 000 F. Tél. : 912-19-35 ou : (15) 93 39-48-70.

appartem. achat

URGENT RECHERCHE 4 à 7 p. tt cft, 16e, 8e, rive gauche, Neuilly. *MICHEL & REYL* : 265-90-05.

appartements occupés

BOULOGNE
OCCUPES - PRES EGLISE
SUR AVENUE ET JARDIN
IMMEUBLE RENOVE
2 et 3 Pièces, cuisine, dépend. Téléphone : 766-04-17, P. 255.

BONAPARTE
PL. ST-GERMAIN-DES-PRES
RESTE : Dans immeuble rénové
1 APPT DE 3 PIECES et 2 APPTS DE 4 PIECES OCCUPES PAR PERS. AGEES
Pptaire. Me vr VEND. 13-17 h :
45, RUE BONAPARTE

ANNONCES CLASSEES
TELEPHONEES
296-15-01

constructions neuves

PRIX NON REVISABLES A LA RESERVATION

Ve VAL-DE-GRACE dans petit immeuble. *Habitables 4e trimestre 1977*
— Studios et 2 pièces.
— 4 pièces en duplex.

XVe Mo CHARLES-MICHELS
— Studios : 200.000 F.
— 3 pièces : 410.000 F.
Habitables 3e trimestre 1977.

XVIIIe CHAMPIONNET
— 2 pièces : 227.000 F.
— 4 P. 108 m² + terrasse. Prix : 575.000 F.
Habitables 2e trimestre 1977.

PORTE DES LILAS
— Studios 33 m² : 158.000 F. Habitables immédiatement.

IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. 225-92-69.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard. Imm. en cours d'achèvement, 2, 3 et 4 P. avec terrasse. Bur. vente : 21, av. René-Coty. CIME. 538-52-52.

DEAUVILLE
A partir de 4.800 F le m2
Résidence EDEN PARK
Chemin de Tourgneville 14910 Bénerville-sur-Mer.
Dans un parc *petit imm. de style normand* plage à 2 minutes. 2, 3 P. Prix fermes et définitifs. Autres réalisations à Deauville.
Réalisation SOGEFRANCE
13, bd de Courcelles, 75008 Paris
Tél. : 522-37-60
33, r. Shakespeare, 06400 Cannes Tél. (93) 39-50-90.
Deauville Agence, 89, r. V-Hugo, 14800 Deauville. Tél. (16-31) 88-22-99.

33, RUE CENSIER (5e)
ENCORE (MAIS SEULEMENT) 7 APPARTEMENTS
2 pièces = 54 m2 + balcon
4 pièces = 90 m2 + balcon
4 pièces = 103 m2 + balcon
5 pièces = 110 m2 + balcon
LIVRAISON EN COURS
SEFRI **538-52-52** *CIME*
Visite sur place tous les jours, de 14 h 30 à 18 h 30 (sauf dimanche et lundi) ou sur rendez-vous.

Haute-Savoie - Bonneville
20 km de Genève - Au pied de toutes les gdes stations de sports d'hiver
Résidence PLEIN SOLEIL
route de Genève-Bonneville.
Site calme et aéré, proximité du centre de Bonneville, 3.000 F le m2 ferme et définitif. Studios, 2, 3 et 4 pièces. Autres réalisations en Haute-Savoie. Réalisation SOGEFRANCE, 13, boulevard de Courcelles, 75008 Paris. Tél. 522-37-60. *33, rue Shakespeare,* 06400 Cannes. Tél. (93) 39-50-90. AGENCE ALPIMO, place de l'Hôtel-de-Ville, 74130 BONNEVILLE. Téléph. (50) 97-27-29.

immeubles

PARMENTIER. *Imm. rénové* 500 m² loi 1948, rapport 35.800 F 700 m² COMMERCIAUX. Rapport : 118.800 F. Exceptionnel 1.750.000 F. 206-15-30.

FONDS DISPONIBLES
pour investir en immeuble de qualité exceptionnelle, résidentiel ou commercial, de préférence à rénover, Paris, secteur *affaires, ou province ville* importante. Téléphoner M. DE PREVAUX, Etudes et Réalisations S.A., 3, rue Bellini, 92806 PUTEAUX. Téléph. 776-41-41, poste 391.

hôtels-partic.

URGENT, achète ou loue pour ambassades, hôtels particuliers et appartements grand standing. 229-82-21 — 229-48-20

AU PIED DE LA BUTTE
Bel HOTEL particulier, entrée, 5 gdes p. + petit bureau, cuis., 2 s. de bains, salle d'eau, gdes penderies, terrasse, jardinet, garage, tt confort, cave voûtée. Prix 2.200.000 F - 656-26-88.

FOCH R. + 2, construction Second Empire 6 pièces, 260 m2, calme, soleil. Possib. prof. libérale. - 265-35-87.

locaux commerciaux

14e, locaux à céder. Pavillon deux étages + atelier 150 m². Conditions exceptionnelles. Téléph. 208-79-76.

11e A vendre murs atelier textile 410 m2, avec jardin privatif. Loyer 46.000 F par an. Révisable début 78 Bail ccial. Tél. 227-22-62.

PROX. CHPS-ÉLYSÉES
Cause retraite, p. à p., loc. ccial *tous comm.*, bail 9 ans, boutiq., arrière-boutiq., gar., cave Vis. sur pl. st sam. Jeanne Le Roy, 33, r. Washington, 75008 Paris.

fonds de commerce

RUE SAINT-DENIS, angle rue Réaumur. Bail tous commerces. Magasin 50 m², 1er étage 50 m². Très beau sous-sol + réserves. Téléphone 236-12-70.

BAIL A CEDER 58.000 F Prêt-à-porter mascul. 526-82-98.

POUR VENDRE VOTRE COMMERCE ou BOUTIQUE dans de bonnes conditions : L'IIP 252-80-45 - 824-89-24

bureaux

DOMICILIATION, TEL., SECR. TELEX. Frais 100 F par mois. APEPAL. 228-56-50.

AV. KLEBER BUREAUX à louer 360 m2 — 704-40-40

224-08-80
Domiciliat., courrier, secrét. permanence. Téléph., télex.

8e - PROPRIÉTAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux refait neuf. 563-17-27.

locations non meublées Offre

Paris

RASPAIL. Locataire cède beau 2 p., imm. nf, stdg, cuis. équip., *Tél., parkg,* calme, 1 600 F + ch. Tél. pour visiter, 322-00-03.

9, RUE DU CHERCHE-MIDI stud. tt cft, 1 000 F ch. comp., grenier aménagé, tt cft, 50 m2, 2 000 F ch. comp. Vend. 14/19 h.

10e - 15e - 17e - 92 - 94 studios s. de bns, cuis. équip., 800 F. LOYER S.A. 277-97-26.

LEDRU-ROLLIN stud. av. mezzan., entr., kitch., s. bns, w.-c., moq., chauff., 750 F, 770-68-21.

PARIS-13e
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble neuf tout confort face au métro Porte-d'Ivry. Studios 34 m2 : 650 à 700 F, charges 180 F, parking 126 F. 3 pièces 66 m2, loyer : 1 150 à 1 180 F, ch. 355 F, parkg 126 F. S'adresser au régisseur : 82-84, boulevard Masséna. Téléphone : 583-62-85.

ST-PLACIDE - 6 pièces tt cft, bains, cabinet toilette, office, cuisine, 2 w.-c. Bel immeuble. 5.000 F, charges comp. 073-74-60.

JARDIN des PLANTES STUDIO, tt confort, tél., park. 1.200 F mois. POR. 03-83.

PARIS-15e
Importante Société loue
SANS COMMISSION dans immeuble récent bon standing
4 pièces 98 m2 loyer 2 137 F, charges *535 F*, parking *118 F.* S'adresser au gardien : 22, rue Balard. Tél. : 578-80-15.

14e, 55, r. Beaunier, 2 p. tt cft ds hôtel partic., 1.200 et 1.500 F. Vendr. : 337-49-59, de 11 à 17 h.

Région parisienne

NEUILLY ARGENSON, LIVING dble + chambre, 70 m2, grand cft, sol., jdin, 3.000 F mensuel, ch. comp., 797-46-48, 9 à 12 h.

BOULOGNE appt 2 p. c., w.-c., s. de bns, loyer mens. 660 + ch. Tél. : 073-26-03 9 h. à 12 h. 30.

BOURG-LA-REINE
Idéal profess. médic., Maison 10 p. Caves. Jardin. Box. Parkg. *3.500 F mens. - Tél. : 661-09-59.*

locations non meublées Demande

Paris

COLLABORATEUR JOURNAL cherche à louer
3/4 PIÈCES PARIS
tout confort, téléphone, dans les 1er, 2e, 9e ou 17e arrondissem. Ecr. no 6 503, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Pr Société Européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

Rech. pr CADRES DIRECTION
PAV. 5 CHBRES INDÉP.
Prox. GARE S/PARIS + C.E.S. RAYON 20 KM
AUTOUR PONTOISE
TELEPH. : 031-44-25

locations meublées Offre

Paris

MONTMARTRE VILLAGE ELEG. TRIPLEX, liv. + 2 ch. Terras., vue, 6 000 net, 704-88-18.

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, rue St-Charles - 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, Studios et Appts. - Tél. 577-54-04.

locaux indust.

SAINT-OUEN A vendre imm. industriel 2.000 m2 utiles. - Laboratoire, entrepôt, bureaux. - Parking. 3 monte-charge. - Force. SEGECO - 522-43-20

S.E.L.I.C.O.M.I.
Propriétaire à
COIGNIÈRES-MAUREPAS
loue
ENTREPOTS + BUREAUX
neufs, équipés, *libres de suite.*
720-01-59

pavillons

MAISON VILLAGE
Mairie PLESSIS-ROBINSON, envir. rustiq. très calme, 105 m² sol, grange, gar., 5 p., cuis. à rénov., vaste gren. amén. const. très saine, SPECIAL 2 familles, 270.000 F., avec 54.000 F compt.
ACO 15, av. J.-Moulin, Paris-14e 542-98-81 et 98-37

COLOMBES, 247, av. Gabriel-Péri, vends pavillon avec hangars, beau terrain, parfait pour artisan. - Vendredi et samedi, 14 à 17 h. 30, ou : 742-99-09.

Ch. à acheter pavillon ou maison avec minim. 500 m² terrain, *à rénover, Champigny, St-Maur,* La Varenne, Nogent-sur-Marne, Le Perreux ou environs. S'adr. à M. Banquet, 10 bis, rue de Musselburg, CHAMPIGNY, 880-77-57.

CHOISY-LE-ROI Pavillon 5-6 pièces, confort + terrain, 360.000 F., crédit 80 %. — Sur place 67, rue Mirabeau, vendredi, samedi, de 14 heures à 18 heures ou 252-04-93.

PRES ST-GERMAIN-EN-LAYE, partic. vend pavillon moderne, gd séjour, 3 ch., sous-sol, jardin. 480.000 F. 958-70-31, après 17 h.

BOIS VINCENNES
Belle villa style *Mansart* Réception + salle à manger, gde cuis. équipée, 5 chbres, 4 salles de bns, tt conft. Jard. Garage. *Prix élevé justifié.* T. 328-13-84.

villégiatures

Loue juill., août, appt. 2 P., calme, verdure, 14e. 1.200 F mensuel. Tél. : 542-57-99.

4e ANNECY. Loue appt. meublé de villa. Juin, juil., août, sept. Tél. (50) 46-12-57.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra. Seuls frais 300 F. - 742-78-93.

maisons de campagne

L'ORDINATEUR de la
MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER FNAIM
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

OUEST, FERME 2.000 M2. TERRAIN, tt cft., TEL., 160 km. PARIS, 250.000 F. ELY. 20-62.

BOURGOGNE. *Maison pierre* sur cave voûtée, 5 p., cuis., s. de bns, tt cft. cour. 220.000 F, poss. crédit. Tél. (80) 30-61-71.

villas

MARNES-LA-COQUETTE VILLA 1960 style MODERNE, décoration raffinée, surface habitable 345 m². Jardin 600 m². Pavillon séparé près gare, commerces, bel environnement. *Prix* 1.520.000 F. — J.M.B., 970-79-79.

ST-NOM-LA-BRETECHE (78) *Maison en pierre rustique très spacieuse, 220 m² habitables, séj.* 65 m², bureau, cuis. office, studio serv. Etage : 5 chbres, 2 bains, 2 w.-c., gd terrain. Px 900.000 F. J.M.B., 970-79-79.

Près lycée **ENGHIEN** Belle villa Quartier exceptionn. Séj. en L, cheminée + 4 ch., tt cft. Jardin *600 m2 .Px 870.000.* T. 989-31-74.

AJACCIO - Part. vd villa neuve, 5 ch. 165 m2, vue mer, 630.000 F. Ecr. Havas Ajaccio, no 105.477.

MESNIL-LE-ROI près MAISONS-LAFFITTE Maison « Ile-de-France » 1970 Plain-pied, séjour 40 m2 + 3 chbres, 2 bains. Gar. 1.000 m2 terrain. 650.000 F - 788-49-00.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE-78 Part., s/750 m2, entrée, cuisine équ., séj. dble, 3 ch., 2 s. bns, *2 wc, Garage 2 voit. 580.000 F.* Téléph. : 602-50-50 (Poste 4063)

PRÈS GIF-SUR-YVETTE
VILLA récente s/620 m² jard. entrée, cuis. éq., séj. 33 m² av. cheminée, 3 ch., 2 s. de bains, wc., gar. 470.000 F. 928-06-44.

fermettes

LES MOUTIERS, près 44-Pornic direct. propr., fermette aménag. pr. mer, 6.000 m² terrain divisib. Prix except. vu urg. 225-18-30.

Normandie, prox. Lisieux, s/3 ha, fermette colombage, chem., cel., grenier + dépend à aménager, vue imprenable. Tél. 288-17-89.

65.000 F, A L L I E R, proximité vallée de la Sioule, fermette 4 p., grange, vieux foin, 2.000 m² attenants av. source. Créd. 80 %. *IMMO 63, 3, r. Caisse-Epargne,* 63290 Riom, (73) 38-11-24, ap.-m.

BOURBONNAIS
Très belle fermette indép. HABITABLE DE SUITE 3 p., cab. toil., chemin. et pout. rustiq., cellier, gar. G.O. bon état. Eau. Elect. Terr. 2.200 m2.
PRIX 125.000 F
Possib. crédit 80 %
PROGECO, 88, av. du Général-de-Gaulle, 03100 Montluçon. Tél. : (15-70) 28-30-30

ANCIENNE FERME
restaurée, prox. GOUVIEUX, s/ 1.600 m2, vue forêt, s. à mang., salon, cheminée, 3 chbres, cuis., 2 bains, 2 wc, salle jeux 65 m2, 2 granges amén., cave voûtée. Px 530.000 av. 106.000 F cpt.
ACB 771, r. de Paris, Chapelle-en-Serval. (15-4) 454-60-42.

terrains

LAC de BOURDON (Yonne) 1 h. 30 de Paris Chasse, pêche, voile. Particulier vd terrain à bâtir, eau ville, électr., tél. 25 F le m². Tél. à 16-76-96-61-73.

CROISSY-SUR-SEINE - R.E.R.
BEAU TERRAIN 800 M2 grande façade d'angle, entièrement viabilisé. 340.000 F T.T.C. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET, 976-05-90.

domaines

A vdre à une dizaine de km de Rouen, propriété terrienne sur plateau fertile en seul bloc de 93 ha dont 2 ha de cour et bâtiments (nombreux). 60 ha de terres de culture. 30 ha de prairies. *Prix à convenir.* Ecr. no 7.071 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DOMAINE 170 HA. 20 km NORD-OUEST Lodève-34. Eau de source. Prairies, bois, bâtiments à rénover. Prix 850.000 F: Tél. NIMES (66) 01-84-55 ou 01-87-51.

Exceptionnel vend très belle plantation Lozère 70 ha. 80 % Epicéas, 20 % Sapin, 15 a. 1.150.000 F. Groupe CHAVERNY S.A., B.P. 23, 69380 LOZANNE.

75 KM PARIS 8 KM BEAUVAIS
ANCIEN HARAS
s/ 14 ha, traversés par rivière. Possib. étang, importants corps bâtiments, gde habitation. Conv. pour Hôtel, Restaur., etc. *1.300.000 F. Crédit possible.*
PARAGE r. Malherbe, Beauvais (15-4) 448-07-55

viagers

EAUBONNE Occupé. Solide pav. Excellent état Séj. + 2 ch., bns, tt cft. Gar. Jardin 480 m2. 65.000 F cpt + 1.000 F mens. 73 a. T. 989-31-74.

MUETTE *BEAU 5 P.* 135 m2 Tt cft. 6e, asc. Occupé 1 tête 76 ans. Excellent état. 220.000 F + *rente 3.800.* 266-33-35 **FONCIAL**

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexation, garanties.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Estimation gratuite, discrète.

propriétés

.PROVENCE - LUBERON GORDES. Mas XVIIIe siècle restauré, 12 pièces, piscine, tennis, jardin 3 hectares, vue et situation exceptionnelles. BASTIDE XVIIIe siècle avec 6 hectares bois, terre et parc. Possibilité 2 hectares. IMMOBILIER E. GARCIN, 8, boulevard Mirabeau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Téléphone (90) 92-01-58.

PART. VENDS YONNE *Maison style ISOLEE* 120 km Paris, 10 km péage Courtenay, 6 P., poutres, chem., grange, écurie, garage, dépend., S. de bains, chauf. central. Parc 12.000 m. Px. 400.000 F. Poss. 1 ha verger, 50 a. terres attenant. Tel. : 920-41-94.

P. à part. MANTES-LA-JOLIE villa 1930, style anglo-norm., 11 p., 400 m² en 2 niv. av. parc. 6.000 m², salon, s. à m., bur., biblioth., 5 ch., cuis., 2 bns., sauna, moquette et tissus murs, loge gard., 2 p. + pavillon aménagé (bar, chem., bs), gar. 3 voit., Bords Seine, *prox.* commune, école, club nautique, pêche, chasse. 1.300.000 F., crédit vendeur possible. FREGE. 477-51-67.

ST-GEORGES MOTEL près Dreux, magnifique ppté maison maître + maison d'amis jardin 4.000 m², parfait état, décoration raffinée. Prix total 850.000 F. 567-22-88.

SAMOIS (77) Splendide ppté sur 9.000 m² terrain, maison principale tt cft., dépend., vue sur Seine. Prix intéressant. 567-22-88.

TRES BELLE CHAUMIERE en parfait état, sous-sol garage 2 voitures. Au-dessus : cuis. rustique + séjour cathédrale + 2-3 chambres + salle de bains luxueuse + sal. d'eau + 2 w.-c. Auvent aménageable, très vaste terrain. Vue impren. Prix total 700.000 F. Affaire exceptionnelle.
A-13 VERNON, 72, av. Paris. Téléph. 16 (32) 51-19-19.

100 km PARIS - MAISON de campagne 5 p. Confort. Terrain clos 1.800 m2. Impeccable. 220.000. POR. 03-83.

Région GISORS Près forêt Charmante MAISON NORMANDE, parfait état. Entrée, séjour, cheminée, cuis., 3 ch., s. d'eau, ch. mazt. Gar. Jard. 1.300 m2. Calme. Prix 240.000. - Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville, Gisors. T. 16-32-30-91-11 dem. 620.

Except., Pptaire vd direct. Ppté 1 h Paris auto. Sud. Bon rapp., agrément certain. Chasse, pêche, équit., tennis. Mais. maître 12 p. cft. Pavill. chasse 13 p. confort. Douves, vue sup. sur 3 étangs, sur 6 ha. Parc boisé, clos, faisanderie, canardière, verg., potager, gds communs. Loc. chasse s/150 ha atten. av. bois, étangs, *cultures. Px 2 millions* 2. Tél. : (38) 95-40-60 ou écrire : France Lafayette, 75009 Paris, no 121.

BIOT, près Cannes et Nice *MAGNIFIQUE MAS PROVENÇ.* Gd sél., s. à manger, 5 chbres, 3 bains, tt cft. Beau jardin de 5.000 m2. 1.300.000 F. PIERRES-et DEMEURES, 4, av. F.-Faure, (06) MENTON - Tél. : 35-74-62.

HAUTE-PROVENCE (04) Anc. MAS à restaurer, terrain 2.200 m2, eau, électr. Vue panor. *Qualité du site.* Prix 150.000 F. Ecr. VOLLMER, Dauphin 04300 FORCALQUIER. T. (92) 78-58-39

PROVENCE. Choix de châteaux, *mas, propriétés.* LE TUC, BP 14 ORANGE (90) 34-35-93

VAUCRESSON PLATEAU Mais. ancienne 220 m2 habitabl., *séjour 44 m2,* cuis., 4 ch., 2 bns, s/sol total. Atelier séparé dans jardin 900 m2. Prix 1.155.000 F. J.M.B. - 970-79-79

LE RÊVE
115 KM PARIS par A6
Superbe DEMEURE ancienne style rustique restaurée entièrement à *neuf, séj.* 150 m², cuis. équip. 30 m² + 14 P. av. ptres et fermes appar., chem. et nombreuses salles de bains. BEAU PARC av. éclairage, étang, nbrses dépend., ch. cal maz., gar. Le tt impecc. 1.500.000 F.
MONTIGNY IMMOBILIER, *5, rue de la Libération,* Montigny-sur-Loing. 424-84-01.

Banlieue SUD près CORBEIL.
Dans parc résidentiel
Belle DEMEURE 9 P., 4 bains, TERRASSE. JARD. AMENAGE. 550.000 F - 727-84-24.

PRES DE **SOISSONS**
TRES JOLI DOMAINE DE CARACTERE
12 pièces princip. en parfait état confort moderne. Avec dépend. BEAU PARC 5 HA avec étang poissonneux et arbres magnifiq. Vendu meublé ou non. Prix justifié. S'adr. CARIMEX, B.P. 24 - 51170 FISMES Tél. (26) 48-14-12

LANGUEDOCIENNE
parf. état, 35 km Carcassonne, vue dominante, région chasse, pêche, vaste séj. rust., chemin., poutres, 2 gd. ch., kitch., wc, s. eau, gde remise, gar. av. étage, jardinet, gd terr. fruit. 187.000 F.
AVIS 4, rue de Verdun, Carcassonne - (16) 68-25-03-91 (même dim.), ou 887-43-40.

FORET FONTAINEBLEAU BOISSY-AUX-CAILLES
FERME aménagée 190 m2 8 pièces tt confort Grange + Ecurie + Jardin clos arborisé avec bassin. 460.000 F - Tél. 464-31-97.

CELLE-ST-CLOUD
Résidentiel. Villa dans 1.600 m2, *parfait état, séjour triple +* bureau, 3 chbres, sous-sol.

BUC près VERSAILLES
Maison récente, 1 *ha* parc, piscine, séjour en mezzanine, salle à manger, bur., 5 chbres, 4 s. de bains, maison gardien.
JOHN ARTHUR ET TIFFEN
766-04-66 174, bd Haussmann
Tél. après 19 h : 460-35-60

châteaux

TOURAINE : extraordinaires ruines de château fort classé, 10 tours, petite maison habitable, douves en eau, 4 ha, beau site.
NORMANDIE : prox. autoroute, petit château XVIIe, grand caractère, bon état, parc 6 ha.
MORBIHAN : grand château classé, parc 25 ha, possib. 300 ha terres et bois attenants.
FORETS ET MANOIRS DE FRANCE, 35500 VITRE. (99) 75-23-48.

forêts

Etude CROYERE et FORRER, *Notaires associés,* à 41100 VENDOME - A VENDRE
BOIS de 17 HA 50 ARES
seul tenant. Forme triangulaire. A 9 km de VENDOME. S'adr. Etude - Tél. 77-19-53.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

Les comptes de la nation sont révisés en baisse : 3,5 % seulement de croissance prévus par le gouvernement

Le chômage augmenterait de 160 000 personnes en un an

La session de printemps de la Commission des comptes de la nation se tient le vendredi 3 juin. Elle doit être l'occasion d'actualiser les prévisions économiques pour 1977, faites à l'automne dernier par les pouvoirs publics, et d'apporter quelque lumière sur ce que pourrait être 1978.

Le fait le plus important de 1977 est le ralentissement de la croissance économique. Après avoir stagné en 1975 (on a cru pendant longtemps à un recul important, qui, en fait, ne s'est pas produits), l'économie française avait redémarré vivement au *premier semestre 1976, à la suite* notamment du plan de relance de septembre 1975. Résultat : une croissance de 5,2 % en moyenne annuelle a été constatée l'an dernier par rapport à 1975.

Les prévisions qui avaient été faites en septembre dernier tablaient sur la poursuite, en 1977, de cette expansion, à un taux seulement un peu ralenti : d'où le chiffre de 4,8 % qui avait été retenu. En fait, la production industrielle, après avoir retrouvé à l'automne 1976 son plus haut *niveau d'avant la crise* (été 1974), a plafonné depuis, et rien ne permet de penser qu'un changement net de tendance se produira d'ici à la fin de l'année. Ce qui conduit les pouvoirs publics à retenir maintenant un taux de croissance nettement inférieur pour 1977 : 3,5 % seulement. Encore ce pourcentage peut-il être tenu pour optimiste, un taux d'expansion de 2,5 à 3 % semblant actuellement plus réaliste...

Pourquoi ce recul ? Essentiellement à cause de l'attentisme des chefs d'entreprise qui investissent peu. La progression globale de 0,7 % seulement, qui a été retenue pour 1977, recouvre une croissance très modérée des investissements du secteur privé (+ 1,4 %), un recul de 2 % des *investissements des ménages, qui* achètent de moins en moins de logement depuis 1975, une croissance de 3 % du secteur public. Encore faut-il remarquer que l'effort de l'État dans ce secteur n'a pas cessé de diminuer depuis 1975, année où les équipements publics avaient progressé de 10,3 % par rapport à 1974, l'année 1976 ayant marqué la première année de ce désengagement avec une croissance de 5,4 %.

La consommation des ménages devrait croître de 3,6 %. C'est un *taux qui peut paraître optimiste,* compte tenu de la stagnation du pouvoir d'achat des salariés qui est une des composantes de la politique économique de M. Barre. Mais le gouvernement table sur le fait que les Français devraient un peu moins épargner que les années précédentes (16,6 % de leur revenu disponible contre 16,8 % en 1976 et 18,6 % en 1975). De plus, le gouvernement mise sur une forte croissance des prestations sociales : + 16,6 % en valeur par rapport à 1976, ce qui représente, si l'on tient compte d'une hausse des prix de 8,5 %, environ 30 milliards de francs (+ 7 % en francs constants) Il est vrai aussi que l'examen des dix dernières années montre que, quelle que soit la conjoncture (exception faite pour les deux années 1968-1969), la consommation progresse assez régulièrement au rythme de 4 à 5 % l'an. Un taux de 3,6 % n'est peut-être donc pas irréaliste...

L'ÉVOLUTION DES COMPTES DE LA NATION (en %)

	1975	1976	1977	
	Évaluations de juin 1977	Évaluations de juin 1977	Prévisions faites en sept. 1976	Prévisions faites en juin 1977
RESSOURCES DE LA NATION				
Produit intér. brut marchand	— 0,3	+ 5,2	+ 4,8	+ 3,5
Importations	— 8,7	+ 19,5	+ 7,1	+ 2,8
EMPLOI DE CES RESSOURCES				
Consommation des ménages	+ 3,2	+ 5	+ 4,1	+ 3,6
Investissem. des entreprises	— 3,4	+ 4,5	+ 3,1	+ 1,4
Exportations	— 3	+ 9,4	+ 9,3	+ 7,8

Progression des exportations

Le commerce extérieur doit se rééquilibrer vers l'été, les importations s'effondrant littéralement (+ 2,8 % seulement contre + 19,5 % en 1976) dès que la croissance économique se ralentit et passe en dessous du seuil de 4 % l'an. En revanche, les exportations augmentent très vite, le plan Barre visant à transférer vers les marchés extérieurs une partie de la demande intérieure.

Cet effort de rééquilibrage se retrouve également dans une moindre inflation des prix (+ 8 % prévus entre janvier et décembre 1977, contre + 9,5 % en 1976) et des salaires (+ 10,6 % de janvier à décembre 1977 contre + 15,1 % en 1976).

L'année 1977 reflète donc bien les grands choix du plan Barre : austérité engendrant une quasi-stagnation économique et un gonflement du chômage (+ cent soixante mille chômeurs en un an, compte tenu des récentes mesures prises) pour rééquilibrer l'économie française dans ses échanges *extérieurs et ses coûts salariaux.* — *A.-L. V.*

LA PROGRESSION DE LA MASSE MONÉTAIRE S'EST RALENTIE EN 1976

La progression de la masse monétaire a continué de se ralentir en 1976, n'atteignant que 12,8 %, au lieu de 15,9 % l'année précédente et de 18,1 % en 1974, indique le Conseil national du crédit dans son rapport annuel, qui vient d'être publié. Le Conseil constate que de fortes pressions inflationnistes n'ont pas cessé de se manifester pendant la plus grande partie de l'année. Il apparaissait toutefois, en fin d'année, que le rythme des prix se ralentissait et que le déficit du commerce extérieur tendait à se résorber.

Une grande vigilance demeure nécessaire, dans le domaine monétaire notamment, afin que la France retrouve les conditions d'une croissance saine et durable. Pour 1977, le Conseil prévoit que l'exécution du programme de lutte contre l'inflation devrait permettre d'enregistrer une modération sensible de la hausse des prix sans, pour autant, ralentir la croissance économique. En outre, si les prévisions économiques apparaissaient difficilement réalisables, l'investissement pourrait éventuellement bénéficier des dotations inscrites à un Fonds d'action conjoncturelle.

AFFAIRES

M. Jean-Marc Vernes devient P.-D.G. de Beghin-Say

M. Ferdinand Beghin a démissionné de ses fonctions de président-directeur de Beghin-Say, qu'il cède à M. Jean-Marc Vernes, déjà vice-président-directeur général, et, par ailleurs, président de la Banque Vernes et commerciale de Paris.

L' « empereur » du sucre et du papier

Le départ de « monsieur Ferdinand », comme certains de ses vieux ouvriers du Nord continuaient à l'appeler, surprend un peu. « Empereur » du sucre et du papier, l'un des derniers grands patrons français, il ne paraissait pas du tout pressé de prendre sa retraite malgré ses soixante-quinze ans. Réputé autoritaire, et même coléreux, estimé et redouté à la fois de ses collaborateurs, M. Ferdinand Beghin entendait bien mener ses affaires quelque temps encore, surtout au moment où les pouvoirs publics sont en train d'élaborer une solution à la crise de l'industrie papetière française

Né en 1902 à Thumeries, dans le Nord, où le « château » familial existe encore, Ferdinand Beghin va se consacrer très tôt à prendre la suite de la dynastie familiale et à la développer puissamment. Son arrière-grand-père dirigeait déjà la sucrerie de Thumeries, la plus vieille de France, et même d'Europe. Petit à petit, l'absorption successive d'usines en difficultés va mener à l'édification d'un véritable empire sucrier, qui va prendre le premier rang en Europe, et même dans le monde, avec l'absorption de la société Say en 1973, terme logique d'une bataille qui avait commencé en 1967 avec une tumultueuse O.P.A. boursière sur les actions de ladite société Say.

Parallèlement, la famille Beghin s'était lancée très tôt dans le papier (papier journal à Corbehem, dans le Nord), le carton, les articles sanitaires et hygiénique (marque Lotus, en Alsace, à Kaysersberg). Cette branche devait souffrir de la crise, qui affecte, on le sait, l'ensemble de cette industrie. M. Ferdinand Beghin avait ses vues personnelles sur l'issue de cette crise et entendait bien ne pas perdre sa liberté au sein d'un regroupement sous l'auspice des pouvoirs publics dont il dénonçait vigoureusement les responsabilités. La fabrication du papier devait logiquement conduire à la presse.

Entre les deux guerres, la famille Beghin partageait à 50 % le contrôle de Paris-Soir avec Jean Prouvost, autre grand capitaine d'industrie de la région du Nord. Au lendemain de la seconde guerre, Ferdinand Beghin devait également racheter à Mme Cotnareanu, à égalité avec Jean Prouvost, le capital du Figaro. Pourtant unis, comme le disait un confrère, par une « amitié féroce », les deux hommes devaient « divorcer » en 1965. Au sein du tandem Jean Prouvost, homme de presse par excellence, était l'élément moteur, et Ferdinand Beghin, à propos d'un conflit sur une « tribune libre » publiée par lui dans le Figaro sur les relations des sucriers et du gouvernement, devait en profiter pour revendre ses parts à son associé.

Depuis quelques années néanmoins, Ferdinand Beghin, tout en se maintenant fermement à la tête de ses affaires, avec un chiffre d'affaires atteignant presque 4 milliards de francs, se montrait quelque peu désabusé. N'ayant pas de fils, mais seulement trois gendres, qu'il ne jugeait pas aptes à lui succéder, il avait ressenti avec amertume la cession par sa famille du contrôle financier de son groupe à des banquiers, notamment la Compagnie financière de Suez et la Banque Vernes et Commerciale de Paris, ainsi qu'à des raffineurs de sucre étrangers (la compagnie belge Tirlemont et la société italienne Eridania). Il y a quelques mois, il déclarait à nos confrères Harris et Sedouy, dans leur livre les Patrons : « Je suis amer, triste, très triste », avec des mots très durs pour sa famille. Pour un peu, il aurait dit : « Après moi le déluge. »

FRANÇOIS RENARD.

M. VERNES : banquier et industriel.

M. Jean-Marc Vernes, le nouveau P.-D.G. de Beghin-Say, aura cinquante-cinq ans en juillet. Il a mené de front deux carrières : banquier par tradition familiale, il s'est également imposé depuis dix ans dans l'industrie. Dirigeant depuis 1959 la banque qui porte son nom — devenue après sa fusion avec la Banque commerciale de Paris en 1971 Banque Vernes et commerciale de Paris (banque d'affaires au bilan de 2,78 milliards de francs), — il est également P.-D.G. de la Société de participations bancaires et financières (depuis 1971), vice-président de la Banque centrale S.A. (à Genève) et membre du conseil de surveillance de la Banque d'Indochine et de Suez. Il est enfin membre du conseil de la Compagnie financière — banque du groupe Rothschild, — où la Banque Vernes et commerciale de Paris détient une participation minoritaire.

Parallèlement, M. Jean-Marc Vernes, qui dirige (depuis 1966) la Société des Ascenseurs Roux-Combaluzier-Schindler, est nommé en 19.. administrateur-directeur général adjoint de la société F. Beghin, puis en 1967 administrateur de la Société des raffineries et sucreries Say. Après la fusion, en 1973, des deux firmes, il devient vice-président-directeur général du groupe Beghin-Say. Il est également administrateur d'un nombre important de sociétés dont l'Air Liquide, Gazocéan, la Compagnie électro-financière, etc.

● *Les Grands Moulins de Paris* viennent d'acquérir 90 % du capital de SODEVA, filiale de la compagnie financière Lesieur. SODEVA gardera sa personnalité juridique, ses marques et sa clientèle. Les *Grands Moulins de Paris* deviennent ainsi un des plus importants fabricants d'aliments du bétail (400 000 tonnes), et disposeront de quatre abattoirs de volaille

A L'ÉTRANGER

En Norvège

LA MAJORITÉ DES ADMINISTRATEURS DES BANQUES SERONT NOMMÉS PAR LE PARLEMENT

(De notre correspondant.)

Oslo. — A une *majorité d'une voix,* la première Chambre du Parlement norvégien a accepté la proposition du gouvernement de modifier la composition des conseils d'administration des banques. A partir du 1er janvier, les conseils d'administration, jusqu'ici élus par les actionnaires, auront une majorité de huit quinzièmes nommée par le Parlement ; quatre quinzièmes des membres étant élus par les actionnaires et trois quinzièmes par les employés. Les administrateurs *nommés par le Parlement* ne seront responsables ni devant les députés ni devant les actionnaires.

Pour le gouvernement travailliste, cette loi représente un compromis entre le maintien du système privé et une nationalisation totale. Aux termes de la nouvelle loi, l'État se déclare prêt à racheter les actions dont les actionnaires souhaiteraient se débarrasser. Le prix de rachat sera basé sur le cours moyen des trois dernières années. L'État a l'intention de revendre les actions, mais il reste à savoir s'il trouvera les acquéreurs. Sinon la loi coûtera à *l'État 2,6 milliards de couronnes.* — F. B.

MIQUE

AFFAIRES

M. Jean-Marc Vernes devient P.-D.G. de Beghin-S

« ... empereur » du sucre et du p...

ANGER

OIS FAUT-IL IR IMPLANTER E D'IRLANDE?

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

LA CONFÉRENCE DE L'AVENUE KLÉBER SUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

Le dialogue Nord-Sud se termine dans la confusion

(Suite de la première page.)

On apprenait, d'autre part, qu'un accord était réalisé sur l'aide publique au développement, aux termes duquel les pays industrialisés s'engageaient à augmenter « *de façon progressive et substantielle* » le montant de leur aide, de sorte qu'il y ait « *une augmentation réelle en valeur* ». La répartition de l'aide d' « action spéciale » accordée aux pays les plus pauvres était enfin publiée : *sur le milliard de dollars prévu*, la contribution de la C.E.E. s'élèverait à 385 *millions (dont 56,5* pour la France), celle des Etats-Unis étant de 375 millions et celle du Japon de 114.

En fin d'après-midi mercredi les choses commencèrent cependant à *se gâter. Les journalistes* eurent l'écho des difficultés qui s'accumulaient en lisant le discours qu'avait prononcé vers 16 heures, le ministre brésilien des affaires étrangères, M. Da Silveira au cours d'une brève session plénière de la conférence, convoquée à sa demande avant son retour impromptu à Brasilia. Malgré nos espoirs, déclara-t-il, en substance, le dialogue Nord-Sud n'a pas abouti aux « percées » que nous attendions. Le fossé reste aussi grand qu'autrefois entre les vues des deux groupes de pays. Il concluait : « *Le monde a eu plus que sa part de promesses et de mots. Une combinaison d'espoirs non réalisés et de déclarations de bonnes intentions sans engagements concrets ne peut remplacer une véritable action efficace.* »

Au fil des heures qui s'égrenèrent *tout* au *long de* la nuit de mercredi à jeudi, tandis que plusieurs *dizaines* de journalistes s'efforçaient de lutter contre leur *sommeil* et de tromper leur attente, au bar du centre de presse, autour de bouteilles de bière et de verres de whisky, on *apprenait que la tension se* concentrait au sein du groupe de travail *sur* l'énergie. Au petit matin, les nouvelles pessimistes se multipliaient. On apprenait seulement, vers 10 heures du matin, après cette longue nuit blanche, que les Dix-Neuf rejetaient a proposition des Huit de créer un organisme restreint et représentatif qui permettrait une consultation permanente *sur l'énergie* et les problèmes de coopération *économique qui ne sont* pas traités dans d'autres instances.

Cette proposition est révélatrice de l'opposition profonde des vues *des* pays *industrialisés* et *des* pays en voie de développement. Les Occidentaux estiment, en effet, que les *concessions* ne doivent pas venir de leur seul côté, et qu'à leurs efforts méritoires pour satisfaire les demandes des pays en voie de développement, ceux-ci doivent répondrent en leur concédant certaines garanties en ce qui concerne leur approvisionnement en pétrole et la permanence d'une consultation Nord-*Sud sur l'énergie*.

Il était prévisible pourtant que les pays en développement, dans leur ensemble, et les pays pétroliers, en particulier, rejetteraient obstinément une telle demande, déjà refusée *lorsque* le président Giscard d'Estaing en avait fait la *proposition en octobre 1974. L'initiative* du chef de l'Etat français n'a *réussi que le jour* où les *pays* industrialisés ont accepté qu'au *problème de* l'énergie soient liés ceux du développement et des matières premières. Il était exclu qu'aujourd'hui les pays en développement acceptent une dissociation de ces problèmes, qu'ils ont refusée il y a deux ans. Ils n'auraient pu le faire que si les pays industrialisés avaient, de leur côté, consenti à mettre réellement en *chantier de nouvelles structures* de l'économie mondiale leur assurant *concrètement* l'égalité dans les échanges, la participation aux décisions monétaires et une aide massive dont ils aient la maîtrise. Dans ce cas, d'ailleurs, ils auraient même accepté, comme ils le laissaient entendre, le maintien d'une structure de concertation rappelant celle du dialogue Nord-Sud.

C'est bien une telle structure qu'espérait et que suggérait M. Vance, secrétaire d'Etat américain, dans son discours du 30 mai, le premier jour de la conférence. Avant son retour à Washington, mercredi soir, il s'est contenté, en fait, de déposer, avec son collègue saoudien, M. Yamani, une proposition visant à créer un centre pour le transfert et le développement des technologies, et plus particulièrement des technologies pétrolières. Cette proposition, ayant un caractère de compromis, ne semble avoir intéressé personne. Ni les Huit ni les dix-Neuf n'apprécient, en réalité, l'étroite collaboration de *Washington* et de Ryad, qui sont en mesure de régler *entre eux* seuls les problèmes qui préoccupent tous leurs amis.

JEAN SCHWOEBEL.

(Dessin de PLANTU.)

Un premier bilan des négociations

Nous publions ci-dessous les projets d'accord* qui ont été réalisés, mercredi 1er juin, au sein de la conférence ministérielle Nord-Sud, et les *désaccords à propos desquels les pays participant à la conférence sont parvenus à une formulation commune.

Les projets d'accords

● LE FONDS COMMUN DE REGULARISATION DES MATIERES PREMIERES.

« *Les pays participant à la conférence de Paris conviennent qu'un fonds commun devrait être créé comme entité nouvelle pour servir d'instrument-clé, afin d'atteindre les objectifs du programme intégré sur les produits de base présenté dans le cadre de la CNUCED. Ils conviennent également que ses objectifs (du fonds), aussi bien que ses autres éléments constitutifs, continueront à être négociés au sein de la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement. Les pays participant au dialogue Nord-Sud s'engagent eux-mêmes à assurer la réussite de la session de la CNUCED consacrée au fonds commun, prévue pour novembre 1977 au niveau des hauts fonctionnaires.* »

● L'AIDE SPECIALE DE 1 MILLIARD DE DOLLARS.

Les pays industriels ont décidé de participer à un « *programme d'action spécial* » de 1 milliard de dollars en faveur des nations les plus pauvres. Le versement de l'aide s'effectuerait, selon les pays, de façon multilatérale ou bilatérale, après approbation éventuelle par les autorités législatives.

Les contributions seront les suivantes :

— *Communautés européennes :* 385 millions, qui seront versés à un fonds spécial de l'Association internationale pour le développement (AID), destiné à aider les pays les plus affectés par les difficultés de paiements extérieurs ;

— *Etats-Unis : 375 millions, qui* seront accordés par l'intermédiaire du programme d'aide bilatérale américain ;

— *Japon :* 114 *millions*, qui seront attribués sous forme d'une *aide bilatérale ;*

— *Canada :* 51 millions ; environ 35 millions proviendront de la transformation en dons de prêts publics canadiens ; le reste sera versé de *façon multilatérale* et bilatérale ;

— *Suède :* 29 millions, dont l'essentiel (120 millions de couronnes sur un total de 130) sera utilisé pour l'annulation du service de la dette des pays les plus affectés pendant la période de cinq ans en 1977-1978 ;

— *Suisse :* 26 millions, par la transformation en dons de crédits publics :

— *Australie :* 18 millions de dollars, qui seront versés en partie sous forme d'une contribution supplémentaire à l'Association internationale pour le développement, en partie bilatéralement sous la forme éventuelle de dons ;

— *Espagne :* 2 millions, sous forme d'aide bilatérale et d'assistance technique.

Chaque pays participant à ce programme d'action spéciale devra faire rapport sur le versement de ses contributions au Comité du développement, commun au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale.

● L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT.

La conférence reconnaît que la responsabilité principale du développement économique appartient aux nations défavorisées elles-mêmes et qu'à cette fin elles sont déterminées à faire tous les efforts nécessaires pour la solution de leurs difficultés, à réaliser les progrès qui s'imposent dans le domaine des structures économiques et sociales, à mobiliser pleinement leurs ressources de base et à augmenter la participation de leur population, en particulier la majorité pauvre, aux bénéfices du développement.

La conférence reconnaît aussi *que l'aide* des pays développés constitue un « *complément indispensable* » aux *efforts* propres des nations défavorisées. *Conformément* à l'*accord réalisé* au cours de la septième session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies visant à consacrer 0,7 % du produit national brut à l'aide publique au développement, les pays développés devront augmenter « *de façon effective et substantielle* » cette aide. Les pays qui ne se sont pas engagés à atteindre cet objectif s'emploieront à augmenter « *de façon progressive et substantielle* » leur propre aide publique au développement de façon qu'il y ait un *accroissement* en valeur réelle.

Chaque pays industriel devra *déterminer lui-même la façon* d'augmenter l'aide publique; *compte tenu de ses procédures* institutionnelles et budgétaires. Des mesures spécifiques devront être adoptées ou continées à être appliquées A ce sujet la conférence émet quatre suggestions qui ne s'excluent pas nécessairement :

— augmenter chaque année l'aide publique par la fixation d'un pourcentage spécifique sur une base pluri-annuelle ;

— affecter au moins 1 % de l'augmentation annuelle de leur produit national brut à l'accroissement de l'aide ;

— intégrer les objectifs concernant cette aide dans la planifi*cation nationale* ;

— définir une planification à long *terme* du *programme* d'aide.

Le volume de l'aide publique devra, autant que possible, ne pas être affecté à l'avenir par des difficultés budgétaires ou de balance des paiements, de façon que l'augmentation de l'aide puisse être prévisible et régulière. Enfin, les participants ont décidé de procéder à un examen régulier de la mise en application de ces conclusions.

Les désaccords constatés

● ENDETTEMENT ET ENERGIE.

« *L'endettement des pays en développement a été l'un des sujets majeurs de la C.C.E.I. Les pays participants ont examiné et exploré différentes approches de ce problème et proposé des solutions. Ils ne sont pas parvenus à un accord sur les nombreux aspects de l'endettement extérieur, quoiqu'ils aient trouvé des éléments utiles dans les propositions qu'ils ont étudiées.*

» *Les pays participants sont convenus que le travail fait sur ces propositions pourrait utilement servir d'études de base dans d'autres instances appropriées.* »

A Genève

Le représentant gouvernemental du Ghana est élu président de la Conférence internationale du travail

Genève *(A.F.P., Reuter)*. — La soixante-troisième Conférence internationale du travail, qui réunit pour trois semaines, à Genève, les représentants gouvernementaux, patronaux et syndicaux de cent trente-cinq Etats, a élu, mercredi 1er juin, à sa présidence M. Joy Kobla Amedune, ministre du travail et des affaires sociales du Ghana.

Si cette élection s'est faite à l'unanimité, il n'en a pas été de même pour l'élection d'un des trois *vice-présidents. La désignation* par 60 voix contre 31, en réunion des représentants syndicaux, de M. Irving Brown, dirigeant de la puissante *fédération* des syndicats américains A.F.L.-CIO *comme* vice-président, a été vivement contestée en séance plénière par des délégués syndicaux soviétiques, cubains, irakiens et portugais. Le représentant *syndical soviétique a affirmé* que l'A.F.L.-CIO avait poussé le gouvernement des Etats-Unis à quitter l'O.I.T. et qu'il était donc *inopportun* de lui *confier* une vice-présidence.

A l'ouverture de la conférence, M Haase, président du conseil d'administration de l'O.I.T. et représentant gouvernemental ouest-allemand, a déclaré que le projet de budget (169 millions de dollars) avait été préparé dans l'hypothèse du maintien des Etats-Unis au sein de l'organisation internationale. Il nous faut espérer, a-t-il ajouté, que cette hypothèse se vérifiera.

M. Haase a dit que l'O.I.T. ne saurait être une « *institution apolitique* », car ses décisions et ses actes concernent les problèmes sociaux et visent à établir un ordre plus juste dans le monde. Mais « *cette fonction est déjà si vaste qu'il faut y porter tous ses efforts. D'autres domaines de la politique relèvent de la compétence d'autres organisations* », a-t-il dit. Il a *fait allusion* à *la* proposition du conseil d'administration de *modifier* la *procédure*, de manière que les *projets* de résolution soient triés avant d'être débattus par la oCnférence, pour empêcher la discussion de textes politiques sans rapport avec les compétences de l'O.I.T.

Dans une déclaration publiée par la mission américaine à Genève, les Etats-Unis ont affirmé qu'ils ne souhaitaient pas quitter l'O.I.T. mais qu'ils le feraient, au terme du préavis de deux ans qu'ils ont déposé en novembre 1975, si l'Organisation internatio*nale du travail continuait* à être détournée de sa mission pour servir *de* tribune à certaines thèses politiques.

DES LAURÉATS DU PRIX NOBEL POUR L'ARRÊT DE LA COURSE AUX ARMEMENTS

Dans une déclaration publiée à *Stockholm*, vingt-trois *lauréats* du prix Nobel, parmi lesquels *MM. Kastler, Lwoff, Myrdal*, Palade et Tinbergen, demandent *un arrêt de la course aux armements nucléaires* qui ouvrirait la *voie* à un désarmement progressif et contrôlé, celui-ci pouvant servir à aider les peuples du tiers-monde. Les signataires expriment le souhait que la conférence de Paris contribue à l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

UN SCRUTIN EST ANNULÉ A L'USINE CITROËN DE CAEN

(De notre correspondant.)

Caen. — L'usine Citroën de Cormelles-le-Royal (3 400 personnes), près de Caen, est la seule de cette société où la C.F.T. ne soit pas largement majoritaire. En avril 1976, F.O. l'a devancée de 81 voix sur l'ensemble des deux collèges lors des élections de délégués du personnel. Cette année, F.O. a confirmé son audience en restant majoritaire dans le premier *collège et* en n'étant devancée que de 49 voix pour l'ensemble des deux.

Pourtant elle avait *demandé* l'annulation de ces élections pour une question de principe. En effet, l'avant-veille du scrutin, F.O. avait tenu une conférence de presse où elle avait mis en cause l'organisation du vote par la direction. Celle-ci avait répondu par une lettre où elle traitait F.O. de syndicat « irresponsable ». Or cette lettre a été distribuée le jour même du vote, y compris par un candidat de la C.F.T., cette organisation distribuant elle aussi un tract.

***Le juge* du tribunal de grande instance de Caen a rappelé que de tels *faits étaient* prohibés pour des élections politiques et a estimé que « *cette règle devait s'appliquer* aussi pour les élections professionnelles, *où le scrutin doit* avoir la même rigueur. » Il a aussi jugé que la *direction* « était intervenue dans le débat électoral. En s'élevant contre *l'attitude d'une des* organisations syndicales elle faisait le jeu de l'autre ». *Le juge* a estimé que la direction de l'usine Citroën et la C.F.T. avaient commis « des irrégularités assez graves, qui ont compromis le *résultat* du scrutin dans son ensemble ». Il l'a donc annulé.**

ÉNERGIE

LE SORT DE LA RAFFINERIE D'AMBÈS SERA CONNU LE 10 JUIN

***L'avenir* de la raffinerie d'Ambès a fait l'objet, mardi 31 mai, d'une *réunion de travail* à *laquelle ont* pris part le premier ministre, les *parlementaires de la Gironde*, le préfet de la région Aquitaine, des *experts de la DATAR* et les responsables de la société ELF-Aquitaine.**

***Alors que cette dernière société* envisage d'arrêter les unités de distillation de *cette raffinerie*, de reclasser les cent soixante-douze personnes *dans* d'autres raffineries du groupe et de créer deux cents *emplois nouveaux* dans la région, les parlementaires et le préfet de région *ont plaidé* pour la modernisation de l'usine, en raison de la vocation *chimique* et pétrochimique de l'Aquitaine. *Ils ont suggéré* au gouvernement d'aider la société exploitante à supporter la charge, qui est estimée à un montant de 20 millions à 30 millions de francs par an. Le premier ministre prendra une décision le 10 juin.**

SYLVICULTURE

LES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS PROPOSENT UN PLAN POUR MIEUX EXPLOITER LES RESSOURCES NATIONALES

Face aux besoins en bois et pour diminuer le déficit de la balance commerciale de la filière bois-papier (9 milliards de francs), la Fédération nationale des syndicats de propriétaires forestiers sylviculteurs a proposé récemment au secrétaire d'Etat à l'agriculture, M. Jacques Blanc, une nouvelle politique forestière qui repose en grande partie sur *des éclaircies importantes* dans la forêt française, afin de satisfaire *les besoins nationaux. Ainsi*, la coupe de 2 060 000 stères de sapins-*épicéas permettrait une production* de pâte mécanique couvrant la totalité des besoins de la consommation française en papier journal et en papier de presse. Actuellement, 340 000 tonnes de papier journal (soit 820 000 stères de sapin-épicéas) sont importées et 249 000 produites en France. Quant au papier de presse, 140 000 tonnes sont importées (soit 208 000 stères) et 325 000 produites sur le territoire national.

Cette nouvelle *politique forestière* comprendrait trois étapes :

— *Une sensibilisation* des sylviculteurs ;

— Une mise en place d'opérations qui vont de l'inventaire des plantations à éclaircir au cours des prochaines décennies, au marquage, à l'abattage et à la mise sur le marché, ce qui suppose soit l'adoption *d'une politique de* transport, *soit* le retour d'unités de production sur les *lieux d'extraction de la* matière première ;

— La récupération de vieux journaux et l'approvisionnement en pâtes mécaniques aux capacités nouvelles (utilisation des lignures) par recours au procédé *thermo-mécanique*.

Le plan des forestiers nécessiterait la création d'un fonds budgétaire spécial d'environ 4,5 millions de francs. Le secrétaire d'Etat, M Jacques Blanc, a estimé, pour sa part, qu'il était « actuellement difficile d'envisager le financement d'actions nouvelles »

● *Le gouvernement iranien* vient de faire appel à une entreprise britannique, Booker Agriculture International (B.A.I.), filiale de Booker McConnell, pour planifier son développement agricole.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

Les assemblées consulaires paysannes présentent leurs doléances à M. Barre

M. Raymond Barre, accompagné du ministre de l'agriculture, M. Pierre Méhaignerie, devait participer, ce jeudi 2 juin, à la séance de clôture de la session ordinaire de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), qui s'est ouverte le 1er juin. A cette occasion, M. Louis Perrin, président de l'Assemblée permanente, devait présenter au chef du gouvernement une série de remarques sur la situation budgétaire des compagnies paysannes, sur la réforme du développement agricole et sur la conférence annuelle — notamment la situation des producteurs méditerranéens, — ensemble de considérations marquant un raidissement de l'institution à l'égard des pouvoirs publics.

A la tête des assemblées consulaires paysannes, les quatre-vingt-neuf présidents des chambres départementales d'agriculture sont le contraire de contestataires. Ils ont à cœur d'être « *auprès des pouvoirs publics les organes consultatifs et professionnels des intérêts agricoles de leurs circonscriptions* ». Sérieux et mesure sont donc les vertus essentielles des dirigeants de ces institutions professionnelles, qui ont statut d'établissement public.

Il n'empêche que ces notables se laissent parfois aller, eux aussi, à un mouvement de grogne. Bref, à l'occasion de leur session de printemps, les 2 et 3 juin, ils ont l'intention de marquer au premier ministre — qui doit assister avec le ministre de l'agriculture à leur séance de clôture — leur « *ras-le-bol* », avec le ton et la forme appropriés.

Les querelles de la F.N.S.E.A.

Ce qui les irrite le plus est une conséquence indirecte du plan Barre. Ils ont, dans l'ensemble, approuvé les dispositions du plan de lutte contre l'inflation. Pourtant, la rigueur financière imposée aux établissements publics par le premier ministre — ministre de l'économie et des finances — les a contraints à réviser par trois fois leurs budgets de 1977, sans avoir encore pu obtenir le visa des autorités de tutelle. Ces retards — les budgets doivent normalement être approuvés en septembre pour l'année *suivante* — sont imputés à des tracasseries administratives ; ils gênent considérablement le fonctionnement des chambres depuis le début de l'année. Aussi les présidents ont-ils décidé de demander à une commission de déterminer le rôle exact de l'autorité de tutelle en matière de contrôle financier. Les présidents de chambre sont d'autant plus irrités par l'attitude des pouvoirs publics en la matière que les instructions très strictes du ministère de l'agriculture en ce qui concerne les augmentations de salaire — 3,5 % au maximum — ont été à l'origine d'une grève générale des personnels ainsi que de l'occupation de la chambre de Loire-Atlantique.

La manière dont le premier ministre a tranché les difficultés financières de l'Association nationale pour le développement agricole (ANDA) et la réorganisation qui a suivi (*le Monde* du 8 mai) ne satisfont pas non plus les présidents des chambres d'agriculture, qui sont en quelque sorte les trésoriers du développement. A propos de la place plus large faite aux syndicats professionnels, certains ont parlé mercredi de « *politique du coucou* », d'autres de « *querelle de clochers* ». C'est dire que les faveurs accordées au syndicalisme « officiel » ne sont guère appréciées par les compagnies paysannes, interlocuteur institutionnel du gouvernement.

Autre motif de rogne pour les chambres d'agriculture : la conférence annuelle avec les pouvoirs publics, dont la deuxième phase doit se tenir à l'hôtel Matignon le 7 juillet prochain. Outre le fait que le dossier sur les équipements ruraux, défendu spécialement par l'APCA, a été à peine évoqué lors de la « phase de la rue de Varenne » (*le Monde* du 26 mai), les présidents des chambres s'inquiètent des problèmes liés à l'élargissement éventuel de la C.E.E. à trois nouveaux membres.

Là encore affleure une rivalité entre le syndicalisme et les assemblées consulaires. Le rapport qui a été rédigé par M. François Desouche et qui synthétisait les travaux d'une commission présidée conjointement par le directeur des productions au ministère de l'agriculture, M. Auberger, et par le secrétaire général de l'APCA, M. Guizard, a été remis en cause lors de la première phase de la conférence annuelle par M. Michel Debatisse, président de la Fédération des exploitants (F.N.S.E.A), et M. Perret du Cray, président des producteurs de fruits (F.N.P.F.). Ceux-ci ont obtenu que l'intitulé du document, son introduction et certains passages soient modifiés afin qu'il ne soit pas fait explicitement référence à l'élargissement de la C.E.E. à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne.

Enfin, les présidents des chambres d'agriculture, qui ont mis en place dans plusieurs secteurs des mécanismes de surveillance des prix des produits nécessaires aux exploitants souhaiteraient que le premier ministre confirme qu'une conférence se tiendra en septembre prochain à l'hôtel Matignon pour étudier l'évolution des revenus paysans.

Pour sa première apparition devant une assemblée paysanne nationale, M. Barre ne devait pas avoir une tâche très facile, bien que ses hôtes soient d'un naturel courtois.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *I.T.T. rachète 34 % de la société Claude, qui détient près du cinquième du marché des lampes électriques en France.* — Le conseil d'administration de la société Fabriques réunies des lampes électriques, filiale à parts égales de Philips et de Thomson (par la Compagnie des lampes), a en effet accepté de vendre à I.T.T les 34,9 % de Claude qu'elle détenait. La majorité du capital de Claude (56 %) appartient déjà à une filiale d'I.T.T., la Compagnie générale de construction téléphoniques. Récemment, General Electric avait renoncé à prendre le contrôle de la société Claude, qui, en 1975, a subi une perte de 26 millions de francs pour 191 millions de chiffre d'affaires.

● *Le groupe Saab-Scania* s'associe avec le gouvernement suédois dans le secteur de l'informatique. Aux termes d'un accord récemment conclu entre les deux parties, l'Etat participe au capital de Data-Saab, filiale informatique du groupe Saab-Scania. Le capital de cette société est porté à 330 millions de francs, l'apport de l'Etat s'élevant à 165 millions de francs. Cette association représente un premier pas en vue d'une fusion entre, d'une part, Data-Saab, qui emploie deux mille salariés, et la société Stansaab, filiale à parts égales de Saab-Scania et de l'Etat, qui emploie mille trois cents salariés.

Handicapés

● *Mme Valéry Giscard d'Estaing* a inauguré, mercredi 1er juin, à la Maison de l'UNESCO à Paris, une exposition d'affiches et de photographies visant à « *faire mieux connaître le handicapé au grand public* ». Une « table ronde » a eu lieu entre les représentants d'une dizaine de pays, parmi lesquels M. René Lenoir, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, avec pour thème : « La promotion du droit à l'éducation et à la communication en faveur d'une catégorie défavorisée ». Cette exposition est ouverte au public, et des films sur les handicapés y sont projetés chaque jour.

ENTREPRISES NATIONALES

Au Sénat

LE GROUPE RENAULT (240 000 personnes) EST OBLIGÉ DE DIVERSIFIER SES ACTIVITÉS SOULIGNE SON PRÉSIDENT

La commission sénatoriale des finances, sous la présidence de M. Edouard Bonnefous (Gauche dém.), a procédé, le 1er juin, à l'audition de M. Vernier-Palliez, président de la régie Renault, qui a notamment justifié la diversification des activités de cette entreprise nationale.

M. Vernier-Palliez a rappelé que la majorité des filiales industrielles créées par la Régie correspondait à une décentralisation de ses activités ; il a évoqué également les services rendus par les interventions de la Régie dans les domaines de la machine-outil et de l'ingénierie. M. Vernier-Palliez a indiqué que Renault-Holding et Renault-Finance avaient pour objet de gérer les actifs en devises possédés par le groupe. M. Edouard Bonnefous a regretté qu'une entreprise nationalisée puisse ainsi créer des établissements bancaires spécialisés. En réponse, le président de la Régie a souligné que Renault-Holding et Renault-Finance permettaient de réaliser des économies très importantes pour la balance française des paiements : leur existence lui a semblé indispensable, compte tenu des nécessités de financement du commerce international.

Au sujet du sort futur des usines Renault de Billancourt, M. Vernier-Palliez a indiqué qu'une éventuelle réduction des tâches imparties à cet établissement ne serait opérée, le cas échéant, que d'une façon très progressive ; 17 000 ouvriers (sur un total de 31 000 personnes) y demeurent employés à des fabrications industrielles. Il a précisé que les effectifs de la Régie elle-même atteignaient 107 000 personnes ; l'ensemble du groupe, lui, représente 240 000 personnes au plan mondial.

FONCTION PUBLIQUE

L'AUGMENTATION DES SALAIRES DE 2,5 % N'EST QU'UNE « MESURE DE RATTRAPAGE », affirment les syndicats.

La décision, prise par le conseil des ministres, d'augmenter le traitement de base des personnels civils et militaires de l'Etat à partir du 1er juin et non du 1er juillet était prévue depuis le mois d'avril : elle n'a donc pas « surpris » les fédérations de fonctionnaires. Le taux d'augmentation — 2,5 % — ne les a pas satisfaites non plus : pour la C.G.T. comme pour F.O., par exemple, il s'agit uniquement d'une « *mesure de rattrapage* ».

La majoration du traitement des fonctionnaires depuis le début de l'année est de 4 % (1,5 % au 1er avril, 2,5 % au 1er juin) : bien que l'indice de mai ne soit pas connu, cela correspond à peu de chose près, fait-on remarquer, à la seule hausse du coût de la vie.

Toutes les fédérations de fonctionnaires réclament des mesures d'anticipation dans la majoration des traitements et, de ce point de vue, affirme F.O., « *le divorce reste total* » avec le gouvernement. Les négociations salariales, menées entre les syndicats et M. Maurice Ligot, secrétaire d'Etat à la fonction publique, sont suspendues depuis le 29 avril.

EMPLOI

Entre les premiers trimestres de 1976 et de 1977

LE NOMBRE DES CADRES INSCRITS A L'APEC AUGMENTE DE 20 %

Le nombre des cadres inscrits à l'APEC (Association pour l'emploi des cadres) a augmenté, au premier trimestre de 1977, de 20,7 % par rapport au premier trimestre de 1976. L'APEC annonce, en effet, qu'elle a reçu, au cours de cette période, 5 402 demandes d'emploi contre 4 475 l'an dernier. Cet accroissement avait été de 14,2 % entre les premiers trimestres de 1975 et de 1976.

Le volume des sorties, qui avait augmenté de 65,3 % entre les premiers trimestres de 1975 et de 1976, a connu un net ralentissement, puisqu'il ne s'est accru que de 28,4 % au premier trimestre de 1977 par rapport à l'an dernier (4 092 sorties contre 3 187). Ce taux tombe à 13,4 %, souligne l'APEC, si l'on tient uniquement compte des prises ou reprises d'activité de l'ensemble des cadres inscrits.

Pour ce qui concerne les offres d'emploi enregistrées pendant les trois premiers mois de cette année, l'APEC observe qu'elles ont « *amorcé un mouvement de régression qui semble résulter des restrictions en matière de recrutement annoncées par les chefs d'entreprise* ». Elles ont, en effet, baissé, en nombre de postes de 3,8 % par rapport au premier trimestre de 1976 (3 508 contre 3 646), alors qu'elles avaient augmenté de 37,8 % entre 1975 et 1976.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

A l'Assemblée nationale

M. Fourcade qualifie la grève des dockers à Dunkerque d'« aussi ruineuse qu'inefficace »

Au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, mercredi 1er juin, à l'Assemblée nationale, M. Donnez (réf., Nord) a évoqué le bilan économique de la grève qui a paralysé le port de Dunkerque : « *Plus de 2 millions de tonnes de perte définitive de trafic et quelque 60 millions de francs de perte pour la collectivité portuaire.* » Constatant que l'accord cadre passé entre l'Union maritime et commerciale et la chambre syndicale des dockers était « *tout à fait précaire* », il a estimé qu'un nouveau conflit ne pourrait être évité que si « *le gouvernement tient un langage très ferme à l'égard d'Usinor, en lui enjoignant de mener une politique de concertation efficace, et que si les revendications du Syndicat des dockers quittent le terrain politique pour s'en tenir à des buts exclusivement syndicaux* ». Et il a ajouté : « *Si le droit de grève doit être scrupuleusement respecté, il ne saurait être utilisé pour paralyser l'économie d'une région, voire celle d'un pays. L'abus des droits ne saurait être toléré. Ne peut-on envisager de réviser la législation sur l'exercice du droit de grève, ce dernier n'étant pas lui-même mis en cause ?* »

M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, a répondu : « *J'ai pu constater quel coût excessif ont dû supporter Dunkerque et sa région, pour une grève de cinquante jours aussi ruineuse faille pour autant modifier la législation sur le droit de grève. Mieux vaut rappeler à la fédération des dockers que le niveau de vie et la promotion des travailleurs dépendent de l'activité du port et non pas de la longueur qu'inefficace. Je ne crois pas qu'il des grèves. Si le trafic minéralier semble avoir été simplement différé, les trafics nouveaux ou ceux portant sur des échanges non spécifiques risquent d'être définitivement détournés. Grâce à la médiation du gouvernement, un accord a été passé pour l'exploitation du nouveau quai aux aciers. Je souhaite que Dunkerque puisse ainsi « récupérer » 1 million de tonnes d'acier par an, par rapport aux grands ports européens concurrents.* »

Élections professionnelles et « monopole syndical »

M. Degraeve (R.P.R., Marne) a ensuite demandé au gouvernement « *de mettre fin à un monopole syndical qui a conduit à faire passer l'action politique avant la défense réelle des droits des travailleurs* ». Il a souhaité l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée de la proposition de loi permettant à toutes les organisations syndicales de prendre part aux élections professionnelles dès le premier tour.

M. Beullac, ministre du travail, a déclaré : « *Les organisations représentatives ne détiennent pas, dans les élections professionnelles, un monopole au sens strict du terme, car une organisation non représentative sur le plan national peut l'être à l'intérieur d'une entreprise et peut le faire reconnaître par les tribunaux. Concrètement, pour l'ensemble des collèges électoraux professionnels, le groupe qui vient en tête est précisément celui des non-syndiqués, avec 34,7 %, devançant la C.G.T. 29 % puis dans l'ordre la C.F.D.T., la C.G.T.-F.O., la C.G.C. et la C.F.T.* » (1).

(1) La dernière enquête du ministère du travail sur les résultats des élections aux comités d'entreprise en 1974, qui concerne 11 608 établissements du secteur privé représentant 2 900 000 salariés, montre que la C.G.T. obtient de très loin le plus grand nombre de suffrages exprimés (42,7 %), devant la C.F.D.T. (18,6 %), les non-syndiqués ne recueillant que 15,7 %. Mais l'affrontement entre organisations syndicales étant plus sévère au premier tour, où un plus grand nombre de voix est nécessaire pour être élu qu'au deuxième tour, on assiste à une sur-représentation du groupe des non-syndiqués, qui ne peuvent se présenter qu'au deuxième tour. Ainsi, en 1974, 34 % des sièges attribués dans les comités d'entreprise étaient allés à des non-syndiqués, 31,9 % à la C.G.T. et 14,3 % à la C.F.D.T. Il avait fallu en moyenne 18 suffrages pour élire un non-syndiqué, mais 52 pour élire un candidat C.G.T.

LES GRÈVES ONT ÉTÉ PLUS NOMBREUSES ET PLUS LONGUES EN 1976 QUE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

En 1976, le nombre de jours de travail perdus pour fait de grève a été de 4 054 903 contre 3 505 600 en 1975. Les grèves nationales ont mobilisé 10 % des salariés.

Selon les statistiques publiées par le ministère du travail, le nombre de journées individuelles perdues en 1976, en augmentant de 15,7 %, dépasse le chiffre de 1972 (3 800 000). Ce calcul porte sur l'ensemble des activités économiques, à l'exclusion de l'agriculture et des administrations publiques. Ces restrictions dans le comptage expliquent les différences qui apparaissent avec les chiffres de la C.E.E., qui révèlent pour la France 5 001 000 de jours perdus (« le Monde » du 1er juin).

Cette enquête recense le nombre des conflits du travail, qui en 1976 ont accusé une hausse de 12,2 % par rapport à 1975 (4 298 contre 3 832). La durée des conflits s'est aussi allongée, de 2,74 jours en moyenne en 1975 à 4,22 en 1976. L'accroisse-

En ce qui concerne les conflits généralisés, l'étude du ministère du travail fait apparaître que ceux-ci ont touché 31 106 établissements et provoqué la perte de 955 784 journées individuelles de travail. Parmi l'ensemble de ces jours perdus, 68,9 % l'ont été du fait de « journées d'action nationale » organisées par des syndicats.

DES FÉDÉRATIONS DE CHEMINOTS LANCENT UNE « SÉRIE D'ACTIONS » DU 16 AU 21 JUIN

Tandis que les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. se rencontrent, cette fin de semaine, pour une « réunion de travail », plusieurs actions, entreprises dans différents secteurs, doivent avoir lieu prochainement.

Ainsi, six fédérations de cheminots (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C. et la Fédération maîtrise et cadres) ont décidé, mardi 31 mai, de remettre le manifeste sur l'emploi au directeur général de la S.N.C.F. Parmi elles, certaines envisagent une série d'actions, qui sont prévues du 16 au 21 juin, mais dont les modalités n'ont pas encore été définies.

D'autre part, les fédérations de la métallurgie C.G.T. et C.F.D.T. appellent les quelque vingt-quatre mille salariés de la machine-outil à cesser le travail le 6 juin « pendant une heure minimum », afin de protester contre la « liquidation » de ce secteur.

Enfin, les fédérations C.G.T., C.F.D.T., et C.G.C. de la métallurgie organisent, le 17 juin, une journée nationale d'action dans la construction et la réparation navale afin de protester « contre le plan de restructuration, qui vise à réduire les potentiels industriels, économiques et humains des chantiers ».

● *L'affaire Lip.* La cour d'appel de Paris se prononcera le 15 juin sur la recevabilité de l'appel principal de M. Garcin et des appels incidents de la section C.F.D.T. de Lip et de la Fédération des métaux concernant le jugement de mise en liquidation de l'entreprise. Au cours d'une conférence de presse les syndicalistes et les Lip ont précisé que l'appel « *n'est pas un acte juridique statique mais bien au contraire un acte offensif* ». Si la recevabilité est prononcée, l'affaire sera jugée au fond le 29 juin. « *Lip n'est pas une passoire à fric, c'est une entreprise viable* » a indiqué M. Gugnet, secrétaire général de la section C.F.D.T. de Lip qui a fait état « *de contacts sérieux avec des industriels possédant des projets précis de relance de certains secteurs avec des objectifs nouveaux* ».

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures	5	6	3 1/8	4 1/8	5 1/8	6 1/8	10	10 1/4
1 mois	5 3/8	5 7/8	3 1/2	4	4 1/4	4 3/4	10 1/4	10 1/2
3 mois	5 3/4	6 1/4	3 5/8	4 1/8	4	4 1/2	10 1/2	10 3/4
6 mois	6	6 1/2	3 3/4	4 1/4	4 1/8	4 5/8	10 3/4	11

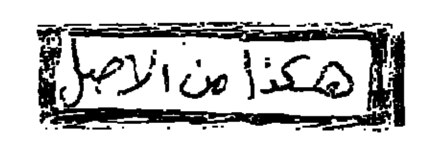

IQUE

ONFLITS ET REVENDICATIONS

A l'Assemblée nationale

qualifie la grève des docks à Dunkerque d'« aussi ruineuse qu'inefficace »

Elections professionnelles et « monopole syndical »

LES GRÈVES ONT ÉTÉ PLUS NOMBREUSES ET PLUS LONGUES EN 1976 QU'L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

DES FÉDÉRATIONS DE CHEMINOTS LANCENT UNE « SÉRIE D'ACTION » DU 16 AU 21

PLOI

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

LA REVANCHE DU JAPON

III. — Le royaume de l'innovation

par JACQUELINE GRAPIN

Michel Boyer a montré comment le Japon avait su *prendre sa revanche de la* défaite en exploitant à fond *toutes les occasions* que lui fournissait la situation économique mondiale, et Véronique Maurus a illustré la manière dont l'industrie automobile s'était mise au service de l'impératif de l'expansion (« le Monde » des 1er et 2 juin).

Autant s'en convaincre : ...mpire du Soleil-Levant est ...evenu pour longtemps le ...yaume de l'innovation. L'image ...Japon copieur est désormais ...ssi fausse que dangereuse. ...uand on sait que la moitié des ...x millions d'enfants inscrits ...ns les écoles primaires nip...nes sont abonnés au magazine ...ientifique lancé il y a peu de ...mps par un groupe de presse, ...faut admettre que la techno...gie japonaise... a de l'avenir. ...utôt *que de pester contre* la ...ncurrence terrible qui s'an...nce, *mieux vaut s'interroger* ...r ses causes profondes.

Le contexte socio-culturel nip...n à lui seul est tout d'abord ...vélateur. Comme l'a observé Marc Dupuis, conseiller ...ientifique de l'ambassade de ...ance à Tokyo, à l'occasion ...ne journée d'étude sur les ...ansferts de technologie organisée à Paris par l'Agence nationale *pour* la *valorisation* de la recherche (ANVAR) et l'université de Compiègne, l'aptitude à la technologie dérive, au Japon, d'une conception sensuelle de la réalité. Les Japonais ne se contentent pas de regarder des céramiques dans un musée, ils veulent les toucher... S'y ajoutent un *intérêt quasi religieux* pour les choses de la nature et une *habileté manuelle qui leur* donne non seulement le goût du travail minutieux mais aussi une endurance dans la routine, irremplaçable dans des domaines comme l'industrie électronique.

Pour couronner le tout : une curiosité insatiable (dont les touristes japonais en Europe offrent parfois une caricaturale démonstration) et le désir d'apprendre jusqu'à un âge avancé.

Autre facteur déterminant : la technologie est honorée, au Japon, au *même titre que* la *science. On* compte trois cent mille étudiants en technologie sur deux millions deux cent mille étudiants. Et surtout, à côté des quatre cent vingt-cinq universités, il existe quelque cinq cents établissements à cycle court de deux ans. Si bien que le pays dispose de nombreux ingénieurs de production d'un niveau moyen, qui servent efficacement de courroie de transmission entre les scientifiques et les autres...

transferts de technologie vers le *Japon proviennent des Etats-Unis...*

Encore l'importation de technologies étrangères a-t-elle tendance à diminuer depuis 1968, puisque le Japon devient lui-même exportateur de connaissances. Plus du cinquième (22 %) de ce qu'il paie *pour acheter* de la *technologie* à l'étranger est déjà compensé aujourd'hui *par ses propres ventes* (au lieu de 10 % pendant longtemps).

D'après les dernières statistiques globales disponibles (1975), 2 % seulement des dépenses de recherche et de développement nippones (15 milliards de yens) sont financées sur budget militaire. On peut se demander ce qui se passerait si, comme dans les autres pays *technologiquement* avancés, il en allait autrement... Déjà, dans le domaine des semi-conducteurs, douze compagnies ont dépensé 50 milliards de yens (1 milliard de francs) en recherches et développement en 1976. Nippon *Electric* dépense 10 milliards de yens (200 millions de francs) par an *actuellement*. Pour prendre une comparaison, en France, le budget de recherche correspondant au sein du groupe Thomson est de l'ordre de 50 millions de francs. Dans des domaines comme la microbiologie industrielle, douze mille chercheurs s'affairent au Japon, dont plus des deux tiers dans l'industrie, et quelque 120 milliards de yens (2,4 milliards de francs) leur sont octroyés par an pour leurs recherches.

De la science au commerce

Les équipes de chercheurs elles-...mes ne vivent pas — comme ...est trop souvent le cas dans les ...ys *occidentaux* — isolées dans ... monde abstrait. Les scienti...ues *sont* intégrés par la force ...s choses aux réalités écono...iques et commerciales. La re...erche fondamentale non orien...e est rare. Dans une entreprise ...mme Nippon Electric, 10 % des ...dgets de recherche sont consa...és à la recherche fondamentale ...entée, 20 % à la recherche ap...quée, 70 % au développement. ...ne grande importance est accor...e à la liaison des chercheurs ...ec les services commerciaux, ... formation économique et ...mmerciale *supplémentaire* leur ...t souvent dispensée en cours ... carrière. Sur les sept mille ...rcheurs de Hitachi, par exem... la moitié seulement travaille ...s les laboratoires centraux, ...rs que l'autre moitié est dans ... usines.

...a pratique permanente des ...upes d'études prospectives plu...isciplinaires est facilitée par ...ganisation *systématique* de la ...ncertation dans les entreprises. ... *sujets de recherche* des labo...toires centraux sont discutés ...*de nombreux niveaux*, et, lorsque ... propositions arrivent au direc...ur, *celui-ci* n'a pratiquement ...s qu'à les entériner. C'est une ...thode qui permet d'admettre ... erreurs tout en les limitant, ... succès étant considéré comme ... addition de réussites et ...checs. Le plus important est le ...nsensus général.

...ien que non systématique, la ...ison entre l'Université et l'in...strie est étroite. D'abord parce ... les professeurs se considèrent ...mme responsables du place...nt de leurs étudiants, ce qui ... incite à entretenir de bonnes ...ations avec les entreprises. ... chercheurs de l'industrie ...ournent *couramment* dans les ...oratoires universitaires, et les ...nds *groupes industriels* don...t des contrats à ces labora...res.

...ur un budget national de ...herche et de développement ... l'ordre de 2 600 milliards de ...s (soit environ 50 milliards de ...ncs en 1975, contre environ ... milliards de francs au budget ...nçais correspondant), *l'indus*...e finance les deux tiers, l'Etat ...sque le quart, et *l'Université* ... dixième. Tous craindraient de ...erdre *la face* » s'ils ne partici...ent pas aux grands pro...mmes qui sont décidés en ...mmun. Ainsi, un plan où l'Etat ...t 200 millions de dollars sur ...tre ans pour le développement ... circuits intégrés se révèlera-... probablement d'une redou...le efficacité.

...'expérience semble démontrer, ...près les experts, qu'il s'écoule ... laps de temps d'une vingtaine d'années entre le lancement d'un grand plan national, concernant une industrie stratégique et le moment où l'industrie nationale rattrape le niveau américain. Un décalage d'environ vingt-cinq ans serait nécessaire pour concurrencer efficacement et dangereusement l'entreprise mondiale la mieux placée de la profession. Tel a été le cas dans le domaine de la sidérurgie. On le voit encore aujourd'hui avec l'électronique et les circuits intégrés, où le Japon atteint à peu près le niveau américain. Et il sera intéressant d'observer le développement nippon dans des secteurs où l'empire du *Soleil-Levant* s'est *lancé* plus tard, comme le spatial.

L'histoire nationale, contrairement à ce que l'on croit, contribue à expliquer la percée technologique nippone. C'est parce qu'il a choisi de moderniser, il y a cent ans, pour échapper à la domination étrangère, que le Japon est allé de l'avant. Et son désir de surpasser l'Occident est, de l'avis général, l'une de ses plus puissantes motivations.

Après une période d'importation massive de technologie (de 1868 à 1914), la solitude dans laquelle s'est tenu le Japon jusqu'au second conflit mondial l'a conduit à consolider sa propre recherche. Après la guerre, il utilise son acquis dans l'industrie charbonnière, la sidérurgie, les moteurs. Il adopte et adapte des techniques étrangères. Le développement de la sidérurgie, de la métallurgie des non-ferreux, de l'industrie des fibres synthétiques, va de pair dans les années 60 avec le lancement d'industries stratégiques nouvelles : électronique et pétrochimie. Le développement de l'automation, de l'industrie nucléaire, de l'informatique, de l'exploitation des océans, suit de près.

Avec les années 70 apparaissent la lutte contre la pollution et le début de la compétition difficile avec des pays comme la Corée et Formose. Aujourd'hui, la révolution industrielle est déjà presque une affaire dépassée pour le Japon. Il entre dans l'âge post-industriel, où une « hyper-sophistication » de ses *activités* économiques devient aussi impérative que dans les autres pays industriels les plus avancés.

Le Japon est définitivement plus intéressé par les importations de connaissances et de « know-how », qu'il se réserve d'améliorer ensuite, que par les importations de produits. Et c'est sans doute là une raison des frictions qui existent dans ses relations avec l'Europe, qui, quant à elle, accueille ses produits. Le déficit commercial européen, dans ces conditions, est difficilement évitable, surtout à partir du moment *où plus de la moitié* des

La contre-expérience de l'informatique

L'exemple de l'informatique est spectaculaire, surtout pour les Français, à qui l'on a expliqué d'abord la nécessité de construire des ordinateurs autonomes pour assurer l'indépendance nationale, ensuite l'impossibilité d'y parvenir à l'échelle du pays malgré la mise en place d'un important programme financier, enfin la nécessité d'y renoncer, même à l'échelon européen, en dépit du rapprochement multinational de *sociétés d'informatique française*, allemande et hollandaise... pour *finalement fondre le tout* dans la filiale d'une entreprise américaine. Le plan-calcul japonais, dont la réussite n'était pas plus garantie au départ, débouche aujourd'hui sur une quasi-parité technologique avec les Etats-Unis.

Acceptant l'implantation d'I.B.M., mais limitant tacitement sa participation à un tiers du marché à peine, les dirigeants japonais ont d'abord encouragé le développement de quatre autres compagnies nippones concurrentes liées chacune à d'autres firmes américaines (Toshiba à General *Electric, Hitachi à R.C.A., etc.*). Après avoir fabriqué des produits *américains, les sociétés ont mis au* point des séries parallèles, et procédé *à des restructurations industrielles*. Dès 1971, un plan de 10 milliards de yens avait été organisé pour lancer une machine équivalente à l'I.B.M. 360-185 et un autre pour développer les télécommunications et les opérations en temps partagé. La régie japonaise des téléphones, par exemple, se gardant bien de miser à tort sur l'un des partenaires, répartissait équitablement ses commandes, comme les autres administrations nippones, entre les *différents fournisseurs*. Lorsque apparut la série des *I.B.M. 370, le gouvernement nippon* décida de dépenser 30 milliards de yens *dans* un *programme* exigeant la concentration des entreprises en trois groupes orientés vers la fabrication de familles d'ordinateurs compatibles... ce que le retrait de R.C.A. et de General Electric de l'informatique rendait particulièrement facile. Simultanément, les efforts que l'on sait étaient faits dans le domaine des circuits intégrés. Aujourd'hui, plus de la moitié des ordinateurs vendus au Japon sont nippons, et le pays commence à exporter. Tokyo ne cherche même plus à établir des rapports avec l'Europe dans un domaine considéré comme stratégique...

Un nouveau plan de financement (50 milliards de yens prêtés sur quatre ans par l'Etat, plus une somme équivalente en provenance *de l'industrie) a été lancé* pour permettre à l'industrie nationale *de sortir, un an après* le lancement de la nouvelle série de systèmes I.B.M., une famille d'ordinateurs qui soit compétitive. L'échéance se rapproche... tandis qu'il ne reste plus que deux familles d'ordinateurs japonaises.

Mieux vaut l'admettre

Autre domaine réputé inaccessible : l'espace. Le Japon n'en sera pas absent... Déjà, l'université de Tokyo a participé à la *mise* sur orbite de sept satellites. Des lanceurs allant jusqu'à 200 kilogrammes de puissance sont mis au point. Et nul ne nie que bon nombre de connaissances nippones seraient vite applicables en cas de besoin aux missiles militaires à poudre. Là comme ailleurs l'agence nationale de développement spatial a appliqué une politique habile de coopération technique avec les Etats-Unis. Pour la construction d'un *satellite géostationnel*, par exemple, un étage a été acheté *aux Etats-Unis, le deuxième fabriqué* au Japon, le troisième aux *Etats-Unis. Mais, sur cet* appareil à 80 % américain, les techniciens nippons *ont acquis* largement le savoir-faire américain, pour déboucher bien vite sur un projet visant à construire sous licence les étages qu'ils achètent et à les améliorer (au besoin avec une firme américaine... autre que celle qui a fourni les éléments de départ). On s'attend que dans une dizaine d'années le Japon puisse construire seul les trois étages... Il est vrai qu'entre-temps les Etats-Unis auront freiné quelque peu les *transferts de technologie, refusant* notamment, dit-on, leur assistance pour les lanceurs cryogéniques.

Parce qu'il personnifie leurs espoirs, et qu'il peut refaire avec eux le *parcours des difficultés* du départ, le Japon a auprès des pays sous-développés un *succès* compréhensible. Là même où ses grandes entreprises encourent la critique qui guette *tous* les mastodontes de l'industrie internationale, ses petites firmes restent bien placées. Tel est le cas dans l'électronique en Corée du Sud, où les conglomérats japonais sont mal vus, mais où de petites sociétés nippo-coréennes se créent facilement.

Devant une telle situation, quelle peut être l'attitude occidentale ? « *Une politique limitative des transferts de technologie à partir de l'Ouest aurait pu avoir de l'effet dans les années 60*, dit M. Marc Dupuis, déjà cité. *Aujourd'hui, le Japon est trop avancé pour y être sensible. Dans la mesure où la vie du pays est maintenant liée à son besoin d'énergie et de devises, une politique restrictive risquerait de provoquer un sursaut national encore pire. Actuellement, les entreprises japonaises sont rivales ; en restreignant leur accès à la technologie occidentale, on risquerait de les inciter à se liguer.* »

Mais, si telle est bien la situation, les firmes occidentales n'ont-elles pas intérêt à établir à long terme des relations en profondeur avec les entreprises japonaises ?

FIN

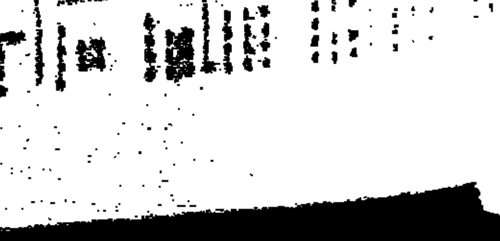

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Idéologie et chômage

(Suite de la première page.)

Cette action, pour redonner du muscle aux entreprises, doit s'accompagner, selon cette thèse, de la chasse au parasitisme sous toutes ses formes et viser aussi bien les « canards boiteux » de l'industrie que les « chômeurs professionnels » qui, à l'abri des indemnités, s'efforcent de trouver les combines qui leur permettront de rester le plus longtemps possible sans travailler.

Cela veut dire aussi que les licenciements ne doivent plus être tabous, de tels blocages empêchant l'embauche ; que la *mobilité professionnelle, mais aussi géographique*, des travailleurs doit être encouragée.

Allant plus loin, et sacralisant l'investissement « en soi », de nombreux patrons estiment que tout doit être fait pour son culte. L'Etat devrait non seulement abandonner toute politique de prix un peu contraignante, mais *prévoir des bonifications d'intérêts*, stimuler l'épargne « productive », réévaluer les bilans, etc.

Un seul levier ?

Cette politique de lutte contre le chômage a certes ses justifications, car c'est en imprimant plus de vitalité *aux cellules de production existantes* et en en créant de nouvelles que l'on offrira des emplois à ceux qui attendent de meilleurs jours. Mais elle est insuffisante, parce que trop orientée vers un seul levier de la croissance. Même si l'on dépasse la querelle portant sur les caractères inflationnistes d'une trop forte *poussée d'investissement* (à *court terme* c'est vrai, à moyen et à long terme c'est faux), il faut bien reconnaître qu'aux temps où la croissance et l'augmentation de capital fixe étaient fortes en France, c'est-à-dire avant la crise pétrolière, l'emploi n'a pas suivi. M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., l'a du reste reconnu (1) : « *L'expansion ne suffit pas à elle seule à vaincre le chômage.* » La concurrence étant très vive, les industriels ont normalement cherché à moderniser leurs installations pour réduire les coûts plutôt que pour élargir leur capacité de production.

Sans doute ne faudrait-il pas trop appuyer sur cette distinction, car il y a des secteurs où l'investissement est à *la fois* pourvoyeur d'une meilleure efficacité et créateur d'emplois, comme dans les industries de biens d'équipement et de biens de consommation durables, ainsi que le notait fort justement Christian Sautter (2). Plus généralement, il faisait remarquer que « *des différences qualitatives apparaissent d'un ensemble de secteurs à l'autre et selon le rythme de croissance : au-delà d'un certain seuil, l'accumulation du capital tend à créer des emplois ; en deça, elle tend à en supprimer* ».

Les rapports investissements-emplois sont donc beaucoup plus subtils que ce qu'on imagine et, indépendamment même des risques inflationnistes, une relance « globale » n'aurait pas que d'heureux effets.

La division internationale du travail sur laquelle est fondée la rationalité industrielle pousse aussi les entreprises — et notamment les multinationales — à chercher des extensions là où la main-d'œuvre est moins chère, les mesures antipollution moins contraignantes, la matière première plus accessible, etc. Dans ce domaine également, il faut se garder de toute généralisation. Le C.N.P.F. a eu raison de s'élever, dans l'un de ses derniers bulletins, contre l'idée qu'exporter des usines françaises à l'étranger c'est importer le chômage en France.

Le marché français étant trop étroit pour de nombreuses activités et l'exportation de biens insuffisante, l'investissement à l'étranger est souvent la condition du maintien et du développement de l'emploi en France. Par exemple, les filiales étrangères de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, qui ne concurrencent pas les usines françaises, ont couvert 48 % du chiffre d'affaires du groupe en 1976 ; le développement des Ciments Lafarge n'a été possible au cours des dernières années que grâce aux ressources financières provenant de *l'autofinancement réalisé par les* filiales à l'étranger. Sans ces dernières, il n'y aurait pas eu croissance de l'entreprise mère. De même, Moulinex a dû installer des usines en Espagne, faute de quoi, pour des raisons commerciales et douanières, aucune vente n'aurait pu se faire. Les investissements des skis Rossi*gnol à l'étranger lui ont permis de* tripler les emplois en France de 1968 à 1974, etc.

En fait, c'est surtout dans l'autre sens, c'est-à-dire à cause de la concurrence portée en France par certains pays du tiers-monde ou de pointe (Japon, Etats-Unis), que la division internationale du travail crée des « *poches de chômage* » *dans certains* secteurs industriels.

L'idéologie libérale ne doit donc pas emprisonner les responsables de l'économie au point de leur faire oublier les autres dimensions — sociologiques notamment — du phénomène de chômage. Le péché le plus grave de cette école, à nos yeux, *est de considérer le « marché* du travail » comme un marché de produits et de croire qu'en assurant sa « transparence » (il est certes nécessaire de toujours mieux rapprocher les offres et les demandes d'emploi) on arrivera à extirper le mal du chômage. Comme si, par exemple, on pouvait rendre les hommes aussi mobiles que des machines.

Sur l'autre bord

De l'autre côté de la barricade, certains apriorismes doctrinaux peuvent avoir le même effet limitatif de la lutte par le plein emploi. La grande thèse de l'union de la gauche est, on le sait, de partir de l'augmentation des salaires pour pousser la consommation, donc la croissance, et ainsi s'acheminer à nouveau vers le plein emploi. Sur le papier, les choses paraissent lumineuses. Dans les faits, le désenchantement sera vif. D'abord, une fois de plus, la machine à ragaillardir l'inflation sera mise en marche et, lorsqu'on dépassera le taux annuel de deux chiffres, un fort courant de l'opinion poussera vers le retour en arrière, c'est-à-dire vers une situation où le chômage sera peut-être plus grave qu'au point de départ.

En outre, les travaux de l'INSEE, poursuivis sur plusieurs années, ont montré de façon très claire que, dans de nombreux cas en effet, les créations d'emplois font sortir de la population jusqu'alors inactive des demandeurs d'emploi (surtout des femmes) qui sans cela ne se seraient pas manifestés.

Comment être sûr aussi que la demande supplémentaire se portera sur les zones déprimées ou les secteurs anémiques ? Plus généralement, la consommation est très influencée par l' « environnement » économique, par la manière dont on envisage l'avenir : il se peut fort bien que les citoyens gonflent leurs épargnes plutôt que de dépenser si l'horizon leur paraît sombre.

Ajoutons que les industriels seront évidemment contraints d'augmenter leurs prix pour compenser la hausse des salaires, ce qui peut entraîner, dans certains cas, une baisse de la consommation réelle. Bloquer les prix ? On ne peut le faire trop longtemps sans plonger dans une éco*nomie « non euclidienne »*, du type de celle qui a précipité la chute d'Allende au Chili.

Enfin, comme l'écrivait Alfred Sauvy dans son *Economie du diable* (3), « *la population active diffère aujourd'hui si profondément de la « population demandée » (celle qu'il faudrait pour réussir le plein emploi) que toute stimulation de la demande pousse les prix plus que la production* ».

Le chômage dans les nations industrielles et l'Occident est devenu un phénomène si complexe qu'on ne pourra malheureusement en sortir en utilisant seulement les « clés » à couleur idéologique : la clé « inves*tissement » à droite ou la clé* « consommation » à gauche. Il faudrait plutôt essayer de faire table rase des présupposés, des doctrines économiques « pures » (qui ont poussé par exemple jadis M. Jacques Rueff à estimer que l'assurance-chômage était la cause de l'aggravation du chômage) pour regarder en *face les réalités professionnelles, locales* et sociologiques nouvelles. Timidement, le gouvernement a commencé de le comprendre et le conseil des ministres du mercredi 1er juin a décidé que les mesures spécifiques en faveur de l'emploi entreront en vigueur au 1er juillet. Il faut agir dans toutes les directions, avec des armes *qui* appartiennent — peu importe si elles sont efficaces — à l'un ou l'autre des camps.

Hélas ! l'une des facettes du « mal français » n'est-il pas de s'intéresser aux remèdes en fonction des étiquettes beaucoup plus que des résultats ?

PIERRE DROUIN.

(1) *Le Monde* du 12 mai.
(2) Dans un rapport à une réunion de l'O.C.D.E. organisée par M. Stoléru sur « les déterminants structurels de l'emploi et du chômage » du 7 au 11 mars 1977.
(3) Calmann-Lévy, 1976.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT LYONNAIS

COLLÈGE DU 31 MAI 1977

Le conseil d'administration du Crédit Lyonnais, dans sa séance du 5 mai 1977, a décidé de proposer au collège représentant les actionnaires de substituer à la distribution de dividende d'abord envisagée une répartition d'actions gratuites destinée à renforcer le capital de la banque.

Dans ces conditions, le collège représentant les actionnaires, réuni le 31 mai 1977, a adopté un ensemble de résolutions prévoyant notamment:

— La dotation aux réserves d'une somme globale de 385 629 644,74 francs ;

— L'attribution aux parts bénéficiaires du Crédit Lyonnais d'une somme de 1 097 835,34 francs qui, ajoutée à l'intérêt minimum garanti, permet de maintenir la répartition à 2 francs brut par part ;

— Une augmentation du capital social de 480 000 000 francs à 537 millions 600 000 francs par incorporation d'une somme de 57 600 000 francs prélevée sur les réserves ; cette augmentation de capital étant réalisée au moyen de la création de 576 000 actions nouvelles de 100 francs nominal chacune, entièrement libérées, qui seront attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une quotité de trois actions nouvelles pour vingt-cinq anciennes, les actions nouvelles portant jouissance au 1er janvier 1977, début de l'exercice en cours.

Le collège a, en outre, autorisé le conseil d'administration à augmenter le capital social d'une somme totale de 1 milliard de francs, en une ou plusieurs fois, par voie d'incorporation de réserves au capital social et distribution d'actions gratuites ou élévation du montant nominal des actions existantes, en prévision essentiellement de la réévaluation des immobilisations non amortissables visée à l'article 61 de la loi du 29 décembre 1976.

BANQUE AUXILIAIRE MICHEL INCHAUSPÉ

L'assemblée générale ordinaire du 17 mai 1977 a approuvé les comptes de l'exercice 1976, qui font ressortir un bénéfice net, après impôt, de 1 017 005,70 F, sensiblement supérieur à celui de l'exercice 1975, qui s'était élevé à 696 068,52 F.

Au cours de l'exercice 1976, la banque a poursuivi son développement, puisque le total du bilan au 31 décembre 1976 se monte à la somme de 317 568 709,12 F, contre 236 750 915,46 F au 31 décembre 1975, et que le montant des dépôts de la clientèle est passé de 212 millions 321 778,33 F à 284 668 636,74 F, soit une progression de 34 %.

BANQUE FININDUS

L'assemblée générale ordinaire du 24 mai 1977 a approuvé les comptes de l'exercice 1976, qui font ressortir un bénéfice net, après impôt, de 629 253,93 F, sensiblement supérieur à celui de l'exercice 1975, qui s'était élevé à 396 469,66 F.

Au cours de l'exercice 1976, la banque a poursuivi son développement, puisque le total du bilan au 31 décembre 1976 se monte à 175 734 965,29 F, contre 108 millions 276 372,71 F au 31 décembre 1975 et que le montant des dépôts de la clientèle est passé de 86 millions 520 580,64 F à 126 636 141,99 F, soit une progression de 46 %.

CREDIT LYONNAIS

EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

SITUATION AU 3 MAI 1977

La situation au 3 mai 1977 s'établit à 173 167 millions contre 174 786 millions au 31 mars 1977.

Au passif, le poste Institut d'Emissions, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire se chiffre à 48 183 millions. Les Comptes d'Entreprises et Divers totalisent 24 528 millions et les Comptes *de Particuliers 48 503 millions*. Les Bons de Caisse atteignent 21 680 millions.

A l'actif, les Crédits à la Clientèle Portefeuille s'élèvent à 55 986 millions et les Comptes débiteurs à 26 432 millions.

Les Crédits mobilisés hors bilan s'inscrivent pour 17 501 millions.

هكذا في الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

1er JUIN

Apathique

Les séances se suivent et se ressemblent à la Bourse de Paris où la tendance est restée calme et irrégulière ce mercredi. Hausses et baisses se sont à peu de chose près équilibrées, l'indicateur instantané enregistrant toutefois un léger recul de 0,45 %.

Dans cette grisaille deux compartiments cependant se sont distingués : la métallurgie et les laboratoires pharmaceutiques, qui ont regagné une bonne partie du terrain cédé la veille. En revanche, le bâtiment s'est encore alourdi.

Les plus fortes hausses de la séance ont concerné le Laboratoire Bellon, Paris-France et Nobel-Bozel. En outre, les cotations de Galeries Lafayette, Maritime des Chargeurs et C.M.-Industries ont dû être retardées en raison d'une insuffisance des offres. A l'inverse, Sacilor, Nouvelles Galeries et Esso ont subi les baisses les plus notables.

Séance sans signification s'il en est, celle-ci s'étant surtout distinguée par son désœuvrement et son caractère apathique. Les commis, en nombre restreint sous les voûtes du palais Brongniart, allaient et venaient d'un pas étrangement tranquille. En revanche, les terrasses des cafés avoisinants faisaient montre d'une grande activité.

Aux valeurs étrangères, les américaines sont restées stables, tandis que les allemandes s'effritaient. Irrégularité des pétroles internationaux, mais poursuite du mouvement de redressement des mines d'or.

Sur le marché de l'or, le lingot s'est inscrit à 23 330 F, après 23 310 F, contre 23 300 F. Faiblesse du napoléon à 248,50 F, contre 249,20 F. Le volume des transactions s'est établi à 5,32 millions de francs contre 6,51 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	31 mai	1er juin
Valeurs françaises	84,2	83,4
Valeurs étrangères	100	99,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	54,8	54,6

LONDRES

La Bourse maintient ses bonnes dispositions dans l'espoir d'une reconduction du contrat social.

Progrès des pétroles et légère avance des mines d'or en dépit de la baisse du cours de l'once.

OR (ouverture) (dollars) : 142 45 contre 143 85

VALEURS	CLOTURE 1/6	COURS 2/6
Beecham	498 ...	492 ...
British Petroleum	922 ...	924 ...
Courtaulds	123 ..	128 ..
De Beers	262 ...	264 1/2
Imperial Chemical	389 ..	388 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	228 ...	229 ...
Shell	530 ...	528 1/2
Vickers	171	171 ...
War Loan 3 1/2 %	28 7/8	28 13/16
*West Driefontein	20 1/2	22 ...
*Western Holdings	14 3/4	15 1/2

(*) En dollars U.S. net de prime sur le dollar investissement.

Taux du marché monétaire

Effets privés	9 1/4 %

NOUVELLES DES SOCIETES

COMPAGNIE DE L'EST ASIATIQUE. — Bénéfice pour 1976 : 17 287 462 couronnes danoises contre 17 168 870 couronnes. Dividende inchangé de 12 %.

CREDIT LYONNAIS. — Afin de renforcer le capital de la banque, le conseil propose de remplacer le dividende par une distribution gratuite d'actions (3 pour 25).

LESIEUR AFRIQUE (DAKAR). — Bénéfice net pour 1976 : 903,68 millions de francs C.F.A. contre 383,76 millions. Dividende de 3 000 F C.F.A. contre 2 380 F C.F.A.

SCHLUMBERGER. — Pour le premier trimestre, le bénéfice net a augmenté de 42 % à 79,72 millions de dollars, et le chiffre d'affaires de 16 % à 504,9 millions de dollars. Pour les dix années à venir, le président Jean Riboud prévoit une progression des résultats supérieure à celle des dix années écoulées.

PENARROYA. — Résultat consolidé pour 1976 : 36,7 millions de francs contre une perte de 10,7 millions.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Expansa, c. 24	1 p. 2	o 1 20
Montupet, c. 22	7 o.p.28 a.	...
Navale Worms, c. 36	1 p. 4	...
Sambre-Meuse, c. 26	1 p. 4	0 65
Rolinco, dr ou c. 18	1 p. 20	...

NEW-YORK

Reprise technique

Avec vingt-quatre heures de retard sur les prévisions, la reprise technique attendue à Wall Street s'est finalement produite mercredi. En hausse dès l'ouverture, l'indice des industrielles a régulièrement progressé jusqu'à la mi-séance pour se stabiliser ensuite dès qu'il eut repassé la barre des 900. Il devait reprendre son avance peu avant la clôture pour s'établir au coup de cloche final à 906,55, soit à 7,89 points au-dessus de son niveau précédent.

L'activité est restée toutefois assez modérée : 18,32 millions de titres ont changé de mains contre 17,80 millions la veille.

La résistance dont le marché a fait preuve au lendemain de la célébration du Memorial Day a, semble-t-il, fait bonne impression sur les opérateurs. Mais la sérénité est loin d'être revenue autour du Big Board. Pour de nombreux analystes, cette reprise apparaît assez précaire. Les commandes à l'industrie ont baissé de 0,1 % en avril, tandis que les stocks continuaient d'augmenter (+ 0,9 %). Enfin, le même mois, les dépenses de construction se sont accrues de 2,6 %.

Sur 1 885 valeurs traitées, 968 ont monté, dont plusieurs « blue chips » (I.B.M., Kodak, Du Pont), 451 ont baissé et 466 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 31/5	COURS 1/6
Alcoa	54 5/8	54 3/4
A.T.T.	63 1/8	63 ...
Boeing	50 5/8	51 5/8
Chase Manhattan Bank	31 3/8	31 3/8
Du Pont de Nemours	118 5/8	119 1/4
Eastman Kodak	56 5/8	58 ...
Exxon	51 1/8	51 3/8
Ford	54 3/8	55 3/8
General Electric	54 3/8	54 5/8
General Foods	33 3/8	34 1/2
General Motors	66 3/4	67 1/2
Goodyear	19 1/8	19 1/4
I.B.M.	245 3/8	248 ...
I.T.T.	34 1/8	34 1/2
Kennecott	28 3/8	26 3/8
Mobil Oil	64 1/2	65 1/8
Pfizer	25 1/8	26 ...
Schlumberger	81 ...	82 1/2
Texaco	26 3/8	26 3/8
U.A.L. Inc.	22 ...	22 1/4
Union Carbide	50 1/8	51 ...
U.S. Steel	41 1/2	41 7/8
Westinghouse	20 1/8	20 3/8
Xerox	45 1/8	45 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/6	2/6
1 dollar (en yens)	277 25	277 25

BOURSE DE PARIS - 1er JUIN — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	36 40	2 885
5 %	52 10	1 658
5 % 1920-1980	.. ..	1 658
3 % amort. 45-54	87 ..	2 507
4 1/4 % 1963	102 75	0 151
4 1/4-4 3/4 % 63	91 30	3 175
Emp. N. Eq. 5½ 65	105 50	3 488
Emp. N. Eq. 6 % 66	103 80	4 081
Emp. N. Eq. 6% 67	98 10	0 816
Emp. 7 % 1973	179	2 827
E.D.F. 6 ½ 1950	114 85	0 232
— 5 % 1960	100 80	1 452

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	..	487 ..
E.D.F. parts 1956	... ..	... ..
Ch. France 3 %	122 ..	123 ..
Abeille I.G.A.R.D.	...	..
Abeille (Vie)	...	...
A.G.F. (Sté Centr.)	388	379
Ass. Gr Paris-Vie	1170	1170
Concorde	240	240
Epargne France	283	283
Financ. Victoire	158	162
Fonc. T.I.A.R.D.	76 ..	76 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	155 ..	161 ..
France (La)	... ..	271
GAN (Sté) Centr.	614	614 ..
Protectrice A.I.R.	220	221
U.A.P.	545	548 ..
Alsacienn. Banque	346	346
(Lt) Bque Dupont	247 50	247 50
Banque Hervet	229 20	228 80
Bque Hypoth. Eur.	225 60	225 60
Bque. Nat. Paris	440 ..	440
Banque Worms	168	168
C.E.I.B.	..	56 20
Cofica	... ..	83
C.A.M.E.	58 70	53 50
Creditel	C 90 10	80 10
Créd. Gén. Indust	144 ..	142 90
Cr. Ind. Als.-Lor	122 ..	121
(M) Crédit Mod.	...	63 ..
Electro-Banque	115	C115 ..
Financière Sofal	227	226
Fr. Cr. et B. (Cie)	37	37 60
France-Bail	179	179 ..
Hydro-Energie	21 50	21 50
Immobail B.T.P.	122 50	121 80
Immobanque	182	181 ..
Immofice	126	126
Interbail	130	132
Laffitte-Bail	117 90	117 90

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	158 30	158 ..
Locafinancière	C120	120
Lyon-Alemand	.. ..	92
Marseil. Crédit	231 ..	231
Paris-Rescompt.	258	258
Séquanaise Banq.	160 50	151 ..
SLIMINCO	171	171
Sté Cent. Banque	67 80	68 ..
Sté Générale	200	200
SOFICOMI	...	183
Sovabail	185 30	187
UCIP-Bail	110 50	C113
Unibail	C152 ..	155
Un. Ind. Crédit	121 50	120 ..
Cie F. Stein Ro.	...	80
Fonc. Chât.-d'Eau	563 ..	563
(M) S.O.F.I.P.	... ..	58 50
Fonc. Lyonnaise	545 ..	535
Immob. Marseille	710	710
Louvre	165	165
Midi	536	C537
Rente foncière	655	668
SINVIM	156 80	156 80
Voitures à Paris	238	238
Cogifi	111 ..	112
Foncina	94	93 80
Gr. Fin. Constr.	112 50	112 50
Immindo	119	120

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	85 ..	83 50
Cie Lyon. Imm.	89	88 70
UFIMEG	75 ..	77 ..
U.G.I.M.O.	104 ..	107
Union Habit.	151	152
Un. Imm. France	126 50	126
Acier Investiss.	88 50	88
Gestion Sélect.	143 20	148
Safragi	182	182
Abeille (Cie Ind.)	130 10	128
Applic. Hydraul.	561	551
Artois	... ..	83 30
Centen. Blanzy	207 50	210 ..
(Ny) Centrest	119	119 ..
(Ny) Champex	121	121 ..
Charg. Réun. (p.)	2367	2372 ..
Cominduc	309 20	310 ..
(Ly) Dév. R. Nord	C130	120 ..
Electro-Financ.	193 90	192 60
Fin. Bretagne	40 10	40 10
Gaz et Eaux	468	455
La Mure	16	16 60
Lebon et Cie	119 50	120
(Ny) Lordex	123	122
Cie Marocaine	.. ..	27 20
O.V.A.I.M.	.. ..	30 80
OPB Paribas	90 50	90 80
Paris-Orléans	75	76

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Paternelle (La)	78 50	78 10
Placem. Inter.	72 10	73 10
Providence S.A.	171 ..	171
Revillon	205 ..	212
Santa-Fé	... ..	139
Selchimé	.. ..	68 ..
Seffo	.. ..	71 ..
Sofinex	180 ..	185 ..
Cambodge	44 20	44 50
Clause	290 ..	300
Indo-Hévéas	...	70 30
Madag. Agr. Ind.	26 30	26 30
(M.) Minot	19	19 ..
Padang	81 80	81 60
Salins du Midi	155 50	150 ..
Aliment Essentiel	80 ..	79 80
Allobroge	125 ..	128 ..
Banania	200	201
Fromageries Bel.	69 ..	69
Berthier-Savaco	...	480
Cédis	d287	d292
(M.) Chambourcy	145	146 ..
Compt. Modernes	134 40	139 ..
Docks France	184	185 ..
Economats Centr.	233	239
Epargne	365	365
From. Paul-Renard	...	206
Générale Aliment	85 50	85 50
Gouvrain	121	122
Goulet-Turpin	170	167
Lesieur (Cie fin.)	204	204 20
Gr. Moul. Corbeil	130	130
Gr. Moul. Paris	224 50	222
Nicolas	205 50	211 ..
Piper-Heidsieck	194	198 ..
Potin	295	300
Rochefortaise	146	147
Roquefort	...	185
Sampiquet	d168 50	d168 50
Sup. Marché Doc.	57 ..	d 59
Taittinger	...	211
Unipol	.. ..	91 50
Bénédictine	990	1020
Bras. et Glac. Int.	320	315 ..
C.D.C.	154	154
Cusenier	305 10	305 50
Dist. Indochine	... ..	333 50
Ricqlès-Zan	... ..	72 80
Saint-Raphaël	135 20	135 20
Sogepal	226 ..	230
Union Brasseries	29 80	29 80
Slimma	158	160
Sucr. Bouchon	63	65 50
Sucr. Soissonnais	158	157
Berliet	... ..	160 ..
Chausson (Us.)	27 ..	28 ..
Citroën	45	... ..
Motobécane	91 50	91
Saviem	51 30	51 30
S.E.V. Marchal	52 20	50 20
Bois Dér. Océan.	d 8 60	d 9 ..
Borie	256	260 ..
Camp. Bernard	.. ..	80 ..
C.E.C.	37 60	37 10
Cerabati	100 10	102
Ciments Vicat	239 80	239 80
Cochery	58 80	59 80
Drag. Trav. Pub.	127 70	127 80
F.E.R.E.M.	82 ..	84 50
Fougerolle	104 ..	105 50
Française d'entr.	o 93	o 89 30
G. Trav. de l'Est	93	91 ..
Héricq	169 50	173
Iéna Industries	.. ..	17 75
Lambert Frères	39 10	39 10
Leroy (Ets G.)	.. ..	55 70
Origny-Desvroise	94 50	91
Porcher	135	131 ..
Rougier	130	128
Routière Colas	258	245 10
Sablières Seine	80	80
S.A.C.E.R.	... ..	39 50
Savoisienne	... ..	109
Schwartz-Hautm.	o 25 80	25
Spie Batignolles	38 50	38 50
Uuidel	125 50	125 50
Voyer S.A.	.. ..	70 ..
Dunlop	18 50	18 ..
Safic-Alcan	160 ..	160 ..
Comiphos	84 50	84 50
S.M.A.C.	98	102
Gaumont	451	450
Pathé-Cinéma	.. ..	50 10
Pathé-Marconi	...	115
Tour Eiffel	86	85 20
Air-Industrie	67 ..	o 67
Applic. Mécan.	38	37 50
Arbel	134 80	133 30
Ateliers G.S.P.	19	19 ..
Av. Dass.-Breguet	245	245
Bernard-Moteurs	31 70	31 ..
B.S.L.	221 ..	223
C.M.P.	267	267
De Dietrich	480	405

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Duc-Lamothe	271 ..	271
E.L.M.-Leblanc	490	490
Eruzalt-Somua	75 ..	75 ..
Facom	483	473
Forges Strasbourg	52	52 10
(Li) F.M.B. ch. fer	184	184 50
Frankel	378	398
Huard-U.C.F.	.	205 ..
Jaeger	69 50	69 80
Jaz	159 ..	162 60
Luchaire	159 80	159 90
Manurhin	128 50	121 60
Métal Déployé	...	216
Nadella	46	46 ..
Nodet-Gougis	183	183
Peugeot (ac. aut.)	102	100
Ressorts-Nord	97	99 50
Roffo	d 2 35	d 2 70
S.A.F.A.A. Ap. Aut	.. ..	73 80
Satam	53 70	53 ..
Sicil	..	40 ..
Soudure Autog.	198	C197
S.P.E.I.C.H.I.M.	180	183
Stokvis	68	67 90
Trailor	297 ..	309
Virax	88 ..	86 ..
Chant. Atlantique	... ..	192
At. Ch. Loire	14 70	15 10
France-Dunkerque	75 ..	75 ..
Ent. Gares Frig.	.. ..	118
Indus. Maritime	228 ..	228
Mag. gén. Paris	87	90 ..
Cercle de Monaco	33 80	33 50
Eaux de Vichy	420	425
Sofitel	o 17 60	17 60
Vichy (Fermières)	o240	240
Vittel	165	166 40
Aussedat-Rey	24	28
Darblay S.A.	.. ..	28 30
Didot-Bottin	99 80	101 ..
Imp. G. Lang	o 5 70	5 90
La Risle	58 80	55
Rochette-Cenpa	.. ..	44 ..
A. Thiery-Sigrand	132	132
Bon Marché	60	60 20
Damart-Servip	232	224
Darty	384 50	385
Mars. Madagasc.	48	48
Maurel et Prom.	81 10	82 50
Optorg	164	164 ..
Palais Nouveauté	381	381
Prisunic	23 ..	22
Uniprix	38 ..	37
Crouzet	65 ..	65
Europ. Accumul.	212 ..	208 20
Ind. P. (C.I.P.E.L.)	68 ..	68
Lampes	80 10	80 10
Merlin-Gerin	162 ..	161 20
Mors	..	42 50
Océanic	98	98 ..
Paris-Rhône	.. ..	58 20
Piles Wonder	...	212 ..
Radiologie	225 ..	232
SAFT Acc. fixes	572	550
Schneider Radio	147	150
SEB S.A.	195	192
S.I.N.T.R.A.	c241	241
Carnaud S.A.	58 10	52
Cefilac	33 20	33 60
Chiers	34 50	35 ..
Davum	.. ..	84 50
Escaut-Meuse	165	162
Fonderie-préc.	23 40	23 50
Gueugnon (F. de)	50	52
Profilés Tubes Es.	29 05	28 70
Senelle-Maub.	41 60	43 20
Tissmétal	51 ..	52 ..
Vincey-Bourget	o 41 ..	41 ..
Huaron	123	118 ..
Kinta	236	240 ..
Mokta	205	205
Amrep G.	184 50	184 50
Antargaz	...	148 90
Antar P. Atlant.	19 70	19 60
Hydroc St-Denis	141	142 ..
Lille-Bonnières-C	172 ..	172 ..
Shell Française	.. ..	51 ..
Carbone-Lorraine	.. ..	26 60
Delalande S.A.	... ..	200 ..
Finalens	C 47 40	45
FIPP	.. ..	38 50
(Ly) Gerland	208 ..	260 ..
Gévelot	205 ..	200
Grande-Paroisse	77 ..	77 ..
Huiles G. et dér.	70	70
Novacel	96 ..	96 ..
Parcor	255 ..	254
Quartz et Silice	12 30	12 80
R.E.T.I.	.. ..	75
Ripolin-Georget	.. ..	48 50
Rousselot S.A.	428	427

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Soufre Réunies	117 50	120 ..
Synthelabo	94 50	93 ..
Thann et Mulh.	40 ..	38 40
Ufiner S.M.D.	80 ..	83 20
Agache-Willot	259	261 ..
Filés Fourmies	16	16 50
Lainière-Roubaix	45 10	45 50
Roudière	300	295
Saint-Frères	27 ..	27 50
M. Chambon	118	118 ..
Delmas-Vieljeux	161 80	161 ..
Messag. Marit.	33 20	34 ..
Nat. Navigation	.. ..	72 90
Navale Worms	100	99 80
Saga	38 95	38 30
Transat (Cie Gle)	... ..	116
S.C.A.C.	80 80	80
Stemi	258	253
Tr. C.I.T.R.A.M.	90 ..	90 ..
Transport Indust.	100	108 ..
(Li) Baignol-Far.	42 ..	41 ..
Bis S.A.	246	246
Blanzy-Ouest	177	175
La Brosse	63 40	62
Cigarettes Indo.	.. ..	95 20
Degremont	301 ..	313
Dong-Triem	160	160 50
Duquesne-Purina	... ..	314 90
Essilor	654	656 ..
Ferrailles C.F.F.	215	218 ..
Havas	112	108
Locatel	182 ..	185
G. Magnant	.. ..	47 50
Novafer	134	132 ..
O.F.P.-Om.F.Paris	242 50	243 ..
Publicis	100	100
Sallier-Leblanc	138	133
Waterman S.A.	210 ..	210
Brass. du Maroc.	270	273 ..
Brass. Ouest-Afr.	92 20	90
Elf-Gabon	399 10	400
(B) Min. et Métl.	o430	420
C.E.C.A. 5 1/2 %	....	4600
Emprunt-Young	209	203 50
Nat. Nederlanden	C ..	197
Phénix Assuranc.	17 50	17 50
Algemeine Bank	628	621
Bco Pop. Español	102	102
B.N. Mexique	22 60	22 30
B. régl. Intern.	6990	6980 ..
Bowring C.I.	7 70	7 80
Commerzbank	...	484
Bowater	15 50	15 40
Cie Brux. Lambert	...	218 ..
Gén. Belgique	254	252 80
Latonia	95	95
Rolinco	263	256 20
Robeco	364	362 80
Cavenham	11	11
Lyons (J.)	..	7
Goodyear	.. ..	98 80
Pirelli	5 46	5 25
L.H.C.	33 35	33 50
Kubota	5 70	5 60
S.K.F. Aktiebolag	.. ..	96 50
Pakhoed Holding	161 10	158 50
Femmes d'Aujour.	.. ..	58 20
Marks-Spencer	9 60	9 75
A.E.G.	... ..	218 ..
Bell Canada	239 ..	241 ..
E.M.I.	.. ..	18 50
Hitachi	3 71	3 70
Honeywell Inc.	...	241
Matsushita	11 20	11 20
Sperry Rand	... ..	171 40
Arbed	352 ..	352 ..
Cockerill-Ougrée	75 20	73 ..
Finsider	.. ..	. .
Hoogovens	.. ..	c 82 50
Mannesmann	... ..	356
Steel Cy of Can.	... ..	112 50
Thyss c. 1000	... ..	243
Blyvoor	.. ..	17
De Beers (port.)	.. ..	17
De Beers p. cp.	.. ..	60 50
General Mining	81 ..	80 ..
Hartebeest	..	54
Johannesburg	.. ..	77
Middle Witwat.	o 10 50	o10 50
Président Steyn	.. ..	31 10
Stilfontein	10 30	10 10
Vaal Reefs	61 ..	63
West Rand	7 30	7 60
Alcan Alum.	136	136 50
Cominco	...	160
Finextremer	125 ..	125
Minerais-Resourc	8 90	8 85
Noranda	... ..	133 ..
Vieille Montagne	... ..	... ..
Am. Petrofina	169	178 ..
British Petroleum	79 80	77
Gulf Oil Canada	117 10	128
Petrofina Canada	.. ..	78 50
Shell Tr. (port.)	.. ..	44 20
Akzo	62 ..	61
Dart. Industries	... ..	175 ..
Dow Chemical	179	176 30
Foseco	15 60	15 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Gevaert	165 60	166 ..
Glaxo	43	42 ..
Grace and Co.	149 ..	146 20
Pfizer Inc.	124 ..	122
Procter Gamble	377 ..	376 ..
Courtaulds	... ..	d 11 ..
Est-Asiatique	108 ..	108 ..
Canad. en-Pacif.	84	83 50
Wagons-Lits	73 ..	72 ..
Barlow-Rand	9 20	9 45
Suéd. Allumette	... ..	G... ..

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	...	...
Batibail-Sicomi	600	600
Cellulose Pin	d 40 50	d 40 50
Cefipa-Sicomi	...	855
Coparex	279	275
Ecco	380	380
Eurofrap	546	535 ..
Francarep	.. ..	85
Intertechnique	136 ..	136 ..
Métall. Minière	.. ..	61 ..
Pronuptia	... ..	238
Sab. Mor. Cor	... ..	151
Sofibus	... ..	264
S.P.R.	... ..	208
Ufinex	... ..	125
Oce v. Grinten	... ..	321
Rorento NV	... ..	266 ..

SICAV

Plac. Institut.	12405 98	11988 45
1re catégorie	9780 87	9510 86

2/6	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	131 38	125 42
Aedificandi	148 42	141 69
Agfimo	155 65	148 80
A.L.T.O.	143 70	137 18
America-Valor	*277 65	264 96
Assurances Plac.	*114 49	109 30
Bourse-Invest.	120 82	115 35
B.T.P. Valeurs	117 99	114 ..
C.I.P.	254 08	242 56
Convertibles	108 95	104 01
Convertimmo	*120 71	115 24
Drouot Invest.	159 28	152 08
Elysées-Valeurs	*157 87	150 71
Epargne-Croiss.	*496 21	473 71
Epargne-Inter	*254 41	242 87
Epargne-Mobil.	*143 68	137 16
Epargne-Oblig.	*128 82	122 98
Epargne Revenu	*265 60	253 50
Epargne-Unis.	255 77	244 17
Epargne Valeur	*160 82	153 54
Foncier Investiss.	262 83	250 91
Fortune 1	120 68	106 56
France-Croissance	142 45	135 99
France-Epargne	138 99	132 68
France-Garantie	*216 03	202 97
France-Invest.	*127 93	122 13
Laffitte-Rend.	98 31	94 81
Laffitte-Tokyo	182 79	174 50
Nouv. France-Obl.	*263 85	251 13
France Placement	148 64	142 85
Gestion Rendem.	208 68	199 22
Gest. Sél. France	*130 80	124 86
I.M.S.I.	131 12	125 17
Indo-Valeurs	166 78	159 22
Intercroissance	*133 45	127 40
Intersélection	*127 56	121 78
Livret portef.	*180 70	171 91
Oblig. ttes catég.	1061 62	1028 20
Paribas Gestion	137 82	131 57
Pierre Investiss.	*169 81	162 11
Rothschild-Exp.	258 78	247 15
Sécur. Mobilière	272 03	259 69
Sélec. Croissance	502 99	480 18
Sélect. Mondiale	*115 88	109 86
Sélection-Rend.	*125 85	120 14
S.F.I. FR. et ETR.	*158 84	161 48
S.I.G.	*226 40	215 08
Silvafrance	*141 72	135 29
Silvam	*106 60	108 81
Silvarenta	*147 44	140 75
Silvinter	*131 14	129 19
Sogepargne	*267 35	255 22
Sogevar	388 53	284 54
Sélec. Investiss.	*157 25	150 12
U.A.P.-Investiss.	123 26	117 67
Unifoncier	260 51	248 71
Unijapon	201 02	191 98
Uni Obligations	1379 84	1326 77
Unipremière	1393 78	1340 17
Unisic	125 07	119 40
Worms Investiss.	*212 09	202 47
2/6		
Actigest	98 51	94 04
Credinter	129 27	123 41
Croissance-Imm.	127 74	121 96
Euro-Croissance	128 09	122 29
Financière Privée	308 21	294 24
Fructidor	134 62	128 52
Gestion Mobilière	185 81	180 56
Mondiale Invest.	162 73	155 35
Oblisem	123 22	117 63
Optima	131 11	125 16
Planinter	261 18	249 34
Sicavimmo	184 19	175 84
S. I. Est	346 16	330 45
Soginco	115 81	110 55
Soginter	406 89	388 40
Univalor	140 28	133 92
Valorem	146 21	139 58

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
642	4,50 % 1973	650	648 50	649 ..	649 30
1775	C.N.E. 3 %	1782	1772	1772	1770
330	Afrique Occ.	337	336 ..	336 ..	329 30
385	Air Liquide	319 50	315 10	316 50	315
59	Als.Part. Ind.	58 10	58 50	58 50	57 65
110	Als. Superm.	139	139 ..	139	139
54	Alsthom-Atl.	57 80	57 60	57 90	56 50
128	Applica gaz	128 50	130 80	130 80	128 20
256	Aquitaine	269	270	270 10	267
45	— certif.	49 50	49 70	49 80	48 80
86	Arjom. Prioux	98 20	99 50	99 50	98 20
225	Ass. Gr. Paris	227 50	227 50	227 50	224 50
196	Aux. Entrepr.	213	214 50	214 ..	212 10
123	Aux. Navig.	120 20	120 ..	120	118
70	Babc.-Fives	79 50	79 90	79 50	81 40
139	Bail-Equip.	138	138 40	133 40	131 60
181	Bail-Invest.	185	184	184	184
71	B.C.T.	75 80	78 ..	77 20	76 50
41	Bazar H. V.	46	44	45 20	43 15
43	Beghin-Say	41 75	41 85	41 85	41 65
880	Bic	686	671	670	668 ..
335	Bouygues	344 50	346	346	341
388	B.S.N.-G.D.	395 10	385	395 10	385 ..
1040	Carrefour	1145	1125	1125	1147
240	— (Obl.)	242	242	242	241
800	Casino	819	819	822	806
55	CEM	55 20	C 55 60	55 60	55
149	Cételem	149	141 80	140 50	146 60
131	Charg. Réun.	143	140 50	141 50	137 80
14	Chiers	14 80	14 35	14 35	14 10
86	Chim. Rout.	93 80	95 50	95 50	96 80
88	Cim. Franç.	90	90 20	90	90 20
127	— (Obl.)	117 80	118 90	118 90	117 50
825	C.I.T. Alcatel	882	878	876	882
325	Club Méditer	342 50	341	348 20	341 10
123	C.M. Industr.	129	135	134	135
180	Codetel	93 30	92 80	92 90	91
99	Cofimeg	101 90	99 85	99 05	97 20
225	Cofradel	228	227	227	228
220	Cie Bancaire	240 80	235	232	230
215	C.G.E.	224 ..	225 50	225	221
330	— (Obl.)	327	330	330	327
99	C. Entrepr.	93	98	99	99
41	Cot.-Feuchet	43	45	44 50	44 10
86	Cr. Com. Fr.	84 50	84	84	84 ..
175	— (Obl.)	176	176	176	176
275	Créd. fonc.	296	295 10	295	296 10
97	C.F. Imm.	98 10	100	98	98 10
75	Créd. Indust.	75 ..	75	75	73 50
245	Créd. Nat.	235 50	231 70	232 50	227 10
58	Crédit Nord	51 05	51	51	50
68	Creusot-Loire	76 50	77 50	77 50	75 90
107	C.S.F.	116 50	116	116 ..	115
129	D.B.A.	129 50	128	128	125 60
47	Denain-N.-E.	50 ..	51	50 50	50 ..
39	Dollfus-Mieg.	40	40	40 10	39 30
380	Dumez	392 ..	390	395	380

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
330	Cie Gle Eaux	359	356 ..	354	352
158	E.J. Lefebvre	161 ..	161	161	163
45	Esso S.A.F.	51 80	50	49	50
128	Euratrance	132 ..	131 90	131 80	130 10
325	Europe n° 1	338	332	334	333 ..
338	Ferodo	337 20	311	310	307
146	Fin.Paris PB	158 60	152 50	150 20	152 50
185	— obl. conv.	187	187	187 ..	183 70
42	Fin. Un. Eur.	43 50	45 ..	44 90	44 20
107	Finextel	108 40	108	108 20	108
86	Fraissinet	62	62	62	62
94	Fr. Pétroles	102 90	102 ..	102	101 10
22	— (Certific.)	24 50	24 75	24 75	24 75
40	Galeries Laf.	40	42	42	42
128	Gle d'entr.	132	132 ..	132 ..	130 ..
105	Gle Fonderie	117	116 ..	118 ..	118
175	Générale Occ	174	174	174	172 50
173	Gr. Tr. Mar	178	171	173 50	167 60
138	Guyenne-Gas	139	140	141	138 ..
120	Hachette	120	118 10	118	115 80
78	Hutch. Mapa	75	72 20	72 20	70 80
74	Imetal	77 20	77 50	76 20	75 40
275	Inst. Mérieux	283	293	284	284 20
126	J. Borel Int.	130 50	129	129	128 10
63	Jeumont Ind.	69	67	67 20	68 20
81	Kali Ste Th	58 60	61	61	62 ..
30	Kléber-Col	29 10	29 ..	29	29
150	Lab. Bellon	146 50	156	156	153
183	Lafarge	178	170	170	170
255	— (oblig.)	258	260 20	260	255
220	La Hénin	244	246	246	241 10
1420	Legrand	1470	1450	1450	1435
156	Locabail	154	155	155	152
110	Locafrance	117 ..	117	117	115
260	Locindus	259	260	260	260
676	L'Oréal	702	685	684	695
2890	— obl. conv	2910	2925	2925	2983
300	Lyonn. Eaux	313	318	318 80	314 ..
24	Mach. Bull	25 75	25 30	25 50	25 ..
1230	Mais. Phénix	1310	1287	1287	1271
35	Mar. Wendel	36 60	37 10	37 10	38 40
51	Mar. Ch Réu	51 ..	53 50	53 50	52 95
238	Martell	232	252 50	255	247 80
840	Mat. Téléph	909	885	885	870
450	Matra	452	460	460	460
38	M.E.C.I.	42	48 20	48 20	40 85
48	Mét. Norm.	49 10	48	48	48 90
970	Michelin B.	1003	1008	1004	1002
530	— oblig.	540	548 ..	540	540
295	Moët-Hen.	331 ..	329	329	330
420	Mot. Leroy-S	444	441	441	446
147	Moulinex	154	162	161	158
188	Mumm	194 90	197 ..	197 ..	193 50
315	Nat. Invest.	325	307	307	302
118	Navigat. Mixt	...			
57	Nobel-Bozel	59 50	62 50	62 50	61 40
17	Nord	18	17 50	17 50	17 50
44	Nouvel. Gal.	51 90	49 ..	49 ..	48 40

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
115	Olida-Caby	117 ..	121 50	121 50	119 10
75	Opfi-Paribas	75	75	75	74 ..
54	Paris-France	61 70	65 50	64 ..	66
65	Pechelbronn	70	71	71 ..	69 60
64	P.O.K.	70 80	70	70	69 05
112	— (obl.)	113 80	113 50	113 50	112 50
43	Penarroya	45 50	45 20	44 10	45 ..
152	Penhoët	178 20	178	178	179 50
288	Pernod-Ric.	265	265	264 50	265
85	Perrier	85	85	84	83 30
45	Pétroles B.P.	50 10	50 10	50 10	50 10
228	Peugeot-Citr	233 60	226 ..	226 60	226
305	— (obl.)	308	307 ..	307	304
62	Pierre-Auby	62 10	63	63	63 95
40	P.L.M.	45 50	45 50	45 50	44 60
155	Poclain	...	...	...	...
115	Poliet	126	120 20	122	120 20
60	Pompey	61 70	61 70	61 70	60 60
92	P.M. Labinal	92 50	92 50	92 50	92 50
38	Prénatal	32 50	32	32	31 40
180	Presses-Cité	198	190	189 50	193 ..
285	Prétabail Si	290	290	293	290 ..
104	Prisat	107 90	107 90	107 90	105 80
123	Primagaz	122 40	122	122 10	120 10
30	Printemps	32 80	32 30	33	32
300	Radar S.A.	315	310	310	304
445	— (obl.)	452	456	456	447 10
395	Radiotech.	395	398 90	399	394 90
70	Raffin. (Fse)	70 50	70 50	70 50	69 50
60	Raff. St-L	59	57 50	57 50	57 50
538	Redoute	548	530	530	528
57	Rhône-Poul.	60	60	60	59 60
131	Roussel-Uclaf	140	143	141 80	143
215	Ruche Picard	215	215	216	215
300	Rue Impérial	320	320	320	318
20	Sacilor	22	20 50	20 50	20 10
135	Sade	139	139	139	139
315	Sagem	355	367	364	367
105	Saint-Gobain	110 20	109 90	109 90	109 90
340	S.A.T.	343	343	345	346
65	Saulnes	68	71	71	69 60
58	Saunier-Duv	62 50	62 50	63 50	62 50
120	Schneider	129	129	128 60	127 ..
68	S.C.O.A.	72 70	70	70 10	70 ..
97	Sefimeg	98	100	100	99 ..
245	S.I.A.S.	266	268	268	265
288	Sign. E. El	218	216	217	211 70
188	S.I.L.I.C.	187	188	186	186
112	Simco	114 10	117 ..	116 80	116 50
71	S.I.M.N.O.R.	75	76 ..	76	74 50
1380	Sk. Rossignol	1458	1420	1418	1430
57	Sogerap	59	60	60	60
300	Sommer-All.	384	389	363	363
285	Suez	221	222	220	217
190	Talcs-Lux.	208	200 50	200 50	203
350	T.R.L.	388	398	392	391 ..
480	Tél. Electr.	496	501	500	501
110	— (obl.)	110 50	110 50	110 50	109 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
168	Tél. Ericsson	188 ..	195 ..	194 50	197 80
63	Terres Roug.	63	64 50	64 50	63 25
148	Thomson-Br.	158	160 ..	160	159 80
196	— (obl.)	193	205 ..	205 ..	201 ..
196	U.I.S.	201 50	209	209	205 ..
146	U.C.B.	155	154 ..	154	152
168	Un. F. Bques	174	174 50	174 50	171 50
67	U.T.A.	68 50	69 10	69 20	69
24	Usinor	22 80	22 60	22 60	22 20
103	— (obl.)	103 50	103 50	103 50	103 50
100	Vallourec	115	119 ..	116 20	120 ..
295	V. Clicquot-P	300 ..	380	390	380 ..
335	Viniprix	363	360	358	360 ..
235	Amax	227	222	222	C225 ..
315	Amer-Tel.	312 30	313 10	313 10	313 60
14	Ang. Am. C.	14 75	14 60	14 90	14 60
80	Amgold	82 30	84	84 50	82 40
116	Astur Mines	116 20	115	115	118 50
280	B. Ottomane	295 20	298 20	296 20	292 50
350	BASF (Akt.)	348 50	349 50	348 50	348 50
310	Bayer	301	299 10	289 10	298 20
42	Buffelsfont.	44 75	45 30	46 ..	45 90
11	Charter	10 55	10 75	10 70	10 50
156	Chase Manh	153 10	153 20	153 20	153 20
95	Cie Pét. Imp	95 ..	93 40	93 40	92 ..
380	C.P. Fr.-Can.	373 ..	375	375	375 ..
15	De Beers (S.)	15 20	15 20	15 45	15 15
580	Deuts Bank.	577	583 ..	589	574
235	Dome Mines	230 ..	227 50	224	C223 50
630	Du Pont Nem	595	597 ..	597	586
380	East Kodak	288 10	281	286 10	283 20
13	East Rand	13 05	13 20	13 60	13 10
128	Ericsson	133	131	130 80	130 50
260	Exxon Corp.	256 ..	258	258	255 ..
280	Ford Motor	278	286	286 ..	C265 ..
54	Free State	55 90	57 ..	58 ..	56 10
270	Gen. Electric	258	266 40	266 60	265 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
340	Gen. Motors	336 ..	334 50	338 20	335
13	Goldfields	12 80	12 80	12 70	12 45
18	Harmony	18 40	19 05	19 70	19 20
310	Hoechst Aktl	309	309	309 20	305
24	Imp. Chem.	32 90	32 70	32 85	32 20
141	Inco Limited	134 30	132	131 70	138 40
1250	I.B.M.	1220	1226	1235	1213
172	I.T.T.	168 50	169 40	169 30	169 40
260	Merck	253 50	253	253 50	251 90
255	Minnesota Mi	239 ..	241 20	241 90	240 10
325	Mobil. Corp	319	323	323	319 50
6690	Nestlé	6890	6850	6850 ..	6530
208	Norsk Hydro	208 50	198 ..	199 90	198 ..
4 10	Olivetti	4 10	4 11	4 10	4 03
585	Petrofina	585	582	583	581
280	Philip Morris	265 70	264 50	268	267 80
59	Philips	57 60	58	57 40	57 40
60	Prés. Brand.	52	54	55 80	53 90
270	Quilmes	263 50	268	283	281 ..
124	Randfontein	138 60	141 60	143 60	144 ..
27	Rand. Select	27 50	28 ..	28 20	28
285	Royal Dutch	277 50	279	279 50	278 30
20	RioTinto Zinc	18 35	19 40	19 45	19 25
58	St-Helena Co	51 10	52	53	51
320	Schlumberg.	302 50	303 10	303 90	303
45	Shell Tr. (S)	44 40	44 20	44 40	43 80
568	Siemens A.S.	553	545 ..	543	535
45	Sony	45 60	45 ..	45 10	45 ..
11 50	Tanganyika	11 10	11	11	11
260	Unilever	259 60	259 50	259 50	255 50
11 50	Union Corp.	12 25	12 30	12 20	12 05
128	U. Min. 1/10	130 10	130 50	130 50	129 50
95	West Driel.	100 ..	101 20	102 50	100
35	West Deep	37 70	40 ..	41 50	41
72	West Hold.	72 50	73 ..	73 80	71 60
235	Xérox Corp.	226	226 90	228 90	224 30
8 93	Zambia Cop.	1 02	1 02	1 03	1 02

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc	COURS 1/6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 946	4 942	4 960
Allemagne (100 DM)	209 360	209 310	209 500
Belgique (100 F.)	13 713	13 690	13 550
Pays-Bas (100 fl.)	200 640	200 280	200 500
Danemark (100 krd)	82 275	82 015	83
Suède (100 krs)	113 160	112 540	114
Norvège (100 k.)	93 995	94 050	94 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 500	8 497	8 570
Italie (1 000 lires)	5 586	5 581	5 650
Suisse (100 fr.)	197 550	197 250	196 500
Autriche (100 sch.)	29 470	29 395	29 350
Espagne (100 pes.)	7 162	7 159	7 02
Portugal (100 esc.)	12 800	12 790	12
Canada ($ can. 1)	4 714	4 697	4 715

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/6
Or fin (kilo en barre)	23300 ..	23300
Or fin (kilo en lingot)	23300	23330
Pièce française (20 fr.)	249 20	248 50
Pièce française (10 fr.)	208 50	209 50
Pièce suisse (20 fr.)	217 10	215 80
Union latine (20 fr.)	201 20	201 ..
Souverain	226 90	225 ..
Pièce de 20 dollars	1070 ..	1070
Pièce de 10 dollars	550 ..	560 ..
Pièce de 5 dollars	330 ..	
Pièce de 50 pesos	950 50	951
Pièce de 10 florins	215 20	215 20

CIERS DES SOCIÉTÉ

BANQUE AUXILIAIRE MICHEL INCHAUSPÉ

BANQUE FININDUS

CREDIT LYONN
EUROPARTENAI
Banco di Roma
Banco Hispano Am
Commerzbank
SITUATION
AU 3 MAI 1977
La situation au 3 mai s'établit à 173 167 millions contre 174 786 millions au 1977.
Au passif, le poste missions, Banques et Etab. bancaires admises che monétaire se 48 183 millions. Les d'Entreprises et Divers 24 528 millions et les de Particuliers 48 503. Les Bons de Caisse 21 080 millions.
A l'actif, les Crédits à le Portefeuille s'élève 55 086 millions et les débiteurs à 26 432 millions. Les Crédits mobilisés s'inscrivent pour 17 50 Bons.

BOURSE DU BRILL
communique
MARCHÉ DU BRILL
Prix d'un brillant
BLANC EXCEPTION
1 CARAT
2 juin : 46.252 F T.T.
commission 4,90 %
M. GÉRARD,
8, avenue Montaigne
Tél. 359-65-96

Moteurs électriques neufs
- haute qualité -
de 0,25 CV à 500
Prix très bas - plus réduit par quantité
Tous les roulements dép.
H. RECOPLAN
52200 LANGRES

GEMENT
ODOUL
019 PARIS

an Corporation
rica. Limited

Sud doit prouver qu'elle
et la volonté d'éliminer
les ressentiments qui sont
l'agitation noire.

Harry Oppenheimer

Prêt consolidé

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le directeur des prix prépare la taxation des marges sur les fruits et les légumes

M. Claude Villain, directeur des prix et de la concurrence au ministère de l'économie et des finances, s'est entretenu, ce jeudi matin 2 juin, avec les représentants du commerce en gros des fruits et des légumes afin de mettre au point le dispositif de modération de hausse des prix dans ce secteur, dont le principe a été retenu au cours du conseil des ministres du 1er juin (voir page 12).

Pour l'essentiel, ces mesures, qui seront publiées après le comité national des prix du 7 juin, reprennent les propositions du rapport de M. Eveno (*le Monde* du 2 juin) : parallèlement à une campagne publicitaire et promotionnelle sur le prix de certains articles — pêches et tomates notamment — une taxation des marges des grossistes et des importateurs est envisagée, pouvant remonter jusqu'aux expéditeurs, et même aux groupements de producteurs.

L'annonce de telles mesures a provoqué, mercredi 1er juin, une réaction assez vive de M. Max Malet, président de la Chambre syndicale des grossistes en fruits et primeurs du marché de Rungis. Selon lui, les fruits et légumes sont chers actuellement parce que la loi de l'offre et de la demande s'applique : « *La récolte de cerises de cette année est globalement de l'ordre de 15 % d'une récolte normale. Il est dès lors logique que les prix montent.* »

Les experts du ministère de l'agriculture ont d'ailleurs établi que la récolte sera de 60 à 70 % de la normale pour les abricots, les pêches et les pommes, et de 50 % pour les poires. En ce qui concerne l'éventuel blocage des marges des grossistes, M. Malet a déclaré que celles-ci « *sont connues seulement après la vente, ce qui rend irréaliste une fixation a priori* » et que ces marges « *représentent une partie infime du prix à la vente finale* ».

Favorable à une restructuration des circuits de distribution, M. Malet estime pourtant qu'il ne faut pas trop en attendre : « *Si nous gagnons 1 % en productivité, cela sera un succès, mais ne représentera que 5 centimes pour un produit de 5 F.* » Du côté des producteurs, on est vivement intéressé par les mesures qui pourraient contrôler les marges des importateurs car jusqu'à présent les pouvoirs publics se sont toujours déclarés incapables de limiter le volume des importations en provenance des pays du Marché commun.

Dans un autre secteur sensible de l'alimentation, la viande de veau et de bœuf, la Rue de Rivoli vient de publier un communiqué indiquant que « *les consommateurs trouveront chez l'ensemble des bouchers, à des prix au plus égaux à ceux du mois d'avril, tous les morceaux* [de ces viandes] *qui sont soumis à la convention nationale* » conclue à la fin du mois d'avril et qui sera maintenue jusqu'au 20 juin.

Violents incidents à Reims devant une usine en grève

De notre correspondant

Reims. — Huit blessés du côté des manifestants, six chez les forces de l'ordre, tel est le bilan d'un court affrontement, qui s'est produit à Reims, le mercredi 1er juin, vers 14 heures, devant les portes des Verreries mécaniques champenoises, une entreprise employant mille huit cents personnes et spécialisée dans la fabrication de verre creux mécanique. Deux gendarmes mobiles, blessés par des jets de pierre et de tire-fond provenant de la voie ferrée face à l'usine, ont dû être hospitalisés. L'un d'eux, âgé de quarante-sept ans, est dans un état grave, souffrant d'un enfoncement de la boîte crânienne.

Le conflit est né de récentes procédures de licenciement prises par la direction à l'encontre d'un délégué du personnel et d'un second salarié, délégué suppléant. A la suite de ces mesures quelques débrayages ont été enregistrés. Mardi matin des piquets de grève étaient présents à l'entrée de l'entreprise. La direction fit appel à un huissier pour constater les faits avant de solliciter du président du tribunal une ordonnance de référé pour pouvoir assurer la liberté du travail du personnel non gréviste. Ce jugement intervenait mardi après-midi.

Le mercredi à 5 heures les forces de police étaient présentes pour permettre l'exécution du jugement. Tout se passa alors sans incident notable. A 13 heures, les ouvriers grévistes ainsi que des délégations de diverses entreprises rémoises participèrent à un meeting devant l'usine, au cours duquel M. Claude Lamblin, maire de Reims (P.C.), puis les représentants du P.S., de la C.G.T., de la C.F.D.T., de la FEN, prirent la parole. C'est quelques minutes après la fin du meeting, auquel selon les organisations syndicales, assistaient sept cents personnes, que les premiers heurts se sont produits. Dans un communiqué commun les organisations politiques et syndicales de Reims, C.G.T., C.F.D.T., FEN, P.C., P.S. et P.S.U. rejettent sur la direction et le préfet la responsabilité des incidents et ont appelé à une nouvelle manifestation jeudi après-midi devant la sous-préfecture.

● *« Journée d'action » dans le transport routier.* — L'ensemble des travailleurs du transport routier, soit près de 270 000 personnes, sont appelés par la C.G.T. et la C.F.D.T. à participer à une *« journée nationale de manifestations et d'action »*, le vendredi 3 juin, pour faire aboutir leurs revendications. Un communiqué précise que ce mouvement pourra se traduire par des défilés vers les chambres patronales et les préfectures ainsi que par des cortèges de camions et d'autres véhicules.

LE GÉNÉRAL MOBUTU ATTENDU A PARIS LE 9 JUIN

Le général Mobutu, président du Zaïre, se rendra à Paris, jeudi 9 juin, « pour exprimer de vive voix à M. Valéry Giscard d'Estaing ses remerciements pour l'aide apportée par la France dans l'affaire de la province du Shabah », a annoncé ce jeudi 2 juin, M. Karl-I-Bond Nguza, ministre des affaires étrangères zaïrois, à l'issue d'une entretien qu'il venait d'avoir au palais de l'Elysée avec le chef de l'État.

OBJECTEUR DE CONSCIENCE « A POSTERIORI »

Un postier âgé de vingt-huit ans, M. Jacques Colombet, a comparu, mercredi 1er juin, devant le tribunal de grande instance de Besançon (Doubs), pour avoir refusé, le 29 janvier 1977, de reprendre des mains des gendarmes, qui venaient le lui rendre, son livret militaire, qu'il avait renvoyé le 16 mars 1974. M. Colombet, qui était poursuivi en vertu de l'article 138 du code du service national, avait effectué ses obligations. Plus tard, il décida de renvoyer son livret pour protester contre l'énergie nucléaire et l'extension du camp de Larzac, et demanda donc, *a posteriori*, le statut d'objecteur de conscience.

Pour Me Bernard Dufay, il s'agit d'une violation de la convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Au cours de l'audience, des pétitions comportant un millier de signatures ont été déposées sur le bureau du tribunal, tandis que l'abbé Marmier, prêtre ouvrier à Besançon, brandissait dans la salle une demi-douzaine de livrets militaires, qui seront envoyés à M. Yvon Bourges. Le jugement est mis en délibéré au 22 juin. — *(Corresp.)*

● *Les dix réfugiés basques espagnols assignés à résidence* depuis vendredi 27 mai (*le Monde* du 28 mai) à l'île de Porquerolles (Var), par décision du ministère de l'intérieur, ont déposé une plainte, mercredi 1er juin, auprès du procureur de la République de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) pour atteinte aux droits de la personne et aux libertés élémentaires. Les réfugiés reprochent aux gendarmes qui les ont conduits dans l'île de les avoir fait voyager menottes aux poignets alors qu'ils ne sont prévenus d'aucun délit. Ils ont également présenté un recours devant la commission spéciale des réfugiés du Conseil d'État contre l'assignation à résidence prise à leur encontre.

Le rapt de M. Hazan

M. JACQUES PRÉVOST ARRÊTÉ EN INDONÉSIE

Jacques Prévost, quarante-cinq ans, appréhendé en Indonésie, où il travaillait comme ingénieur à la société de recherches pétrolières Flopetrol, et transféré à Paris par avion le mercredi 1er juin (*nos dernières éditions*), a été inculpé le même jour par M. Guy Floch, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, de séquestration de personne pour sa participation dans l'enlèvement de M. Louis Hazan, président-directeur général de la société Phonogram, et écroué à la prison de la Santé. M. Louis Hazan avait été enlevé le 31 décembre 1975 et retrouvé le 7 janvier suivant dans une villa d'Eure-et-Loir après l'arrestation, la veille, place de la Bastille, des complices venus chercher la rançon exigée de 15 millions de francs.

Jacques Prévost, contre lequel un mandat d'arrêt avait été délivré le 9 janvier 1976, était en fuite. Sept personnes sont actuellement détenues pour le rapt et la séquestration de M. Hazan : Ugo Brunini (organisateur présumé de l'opération), Daniel Vergnes, ancien directeur financier de Phonogram; Daniel Moschini, Didier et Dominique Pech, Jacques Boisset et Jean-Michel François. Deux autres sont toujours en fuite : Serge Leleu et Marcel Pech.

Jacques Prévost a été arrêté à Balikpapan, un port de la côte sud-est dans l'île de Bornéo. Il avait demandé, il y a quelque temps, un passeport sous sa véritable identité au consulat français de Djakarta. La demande aboutit tout d'abord au Quai d'Orsay, puis au ministère de l'intérieur, et, enfin, chez M. Guy Floch, qui délivra aussitôt une commission rogatoire

NOUVELLES BRÈVES

● *Des unités motorisées israéliennes auraient fait une incursion mercredi 1er juin au Sud-Liban, dans la région de Kfar-Chouba*, selon un communiqué publié le même jour à Beyrouth par le Front populaire pour la libération de la Palestine (F.P.L.P.). A Tel-Aviv, des sources militaires citées par l'A.F.P. ont démenti dans la soirée cette information. — *(A.F.P.)*

● *Délégué à l'emploi du P. S.*, M. Jean-Paul Bachy a commenté le communiqué du conseil des ministres et les déclarations de M. Giscard d'Estaing sur l'élimination des abus dans l'aide aux chômeurs. « *La suspicion*, note M. Bachy, *ne peut tenir lieu de politique : beaucoup de travailleurs, ressentiront comme vexatoire l'attitude du gouvernement. On ne peut en effet oublier qu'il n'y a aujourd'hui que 10 % des chômeurs qui touchent l'allocation supplémentaire d'attente* » et une offre pour douze demandes d'emploi. « *Le chômage actuel*, ajoute-t-il, *n'est pas un simple problème d'ajustement mais un problème de volume.* »

● *Jean-Michel Larqué* entraînera, la saison prochaine, l'équipe de la capitale. L'ancien capitaine de Saint-Etienne a accepté, le 1er juin, les propositions des dirigeants parisiens. Le contrat devrait être signé dans les prochains jours, pour une durée de trois ans.

● *Un colis piégé*, posté le 31 mai à Paris, est parvenu le 1er juin au domicile personnel du consul adjoint d'Algérie à Grenoble (Isère), avenue Jean-Perrault. Le colis, reçu par l'épouse du consul adjoint, n'a pas explosé. Une commission rogatoire a été délivrée par M. Daniel Farge, juge d'instruction, à qui le parquet a confié une information.

● *Fêtes de la Pentecôte : 132 morts sur les routes.* — 132 morts, 3 922 blessés, 2 515 accidents de la circulation, ont été constatés sur l'ensemble du territoire par les services de police et de gendarmerie au cours des fêtes de la Pentecôte (samedi 28, dimanche 29 et lundi 30 mai). L'an dernier, pour la même période, on avait compté : 131 tués, 3 886 blessés, 2 539 accidents.

Le numéro du « Monde » daté 2 juin 1977 a été tiré à 556 856 exemplaires.

A B C D E F G